"Le Nouvelliste" tient à remercier publiquement les corps publics, les industries et les maisons d'affaires, qui ont contribué à la préparation de ce numéro commémoratif du deux-centième anniversaire de l'inauguration des Forges Saint-Maurice.

L'on a compris partout qu'il s'agissait de signaler au public le plus beau titre de gloire de la Vallée du Saint-Maurice, celui d'avoir été le berceau de la grande industrie en terre canadienne.

Le Nouvelliste

MEMBRE DE L'A.B.C., DE LA CANADIAN PRESS ET DE LA C.D.N.A.

Toujours à l'affût des occasions d'exalter le rôle de ceux qui firent notre petit pays mauricien, "Le Nouvelliste" est heureux de profiter du deux-centième anniversaire de l'inauguration des Forges Saint-Maurice pour présenter à ses lecteurs une histoire inédite des Forges écrite spécialement pour lui par l'abbé Albert Tessier, du séminaire, et M. Dollard Dubé, de la Société d'histoire régionale.

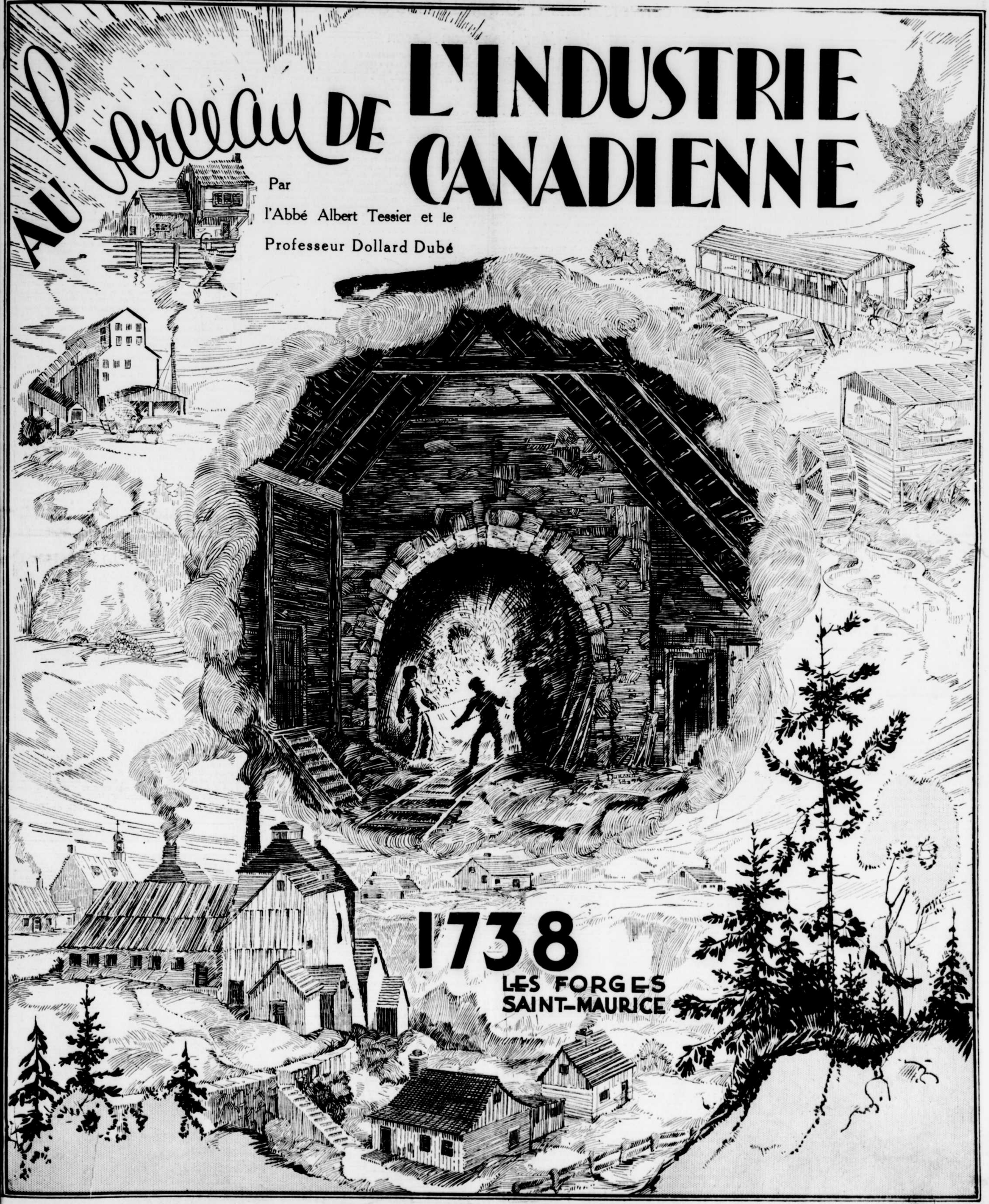
DIX-HUITIEME ANNEE.— No 247 | TROIS-RIVIERES, SAMEDI 20 AOUT 1938 | 3 SOUS LE NUMERO

AU berceau DE L'INDUSTRIE CANADIENNE

Par

l'Abbé Albert Tessier et le

Professeur Dollard Dubé



Le merveilleux dans l'histoire des Vieilles Forges

Mlle Poulin lègue tous ses biens au diable

Les conversations d'Edmond Tassé avec le diable

Par Mgr Napoléon Caron

Un jour, je cheminais vers St-Boniface avec le père Louisson, un bon vieux du temps passé; nous arrivions à l'endroit appelé la Pinière, à quelques arpents seulement des Forges. — Père, lui dis-je, il paraît qu'il s'est passé autrefois dans ces endroits-ci, bien des choses extraordinaires.

—Oui, monsieur, bien des choses comme on n'en voit plus aujourd'hui. Dans ce temps-là, le chemin des Forges passait tout le long a umilieu d'une épaisse forêt, je me rappelle bien d'avoir vu ça dans ma jeunesse.

—Connaissez-vous alors le Poste des Forges?

—Si je le connais? Oui, je vous assure. C'est proche de la Pointe-du-Lac, ma paroisse, et puis je venais souvent travailler là, il y avait toujours de l'ouvrage, et l'on avait de si bons prix.



....''JE DONNE TOUS MES BIENS AU DIABLE

Dans les mortes saisons, nous n'avions rien de mieux à faire que de venir y gagner quelques sous.

—Avez-vous eu connaissance vous-même des choses extraordinaires qu'on raconte?

—J'ai connaissance de certaines choses, mais pas de toutes, j'étais encore trop jeune dans le temps; mais le plus vieux de mes frères a tout vu cela de ses yeux, tout entendu de ses oreilles..

—Comme ça vous devez au moins avoir entendu raconter ces faits bien souvent; ne pourriez-vous pas me les rapporter cela abrégerait le chemin ?

—Vous pourriez en trouver de plus savants que moi là-dessus, car je n'ai pas une bien bonne mémoire; mais enfin je vous raconterai volontiers ce dont je me souviens.

L'origine de tout ce qui arriva ainsi aux vieilles Forges se trouve dans une difficulté survenue entre M. Bell, propriétaire du Fourneau et Mlle Poulin des Trois-Rivières.

Mlle Poulin avait aux environs des Forges des terrains couverts de superbes érables, et M. Bell faisait couper ces érables pour en faire du charbon. Elle voulut l'empêcher comme de raison; mais c'est en vain qu'elle lui fut procès sur procès, elle ne put jamais rien gagner. Mlles Poulin n'était pas des plus dévotes: "puisque, dit-elle, je ne puis pas même empêcher les autres de prendre ce qui m'appartient, je donne tout ce que j'ai au diable!" Elle n'avait pas d'héritiers, et elle mourut sans faire de testament, se contentant de répéter : "je donne tous mes biens au diable !Ils ne jouiront pas en paix de ce qu'ils m'ont volé!"

Le diable prit cette donation au sérieux, et depuis ce moment il se mit à agir en maître sur les terrains qui environnent le sForges et dans les Forges mêmes; la vieille semblait aussi quelquefois venir en personne jeter la terreur au sein de la population.

Deu xfemmes s'en allaient à pied du côté de la ville; elles étaient un peu en deça de la Pinière, lorsque tout à coup elles aperçurent quatre hommes qui portaient une tombe. C'était une chose bien étrange; mais ce qui était plus étrange encore, c'est que ces hommes ne suivaient pas le chemin, ils s'enfonçaient dans le bois. Les deux femmes n'eurent pas peur d'abord; mais l'une d'elle ayant dit: "c'est Mlle Poulin qu'ils portent en enfer!" toutes deux furent saisies à l'instant d'une telle frayeur, qu'elles s'enfuirent à toutes jamoes vers les Forges et renoncerent à leur voyage. La nouvelle en un moment fit le tour du poste; tout le monde en parlait, et tout le monde avait peur.

Comme pour confirmer ce récit, on commença bientôt à voir chaque après-midi, un homme qui se promenait sur le bord du côteau, un papier à la main, semblant tenir ses comptes. On les voyait parfaitement, et personne cependant ne pouvait lui distinguer les traits du visage. C'était comme une ombre. Il n'avait pas, à proprement parler , de couleur, mais s'il eût fallu lui en donner une, on se serait accordé à dire qu'il était noir. Bien longtemps on vit cet homme mystérieux se promener ainsi chaque après-midi; et jamais personne n'osa aller lui adresser la parole. Les commères ne manquaient pas de dire que c'était un gardien que le diable avait mis sur ses propriétés, et qui tenait ses comptes.

Mais l'endroit où il y eut plus de bruit, ce fut au troisième côteau, à la Vente-au-diable, comme on appelle cela encore aujourd'hui. C'était précisément ce terrain qui avait été légué au diable; aussi les démons y tenaient leur sabbat. A un certain endroit, ceux qui passaient le soir, voyaient un grand feu, et une quantité de personnes autour du feu; ils entendaient des bruits de chaînes, des hurlements, des cris de rage, ou des éclats de rire à faire sécher de frayeurs. Ils s'entendaient appeler, ils entendaient des blasphème horribles; vous comprenez que les pauvres voyageurs après avoir vu ou entendu de semblables choses, se rendaient aux Forges plutôt morts que vifs. C'était devenu une chose bien terrible que de se voir obligé de passer là durant la nuit, on avait peur d'y passer le jour, et personne ne voulait plus aller bûcher en cet endroit.

Il est arrivé que le diable se montrait bien inoffensif et semblait prendre plaisir à amuser les passants. Un dimanche, par un des froids les plus piquants du mois de janvier, les gens des Forges s'en allaient à la messe aux Trois-Rivières, arrivés à la Vente-au-diable, ils aperçurent un homme qui était occupé à se faire la barbe, auprès d'un arbre. Il était en manches de chemise, [illegible] et se mirait dans une petite glace suspendue à l'écorce de l'arbre par une épingle. Les



....''C'EST MLLE POULIN QU'ILS PORTENT EN ENFER

gens ne purent s'empêcher de rire en voyant une pareil farce, mais ils ne doutèent pas que c'était le démon à qui il avait pris fantaisie de venir faire le drôle.

Presque tous ceux qui passaient à la Vente-au-diable avaient quelqu'avarie dont ils se souvenaient longtemps. Souvent, par exemple, les chevaux s'arrêtaient tout-à-coup, comme s'ils eussent eu les quatre pattes coupées, et plus moyen de les faire repartir! C'était bien terrible de se trouver pris comme cela, en paeil endroit, surtout durant la nuit. Mon Dieu, je frémis, rien que d'y penser! On dit pourtant qu'ils avaient un moyen infaillible de faire partir les chevaux, vous allez rire, mais ce n'est pas moi qui ai inventé cela, on me l'a conté cent fois: ils viraient leur bride à l'envers, et aussitôt les chevaux partirent comme à l'épouvante.

—Père, lui dis-je, il faut avouer que le moyen est passablement singulier, mais je ne vous accuserai pas d'avoir inventé cela, car j'ai moi-même entendu rapporter la chose bien des fois.

—Vous voyez, reprit-il, qu'il y avait beaucoup de choses étranges sur le Chemin des Forges; mais aux Forges même, le démon avait pris une espèce d'empire. Pendant longtemps il y avait chaque soir un gros chat noir qui venait se coucher au pied du fourneau, à un endroit où il n'y a pas moyen de résister une minute, tant la chaleur est épouvantable. Il restait là plusieurs heures de suite, les pattes appuyées sur le courant de crasse (gangue) qui coulait du fourneau. Les travailleurs essayaient de l'envoyer; ils lui donnaient des coups de barre de fer: le chat aussitôt se renflait le poil, et devenait plus gros qu'un demi-minot. La peur s'emparait des hommes, ils le laissaient tranquille, et alors le chat revenait à sa grosseur ordinaire. Dans ce temps là, c'était la façon d'aller passer un bout de veillée au fourneau, de sorte que tous les gens du poste ont vu ce fameux chat bien des fois. Quand il était resté longtemps, il se levait et, au lieu d'aller sortir par la porte, il semblait entrer dans le fourneau et disparaissait.

Vous savez que les flammes s'élèvent toujours au-dessus de la cheminée du fourneau; eh bien !on voyait un petit bonhomme qui allait s'asseoir sur le bord de la cheminée et qui restait là, souvent, une grande partie de la nuit.

Je me permis ici d'interrompre le récit du Père Louison.

—Puisque le diable était à se montrer si souvent que cela, c'est donc que les gens des Forges étaient bien méchants!—

—Il y avait des méchants, ce qui ne doit pas surprendre, puisqu'il venait là des gens de toutes les parties du pays, mais le grand nombre étaient d'assez bons chrétiens, qui se distinguaient pas une grande foi. Ils ne faisaient pas leurs devoirs religieux aussi fidèlement que les gens des autres paroisses, mais il leur était impossible de faire mieux que cela. Il est arrivé des scandales parmi eux, mais assez rarement.

Le défaut des femmes était de médire, de sacrer, de se chicaner entre elles, de se crier des sottises d'une porte à l'autre. Le défaut des hommes était de blasphémer et de tenir des mauvais discours. Les mauvais discours se tenaient surtout par les jeunes qui se réunissaient au fourneau, ce qui explique peut-être la présence du chat dont je vous ai parlé.

Il arrivait aussi, je crois, que le bon iDeu permettait ces apparitions-là pour effrayer les gens et les retenir dans le devoir. Ils avaient besoin de cela peut-être, ils étaient isolés, si loin des prêtres!

Un samedi soir, le bourgeois des Forges avait organisé un bal. Les travailleurs s'y trouvaient presque sans exception.

On était sur le dimanche ;il n'y avait plus dans les Forges que les deux ou trois hommes nécessaires au fourneau, les portes et les fenêtres étaient fermées et barrées; et chez le bourgeois les danseurs s'en donnaient de leur mieux, au son du violon.



....LE BEUGLARD APPROCHAIT TOUJOURS EN CRIANT: HA-O U ! HA-HOU !

Tout-à-coup, les portes et les fenêtres des Forges se trouvent ouvertes, et le gros marteau commence à battre boum., boum, boum, comme si l'on eût été en plein lundi. Les deux ou trois personnes restées au fourneau et les plus proches voisins coururent voir ce que c'était. Ils aperçurent un homme qui avait une jambe sous le gros marteau, et qui tournait cette jambe sur un sens et sur l'autre, pendant que le marteau battait, absolument comme on fait d'une barre de fer que l'on veut écrouir. Les flammèches s'échappaient en quantité, et la jambe s'allongeait comme si elle eût été en fer rougi. Les spectateurs ne s'en tenaient plus d'épouvante. Cependant il se trouva un homme assez brave pour s'avancer et essayer de pénétrer dans les Forges, mais au moment où il arrivait dans la porte, tout se trouva fermé et barré comme auparavant. Il s'éloigna; les portes se rouvrirent et le marteau recommença à battre.

On courut avertir le bourgeois. Il vint promptement et put tout voir de ses yeux; il essaya de pénétrer dans les Forges, mais la porte se trouva fermée et le marteau arrêté. Il donna ordre aussitôt de faire cesser la danse. Chacun s'en retourna chez soi bien effrayé, et l'on n'entendit plus rien le reste de la nuit.

Il y eut encore un autre fait du même genre.

Les charretiers avaient pour habitude, du moins quelques-uns d'entre eux, d'aller chercher un voyage de mine le dimanche matin; on disait que c'était nécessaire afin qu'il y en eût assez pour alimenter le fourneau pendant toute la journée.

Un dimanche, au soleil levant, plusieurs charretiers s'en allaient chercher des charges avec leurs voitures à quatre roues et à deux chevaux.

Arrivés au haut de la côte, ils rencontrent quelqu'un qui revenait déjà avec une charge.

Cet homme était assis sur le devant de sa voiture, mais il avait son chapeau tellement sur les yeux que personne ne pouvait lui voir le visage. Les charretiers se mirent à l'insulter :

"Tu t'es levé bien matin; je crois que tu as passé la nuit en garouage. Qui es-tu? Réponds donc, vilaine bête!"

Le charretier noir ne disait mot; mais arrivé dans la côte, au lieu de faire un demi-cercle pour entrer dans le village, il s'avança tout droit, et disparu dans le précipice.

Les charretiers prirent cette vision pour un avertissement, et depuis ce temps ils se dépêchèrent plus le samedi et ne furent jamais obligés de travailler le dimanche.

Mais ce que tout le monde des Forges et des environs a entendu, ce que j'ai moi-même entendu mille fois de mes oreiller, c'est cette voix mystérieuse qu'on a appelé le BEUGLARD! Cette voix se faisait entendre tous les soirs et souvent même pendant le jour; elle semblait venir de quelqu'un qui planait dans l'air. Tantôt elle paraissait s'approcher, tantôt elle s'éloignait ostensiblement, et criait sans cesse comme un homme en peine: ha-ou! ha-ou! Il n'est pas un "sucrier" que le beuglard n'ait fait pâlir cinq cents fois dans sa cabane.

Mon frère aîné était employé à bucher à une certaine distance des Forges. Un samedi, il s'en revint pour recevoir la paye et monter de la nourriture; puis, dès le lendemain matin, dimanche, il partait avec deux compagnons pour retourner au chantier. Quand vint l'heure de la messe, les trois jeunes gens ne pensèrent pas à s'arrêter prier; ils continuèrent leur route. Bientôt, cependant, ils commencèrent à entendre le beuglard; mais comme il paraissait loin, bien loin, et que tous trois l'avaient entendu bien des fois, ils y firent peu d'attention. Au bout d'un moment, ils s'aperçcurent que le beuglard approchait rapidement, tout en criant comme à l'ordinaire: ha-ou! ha-ou! Ils continuèrent à marcher sans rien dire. Mais le beuglard approchait tuojours, et il vint un moment où il ne paraissait plus qu'à un demi arpent; ses cris de ha-ou! ha-ou! retentissaient alors d'une manière effrayante au milieu des grands arbres qui les environnaient. Pâles, les cheveux hérissés, les jeunes gens s'arrêtent et se regardèrent instintivement. Mon frère, qui était le plus vieux, dit à ses compagnons: "nous sommes fautifs, pour des catholiques c'est mal de marcher pendant la messe comme nous faisons, sans même penser à prier. Arrêtons-nous et disons le chapelet, la Ste-Vierge nous protégera." Ils déposèrent leurs fardeaux sur la neige, se mirent à genoux dessus, et commencèrent le chapelet. Le beuglard aussitôt se mit à reculer, sa voix diminuant à mesure, jusqu'à ce qu'elle s'éteignit dans la profondeur du bois.



....ON COMMENCA A VOIR UN HOMME, UN PAPIER A LA MAIN, SEMBLANT TENIR LES COMPTES DU DIABLE

Quand le beuglard nous faisait peur, nous avions tous recours aux mêmes moyens que mon frère aîné; nous faisions un bon signe de croix, et nous disions quelques prières. Il y en avait alors qui priaient pour l'âme de Mlle Poulin, parce qu'ils croyaient que c'était elle qui venait demander des prières.

D'autres crayaient que le beuglard n'était autre que le démon, qui vengeait ainsi les injustices faites à Mlle Poulin, en reconnaissance de la cession qu'elle lui avait fait de tout ce qu'elle possédait. On a demandé bien des fois aux curés ce que cela pouvait être, ils n'ont jamais voulu se prononcer.

C'est singulier comme dans ce temps-là il paraissait y avoir des esprits partout. Tenez il n'y a pas longtemps que nous avons passé une côte appelée la côte jaune; eh bien! au pied de cette côte-là, les charretiers voyaient un homme noir qui se tenait dbout, t qu'on ne put jamais faire parler. Ils avaient beau lui crier toute sorte de choses, pour l'irriter et le décider à dire ce qu'il était, jamais ils n'avaient de réponse. Un jeune homme s'avisa, un soir, de présenter au fantôme une ardoise et un crayon, afin qu'il écrivit ce qu'il était ou ce qu'il voulait. L'homme noir prit l'ardoise et le crayon, et écrivit, mais personne ne put rien comprendre à son écriture.

Il se passa des choses extraordinaires même dans le temps où les Forges ne marchaient plus. On vit par exemple, en plein midi, un gros ours qui passait à petit pas au milieu du village. Grand émoi de tous côtés! Les chasseurs saisissent leurs fusils, et accourent en toute hâte; on tire un coup, deux coups, trois coups, dix coups, vingt coups, et l'ours ne paraît pas avoir une égratignure. Il s'avance lentement, comme s'il n'avait encore rien entendu ni rien senti. Un certain Michelin, bon ivroge et bon sacreur, qui avait tiré plusieurs coups de fusil, se trouva dans une grande colère. Il dit à l'ours: "puisqu'il n'y a pas moyen de te tuer, tu vas toujours me mener un bout!" et il sauta sur la mystérieuse bête. Elle continua tout simplement sa route, Michelin eut peur et descendit promptement de sa nouvelle monture.

Il y avait longtempps que nous marchions. — Père Louison, lui dis-je, vous m'avez conté tant de choses extraordinaires, que je me sens tout effrayé et comme ahuri (ajoutez que les ténèbres qui nous entouraient n'étaient pas propres à me rassurer); cependant je voudrais que vous me parleriez d'un personnage qui a sa célébrité aux Forges St-Maurice.

—D'Edouard aTssé? reprit-il aussitôt.

—Oui, d'Edouard aTssé; vous l'avez connu?

Je l'ai connu familièrement.

Je vous surprendrai peut-être en vous disant que c'était un bon garçon, tel qu'on en rencontre rarement; mais ne doutez pas de ma parole, c'est la pure vérité. Tout le monde aimait à travailler sous son commandement. "Allons, les enfants, disait-il, un petit coup de cœur, nous nous reposerons ensuite." Tous les hommes se mettaient à l'ouvrage, c'était un plaisir de voir comme les choses marchaient. Bientôt le repos promis arrivait, on badinait, on riait ensemble, on oubliait la fatigue. aTssé disait de nouveau: "allons les enfants, un petit coup de cœur maintenant!" tout le monde se mettait gaiement à l'ouvrage. On allait ainsi d'étape en étape; le voir arrivé, personne ne sentait de fatigue, et il se trouvait qu'on avait fait beaucoup plus d'ouvrage qu'avec certains bourreaux qui ne faisaient que tempêter autour des hommes, et n'en leur donnaient pas un moment de relâche. aTssé n'avait que deux défauts: il sacrait et il avait des entrevues avec le diable; le premier défaut avait produit le second, mais tout de même c'étaient deux choses bien surprenantes chez un homme de son caractère. Il n'y avait pas à comprendre cet homme-là. Le diable semblait le suivre partout pour le taquiner. Un jour, il se faisait mener par un charretier des Trois-Rivières; comme ils arrivaient à la Pointe-au-iDable, le cheval s'arrête tout-à-coup, et impossible de le faire repartir. Tassé ne fait ni un ni deux, il débarque, fait quelques pas, et se met à s'entretenir avec un personnage invisible. Le charretier entendait bien deux voix différntes, il s'apercevait que la dispute était extrêmement vive, cependant il ne voyait que Tassé. La frayeur le saisit, mais que faire? Le cheval ne voulait point marcher. Après s'être chicané longtemps avec on devine qui, aTssé revint à la voiture et dit au charretier: "ça va aller, maintenant." En effet, le cheval partit, et on se rendit sans entraves aux Forges.



LE GRAND TASSE SE BAT AVEC LE DIABLE

Une autre fois il revenait de la Poine-du-Lac et se faisait conduire par un habitant de la place. C'était en hiver et sur un beau chemin de glace. Tout-à-coût le cheval se met au pas, et commence à tirer sur le bout de la corne, comme s'il y avait eu dix hommes d'accrochés à la cariole. Il y a quelque chose sous les lisses, dit le maître du cheval; on débarque, on examine, il n'y avait rien. On part; c'était encore la même chose. "Je vois bien ce que c'est moi," dit alors Edouard Tassé; et, mettant la main dans sa poche, il en tire une poignée de "copes" qu'il jette dans la neige. Il sembla que la cariole retombait sur le chemin, on entendit un bruit sec, pan! et le cheval partit aussitôt grand train. Notre habitant se rendit aux Vieilles Forges, et il jura alors ses grands dieux que jamais Edouard Tassé ne mettrait le pied dans sa voiture.

Mais ce qui contribua le plus à faire la mauvaise renommée d'Edouard Tassé, c'est la bataille en règle qu'il eut un soir avec le diable.

Il en averti d'avance les gens de la maison où il se trouvait, et leur avait bien défendu de sortir, quels que fussent les cris qu'ils entendraient. Vers huit heures, en effet, une voix appela Tassé; il sortit aussitôt, et la bataille commença. Les coups retentissaient comme de vrais coups de masse; on entendait des cris de chat, des hurlements effrayants; quelquefois les jouteurs, en se ruant sur la maison, l'ébranlaient jusqu'à sa base, et faisaient tomber avec fracas le mortier qui retenaient les pièces. Les enfants pleuraient, les femmes criaient, tout le monde pensait que Tassé allait se faire tuer par le diable. Au bout d'une demi-heure, le combat cessa, et Tassé entra dans la maison tout couvert de sueurs et de sang. Il avait le visage et le corps meurtris, et sa chemise était déchirée en lambeaux. Cependant il se dit vainqueur: "Je savais bien, répéta-t-il plusieurs fois, qu'il ne me battrait pas, je n'en ai pas peur." Depius ce moment Tassé fut la terreur du poste des Forges St-Maurice, et l'on a mis sur son compte cinq cents fables plus effrayantes les unes que les autres.

EEdouard aTssé est mort à St-Boniface, il n'y a que quelques années, dans les sentiments d'un bon chrétien, car malgré tout, comme je vous l'ai dit, c'est un riche caractère.

—Père Louison, pardonnez-moi si j'ose encore vous interroger; ne pourriez-vous pas me dire, pour terminer, sur quoi l'on s'appuie pour chercher un coffre-fort à la Pinière?

—Voici ce qu'on m'en a conté, reprit le bon vieillard:

Mlle Poulin était riche, elle avait beaucoup d'argent dans son coffre fort. Pour que personne ne pt metûtre la main sur cet argent, elle le fit enterrer dans la Pinière, et jeta ensuite ses clefs dans le ruisseau. Elle mourut, comme je vous l'ai dit, en disant qu'elle donnait tout au diable. Néanmoins, qunad elle fut morte, celui qui avait enterré le coffre-fort voulut aller le chercher; zest! il n'y était plus. Les clefs n'ont pu être retrouvées, bien qu'il ne coule pas six pouces d'eau dans le ruisseau de la Pinière, le diable s'était emparé de tout.

Aujourd'hui, il y en a qui cherchent le coffre-fort au moyen de la magie. Avec une rod (baguette divinatoire), ils viennent à découvrir l'endroit où il se trouve, mais quand ils sont pour s'en emparer, le diable le change le place, de sorte que l'ouvrage est toujours à recommencer. Je suis loin de vous garantir la justesse de ce dernier détail, mais quant aux autres choses qui se sont passées de mon temps, je vous assure qu'il n'y a rien de plus véritable au monde.



MLLE POULIN ENTERRE SES TRESORS DANS LA PINIERE

Ici se termina le récit du Père Louison.

Maintenant, cher lecteur, si vous suivez, quelque jour, la route désolée qui s'avance au-delà des côteaux sablonneux des Trois-Rivières, et qu'il palise à votre cheval de s'arrêter pour boire au Ruisseau de la Pinière, vous n'oublierez sans doute pas les clefs et le coffre-fort de feu Mlle Polin. Ne vous amusez pas à chercher ces clefs sous le cristal du ruisseau, elles sont introuvables. Mais avancez dans la Pinière, peut-être le beuglard viendra-t-il encore une fois faire entendre ses mémorables ha-ou! d'autrefois.

Nap. CARON, Ptre

Précieuse relique



Ce qui reste aujourd'hui de la grande cheminée des haut-fourneaux des Forges du Saint-Maurice. La haute masse de pierre est aujourd'hui encadrée dans un décor de verdure.

Au berceau de la grande industrie en terre canadienne.

Deux siècles de noble histoire: Les Forges Saint-Maurice

Origines. — Apogée. — Déclin

Par l'abbé Albert Tessier

Le voyageur ordinaire, qui passe par la route des Forges, ne remarque sans doute rien qui lui semble digne de retenir l'attention. Cette route, une des plus anciennes de la province, n'offre pas d'intérêt spécial. Elle traverse un pays resté presque inculte et ses abords sont absolument monotones. Après quelques milles le chemin débouche sur une vallée endormie. Du sommet de la côte si le voyageur est sensible à la beauté des paysages, le spectacle suggère un arrêt.

En bas, coule un ruisseau encaissé qui déroule ses méandres jusqu'au Saint-Maurice dont les eaux noires descendent violemment entre des rives escarpées. Au nord du ruisseau se déploie un plateau nu, coupé de clôtures. Rien qui puisse donner l'idée qu'il y a là autre chose qu'une ferme sans histoire. La maison du propriétaire se dresse au sommet de la crête, sur la rive droite du ruisseau. Avec ses dépendances, elle forme un groupe de bâtisses assez coquettes. Plus à l'ouest, quelques maisons groupées près d'une glise en brique sombre. Rien de plus qu'un petit village de campagne très ordinaire. D'en haut, on voit se mouvoir quelques silhouettes lentes de travailleurs ou de flâneurs. Aucun bruit ne monte du vallon immobile.

En fouillant plus attentivement le paysage qu'il a sous les yeux, le voyageur découvrira, à droite, dressé comme une stèle funéraire, un tronçon de mur déchiqueté, à demi caché par les arbres. Des vaches paissent autour. Beaucoup plus à gauche, épaulant la berge du ruisseau qui s'enfonce en cascades dans le lit creusé profondément, une masse de maçonne grise semble égarée dans ce décor pastoral. Plus à gauche encore, une chaussée en ruines retarde à peine la coulée du petit lac lumineux qu'on devine entre les arbres. Ces vestiges sont les seuls indices capables d'aiguiser un peu la curiosité et d'amener l'esprit à se demander s'il ne s'est pas déroulé des événements remarquables à cet endroit.

Si on ne retient de l'histoire que les gestes éclatants, le petit coin de terre paisible qui dort autour du ruisseau chantant des Forges Saint-Maurice pourra bien laisser l'imagination indifférente. Il ne s'est passé là rien d'éclatant: aucun fait d'armes tapageur, pas d'aventure chevaleresque, pas de grande formule à l'emporte-pièce, rien à mettre dans le bronze ou la pierre!

Effort obscur de conquête humaine

Pourtant, il s'est déployé là de l'histoire méritante, un effort obscur de conquête humaine, une tentative courageuse de mise en valeur des ressources que Dieu a mises à la disposition de l'homme, à condition qu'il ait l'intelligence et la force de les dompter et de les exploiter. Couper des arbres, fouiller le sol, tailler et charroyer de la pierre, bâtir des fourneaux, des maisons, des chaussées, ce sont là des oeuvres apparemment sans gloire. Tout de même, les hommes qui ont peiné, qui ont endolori leurs muscles, meurtri leur chair pour aider leurs frères à mieux s'ancrer au sol et à y vivre plus confortablement méritent autre chose que l'oubli indifférent.

Ceux qui passeront cette année aux Forges Saint-Maurice devront s'arrêter réfléchir un moment, regarder avec un oeil plus pénétrant cette vallée souriante où, il y a exactement 200 ans, s'allumait officiellement, (le 20 août 1738) le premier fourneau d'usine en terre canadienne. La cérémonie se fit sans éclat particulier, entre onze heures et midi, porte le procès-verbal dressé le 7 octobre suivant, sur la déclaration assermentée d'Olivier de Vezin et du maître fondeur, Jean-Baptiste Delorme,

Cette cérémonie toute simple marque une date importante de l'histoire du Canada. Elle confère à l'humble coulée enserrée dans la forêt un prestige qui la grandit à nos yeux. Ce n'est pas un honneur négligeable d'être le berceau de la grande industrie au Canada et peut-être en Amérique! Que cette industrie ait été montée par des hommes de notre sang, qu'elle ait reçu une impulsion telle, en dépit des circonstances précaires où elle naissait, qu'elle put se maintenir en activité jusqu'à notre époque (1883), cela ajoute encore aux raisons qui nous poussent à souligner fièrement cet aspect particulier de notre histoire.

Tout récemment quelques hommes avaient rêvé de ressuciter, sur les lieux mêmes, quelques traits du visage primitif des Vieilles Forges. On aurait créé là un parc où les voyageurs seraient venus se reposer dans un site enchanteur, embelli encore par tous les souvenirs qui s'attachent au sol et que l'aménagement particulier de ce parc aurait rendus plus expressifs. Du simple point de vue touristique et économique cette entreprise aurait valu à la région des avantages sur lesquels il est inutile d'insister. Par surcroît, ce parc historique des Forges aurait donné à ce coin de pays unique une valeur d'enseignement et de stimulant. Un appel au travail, à l'effort, à l'audace! Des obstacles ont bloqué ce merveilleux projet... Reverra-t-il le jour? Souhaitons-le!

En attendant mieux, contentons-nous d'une gâle reconstitution sur le papier. L'étude qu'on m'a demandée sur l'histoire passée des Vieilles Forges ne peut fournir qu'une idée d'ensemble bien incomplète. Il faudrait, pour narrer les péripéties diverses de cet établissement pittoresque, noircir des milliers de pages. Les Archives de France et du Canada contiennent des ballots de documents sur le sujet. Nous n'avons pas le temps de les consulter et les lecteurs du "Nouvelliste" n'auraient pas la patience de lire les interminables commentaires que nous en tirerions. Mais ce n'est qu'affaire remise.

Talon, premier promoteur des Forges

I

Pour bien saisir la portée de l'entreprise d'exploitation métallurgique qui devait naître chez nous vers la fin du régime français (1738), il faut se représenter la situation du Canada à ses débuts. Les premières familles qui vinrent ici trouvèrent une contrée absolument sauvage, sans la moindre organisation capable de les aider et de leur fournir les articles essentiels à la vie: vêtements, meubles, véhicules, outils de travail, etc.. Jusqu'à la venue de Talon, en 1665, il ne se fabriquait pratiquement rien au pays. Pendant au delà de 60 ans les habitants durent tout faire venir de France, sur des bateaux qui prenaient parfois 3 ou 4 mois à traverser. Le transport coûtait assez cher, il était d'une lenteur désespérante et les colons devaient se débrouiller le moins mal possible. On comprend, dans ces conditions que la colonie ait pris du temps à se peupler et que les familles assez courageuses pour venir s'accrocher au sol canadien aient été d'abord clairsemées.

Avec Talon la situation changea. Dès son arrivée au pays il s'appliqua à réorganiser les conditions de vie matérielle de quelque 2,000 habitants plantés en terre hostile, après 60 années de politique infirme de peuplement. Talon prit vigoureusement les mesures qui s'imposaient. Il visita les foyers un à un, connut les besoins les plus urgents de ces misérables dépourvus de tout, demanda en vitesse les artisans et hommes de métier qu'il fallait; il organisa lui-même une ferme modèle pour prouver aux gens que la culture, l'élevage et la forêt pouvaient fournir à des types débrouillards et actifs l'essentiel de ce qui est requis pour s'habiller, se loger et se nourrir. Il mit en honneur les petits métiers et industries domestiques et il y ajouta le complément nécessaire de l'artisanat paroissial pour suppléer aux insuffisances des travaux de la maison. Son but était d'arriver à donner à chaque village, sinon à chaque famille, une indépendance économique presque complète. Il réussit partiellement à obtenir que, sans sortir de la paroisse, chaque famille trouve ce qu'il faut pour se loger, se nourrir, se vêtir.

Le plan de Talon exigeait d'autres matières premières que celles que peuvent fournir l'exploitation de la terre, les cultures spéciales et l'élevage. Dès son arrivée, il chargea des hommes de confiance de recherches particulières, susceptibles d'amener la découverte des gisements minéraux. Les déceptions précédentes avaient diminué la ferveur des coureurs de mines d'or ou d'argent. Talon s'en tint sagement à la poursuite du cuivre, du plomb, du charbon et du fer. Les moyens d'investigation étaient rudimentaires, les déplacements, longs et pénibles et le territoire offrait un champ presque illimité.

Talon ne faisait rien à moitié. Il estimait d'ailleurs que les mines étaient "un essentiel aux affaires du Roi et à l'établissement du Canada." Malgré les obstacles il multiplia les tentatives.

Le fer, principal auxiliaire du colon

Talon, bon juge en valeurs véritables, devait apporter un soin tout particulier à la découverte des gisements de fer. Le fer, humble et terne, vaut mieux, en définitive que l'or ou l'argent. Il sert l'homme dans presque tous ses travaux, l'aide à exécuter avec plus de rapidité et de perfection, les obscures besognes quotidiennes: cuisine travaux de ferme, menuiserie, transports, cordonnerie, etc... L'homme en a besoin constamment.

Il est facile à comprendre que les premiers colons durent souffrir énormément d'être privés, au début de leur principal auxiliaire. On l'a vu à l'arrivée de Talon, en 1665, les habitants n'avaient pas d'autre fer que les pièces ouvrées, les instruments de travail ou les fers en barres transportés par les voiliers.

Talon envoya, dès la première année, un prétendu expert faire l'examen des sables de la région des Trois-Rivières. Il recourut aussi aux services d'un minéralogiste, le sieur de la Tesserie, qu'il dirigea vers les mines qu'on signalait à la rivière du Gouffre, dans la région de Baie St-Paul.

Un peu plus tard, il ramena de France un spécialiste maître de forges, le sieur de la Potardière qui procéda d'abord à l'examen des divers échantillons gardés à Québec. Ses premières constatations l'engagèrent à se rendre au Cap de la Madeleine étudier sur place les terrains ferrugineux dont les échantillons l'avaient particulièrement intéressé.

Expertises optimistes

Charlevoix note que les conclusions de cette expertise furent favorables: "il n'était pas possible de voir des mines qui promissent d'avantage, soit pour la bonté du fer, soit pour l'abondance".

Talon poussa fortement à la roue. Il renvoya La Potardière en France avec une vingtaine de barriques de minerai de fer et de sable des Trois-Rivières, pour en faire l'épreuve sérieuse.

Ce n'était pas tout de découvrir la matière première. Il fallait l'exploiter. Talon savait tous les risques que comportait l'établissement de fourneaux et de forges dans un pays comme le Canada et il eut garde de se lancer à l'aventure. Il résolut de procéder avec mesure. Il avait l'appui de Colbert qui voulait tirer du Canada le fer nécessaire à la marine du Roy.

Malgré toutes ces circonstances favorables, et les espoirs exprimés par l'intendant Talon, rien ne se fit. La Potardière ne revint pas au Canada et Talon repassa bientôt en France.

En passant, Frontenac donne à la région trifluvienne un certificat que nous devons retenir: "Aussi est-ce un canton fort propre à nourrir des brebis, le terrain y étant sec et sablonneux, de sorte que l'on pourrait fort bien appeler toute la côte de Champlain, du Cap de la Madeleine et des Trois-Rivières, la Sologne du Canada."

Pessimisme de l'intendant de Meulles

La réputation des gisements de fer du Saint-Maurice rayonnait donc jusqu'en France. A la suite de Talon et de Frontenac, l'intendant de Meulles vint prendre charge de son poste avec la ferme résolution de mettre en valeur les "mines de fer admirables" du Canada. Avec le zèle du néophyte, il s'attaqua à la besogne et en 1683, il se rendit lui-même examiner les terrains de Baie Saint-Paul et du Cap de la Madeleine. Cette expertise l'amena à changer complètement ses projets: Tout me fait conclure qu'il ne faut pas s'attacher aux mines dans ce pays. Je me suis extrêmement appliqué à les remarquer pour pouvoir vous en parler pertinemment et vous en rendre un fidèle compte."

Malgré le pessimisme du nouvel arrivé, la question des Forges continua de préoccuper les dirigeants du Canada. Deux ans à peine après les conclusions négatives de l'intendant de Meulles, le gouverneur Denonville remet l'histoire des Forges sur le tapis et il supplie le Ministre du roi d'envoyer des spécialistes: "Je suis persuadé qu'il y a auprès des Trois-Rivières une mine à faire une forge admirable. Je voudrais bien, Monseigneur, avoir icy un homme assez entendu et capable de faire les projets d'un tel établissement qui serait au Roy une chose très utile et à tout le pays. Monsieur Tallon peut rendre compte à Monseigneur, comme Monseigneur de Colbert l'a fait éprouver et qu'elle s'est trouvée parfaitement bonne.."

Cette nouvelle supplique officielle réussit à émouvoir un peu les dirigeants de la politique et de l'industrie. Le Roi était favorable à une tentative d'exploitation, mais il ne voulait pas en assumer lui-même les risques, estimant avec raison que les entreprises privées sont conduites d'ordinaire avec plus de soin et d'économie que les entreprises d'Etat. D'autre part, il n'y avait personne au Canada qui possédât assez de fonds et d'expérience pour risquer pareille aventure. Restaient les possibilités d'une association française, appuyée sur des capitaux solides et servie par un personnel expert. Les directeurs des Forges de Bretagne eurent un moment l'idée de lancer une grande entreprise métallurgique au Canada. Ils envoyèrent un des leurs, le sieur Hameau, étudier la situation aux frais du roi. Hameau passa quelque temps au pays en 1688, mais ses démarches n'aboutirent pas.

Les Forges de 1825



Un excellent dessin des Forges Saint-Maurice par le Col. Piggott aux alentours de 1825. Ce document fait partie des archives publiques du Canada.
Cette vignette donne une excellente idée de l'établissement des Forges Saint-Maurice qui atteignaient alors l'apogée de leur histoire, leur propriétaire étant M. Matthew Bell. C'est quelques années plus tard que devait commencer la querelle au sujet de la concession des terres des Forges pour la colonisation.

Le passage de Talon au Canada avait marqué fortement la vie du pays. En cinq années de séjour, il avait totalement transformé les conditions d'existence et de travail des malheureux habitants. Malheureusement, ses successeurs n'eurent pas sa clairvoyance ni son esprit d'entreprise. A peu d'exceptions près, ils administrèrent assez pauvrement la colonie et ils surent mal intéresser au sort des Canadiens les ministres et le Roi .

Frontenac continue l'oeuvre de Talon

Frontenac devait continuer dans une certaine mesure la politique clairvoyante de l'intendant Talon. Plus préoccupé de politique extérieure que le créateur de l'économie domestique canadienne, Frontenac ne négligea pas les problèmes fondamentaux dont la solution intéressait la vie intérieure de la colonie. Avec sa vigueur et sa netteté de manières, il reprit les projets de Talon au sujet de l'établissement des forges. Il vint se rendre compte personnellement de la situation: il n'avait confiance qu'en lui et il voulut voir de ses propres yeux les terrains miniers dont certains vantaient la richesse. Après un voyage dans la région des Trois-Rivières, il envoya un plaidoyer au ministre du roi. Dans ce mémoire daté de novembre 1672, Frontenac se déclare ravi des constatations faites et il demande au plus vite qu'on aille résolument de l'avant. Il suggère la rivière Pépin, dans le territoire de Champlain, comme site idéal pour l'érection de fourneaux.

Le gouverneur appuie sa demande d'arguments généraux qui méritent d'être rappelés: "Il est certain que si on établit une fois ces forges, elles apporteront de très grands avantages, non seulement par le fer qui s'y fera, mais encore par la consommation du bois qui facilitera le défrichement des terres, et par le nombre de gens qu'il faudra employer pour leur exploitation, qui contribueront aussi à la consommation des vivres et des denrées que nous commençons d'avoir de trop et desquelles, si les habitants n'ont le débit, il est à craindre qu'ils négligent la culture des terres, ne trouvant point à vendre leur blé, et la plupart n'ayant que cela pour acheter les hardes dont ils ont besoin."

"La Sologne du Canada"

L'avenir devait démentir les pronostics du gouverneur. Après 1820 [illegible] tenants de la colonisation devaient déclarer une dure guerre aux Forges Saint-Maurice et ils accusèrent cet établissement d'avoir étouffé jusque-là le développement de la culture. Nous parlerons de cette bataille quand le moment sera venu.

En attendant signalons le souci louable de Frontenac qui se montrait grand administrateur en mettant le sort de l'agriculture au premier plan de ses préoccupations: "C'est une des choses dont je suis obligé de vous avertir le plus soigneusement, parce que je vois que cela peut avoir des suites très considérables, et qui pourraient causer le dépérissement du pays, où il a été expédient que les grandes pluies qu'il a fait cette année aient diminué l'abondance de la récolte parce que le blé qui ne vaut que 40 sous le minot aurait encore diminué de prix et que les habitants auraient été tellement découragés de semer qu'il y aurait eu, l'année qui vient, la moitié moins de terres qui n'auraient pas été ensemencées."

Un vide de quinze années

Il y eut ensuite un vide de 15 années durant lesquelles on laissa dormir les forges du Canada. Le gouverneur des Trois-Rivières, monsieur de Crisafy, rattacha le grelot en 1705... et le ministre donna instruction, une fois de plus, d'examiner la situation! On examina encore durant une dizaine d'années, sans aboutir à aucun résultat. Après un nouvel intermède de dix années, l'intendant Bégon y alla lui aussi de son plaidoyer; en 1714, il fit observer énergiquement que la rareté et la cherté du fer étaient un obstacle à l'établissement de moulins à scie et au développement des chantiers maritimes au Canada. Son intervention ne réussit pas plus que les précédentes.

Les malheureux Canadiens, malgré l'inertie française, continuèrent de chercher une solution au problème que posait l'absence de forges. Ils déploraient le manque d'esprit de suite des dirigeants de la politique française qui semblaient jouer à cache-cache avec eux.

Un appel du conseil souverain

Le 13 janvier 1717, le Conseil souverain lance lui aussi un appel:

"On ne peut révoquer en doute qu'il y ait des mines de fer aux Trois-Rivières et à la Baie St-Paul, parce qu'en 1681, le sieur Hameau, maître de forge et habile fondeur, qui demeure à la Fosse à Nantel, fut envoyé par ordre du roi en ce pays où il fit des épreuves suivant lesquelles les mines de fer des Trois-Rivières furent jugées très bonnes et abondantes, mais les procès verbaux qui en ont été faits ne se trouvent pas et même aucun de ceux qui ont été présentés à la recherche et aux épreuves que le dit Hameau en fit n'ont conservé précisément l'idée des lieux où elles sont. M. Bégon a fait faire l'année dernière la recherche de ces mines par un habitant qui est fondeur, mais n'étant pas mineur et n'ayant pas les connaissances nécessaires pour découvrir les mines il n'a rapporté qu'environ 80 livres de morceau de mine qu'il a ramassés sur la terre.

Comme il est à craindre que l'idée des lieux, où sont ces mines, se perde, ils croient qu'il est important de faire passer, l'année prochaine en Canada un habile mineur auquel ils fourniront le nombre de soldats nécessaire, pour faire ouvrir ces mines et en faire des épreuves.

Mgr le Régent se contente de répondre qu'il y a assez de fer en France pour en fournir tout le Canada!

La même année, d'autres cris atteignent le duc d'Orléans, c'est d'abord le sieur Godefroy de Tonnancourt, lieutenant-général de la juridiction des Trois-Rivières, qui expédie un solide mémoire.

Francheville fonde les Forges de St-Maurice

II

Malgré toutes ces tentatives pour remuer l'opinion et déclancher enfin un mouvement sérieux, rien ne marchait. On se contentait de palabrer, d'aller voir, de rédiger des mémoires: rien que du papier et des mots. Il fallut en définitive 65 années complètes, soixante-cinq longues années, près de la moitié de toute l'histoire française du Canada, avant même que les autorités réussissent à se rendre compte de la valeur réelle et des possibilités des mines de fer du Saint-Maurice!

Un riche négociant de Montréal, le sieur Poulin de Francheville, eut le mérite d'oser poser des actes. Fatigué, comme bien d'autres, des piétinements des autorités françaises, il offrit d'exploiter les mines dont tout le monde parlait sans même savoir au juste où elles étaient et ce qu'elles valaient. Les choses allaient enfin prendre une tournure plus sérieuse.

Demande de privilège

Poulin de Francheville avait du bien pour une valeur d'une trentaine de mille livres; il possédait la seigneurie de Saint-Maurice réputée très riche en minerai de fer. Ce marchand de Montréal connaissait la vie canadienne et il pouvait, mieux que tout autre, mener à bien une entreprise difficile. En 1729, il envoya une demande de privilège ainsi conçue:

A Monseigneur le comte de Maurepas, Secrétaire d'Etat et des commandements de Sa Majesté.

François Poulin de Francheville, négociant à Montréal représente très respectueusement qu'il se trouve dans la seigneurie de St-Maurice, à une lieue des Trois-Rivières, dont il est propriétaire, et aux environs, des mines de fer qui paraissent abondantes et dont l'exploitation serait d'un avantage considérable à la colonie, où il se consume une grande quantité de fer, tant pour la construction des bâtiments de mer que pour beaucoup d'autres ouvrages, qui est toujours cher par la nécessité où l'on est de le tirer de France.

Le remontrant offre de faire les avances nécessaires pour l'exploitation des dites mines, s'il plaisait à Sa Majesté de lui accorder et à ses ayant cause, la concession pendant vingt ans des mines de fer qui pourront se trouver dans l'étendue du pays qui en dépend et compris la seigneurerie d'Yamachichigurquerez, compris la seigneurerie du Cap de la Madeleine, aux conditions suivantes:

Que le remontrant pourra seul, à l'exclusion de tous autres, pendant le temps de la dite concession, et en vertu d'icelle ouvrir et exploiter toutes les mines de fer qui se trouveront dans l'étendue du pays ci-dessus désignée, qu'il pourrait seul faire fabriquer des fers provenant des exploitations des dites mines, toutes sortes d'ouvrages de fer, et en faire commerce.

Qu'il lui sera permis d'ouvrir dans l'étendue de la dite concession toutes les terres où se trouvera des mines de fer, et les exploiter sans que les propriétaires des dites terres puissent y rien prétendre, en remboursant seulement par lui, aux dits propriétaires, les prix des terres cultivées et en valeur, suivant l'estimation qui en sera faite par experts choisis par les dits propriétaires et par le remontrant, ou nommés d'office, sans être tenu, à aucun remboursement pour l'ouverture et exploitation des terres non cultivées.

Qu'il lui sera permis de faire les prises et retenues d'eaux nécessaires à ses travaux, dans les endroits les plus commodes.

A la charge par le remontrant de faire ouvrir les dites mines dans les deux ans du jour que la dite concession lui aura été remise en Canada et continuer ensuite les dites mines sans interruption, à peine de nullité de la dite concession.

La proposition du remontrant peut être utile à la colonie, en y procurant l'abondance d'une matière nécessaire, à un prix inférieur à celui qu'elle coûte en la faisant venir de France.

Il prend la liberté d'en demander la concession exclusive; il est le propriétaire de la terre où la mine de fer se trouve être plus abondante, et quand il s'en trouverait dans les terres voisines, il ne serait pas raisonnable que d'autres viennent établir de semblables travaux après qu'il aurait risqué, le premier, des avances considérables pour cet établissement.

Le pétitionnaire avait la confiance des autorités locales.

Le 28 octobre 1729, le gouverneur Beauharnois et l'intendant Hocquart signèrent conjointement une lettre de recommandation en faveur du projet de Francheville. Ils priaient le ministre du Roy d'accueillir favorablement la demande raisonnable du propriétaire de la Seigneurie de St-Maurice:

"Les conditions qu'il fait ne sont ni onéreuses au roi ni aux particuliers, et il en résultera, au contraire, un avantage considérable à la colonie, si son projet a, comme il l'espère, tout le succès que l'on doit attendre de l'intelligence de ce négociant qui est aisé et qui trouvera des associés pour concourir avec lui dans cette entreprise. Le Roi ne court aucun risque et Sa Majesté trouvera par la suite son avantage par les fers dont elle pourra avoir besoin pour la construction des vaisseaux ou pour d'autres ouvrages, à bien meilleur compte qu'en France."

Réponse favorable du Roi

Le 25 mars 1730, la réponse favorable du Roi accorda à Francheville les droits de recherche et d'exploitation qu'il avait demandés sur le territoire allant de Yamachiche au Cap de la Madeleine inclusivement. Comme le note Monsieur Joseph-Noel Fauteux, dans son "Essai sur l'industrie au Canada sous le régime français", Francheville, qui n'était pas un emballé, prit le temps voulu pour lancer la grosse entreprise dans laquelle il s'embarquait. La première difficulté était de s'assurer les services de quelques hommes compétents. Francheville demanda en France deux fondeurs avec deux caisses d'outils. On les lui envoya, mais ils arrivèrent seulement à la fin de 1731. Dès le printemps 1732, les premiers travaux sérieux commencèrent. Ils se résumèrent d'abord à peu de choses: du minerai envoyé à Québec et traité par des hommes de métier donna du très bon fer. Rassuré de ce côté, sûr de la qualité du métal, Poulin de Francheville fit un pas de plus: il envoya Labrèche, forgeron réputé et connaissant le pays, étudier les méthodes de travail des colons de la Nouvelle-Angleterre. "A son retour, écrit Joseph- Noel Fauteux, il fit une nouvelle épreuve de la mine de fer des Trois-Rivières. Cet essai, à la manière des Anglais, démontra qu'il était possible d'obtenir du fer de première qualité. On en envoya une barre spécimen au ministre Maurepas".

"Le procédé en usage par les gens de la Nouvelle-Angleterre était simple. Il consistait à faire fondre le minerai dans un foyer semblable à celui dont se servaient les forgerons. Un canal, pratiqué au-dessous de l'endroit où l'on plaçait le minerai, entraînait les impuretés et ne laissait qu'une masse de fer tout raffiné qui était mis en barres immédiatement sur l'enclume et au marteau. On pouvait, en trois heures de temps, tirer cinquante livres de fer de cent cinquante livres de minerai". (Fauteux).

Première avance du Roi

Ces procédés rudimentaires pouvaient convenir pour les débuts, mais le promoteur Francheville rêvait une industrie plus vaste. Il débuta avec modération, mais, malgré tout, il eut vite englouti une dizaine de milliers de livres livres ($2,000.) Et d'autres dépenses d'aménagement et d'outillage s'avéraient indispensables. Francheville sentit qu'il ne pouvait tenir le coup et il sollicita en 1732, l'aide du Roi. Celui-ci lui avança 10,000 livres, à charge de les rembourser, dans un délai de trois ans. Dans l'intervalle, Francheville avait réussi à intéresser un certain nombre de personnages et il signa avec eux un traité de société, le 10 janvier 1733. La nouvelle société, baptisée "Francheville et Cie", groupait un fonctionnaire important, François-Etienne Cugnet, et deux marchands, Ignace Gamelin et Pierre Poulin. Toute la papeterie officielle devait porter le timbre; "Forges de Saint-Maurice".

Francheville meurt soudainement

Cette organisation nouvelle permettait enfin d'espérer des réalisations prochaines. Malheureusement l'animateur principal de la société mourut l'année même, le 30 novembre 1733. La nouvelle administration avait déjà accompli de la bonne besogne; en deux mois on avait traité environ deux mille livres de fer. La mort de Francheville jeta le désarroi parmi les directeurs de la jeune compagnie Francheville et Cie. On décida de pousser de l'avant, mais le coup était trop dur. D'ailleurs l'installation très sommaire des forges exigeait déjà une réorganisation complète. L'équipement posé à la hâte manquait de solidité et le rendement était nettement décevant, "les ouvriers prenant vingt-quatre heures et employant trente pipes de charbon pour fabriquer une barre de fer de quinze à vingt livres pesant."

Olivier de Vézin arrive

On lança un appel à l'aide; on réclamait surtout des experts. Ils n'étaient pas légion, même en France, et surtout ils ne tenaient pas à venir courir les risques d'une entreprise aléatoire dans un pays encore sauvage. Seule, l'offre de salaires excessifs pouvait les amener chez

(Suite à la page 4)

Deux siècles de noble histoire: Les Forges Saint-Maurice

suite

nous. L'un d'eux, Olivier de Vezin, jeune maître de forges champenois, accepta de venir aux Forges, mais non sans s'être fait prier et avoir posé des conditions fort avantageuses pour lui. Comme il avait une réputation excellente et qu'il ne manquait pas de bagout, on passa par ses caprices.

Cet homme précieux arriva en terre canadienne le 3 septembre 1736. Il reçut ordre d'examiner de nouveau les divers terrains à minerai. Tout compte fait, il opta pour la région de St-Maurice et maintint le site choisi par le sieur de Francheville. Mais ses constatations n'étaient pas gaies. Tout était à refaire aux Forges. Les quelques 22,000 livres dépensées là n'avaient servi à rien. Il fallait repartir en neuf. On se tourna de nouveau vers le Roi... Cette fois, c'est 100,000 livres qu'on demandait! Cette supplique s'enveloppait de tellement de promesses, que Sa Majesté accorda le prêt demandé. En même temps, l'envoi d'un autre maître de forges, Jacques Simonet, et de quatre ouvriers spécialisés, vint montrer les bonnes dispositions royales.

Une nouvelle société

L'élan nouveau supposait une société nouvelle. Elle prit naissance légalement le 16 octobre 1736. Outre les anciens associés Cugnet et Gamelin, elle comprenait Thomas-Jacques Taschereau, Olivier de Vezin et Jacques Simonet, et devait opérer sous la raison sociale "Cugnet et Cie".

En moins de douze mois, il s'opéra une transformation radicale. Sous la direction des maîtres de forges Olivier de Vezin et Simonet, les travaux marchèrent à grande allure et donnèrent vite au petit val sauvage l'allure d'un village plein d'activité.

Une cinquantaine d'ouvriers étaient arrivés de France sur les bateaux du printemps et ils abattaient de la besogne. Dès le 12 octobre 1737, l'intendant Hocquart annonça avec une fierté légitime que l'installation était presque au point et que le fourneau serait allumé le 15 du même mois. Hocquart voyait un rêve important de sa vie en train de devenir une réalité. Il prit peut-être trop à la lettre les pronostics des directeurs des forges. Tout n'était pas tellement au point... Mais on dorait sans doute la situation pour justifier une autre demande de fonds royaux. Cette fois le ministre se fâcha. De sa meilleure plume, il écrivit au gouverneur Beauharnois et à l'intendant Hocquart:

"Il n'avait d'abord été question que d'une avance de dix mille livres pour mettre le sieur de Francheville en état de perfectionner cet établissement. Lorsque, après la mort du sieur de Francheville, vous avez proposé la compagnie que vous avez formée, et que vous avez envoyé le nouveau projet de dépenses à faire, vous n'avez demandé pour elle que 100,000 livres y compris les 10,000 livres avancées en premier lieu. Vous avez ensuite proposé de nouveaux délais pour le remboursement de ces avances. Et quand enfin il ne devrait plus être question que de ce remboursement, vous demandez un nouveau prêt de 82,642 livres et M. Hocquart prend sur lui de faire remettre, sans attendre des ordres, une somme de 25,233 livres, acompte de cette nouvelle avance. Encore une fois, il n'est pas possible de justifier toutes ces variations."

Le bon ministre n'était pas à bout de ses surprises désagréables! Tel qu'indiqué par Hocquart, on avait bien allumé le fourneau en octobre 1737, mais au bout de peu de temps des mouvements s'étaient détraqués et il avait fallu tout arrêter. Olivier de Vezin ne manquait pas d'assurance ni de faconde, il trouvait moyen de tout justifier et il promettait des améliorations finales avec tant de pompe que les autorités n'y voyaient que du feu!

Premier allumage du fourneau

Enfin, le moment arriva! Le 20 août 1738, entre onze heures et midi, on ralluma le feu du fourneau. La date fut consignée un peu plus tard dans les régistres officiels. L'histoire des Forges commençait réellement et définitivement... Une histoire qui réservait bien d'autres inquiétudes et de durs déboires.

La Compagnie "Cugnet et Cie" débutait avec une dette de 192,642 livres envers le Roi. On était loin des premières dix mille livres demandées... avec l'assurance que cet appui serait suffisant! Et ce n'était pas tout... En dépit d'un beau lancement, en 1738, la situation des Forges n'était pas rose. L'équipement installé avec un aplomb imperturbable par le sieur Olivier de Vezin se montrait décevant... On était loin des prévisions et il fallait encore envisager d'autres améliorations et des rectifications onéreuses.

"Une maison pour se loger trop belle"

L'année même où les Forges entrèrent enfin en opération, monsieur Chaussegros de Léry alla en faire l'inspection sur l'ordre de l'intendant Hocquart. Homme de vision, doué d'un excellent esprit critique, Chaussegros de Léry avait l'avantage d'une certaine expérience grâce aux inspections qu'il avait faites en France de travaux similaires. Il saisit facilement les points faibles de l'établissement. On avait vu trop grand: "j'ay remarqué qu'ils avaient fait une maison pour se loger trop belle, qui leur coûtait beaucoup, que le ruisseau ne pouvait fournir de l'eau que pour faire tourner deux roues, et qu'ils avaient fait un bâtiment pour en contenir six, et plusieurs autres dépences."

A son retour, le visiteur suggéra de faire une seconde forge au bas du fourneau, "la moitié des ouvriers à gage ne pouvant être employés à la première forge, à cause qu'il ni a qu'un feu, et le gros marteau qui peuvent aller." Au cours du mois de mai 1739, de Léry repassa aux Forges et donna des plans et des proportions pour la seconde forge qu'il jugeait nécessaire. On suivit ses instructions et, à sa troisième visite, à la fin de juillet 1739, il put se rendre compte que cette seconde forge, terminée le 10 juillet, fonctionnait très bien, "de manière qu'ils forgent deux milliers de fer par jour, au lieu d'un. J'ay veu par le niveau qu'entre les deux forges, sur le même ruisseau, on pourra y faire construire un martinet pour faire du petit fer, il y a 24 pieds de chute d'eau. Ils comptent le faire l'année prochaine."

Tout allait donc assez rondement: "quant au fourneau il rend de 4, 5 et 6 milliers de fer par 24 heures; s'ils n'avaient pas fait cette seconde forge ils étaient ruinés et hors d'état de payer les avances que le Roy leur a faites." Les prévisions de l'ingénieur sont plutôt optimistes. L'entreprise ne peut qu'être payante si elle est bien conduite: "je compte qu'ils pourront faire par année 600 milliers de fer en barre, la mine et le bois ne leur manquera pas." Les estimés fournis par le sieur Simonet établissent une dépense annuelle de 45,000 livres ($9,000). Comme le fer se vend aux particuliers 20 et 21 livres le cent, de Léry compte que la production normale de 600,000 livres donnera un revenu de quelque 120,000 livres ($24,000.00) ce qui laisse une fort belle marge! Sur le papier du moins!...

Olivier de Vezin continuait malgré tout à montrer de l'enthousiasme. En 1740, il ramena de France "son frère et treize forgerons, chargeurs, charrons et autres à qui le roi avait accordé passage sur le "Rubis". (Fauteux).

Les associés de sieur Olivier de Vezin ne partageaient pas toutes ses vues... surtout ils étaient moins optimistes que lui. L'avenir les inquiétait... avec ses charges toujours renouvelées et la perspective d'avoir à rembourser bientôt les avances d'argent faites par le roi. Pendant l'absence de leur maître de forges, passé en France, les directeurs procédèrent à une enquête minutieuse. Ils exposèrnt la situation aux autorités et demandèrent encore de l'assistance.

Un nouvel appel à la Couronne

Le 23 octobre 1739, monsieur de Vaudreuil de Cavagnal, major, écrit longuement au ministre afin de le mettre au courant de la façon dont marchent les nouvelles forges duvertes officiellement l'année précédente. Le fourneau a fonctionné régulièrement et il continue de produire 4 à 5 milliers de fonte par 24 heures, assez pour fournir deux feux. A l'origine, un seul des deux feux pouvait fonctionner, l'eau du ruisseau ne suffisant pas. D'octobre 1738 à octobre 1739, cette chaufferie avait tout de même donné 300 milliers de fer. La forge nouvelle construite à l'été de 1739 sur les instructions de Chaussegros de Léry, et l'amélioration des mouvements portaient à quatre le nombre des chaufferies capables d'opérer et assuraient une production régulière de 600 milliers de fer par an. Les calculs d'Olivier de Vezin s'appuyaient sur ce rendement et il était nécessaire de le maintenir pour assurer la solidité financière de la nouvelle industrie métallurgique.

En considération des travaux considérables qu'avaient dû assumer les directeurs, tant pour les constructions nouvelles que pour les apprêts en minerai, castine et charbon, Vaudreuil de Cavagnal faisait appel de nouveau à la générosité royale: "...ils ne demandent point de nouvelles avances, mais ils sont dans la fâcheuse nécessité de Vous supplier de leur accorder un délai de 3 à 4 ans pour commencer le remboursement qu'ils ont à faire à Sa Majesté. Cette grâce les mettra en état de paier ce qu'ils doivent et de perfectionner entièrement leur établissement auquel il manquerait encore un martinet et une fonderie pour pouvoir fabriquer des fers de tous échantillons."

Habilement, Vaudreuil de Cavagnal essaie d'atténuer le mauvais effet produit par les exagérations des directeurs des Forges: "Je scay qu'on a reproché icy aux intéressés d'avoir fait bâtir une maison de pierre; ils ne l'ont entreprise que sur l'espérance que leur donnait la proximité d'une carrière que le sieur Olivier a découverte en 1737, et tout le monde aurait pensé comme eux dans l'obligation où ils sont d'avoir en magasin des fournitures considérables en vivres en marchandises dans un établissement exposé aux incendies, et où il fallait par conséquent mettre en sûreté leurs effets autant qu'il leur était possible; il est vray que les matériaux leur ont beaucoup plus coûté à tirer de cette carrière par la difficulté du pays où cet établissement est situé qu'on devait naturellement le penser; aussy n'ont-ils bâti que la moitié de leur maison. Ce qu'il y a de fait n'est pas suffisant pour les loger eux et leurs effets."

Tout le blâme à Olivier de Vézin

Une longue lettre de Cugnet, Ignace Gamelin et Taschereau, principaux directeurs de la Compagnie des Forges, accompagnait le plaidoyer de Vaudreuil de Cavagnal. Elle contenait un exposé complet de la situation depuis 1735 et suggérait quelques moyens de rendre l'exploitation plus avantageuse. Forcés de demander de nouveaux délais, les directeurs avaient piteuse mine, et, comme toujours, ils se disculpaient aux dépens d'autrui. D'après eux, le seul responsable, le pelé, le galeux, de qui venait tout le mal, était le maître de forges, Olivier de Vezin: "Mais les inconvénients arrivés jusqu'à présent ne peuvent et ne doivent être imputés qu'au sieur Olivier; il est la seule cause des dépenses immenses que nous avons été dans la nécessité de faire jusqu'à présent et du peu de succès. Il a déterminé l'établissement dans un endroit où il a été indispensable de construire deux forges au lieu d'une afin de nous donner suffisamment d'eau pour les mouvements nécessaires à remplir son projet.. L'établissement tel qu'il est aujourd'huy aurait pu coûter 100,000 livres ($20,000) s'il eut eté bien fait d'abord et nous aurait donné son juste produit de l'année 1738, il coûte plus de 300,000 livres ($60,000.) par les travaux qu'il a fallu continuellement y changer et refaire jusqu'à présent et ces changements et ces réparations nous ont en même temps privé du produit. Incapable de conduire un pareil établissement à sa perfection dès la première construction, le sieur Olivier ne l'est pas plus d'en conduire l'exploitation... Nous sommes encore persuadés de sa probité, mais nous le sommes également de sa capacité pour une régie d'un aussi grand détail."

Après cet abattage bien conditionné, les directeurs y vont d'un bout de plaidoyer en leur faveur: "Nous avons pendant l'été dernier démoly et retably à neuf la première forge; nous avons achevé la seconde et nous les avons mises l'une et l'autre au point de perfection et de solidité auquel le sieur Olivier n'a pu parvenir en trois ans. Nous avons fait couper 12,000 cordes de bois, dont la plus grande partie est dressée en fourneaux prête à convertir en charbon. Nous avons 6,000 pipes de mine tirée qui suffiront pour la consommation du fourneau pendant 2 ans. Nous avons 600 milliers de fonte. Au moyen de ces apprêts, en faisant, à commencer de cet automne une coupe de bois pareille à celle de l'année dernière, nous ne pouvons manquer d'apprêts d'une année à l'autre."

Pour compléter leur démonstration et achever l'assommage du sieur Olivier, les signataires ajoutent: "Enfin de 540 milliers de fer que les forges ont produits depuis le printemps de 1738, il en a été fabriqué 355 milliers depuis le mois d'octobre 1739 jusqu'au 1er octobre de la présente année."

Première déconfiture

III

Ce nouveau mémoire, inquiétant et décevant pour ceux qui, en France, avaient accepté le projet d'établissement et avaient obtenu des octrois substantiels, acheva de tuer les quelques illusions qui pouvaient subsister sur les chances de survie de la Compagnie des Forges. On prévoyait la catastrophe inévitable et l'intendant Hocquart reçut de France, 12 mai 1741, des instructions spéciales.

Les prévisions pessimistes se réalisèrent la même année. Débordés et déçus, les directeurs capitulèrent. Ils renonçaient à lutter plus longtemps pour maintenir une oeuvre trop lourde pour leurs épaules et pour leur bourse.

Le pauvre intendant Hocquart dut se trouver fort ennuyé. Il était presque compromis personnellement par ses recommandations et par ses avances. Il lui fallut prendre ses responsabilités en attendant les instructions royales qui ne pouvaient venir avant l'ouverture de la navigation de 1742. En attendant, il nomma un subdélégué pour administrer les Forges en déconfiture et il prit les mesures urgentes pour arrêter les procédures judiciaires qui accablaient Cugnet, le seul directeur capable de rembourser quelque chose.

Estèbe, administrateur des Forges

Il y avait trop de capitaux engagés, trop de personnes dont les Forges étaient le seul moyen de subsistance pour arrêter les opérations. Hocquart, avec son esprit de décision ordinaire, prit la responsabilité de tenir les Forges en activité jusqu'à l'arrivée de la réponse demandée au sujet d'un projet de régie royale. Il nomma, par commission particulière, le sieur Estèbe son subdélégué et il lui accorda les pouvoirs voulus pour remplir efficacement sa misssion.

Tout en ramenant au strict nécessaire les travaux à exécuter, l'intendant donna ordre de tenir les Forges en état de reprendre le travail sans délai aux premiers ordres qui viendraient de France au printemps suivant.

Le 29 octobre 1741, Hocquart rédigea des instructions détaillées à l'intention du sieur Estèbe. Il laissait, comme maître de forges, le sieur Simonet fils: "il est attentif et plein de bonne volonté, il est inutile de recommander au sieur Estèbe d'avoir pour lui les égards qu'il mérite". Pour suppléer au manque de connaissances techniques de son subdélégué, Hocquart lui laissa le sieur Cressé, "du moins quelque temps pour l'instruire de plusieurs détails qui regardent le dehors; il l'emploiera le plus utilement qu'il sera possible, mais il faut qu'il soit assidu."

Sagement, avec une minutie qui est un hommage à sa sollicitude, l'intendant prie Estèbe de "prévenir tous les inconvénients qui ont jusqu'ici causé des interruptions de travail." Il sait que l'incurie et l'imprévoyance auffisent à tuer les meilleures entreprises et ses instructions nous permettent de toucher du doigt quelques-unes des lacunes de l'administration précédente. Il signale donc les inconvénients les plus graves en demandant de "faire mettre les chemins d'eau et les hugues à l'abry des fortes gelées pendant l'hyver, de ne point manquer de castine pour le fourneau, de faire amener à temps les matériaux nécessaires pour les ouvrages et parois de ce même fourneau, que les charbonniers dressent et cuisent dans les temps convenables leurs fourneaux à charbon." Il demande aussi de renouveler l'équipement et d'assurer des réserves "assez considérables d'enclumes et de marteaux pour remplacer ceux qui viendront à casser dans les forges."

Diminuer les consommations d'eau-de-vie

Tout en prêchant l'économie et en recommandant de réduire les gages, Hocquart prie son subdélégué de ne mettre personne dans la gêne. Il suggère cependant, avec raison, de diminuer les consommations extraordinaires en vin et eau-de-vie" dont le sieur Olivier de Vézin abusait de façon excessive, mais "il pourra néanmoins si les ouvriers font bien leur devoir leur donner de temps en temps de quoy pouvoir se réjouir."

"L'article important, continue le mémoire, est d'entretenir les ouvriers dans une exacte subordination, il parviendra à la rétablir en leur rendant justice et en ne leur passant aucune faute essentielle."

L'ancienne administration avait laissé des retards de salaires très onéreux pour les familles. Hocquart autorise son chargé d'affaires à régler humainement les cas les plus pénibles et il ordonne, à partir du premier octobre 1741, de payer tous les salaires courants en monnaie de carte.

Les directions fixent également la manière dont le sieur Estèbe devra tenir un relevé exact de toutes les affaires afin de pouvoir en rendre un compte précis. Viennent ensuite les précisions au sujet des allocations de table: "Nous allouerons au sieur Estèbe soixante-quinze livres $15.00 par mois pour sa nourriture, aux sieurs Simonet, Crissé et Lamaltie écrivain à chacun cinquante livres ($10.00). Pour ce qui regarde l'aumônier, le sieur Estèbe nous fera savoir comment il faudra s'arranger avec luy."

Hocquart revient de nouveau sur les précautions à prendre pour tenir tout en bon état de marche et pour assurer des rondes de surveillance contre le feu. Il lui recommande aussi de sévir durement contre l'ivrognerie des forgerons et il l'autorise à rendre les ordonnances de police qui s'imposeront.

Le problème des arrérages laissés par les anciens directeurs le préoccupe visiblement. Avant de clore les instructions qu'il dicte au sieur Estèbe, Hocquart rappelle une seconde fois son désir que les nécessiteux reçoivent les secours dont ils pourront avoir besoin.

Le mémoire se termine par l'ordre de "rendre compte une fois par semaine de tout ce qui se sera fait et passé d'intéressant."

Estèbe dresse un inventaire des Forges

Le sieur Guillaume Estèbe, conseiller au Conseil Supérieur de Québec, se rendit aussitôt aux Forges pour y remplir la mission de confiance reçue de l'intendant Hocquart. Il voulut d'abord prendre le point, et voir où en était l'établissement que les sieurs Cugnet, et Gamelin, Taschereau, Olivier et Simonet, se voyaient dans l'obligation d'abandonner. Il convoqua les intéressés à l'inventaire et description qu'il avait mission de dresser "de l'estat des dites forges, et établissements en dépendants" ainsi que des "fers forgés et coulés outils et ustanciles de forge, bois, charbon, castine, mines, harnois, et généralement de tous effects et marchandises quelconques dépendants des dittes forges ou appartenant à la Société des dits intéressés, étant à Saint-Maurice, aux Trois-Rivières, et partout ailleurs sans en rien excepter ny reserver."

Cet examen devait commencer le 6 novembre 1741. Malgré la convocation adressée en bonne et due forme aux intéressés, le principal personnage, le sieur Olivier de Vézin, ne tint "compte de comparoir ny personne pour luy." Complaisant et patient, le subdélégué attendit trois jours. Comme il ne voyait rien venir, le 9 novembre 1741, il entreprit sa tâche devant deux représentants seulement: le sieur Gamelin "faisant tant pour lui que pour les sieurs Cugnet et Taschereau", et "Simonet fils faisant pour le sieur Simonet, son père, aussi intéressé aux dittes forges."

L'inventaire des forges couvre une cinquantaine de pages. Le document s'ouvre par une phrase solennelle et massive d'une cinquantaine de lignes. L'analyse de cette période notariale importe peu à la clarté du sujet. Le sieur Guillaume Estèbe y rappelle les ordonnances de Hocquart et du gouverneur Beauharnois qui le chargent de surveiller l'établissement en attendant les instructions royales.

La chapelle

Comme il convenait, Guillaume Estèbe commença sa visite par la chapelle. Il y trouva l'essentiel requis pour l'exercice du culte: "Un tabernacle blanchi avec des filets dorés, un pavillon de toile pour couvrir le tabernacle, 4 devants d'autel, l'un en satin broché, l'autre à fleurs peintes sur toile, un autre noir et le 4e de calimande a demy usé." Il releva également deux chandeliers de bois tourné et deux de cuivre doré, plus un crucifix de cuivre doré et un Christ d'ivoire sur bois. Notons également un calice d'argent neuf, avec la patène et son étui, deux jeux d'ornements sacerdotaux, l'un rouge en satin broché, l'autre noir de camelot moiré. Les fleurs artificielles existaient déjà puisque la liste porte: "quatre bouquets à pots de fleurs artificielles." Le reste des objets religieux n'offre pas d'intérêt spécial, sauf peut-être la mention de "cinq aubes neuves de toille de Paris à dentelle, un enfant de Jésus de cire, etc."

Le magasin des Forges

Après l'inspection de la chapelle le sire enquêteur pénètre dans le magasin des Forges et dresse la liste des marchandises qu'on y gardait pour les besoins ou caprices de la petite population ouvrière. La liste porte près de 200 articles et je ne puis la citer au complet malgré l'intérêt qu'elle offre pour les curieux avides de connaître les petits détails de vie journalière que la grande histoire dédaigne. Les hommes et les femmes de 1741 différaient-ils beaucoup de ceux de 1938? Leurs besoins, leurs désirs étaient substantiellement les mêmes et les marchands tâchaient d'y répondre et d'en tirer profit.

De façon consciencieuse, l'homme de confiance de Hocquart continue son enquête. Il mentionne tout. Au chapitre des réserves de bois de chesne, il fournit une liste détaillée des pièces, tout un assortiment de morceaux de chêne de 10 à 18 pouces d'épaisseur, en particulier: "un arbre de chesne qui a servi aux premiers mouvements du fourneau de 36 pieds de long, sur 18 pouces de diamètre, et qui ne peut servir que d'arbre de chaufferie de martinet, ou d'arbre de moulin à farine, aussi un arbre de chêne de chaufferie, "avec 4 cercles de fer, de 21 pieds de long, sur 21 pouces de diamètre".

Les tablettes du magasin général des Forges contenaient beaucoup de tissus fins. Après l'inscription, en tête de liste, de six couvertes à berceau, messire Estèbe enregistre 140 aunes de satin de divers dessins et couleurs: 2 petite raye roze vert et blanc, jonquille et blanc rayé, canelle et blanc, à grande raye roze vert et blanc;" puis s'alignent des pièces de petit crepon, d'étamine d'Amiens, d'étamine jaspée, de camelot rayé, de mignonnette noire, de calemande noire, de gaze mouchetée, de camelot escarlate, etc; les élégantes portaient parfois des bas de soie, puisque le magasin tenait "4 paires de bas de soie à femme"; il offrait aussi 33 colliers de petites perles jaunes, 12 éventails communs, 11 (onze) miroirs couverts en cuir rouge, 67 petites tabatières de corne, 9 paquets de corde de boyau à violons, 11 (onze) jeux de cartes qui ont servi, etc. Une centaine d'aunes de ruban, blanc, vert, jonquille, bleu, etc... répondaient aux exigences de la mode et de l'élégance du temps.

L'utile avait heureusement sa place: 9¼ livres d'aiguilles à tricoter, 27 fourchettes d'acier commun, 17 paires de ciseaux d'acier commun, 11 razoirs à manche de corne; 1,000 petits ains à perche, 350 à truite, 19 à barbue; 4 paires de cardes à carder, 4,200 agraphes à corcet, 8,250 éguilles à coudre, 8 faucilles, 82 paires de grands sabots, 62 paires de petits sabots, une paire de brossis pour habit, 5 scies de long, 1 avaloir avec la dossière pour cheval, 9 paires de traits de vache marine, 4 peaux de caribou passées, 2 petites lampes de fer, 700 cloux à bardeau, etc."

Dès 1741, la petite communauté débutante des Forges pouvait donc trouver dans le magasin une foule de choses nécessaires ou superflues. On devait évidemment fabriquer beaucoup de choses à domicile. Les réserves de provisions du magasin n'étaient pas très considérables: "6,145 livres de lard marchand, 211 livres de lard en pieds et têtes, une barrique et demie de melasse, 5878 livres de farine blutée entière, 719 minots de bled et 50 livres d'huile d'olive."

A la Grand'Maison

Son tour de magasin terminé, Estèbe se dirigea vers la maison principale, juchée en belle place sur la berge dominant le Saint-Maurice. Dans ce creux de forêt à peine aéré par les défrichements et les constructions du petit poste naissant, la Grand'Maison prenait figure de château égaré avec ses murs de pierre solide de 80 pieds de longueur par 25 de haut, surmontés par deux grands pignons de 50 pieds de largeur sur 21 pieds de haut. Cette membrure de pierre portait 3 pieds d'épaisseur sur les premiers dix pieds, et deux pieds pour le reste. Un mur de refente allant d'un pignon à l'autre courait à l'intérieur sur 76 pieds de longueur, 20 de haut et deux d'épaisseur. Je vous fais grâce des autres détails du procès-verbal quant aux divisions et murs intérieurs du château des Forges. Ajoutons toutefois la mention de "5 cheminées dans les pignons et murs de refente, de 50 pieds de haut de leur fondation à la tête, jambage et platebande en pierre de taille." Joint à la ditte maison," un pavillon contenant les deux longpens, de 24 pieds de face, sur 25 1-2 de hauteur, portant 3 pieds d'épaisseur sur 10 pieds de haut et 15 1-2 de haut sur 2 pieds d'épaisseur." Il y avait aussi une cuisine joignant le pavillon du côté du Nord-Ouest de 16 pieds de face sur 23 1-2 pieds de large, 15 pieds de hauteur et 2 pieds d'épaisseur, "Plus un four de brique de 2 minots sur un solage de maçonne de 8 pieds de long sur 4 de large et 8 pieds de haut." A l'intérieur, la salle, deux chambres, deux cabinets, chambre de l'aumônier et chapelle pavée en carreaux de pierre de grais brute." Cette résidence aux proportions somptueuses était encore toute neuve et l'inventaire montre que l'intérieur était plutôt sommairement équipé. Après l'énumération d'articles de lingerie qui n'offrent aucun intérêt particulier, l'enquêteur inscrit: une table de bois de pin de 12 couverts avec son pliant; une idem de 10 couverts idem; une autre table de 24 couverts avec ses tréteaux; 3 tables d'assemblage, avec deux tiroirs à chacune fermant à clef; 27 chaises de paille; 4 poelles de brique, avec chacun deux plaques de fonte; 3 baudets garnis de toile; 1 couchette de bois de merisier avec ses triangles de fer, ciel, anneaux, etc.; suivent des articles de cuisine, chaudières, poellons, écumoires, chaudières de cuivre, pots d'étain, broches, liche-frites, casseroles de cuivre, etc... Il y avait des réserves d'outils ou d'instruments divers: un blutau de 18 pieds de long, garny avec sa boite; 34 marlains pour fendre le bois, 2 marmites à bray pesant 60 livres; 2 ferrées; 11 pics; 50 haches de France qui ne sont pas propres pour ce pays; 3 moules de cuivre à marmite pezant quarante trois livres faits dans ce pays; 15 chassis avec leurs chassis dormant qui sont de reste; 4 portes avec leur chassis dormant qui sont de reste; 50 caisses à charbon; 3 peaux de boeuf passées à l'huile pour soufflets de chaufferie; 5 traines ferrées avec leur travail; 3 baines à charbon avec leurs roues ferrées; 3 hanaux avec leurs roues; une vieille carriole ferrée; une vieille calèche idem; 29 roues de brouette pour dressage; 2 callornes à deux et trois ratz avec leur croq; une selle à cheval à l'anglaise; un grand canot de bois à porter 50 minots de bled; un petit canot de bois et un petit canot d'écorce vieux.

Cette énumération assez précise permet de ressusciter les petits détails d'atmosphère. De la Grand'Maison, Estèbe passe aux écuries où il compte : 11 chevaux de harnois en mauvais état, 2 vaches, 3 cochons; 6 avaloirs garnis de chaines, sellette, dossière et bride, le tout vieux; 6 colliers à cheval, avec leurs chevilles de fer.

Dans la petite vallée sauvage les hommes avaient édifié des choses surprenantes. Ce que nous avons dit de la Grand'Maison suffit à nous montrer que les hommes de cette époque n'avaient pas peur de l'effort. Nous serons encore plus étonnés à la lecture du procès-verbal qui détaille les barrages, murs, fourneaux, etc. Tout ce travail accompli avec des moyens primitifs, à coups de muscles et d'ingéniosité, avec des matériaux amenés sur place sans autres moyens de transport que les bateaux sans moteur, cela va sans dire!

Les artisans de l'époque possédaient de l'habileté et de la patience. Ils avaient aussi des outils et Estèbe nous en donne une liste qui intéressera les travailleurs de bois ou de fer d'aujourd'hui. Sous le titre: ustanciles de charpentier et charron, s'inscrivent les items suivants: 2 grandes scies de travers; 2 sciots, 2 haches; 2 cilles ou herminettes; 1 cille ronde; une cille à dauler; 1 gouge carrée, 1 gouge ronde; 2 piochons; 2 pieds de biche, 2 becdanes; 2 ciseaux; 1 repoussoir; 4 bouvets à souffliets à garnir, 1 verlope, 1 demi-verlope, 1 galère, 1 rabot 1 masse de fer; 1 marteau à main; 2 petites limes; 1 chasse de fer; 1 grand tarière; 2 étably à menuisier dont un garny; 600 coins de bois pour les forges; 2 garnitures de bras de marteau; 1 garniture pour les rouets et la lanterne du fourneau, d'aluchons et fuzeaux; des rayes pour garnir onze paires de roues de charette; une mule à émoudre avec sa manivelle de fer, etc...

En plus, du bois de pin pour les soufflets: "six madriers de 13 pieds de long chacun, de 23 à 25 pouces d'épaisseur, plus 220 autres madriers divers.

L'état des fourneaux

Estèbe passe ensuite à l'examen du fourneau, de la moulerie, de la forge haute et de la forge basse. Ici, laissons courir notre imagination, sans quoi les chiffres sembleront secs et fastidieux. Revoyons les hommes qui, en peu d'années, avaient réussi à édifier en pleine sauvagerie, tout cet ensemble imposant de constructions et cela dans des conditions de travail extrêmement pénibles. Nous devrons nous sentir émerveillés en face d'un pareil effort.

D'abord, avec les données arides de l'inventaire, recréons un fourneau: "de vingt-sept pieds de front sur ses 4 faces au rés de chaussée, et sur sa plateforme 25 1-2 pieds aussi sur ses 4 faces, 15 pieds 4 pouces de hauteur, à prendre du rés de chaussée à sa plateforme le ruide du fourneau est de 8 pieds 1 pouce sur une face, 7 pieds de l'autre, sur 15 pieds 4 pouces de haut; au-dessus de la plateforme est une maçonne de 9 pieds 1-2 de haut sur les 4 faces, et de 22 pouces d'épaisseur. Les fondations du dit fourneau sont de 28 pieds en quarré sur 7 pieds de bas, masse pleine. Le dit fourneau est forcé et ouvert sur l'arrière voûte de sa face à la coulée, et celle au dessous des soufflets, et sur les deux coins de la face du Nord-Est".

Attenant au fourneau, sur le devant, une charpente ou halle de 30 pieds de profondeur sur 27 de front et 12 de haut, entourée de charpente et madriers emboufetés, plus un bâtiment au côté du dit fourneau servant à la moulerie, couvert en bardeaux, fait de charpente et pieux de travers, de 19 pieds de profondeur, sur 28 de front, avec 4 chassis garnis de toile, et les contrevents avec leur ferrure et crochet.

A coté du fourneau se dressait la maison du fondeur, de 36 pieds par 30, bâtie pièce sur pièce, et aérée, sur les deux côtés qui ne touchent pas aux halles du fourneau et des soufflets, de deux croisées portant vitres et contrevents ferrés. A signaler aussi "une cheminée de 23 pieds 10 pouces de haut, sur 4 pieds par trois et une autre de 21 pieds 11 pouces de haut sur 4 pieds 5 pouces par 3 pieds 4 pouces. Plus un magasin en madriers emboufetés de 12 pieds par 9. Le bâtiment aux soufflets, collé à la tour du fourneau, mesurait 27 pieds par 30.

Ainsi encadré, le fourneau devait revêtir un aspect plutôt massif et disgracieux. Une douzaine de murs de proportions imposantes complétaient cet encadrement. L'inventaire en donne les dimensions précises. Citons juste quelques chiffres: "deux murs de 30 pieds de long chacun, sous les soufflets, de 15 pieds de haut, et de 3 pieds d'épaisseur, avec 2 autres petits murs de 10 pieds de long sur 15 pieds de haut et 3 d'épaisseur chacun. Ces murs ont été faits pour faire tourner la roue des soufflets par dessus." Pour supporter le tourillon de la grande roue: "un pillier de maçonne de 21 pieds 1-2 de haut sur 5 pieds 8 pouces de large et 3 pieds d'épaisseur". Au Nord-Est du fourneau: "un autre mur pour soutenir les terres, de 40 pieds de front, 21 1-2 de haut et 3 pieds d'épaisseur dans son fondement, réduit à deux pieds à sa hauteur". Et le reste à l'avenant!

L'équipement de la fonderie

Même à cette période difficile des débuts, l'équipement de la fonderie s'avérait assez considérable. Jugeons-en par quelques citations du procès-verbal: "une grande roue pour les soufflets, de 30 pieds et demy de diamétre, les acoyaux compris, renfermée par un bâtiment de pottiaux debout et de pieux de travers; 17 lingards, 2 conars; 6 courillons de fonte pesant ensemble 2050 livres; une ampoize de fonte pesant 100 livres; une cigogne avec sa ferrure; une seringue de cuivre pour éteindre le feu; un fonds de chaufferie de fonte pesant 300 livres; 236 livres de fonte en marmites, fers à repasser, mortiers et riats de poulie; 13 raisses ou pagniers à charbon; 2 marteaux neufs pour forge pezant ensemble 6,000 livres; une dame de fonte venue de France pezant 1,300 liv.; 57 guzes pesant ensemble 90,200 livres, etc...

Le relevé des moules trouvés dans la moulerie nous permet de voir ce qu'on coulait dès cette époque: "1 moule de bois pour poêle à chauffer; 12 moules de bois avec leurs couverts de fonte, pour marmites de différentes grandeurs; 5 moules de bois à chaudière; 2 à tourtière avec leur couvert, 2 à poellons, avec leur couvert, et 2 sans couvert; un moule de bois à écuelle, un autre à mortier, un à ria de poulie."

La forge haute

Transportons-nous maintenant vers la forge haute, située à peu de distance du haut-fourneau. C'est une bâtisse de 70 pieds de front par 30 de large et dix-sept de quarré. Elle est en planches debout, entourées de "pieux bouzilles, et par dessus des madriers emboufetés". On l'a assise solidement sur un solage en maçonne de 3 pieds de haut et de deux pieds d'épaisseur. La forge haute est servie par un chemin d'eau de 70 pieds de long, "sur 14 1-2 de large et 17 pieds 1-2 de carré, le planché de dessus en madriers, avec six portes garnies de leurs ferrures et crochets, entouré de madriers enboufetés, le solage et fonsure dudit chemin d'eau, aussy entourés de madriers enboufetés".

Une halle de 70 pieds de long sur 14 1-2 de large s'adossait à la forge haute, servant au charbon et au fer ouvré. Les parties les plus imposantes de ce bâtiment étaient certes les deux cheminées dont Estèbe nous fournit la description: "Une cheminée avec son feu garny de ses taques, de 9 pieds de large sur 3 faces et de 10 pieds sur l'autre au rés de chaussée et à sa tête de 4 pieds 8 pouces sur deux faces, et 5 pieds 3 pouces sur les deux autres, sur 40 de haut, la masse de la ditte cheminée de 12 pieds de face sur 11 pieds de bas le tout plein. — Une autre cheminée... 9 pieds et 10 pouces sur 2 faces, 9 pieds 4 pouces sur une autre et 8 pieds 10 pouces sur la dernière... 40 pieds et demy de haut. La masse de la ditte cheminée de 12 pieds de face sur 11 pieds 7 pouces de bas, le tout plein." "Tout l'ordon du marteau est une maçonne de 14 pieds de face, 8 pieds de large et 6 de profondeur." On avait multiplié les fondements en prévoyance pour le gros marteau. En plus du bloc de pierre maçonnée déjà décrite, l'inventaire signale trois autres masses imposantes: "sous la petite attache du marteau, 14 pieds de face, 8 de large et 3 d'épaisseur; sous l'estocq du marteau, 8 pieds en carré et 2 1-2 de bas; sous les chevalets des deux arbres de chaufferie, deux maçonnes de 10 pieds 1-2 de long, 4 1-2 de large et 1 en épaisseur.

Un pont de 120 pieds de long et de 24 de large servait à passer les guzes. A cet endroit, pour retenir l'eau, on avait édifié une chaussée de 130 pieds de long "avec 19 fermes dont les plus fortes ont 20 pieds de hauteur terrassé à 29 pieds de large. Un chemin d'eau de 70 pieds de long sur 10 de haut et 5 de large amenait l'eau de la chaussée dans les huges. Le trop plein de la chaussée se déversait par un chemin de 25 pieds de long par 12 de haut et 8 de large. Les principaux ustensiles de la forge haute étaient: un marteau de rechange neuf pezant 450 livres; une enclume de rechange pezant 2,000 livres; une heurasse de rechange; 5 tenailles à chauffer en bon état avec 4 clames; 11 tenailles à coquille, 4 à cingler, 1 à chauffer; 3 écoussses; 1 riole; 5 pelles de fer servant à prendre le charbon et à oter les crasses; 2 écuelles à mouiller; 4 masses de fer; 1 grand plat de fer à pezer 2,000 livres, avec ses plateaux de bois, garnis de leur ferrure et chaines de fer; 1 seringue de cuivre pour éteindre le feu".

(suite à la page 6)

1738 — 1938



LA CITE DES TROIS-RIVIERES

a été le berceau de la grande industrie canadienne. C'est en effet dans sa banlieue que commençait en août 1738 l'exploitation des Forges St-Maurice. La Ville fondée par Laviolette compte aujourd'hui parmi les centres industriels les plus importants du pays. Ses avantages multiples, main-d'oeuvre compétente, port spacieux, facilités de transport, etc... favorisent l'établissement et l'expansion de l'industrie sous toutes ses formes

De Trois-Rivières partent quotidiennement pour tous les points du globe divers produits manufacturés dans la ville. Trois-Rivières est la ville de l'industrie et l'industrie y est florissante.

SON HONNEUR LE MAIRE

Atchez Pitt

ECHEVINS

Robert Ryan, Willie Poisson, Arthur Guimont, Hervé Turcotte,

Jos. Guay, Napoléon Alarie, Emmett Boland, Paul E. Neveu.

J. Henri René de Cotret, contrôleur

Arthur Béliveau, greffier

Deux siècles de noble histoire: Les Forges Saint-Maurice

suite

La forge basse

Il nous reste maintenant, pour avoir une bonne vue d'ensemble, à jeter un coup d'oeil rapide sur la forge basse équipée à peu près de la même façon que la forge haute. Cette bâtisse mesure 80 pieds de long, 38 de large et 15 de quarré, entouré de madriers emboufetés, couvert en planches debout; joignant le dit bâtiment une halle à charbon et magasin à fer, de 80 pieds de long, 12 de large et 10 1-4 de quarré entouré de madriers emboufetés, couvert en appenty de planches chevauchées. "Là aussi la maçonnerie abonde: 2 solages de 80 pieds de long, 6 de haut et 2 1-2 d'épaisseur; deux cheminées d'environ 9 pieds par 8 sur une quarantaine de pieds de hauteur; pour l'apui du marteau, 5 masses de maçonne donnant au total 1400 pieds cube; plus une chaussée de 95 pieds de face formant une masse de 144 toises de maçonne. Et j'en passe...

Des chemins d'eau aux proportions imposantes desservaient aussi la forge basse: "un chemin d'eau en charpente, de 80 pieds de long, 12 de large et 15 de haut, le planché de dessus et l'entourage en madriers emboufetés, le solage et fonsure du dit chemin d'eau entouré aussi de madriers emboufetés, avec 2 portes ferrées. Un autre chemin pour la décharge de l'eau, en charpente entourée de madriers dessous et sur les 2 côtés, de 118 pieds de long, 5 de large et 5 1-2 de haut. Sur le dit chemin d'eau est un pont de pièces écarries, de 110 pieds de long pour servir à amener les guzes à la chaufferie ledit chemin couvert par un appenty de planches debout, de 80 pieds de long." Les ustenciles de la forge basse étaient à peu près les mêmes que pour la forge haute. Inutile d'en répéter l'énumération. Estèbe signale environ 25,000 de fer, dont une grosse part se trouve à Montréal, chez monsieur Robert, ou chez Pierre Boutin, taillandier.

Personnel pas très nombreux

En 1741, le personnel des Forges n'était pas très nombreux, si on en juge par la description des diverses bâtisses. Estèbe nous donne la liste et les dimensions de chaque bâtiment, avec des précisions qui permettraient de les reconstituer presque exactement. Il s'arrête en particulier à chaque détail de charpente et de division de la Grand'-Maison. Si jamais on décide de la reconstruire, les architectes auront là tout ce qu'il faut pour ressusciter cette demeure historique. Nous ne croyons pas devoir citer cette description ici. Notons, pour compléter les détails déjà fournis, que cette imposante maison de pierre était couverte d'un pignon en planches chevauchées revêtues de bardeaux. Onze lucarnes, garnies de toile, éclairaient les greniers.

A côté de la maison principale se trouvait la boulangerie "de 13 pieds en quarré, entouré de pieux de travers latté dehors et dedans, et crépy en mortier. A l'intérieur, une cheminée de 17 pieds de haut par 4 pieds 10 pouces sur 3 pieds 4 pouces; deux pétrains avec couvert, l'un de 7½ pieds de long sur 2½ de large, l'autre de 4½ pieds de long sur 21 pouces de large; en plus un four de brique de 6 minots, entouré de maçonne, de 10 pieds de long, 7 de large et 5 de haut.

Estebe signale ensuite un hangar neuf de 60 pieds de long sur 30 de large et une écurie de 154 pieds de front, sur 20½ de profondeur, séparée en 8 appartements pour loger 6 chevaux. Pour les employés les plus importants, on relève trois maisons: une de 68 pieds sur 23, en potteaux debout et pieux de travers bouzillés couverte en planches de travers. Dans ce bâtiment, il y a 2 cheminées doubles de maçonne en pierre de taille, de 25 pieds de hauteur, 5 portes d'entrée avec leurs ferrures et loquets, 10 croisées garnis de vitre, une autre cheminée simple de 25 pieds de haut, etc. Dans le dit bâtiment, "logent Marchand, chauffeur, Campené et Michelin, lesquels ont leur chambre cabinet et autres commodités." Le charpentier Belile habitait une maison du même genre, de 39 pieds sur 25; une troisième maison assez importante, de 60 pieds sur 15, abritait Marinau, taillandier; Marinau, charretier et Robichon. La liste des demeures compte ensuite six barraques couvertes d'écorces ou de mauvaises planches, où logent Boisvert, Grenié, Dufresne, Cardinal, Chapu et Nicolas.

A part cet embryon de village étalé sur le plateau dominant le ruisseau à main gauche, en descendant, quelques bâtisses blotties au bas de la côte rappelaient les tout premiers débuts, surtout celle qu'habitaient Godart et Berio, "battie par le feu sieur de Francheville", de 38 pieds ½ de front sur 24 de profondeur, couverte de planches chevauchées, le plancher de haut et bas, de madriers emboufetés. Une cheminée double, de 25 pieds de hauteur, desservait cette demeure. Tout près, une autre maison assez importante de 41½ pieds de front sur 30 de profondeur, sur un solage de maçonne sur les 4 faces de 3 pieds de haut sur un pied et demy d'épaisseur, couverte de planches chevauchées avec 2 lucarnes couvertes en bardeaux. En plus, une barraque en très mauvais état et une écurie guère mieux conservée.

La compagnie possédait un terrain aux Trois-Rivières, de 80 pieds de profondeur et 72 de front sur la rue, sur lequel emplacement était bâti un hangar de 80 pieds sur 36 de large. Cet entrepôt presque vide peignait la déconfiture de la compagnie. L'enquêteur y relève 3 ou 4 barriques de plâtre, 346 livres d'étoupe, 2 grandes roues da charette neuves, non ferrées, et 400 bardeaux.

Les réserves de minérai

En 1741, les réserves de minerai s'établissaient comme suit: 1652 pipes de mine lavée ou environ, rendue devant le fourneau, plus 200 pipes non lavées; 3,800 pipes ou environ sur la minière et lavées; 200 pipes ou environ, sur les minières du Cap de la Madeleine, tirées par le sieur de Francheville; deux toises de pierre à castine; 6 toises de pierre de grais. En plus, 4,336 cordes de bois pour le charbon en 320 fourneaux feuillés et terrassés, y compris ceux qui sont en feu ,260 cordes en 22 fourneaux non feuillés; 259 haches à réparer par un ressuage...

L'état des routes

Pour achever de nous donner un tableau complet de la situation, Estèbe indique les routes ouvertes pour le service des Forges, soit: "Des Trois-Rivières aux Forges, 2 lieues ½ fait par le sieur Francheville, et élargy et ponté en partie, par la dernière société; des Forges à la minière, derrière la pointe du lac, 2 lieues, dont partie pontée; des Forges au bas du rapide, un quart de lieue, dont partie pontée."

Le relevé complet dressé par le sieur Estèbe dura du 9 au 22 novembre. A la fin du procès-verbal, l'inquisiteur inscrivit, à la charge du sieur Olivier de Vezin, réfractaire à l'ordre de comparaître, une liste d'articles "pris pour son usage lors de son départ des Forges à la fin de septembre 1741, à savoir: 4 draps de toile herbée; 5 serviettes ouvrées; 2 couvertes blanches; une selle à cheval avec bride et bridon; 2 oreillers de calèche et carriole couverts de panne rouge; un lit de plume, un traversin, un matelas et une paillasse plus un tour de lit de damas; un corps de calèche avec un brancard neuf; 2 empoizes de cuivre pour faire les boîtes des roues à calèche."

Une lettre de Hocquart, datée du 17 décembre 1741, rend compte au roi de la situation telle qu'exposée par le sieur Estèbe. L'intendant signale que la chute des parois du fourneau et le dérangement de l'ouvrage tiendra le fourneau inactif jusqu'au printemps suivant. Comme il reste de la fonte pour travailler environ 80 milliers de fer, les forgerons auront au moins de l'ouvrage pour une partie de l'hiver.

Les Forges sous la Régie d'Etat

IV

Durant la période d'intérim, Hocquart assumait directement la responsabilité de la direction; il s'employait activement à trouver une solution acceptable pour le bien du pays et pour les intérêts du Roi. Le 1er novembre 1742, le gouverneur Beauharnois met le ministre au courant de la situation et il dit un mot du projet de monopole exclusif de la vente des métaux au Canada. Au moyen de ce privilège, Hocquart compte arriver à faire naître une nouvelle compagnie qui remettrait à flot l'entreprise en déconfiture. Beauharnois n'est pas tendre pour les administrateurs précédents: "Les intéressés se sont plus occupé de faire de beaux édifices par la bâtisse d'une maison de plus de 80,000 livres dans cet endroit, que du fer... Le Ministre cherche à vendre les Forges à une nouvelle compagnie, dans l'état qu'elles sont. Le sieur Cugnet et ses associés prédisent un bénéfice certain, en y apportant plus de précautions et d'économie qu'il n'y a eu par le passé..."

Le 28 juin de la même année 1742, l'intendant Hocquart communique à la Cour son désenchantement au sujet de Simonet fils, qu'il avait constitué maître de forges et qu'il avait chaudement recommandé à la bienveillance du sieur Guillaume Estèbe, son subdélégué. Simonet fils s'était montré indigne de cette confiance: "Il a bien changé de conduite. Dès le mois de janvier, le sieur Estèbe s'aperçut de ses infidélités; outre 1720 livres de fer qu'il a détournées secrétement des magasins de Saint-Maurice, il est grièvement soupçonné d'avoir pris 680 livres de monnoye de carte que le dit sieur Estèbe a trouvées de manque dans l'argent que je lui avais fait remettre icy. Le sieur Estèbe m'a remis une clef qu'il a trouvée dans l'armoire du dit Simonet qui ouvrait la sienne et qui a tout l'air d'une fausse clef faite avec précipitation."

Simonet fils est renvoyé

L'affaire était grave. Serré de près, Simonet avoua tout après avoir tenté vainement de se justifier. On retrouva les 1720 livres de fer et Simonet signa un billet pour les 660 livres ($130.00) qu'il avait dérobées. Un homme ordinaire aurait payé durement semblable forfait. La justice de l'époque n'y allait pas de main morte avec les voleurs de condition modeste. Mais Simonet fils était un personnage. Son ascendant sur les ouvriers était considérable. De plus, il était le beau-fils de Delle Hertel de Cournoyer. Il n'en fallait pas plus pour arrêter la justice: "...et nous jugeâmes qu'il était plus expédient de dissimuler et de le renvoyer en France". En attendant, Simonet vivait à Québec: "Pour me défaire de cet homme dangereux, je n'ay pu encore me dispenser de faire payer sa pension à Québec, pendant deux mois, à raison de 45 livres ($9.00) par mois, et au capitaine Gosselin 150 livres ($30.00) pour son passage."

Hocquart met ensuite le ministre au courant de la situation des Forges: "Le départ du sieur Simonet n'interrompera pas le travail des Forges. Ce qui restait de fonte l'automne dernière a été converti en fer pendant le cours de l'hyver. Le fourneau a été remis en lieu au commencement de may et continue à produire 5 milliers de fonte par 24 heures. Les deux forges produisent, depuis le même temps, 10 à 12 milliers de fer par semaine; au surplus je m'en tiens pour cet établissement aux ordres qu'il vous a plu de me donner par votre lettre du 27 février dernier."

La régie d'Etat

Pendant une couple d'années, les autorités canadiennes tentèrent en vain de réorganiser la Compagnie des Forges avec du sang et des capitaux nouveaux. Personne n'était pressé de se risquer dans des aventures d'argent fort risquées. Les Forges, durant ce temps, marchaient au ralenti et les bâtisses et mouvements se détérioraient. Après avoir multiplié les remontrances, les conseils, les avis définitifs d'abandon... le ministre du roi finit par accepter l'inévitable: la régie d'Etat.

Par un arrêt du premier mai 1743, Sa Majesté révoqua tous les droits et privilèges concédés à la Compagnie des Forges et elle rattacha les Forges Saint-Maurice au domaine royal. Une phase nouvelle commençait pour l'établissement. Elle aurait pu être fort brillante... Mais la fin du régime français approchait. Bientôt la guerre viendra tout bouleverser en Europe et en Amérique. Le dernier intendant de l'histoire française au Canada, Bigot, était loin d'avoir l'envergure et l'honnêteté de ses prédécesseurs. Les manipulations d'argent et de matériel qu'exigeaient les Forges donnaient facilement lieu à des détournements...

Les premières années de la régie royale furent assez prospères. De 1741 à 1745, on pouvait afficher un bénéfice de 42,846 livres. Les conditions matérielles s'amélioraient. Il n'en était pas de même au moral.

Sévères règlements de police

L'influence du desservant que le Roy y maintenait ne suffisait pas à tenir les ouvriers, journaliers et autres, dans les bornes d'une conduite convenable. Ces rudes tâcherons avaient la joie expansive et les "boissons fortes" provoquaient parmi eux des désordres graves. Les autorités s'émurent et, après un séjour aux Forges, l'intendant Hocquart, mis au courant des abus "préjudiciables au service du Roy, au bien de l'établissement et au bon ordre, "crut bon d'édicter un règlement de police spécial.

L'article premier du dit règlement défendait "à tous ouvriers et autres journaliers et domiciliés et même aux étrangers dans l'étendue de la seigneurie de Saint-Maurice, et autres qui en dépendant, de vendre et débiter, soit en gros et en détail, aucune Boisson et Liqueurs enyvrantes à peine de dix livres d'amende, et de confiscation des dites Liqueurs, pour la première fois, et de punition corporelle en cas de récidive outre la confiscation."

Messire Hocquart savait faire la part de la faiblesse humaine. Aussi n'imposa-t-il pas la prohibition absolue: "Permettons néantmoins en faveur des ouvriers et journaliers, au sieur Perrault de faire distribuer par celuy d'entre les dits Ouvriers ou Journaliers que nous agrérons, et par petites mesures du vin et eau-de-vie, à la charge néantmoins que cette distribution se fera avec modération, à quoy les Sieurs de Belleville et Cressé, Directeurs des dites Forges, tiendront exactement la main".

Ces problèmes une fois réglés avec sagesse et mesure, du moins sur papier, l'ordonnance passe à d'autres sujets. Ainsi, on permet aux habitants d'élever et d'entretenir autant de vaches et de moutons qu'ils jugeront à propos, avec l'obligation, toutefois, de les tenir dans l'étendue du terrain qui est derrière les écuries. La direction pourra nommer un gardien, aux frais des propriétaires de bestiaux.

Les cas de chômage imposés par les interruptions des fourneaux ou des chaufferies oberaient lourdement le budget des Forges, et rendaient la discipline plus dure à maintenir. Hocquart, qui pense à tout, ordonne aux directeurs de profiter de ces arrêts pour occuper les hommes à d'autres travaux de réfection, d'entretien ou d'amélioration. Et s'il arrive que les hommes refusent d'exécuter ces travaux particuliers, ils perdront leurs gages, "tant que dureront les dites interruptions."

Régime de vie particulier

Le personnel des Forges était soumis à un régime particulier qui tenait un peu du régime militaire ou du pensionnat. Défense était portée à "tous les ouvriers fondeurs, marteleurs, chauffeurs, goujats, chartiers, charbonniers et journaliers domiciliez" de s'absenter sans permission de l'un des directeurs, "à peine, contre les dits ouvriers, pour la première fois, de perdre leurs gages pendant le temps de leur absence, et de punition corporelle en cas de récidive outre la perte des gages".

En guise de conclusion de cette ordonnance de police, l'article 6 enjoint aux sieurs Belleville et Cressé de veiller avec soin à réprimer les scandales et débauches publiques.

La fabrication d'armements

Les Forges ne travaillaient pas uniquement pour les besoins domestiques. Les autorités cherchaient à les utiliser pour la défense du pays. Le 17 octobre 1744, le gouverneur Beauharnois et l'intendant Hocquart écrivent à ce sujet: "Nous avons l'honneur de vous envoyer cyjoint l'état de l'artillerie qui est nécessaire pour les villes et forts de la colonie afin de pourvoir à leur sûreté. Les affuts se font très bien icy, ainsi que les ustenciles, et quant aux boulets, l'essay qu'on en a fait faire aux Forges St-Maurice nous dispense de vous en faire aucune demande... Les Forges de St-Maurice pourraient par les suites pourvoir non seulement à l'artillerie nécessaire à la colonie, mais encore à armer les vaisseaux du Roy qui se construiront icy. La qualité du fer ne laisse aucun doute sur la bonté dont seraient les canons, et l'envoi de 2 maitres fondeurs avec les ouvriers nécessaires pour cette opération pourrait être facile, si vous aviez agréable de l'ordonner, mais nous n'avons pas l'honneur de vous en faire la proposition cette année." Avec une prudence louable, les signataires préféraient attendre les conclusions d'une enquête spéciale que messire Hocquart irait mener lui-même aux Forges durant l'hiver à venir.

Les deux fondeurs furent envoyés et ils se montrèrent fiables et compétents. L'année 1747 se montra fort encourageante. Fauteux note que, du 1er janvier au 14 octobre, on avait fabriqué une dizaine d'enclumes, environ 300 bombes à mortier, 5,500 boulets d'une livre et de six livres; 4 grandes chaudières à chauffer le brai; 258 marmites; 13 marteaux; 11 plaques de poêles à briques. Quant aux poêles, que les habitants retenaient quelque fois avant qu'ils fussent coulés, on en avait fabriqué plus de deux cents vendus pour la somme totale de 21,000 livres". Cette année, la production totale atteignit presque un million de livres pesant.

Kalm visite les Forges

Au cours de l'année 1749, les Forges reçurent un visiteur capable de porter un jugement appuyé sur des connaissances scientifiques réelles. Le naturaliste suédois, Kalm, monta examiner l'établissement le 3 août. Il fit le voyage à cheval et décrit sommairement le pays: "assez élevé, sablonneux et à surface plane. Pas de montagne ni même de pierres".

Le visiteur étranger, hôte traité avec beaucoup d'égards par les autorités, se garda bien de se poser en censeur ou en juge. Tout de même, derrière la politesse des formules, on sent bien le blâme porté contre une administration trop large: "L'usine est sous la surveillance de beaucoup d'officiers et d'inspecteurs, qui habitent de très bonnes maisons bâties exprès pour eux. "Un peu plus loin, sans avoir l'air d'y toucher, Kalm revient sur cette idée: "Le personnel de l'établissement, depuis les officiers jusqu'aux domestiques, paraît vivre dans l'opulence. Le soir, j'étais de retour aux Trois-Rivières".

Sans vouloir insister indiscrètement sur les lacunes et les abus qui empêchent les Forges de prospérer, Kalm donne carrément un verdict favorable qu'il appuie d'arguments solides:

"Tout le monde convient qu'elle ne paie pas ses dépenses et que pour la maintenir le roi est obligé d'en combler le déficit chaque année. On attribue ce résultat à l'insuffisance de la population, les habitants du pays ayant assez à faire de cultiver leurs terres, et ce n'est qu'à force d'argent, et avec beaucoup de peine, que l'on peut se procurer des ouvriers d'ailleurs. Cette explication peut paraître plausible, et cependant l'usine devrait être une entreprise profitable, pour plusieurs raisons: La mine est d'exploitation facile, elle est aux portes de la fonderie, et le fer qu'on en tire est des plus fusibles; il est bon et peut être transporté aisément par tout le pays. En outre, comme c'est la seule entreprise de ce genre en Canada, elle n'a pas de concurrence à soutenir, c'est chez elle qu'il faut se procurer tous les outils en fer, et tout le fer dont on peut avoir besoin.

De plus, une rivière, qui descend des Forges au fleuve Saint-Laurent, offre une voie facile autant que peu coûteuse pour le transport du métal sur tous les points du pays."

Un autre visiteur: Louis Franquet

Le 27 juillet 1752, un autre visiteur considérable était arrivé aux Trois-Rivières. Il s'agissait de monsieur Louis Franquet, ingénieur en tournée d'inspection pour le compte de Sa Majesté. Les inspecteurs sont d'ordinaire bien traités; on les reçoit civilement et on les enveloppe d'attentions diplomatiques. L'atmosphère compte pour un fort pourcentage dans les impressions enregistrées par messieurs les visiteurs officiels.

A Québec, l'accueil avait été plus que prévenant. Comme il convenait, monsieur l'intendant Bigot avait mis son bateau personnel à la disposition du sieur Franquet. L'embarcation privée du fastueux intendant permit à monsieur l'inspecteur royal de parcourir sans fatigue les 100 milles d'eau qui séparent Québec des Trois-Rivières. Les onze rameurs et les deux conducteurs recevaient des rations stimulantes et l'hôte privilégié n'avait qu'à regarder se dérouler la double bande des rives couvertes d'une opulente végétation. Sous le tendelet bleu qui le défendait du soleil, le voyageur se prélassait sur les bancs garnis de coussins bleus, couleur aimable qui plaisait à l'intendant Bigot La vie n'était pas trop pénible à bord, l'intendant ayant pourvu le bateau de "vivres, de vin et d'eau de vie... et même d'argent pour faire face aux dépenses journalières du voyage."

Partis le 24 juillet de Québec, Franquet et neuf invités touchèrent la grève trifluvienne le 27, à dix heures. Au sommet du Platon, "extrêmement élevé", se tenaient le gouverneur, monsieur Rigaud de Vaudreuil, le lieutenant du Roy, monsieur de Saint-Ours, le major, monsieur de Noyelle, et le garde-magasin, monsieur de Tonnancour, "homme fort riche, d'une belle figure et de beaucoup d'esprit". Après les hommages officiels, le gouverneur amena son hôte à la maison. "Y arrivé, conte galamment Franquet, je fus présenté à madame son épouse, qui, par parenthèse est une personne des plus accomplies tant par la figure que par l'esprit. Elle est d'ailleurs pleine de grâces et de politesse." (1)

Les amabilités verbales ne suffisent pas à restaurer un homme. Aux sourires et aux compliments s'ajoutèrent les hommages d'une bonne table de 20 couverts. Malgré ses efforts, la souriante hôtesse ne réussit pas à émouvoir le Parisien raffiné et exigeant. Franquet écrit que "c'est l'endroit où il a vécu le plus frugalement". Pourtant, le gouverneur de la très petite ville trifluvienne de 1752 n'avait rien ménagé... "on y but toutes sortes de vin, toujours à la glace; jugez du plaisir par le chaud excessif qu'il faisait". Avant de se mettre à l'oeuvre, l'ingénieur, malgré la chaleur torride de juillet, prit part à un quadrille, après quoi il sortit voir la ville.

Le lendemain de son arrivée, le 28 juillet, monsieur l'inspecteur se rendit aux Forges, comme le lui avait recommandé avec insistance l'intendant Bigot. Les équipages, portant messieurs Rigaud, Tonnancour, Douville, directeur des Forges, Franquet et ses neuf compagnons de voyage, sortirent de l'enceinte à cinq heures du matin. Le temps était lumineux et la route sablonneuse et large, formait une surface moelleuse. Le pays aux lignes apaisées reposait le regard; des tortues et des perdrix mettaient un peu de vie dans la solitude. En somme une agréable promenade d'une heure et quart, bien faite pour disposer favorablement l'esprit et le corps de l'inspecteur.

Après avoir admiré le spectacle qui s'offrait du haut de la côte dominant tout l'établissement des Forges du Roy, le groupe descendit la rampe qui conduisait à un pont de bois jeté sur le ruisseau et il gagna le logement du directeur où les officiels et les employés rendirent les hommages qui s'imposaient. Puis la visite commença. "On se porta d'abord sur le ruisseau. Il descend des hauteurs du bois, est traversé de trois digues jusqu'à son confluent qui forment autant de chutes; la première digue soutient les eaux pour le service de la forge située en dessous, au-delà est la seconde, où ces mêmes eaux appuyées font aller un martinet, et plus bas, est la troisième qui retient de nouveau les eaux pour l'utilité d'un semblable martinet."

Tous ces travaux d'aménagement hydraulique se trouvaient sur la rive gauche, de même que les maisons des ouvriers "plantées ça et là sans aucune symétrie, ni rapport de l'une à l'autre." L'ingénieur signale que "eu égard à l'abondance des eaux, à leur force occasionnée par la raideur de leur pente, on pourrait établir deux autres semblables martinets à sa rive droite, et même un troisième entre la dernière digue et la ditte rivière."

On fit à Franquet l'honneur d'une démonstration métallurgique: "Entrés ensuite dans la forge affectée à la yeuse; on me fit la galanterie de couler un lingot d'environ quinze pieds de longueur sur six et quatre pouces de grosseur. Il n'y a pas grande cérémonie à cela quand la matière est prête; on ne fait qu'enfoncer une espèce de tampon, et pour lors elle coule dans un canal formé entre deux petites digues de sable."

Les poêles, spécialité des Forges

La spécialité des Forges semble bien avoir été les poêles. Pendant toute la durée de l'établissement, les poêles à un, deux ou trois ponts, ont connu une vogue facile à comprendre dans un pays comme le Canada. Voici de quelle façon Franquet explique les procédés de fabrication: "Après cette opération, l'on me montra des poêles sur du sable, prêts à être coulés dans l'instant."

"L'un des ouvriers fut prendre une cuillerée de matière et la renversa bien doucement d'abord dans le creux du dessin, et ensuite jusqu'à la hauteur des bords, de manière que le dessin étant en bosse, le relief se trouve formé. Ces poêles se font par parties, il faut six pièces pour un seul, elles sont coulées de dimensions si précises qu'étant montées, elle se joignent parfaitement. Les plaques pour les cheminées se font de même que les poêles; leurs moules à l'un et à l'autre sont établis sur une table posée bien horizontalement, et élevée de deux à trois pieds d'hauteur de façon que l'ouvrier n'est point gêné à les travailler."

On tenait évidemment à donner une démonstration complète. Après la coulée de la fonte et la mise en moule des modèles plats, les métallurgistes passèrent à un autre numéro plus difficile: la fabrication des marmites: "L'on m'invita ensuite de passer dans un petit reduit où étaient plusieurs moules de pots, de marmites et d'autres ouvrages arrondis; ils sont d'une construction différente des autres, ce sont des figures cubiques, quarrées en tous sens, construites en bois en forme de chassis, contenues aux angles par des équerres de fer, et revêues en maçonnerie d'une brique d'épaisseur. On en coula dans le moment de trois espèces en notre présence; on ne voit point comme aux ouvrages précédents fluer la matière dans les moules, mais l'on doit aisément se figurer comme elle se répand dans l'intérieur pour former la figure que l'on désire. Il n'y a d'autres attentions à prendre à la fabrique de ces sortes d'ouvrages que d'avoir une cuiller assez grande pour contenir la matière nécessaire à la formation de chacun, ou si elle ne suffit pas d'en tenir une autre toute prête pour continuer la liaison."

Après ce premier déploiement d'habileté, les visiteurs passèrent dans deux des martinets pour assister au battage du fer: "...il m'a paru que les ouvriers le travaillaient avec la même célérité qu'en France, et dans chacun de ces trois endroits ils observent la cérémonie de frotter les souliers des étrangers pour avoir de quoy boire."

Une grosse affaire, mal menée

A ce moment, l'établissement était en pleine activité. Franquet en rapporta l'impression d'une grosse affaire... mal menée. Le problème d'un chef entendu, droit, désintéressé, honnête et homme de tête, semble avoir retenu spécialement l'attention du visiteur. Les abus et les malversations expliquent pour une large part les déficits continuels de la seule grande industrie existant au Canada. Il aurait fallu des réformes et un contrôle plus efficace. Ainsi, e "privilégié pour le débit des marchandises coûte au Roy pour son logement, son bois, son luminaire et ses gages plus de mille écus, alors qui si on mettait ce poste à l'enchère, il m'a été assuré que Sa Majesté au lieu d'être tenue à cette dépense en tirerait cent piastres tous les ans." Autre abus beaucoup plus grave: fausses entrées dans les livres de façon à diminuer le chiffre réel des recettes: "Le fer se débite à Québec dans les magasins du Roy au prix de 25 à 30 livres le cent pesant et il m'a été assuré que sur le régistre de la vente, il n'y était porté qu'à 12.10" La différence ne devait certes pas s'évaporer et des profiteurs, engeance qu'on retrouve à toutes les époques et dans tous les pays, trouvaient moyen de s'enrichir aux dépens du Roy et des ouvriers.

La fin du régime français provoqua des remous qui empêchèrent les Forges de donner véritablement ce qu'on pouvait en attendre. On avait dépensé là beaucoup d'énergies et beaucoup d'argent. L'incompétence, le manque d'honnêteté, les difficultés du pays, la rareté de main d'oeuvre experte, suffisent à expliquer l'échec d'ensemble des Forges Saint-Maurice. Il s'était tout de même accompli de la grande besogne dans ce coin perdu. Tellement... que, lors des discussions finales sur le règlement des dépouilles après la guerre de Sept-Ans, la réputation des gisements de fer canadiens fit pencher l'opinion anglaise en faveur du Canada, de préférence à une île à sucre des Indes, que certains politiciens britanniques voulaient acquérir en lieu et place des "arpents de neige" méprisés par les philosophes.

Les Vieilles Forges partagèrent le sort du reste du Canada. Elles devinrent possession britannique.

Sous la domination anglaise

V

L'intérêt que certains dirigeants anglais portaient à l'industrie des Forges devait pousser le gouverneur des Trois-Rivières, Ralph Burton, à donner une attention spéciale à cet établissement industriel, le seul du pays. Les Forges étaient d'ailleurs la seule organisation importante du gouvernement des Trois-Rivières, et Burton tint à les mettre en lumière.

Il procéda à une étude attentive de la situation, dressa un inventaire du travail accompli et du matériel de service, et proposa une remise en train vigoureuse.

Le rapport qu'il signa, le 31 mai 1763, est rédigé sur un ton sec et positif. Pas de phrases; des faits: "Les Forges comptent un fourneau et deux forges, construits sur un ruisseau dont l'eau ne gèle jamais et qui se décharge dans le Saint-Maurice d'où le transport des marchandises peut s'effectuer facilement vers les magasins des Trois-Rivières et de là à Montréal, à Québec ou en Europe. Il y a en plus une grande maison de pierre pour les directeurs et plusieurs maisons de bois servant aux ouvriers. Le minerai employé jusqu'ici se trouve à fleur de sol, et les gisements principaux ne sont qu'à une distance de 7 ou 8 milles. Le transport du minerai s'effectuant surtout en hiver, on n'a pas encore ouvert de chemin, mais il serait facile d'en tracer un. Le fer des Forges est excellent. Les épreuves faites par le général Amherst ont révélé qu'il est très supérieur à tout ce qui se produit en Amérique et qu'il dépasse même en qualité les célèbres fers suédois."

Cette présentation directe et brève se complète d'un court historique dans lequel le gouverneur des Trois-Rivières n'est pas tendre pour les administrateurs français: "La mine a fourni des matériaux fort abondants et de très bonne qualité. Dans la seule année 1746, on a coulé un million de livres de métal, qui ont fourni un demi-million de livres de fer en barres, plus une grande quantité de poêles, de marmites, etc... Malgré cela, les Forges n'ont jamais rapporté de profits au Roy à cause des fraudes et des dépenses exagérées d'administration. On a tenu un personnel onéreux de gens inutiles et grassement payés, tels que le directeur, un contrôleur, un grand nombre de surveillants, un chapelain et autres... On a de plus complètement négligé la culture qui aurait permis de se procurer sur place les vivres et le fourrage qu'on faisait venir de très loin, à des prix excessifs. Vendeurs, intermédiaires et acheteurs s'entendaient en plus pour frauder..."

Burton signale que, du début de l'année 1761 à la fin de 1762, les Forges ont marché au ralenti, conformément aux ordres de Sir Jeffrey Amherst. Les frais se sont élevés à $11.325. et la production a donné 285.400 livres de fer en barres de divers formats plus 180 poêles. On a utilisé le minerai déjà entassé à proximité des fourneaux. Tout est dans un état de décrépitude, mais les avantages naturels demeurent et autorisent de belles espérances. Les réserves de minerai semblent considérables et il reste, sur l'autre rive, les gisements du Cap de la Madeleine qu'on n'a pas encore exploités. Le bois pour le charbon demeure très abondant et il sera facile de mettre des terrains en culture pour le foin, l'avoine et les pâturages. Et la pierre employée comme fondant ou pour la maçonnerie se trouve à huit milles environ vers le nord. Le ruisseau peut actionner au moins deux autres forges et, si on veut s'y mettre avec énergie, les Forges rendront d'immenses services à la marine anglaise.

Vers l'époque où Burton présentait ce rapport, il semble que la paroisse des Forges était presque abandonnée. Le 5 avril 1762, Burton lui-même donne aux Forges une population de 72 âmes seulement. Ce chiffre peut paraître étonnant si on le rapproche des données du recensement de 1765 qui attribue une population de 272 au village Saint-Maurice. Le même recensement compte 55 maisons aux Forges.

Une nouvelle impulsion

Aussitôt que le traité de Paris eût fixé définitivement le sort du Canada, les administrateurs de la nouvelle colonie anglaise s'employèrent à donner une impulsion nouvelle à l'entreprise des Forges. Leur sens pratique les poussait facilement dans cette direction et ils avaient d'autre part des directives spéciales de George III à ce sujet. Le paragraphe 55 des instructions du Roi au général Murray (7 décembre 1763) s'exprime de façon formelle. Le Roi y note que cet établissement métallurgique est "d'une grande conséquence pour notre service et c'est notre bon plaisir qu'aucune partie des terres sur lesquelles les dites forges ont été exploitées ne soit concédée à aucun particulier." Il veut même agrandir les terres réservées: "et aussi (c'est notre plaisir) qu'un aussi grand territoire que possible, contigu aux dites forges, ou les entourant, en sus de ce qui peut être nécessaire aux fins susdites, soit réservé à notre usage, pour être affecté de la manière que nous indiquerons ou prescrirons plus tard". D'autres instructions du même genre viendront, en 1775 et en 1786, confirmer les volontés royales à ce sujet.

Une nouvelle compagnie

La vie active des Forges reprit dès 1767. Un groupe de marchands de Québec et de Montréal, avec Christophe Pélissier comme figure dominante, formèrent une compagnie et ils louèrent les Forges pour une période de 16 années, au taux infime de $100.00 par année. Après 4 ans la compagnie de Pélissier choisit le Dr Pierre de Sales Laterrière comme son agent à Québec. Ce personnage devait jouer un certain rôle dans la vie des Forges. Il avait de l'entregent et il sut se faire des protecteurs parmi les associés de Pélissier. En 1775, Laterrière quitte Québec pour venir demeurer aux Forges à titre d'inspecteur.

A l'automne de cette même année 1775, les envahisseurs Américains occupaient la ville des Trois-Rivières. Ils y passèrent quelques mois, en attendant que leurs troupes s'emparent de Québec. Pélissier et de Sales Laterrière semblent avoir fait tout de suite bonne mine aux troupes américaines. Ils étaient peut-être sympathiques à leur cause; ils s'intéressaient sans doute aussi à leur sort pour des raisons financières. Les fourneaux des Forges travaillèrent pour les envahisseurs... Le 7 juin 1776, Pélissier, inquiet de la tournure défavorable des événements et prévoyant des complications avec les autorités anglaises, prit sagement le parti de s'enfuir aux Etats-Unis, pour passer ensuite en France, sa patrie. Un document qu'il adressait des Forges St-Maurice au Congrès américain, en date du 8 janvier 1776, nous révèle nettement ses sympathies actives en faveur des rebelles. Cette longue lettre dénonce l'attitude du clergé catholique et des seigneurs canadiens collaborateurs serviles des Anglais. Il fournit aussi aux officiels américains des indications précises sur la ville de Québec qui ne peut résister longtemps à un siège bien mené. Par la porte de la Côte du Palais, précise-t-il, une attaque bien menée aura raison de la ville en quelques jours. Pélissier donne ensuite bien d'autres détails... assez pour mériter une condamnation expéditive devant la Cour martiale la moins violente.

Deux ou trois jours après la fuite prudente de Pélissier, le gouverneur Carleton passait aux Forges. Pierre de Sales Laterrière y trouvait... et il recueillit le poste de directeur de l'établissement. Pélissier, après deux ans d'absence, revint au Canada et il reprit son poste à la direction des Forges. Il le garda juste les quelques ans

(Suite à la page 8)

(1)—Cette charmante maîtresse de maison était fille de monsieur de la Gorgendière, homme riche et directeur de la compagnie des Indes.



Deux Siècles d'Histoire

LA PROVINCE
DE
QUEBEC

S'ENORGUEILLIT D'AVOIR VU NAITRE LA PREMIERE INDUSTRIE EN TERRE AMERICAINE,

LES FORGES SAINT-MAURICE

ETABLIES LE 20 AOUT 1738
DANS LA BANLIEUE DES TROIS-RIVIERES



PREMIER MINISTRE

DEPUTE DES TROIS-RIVIERES

L'HONORABLE MAURICE DUPLESSIS

LE GOUVERNEMENT DE LA
PROVINCE de QUEBEC

Deux siècles de noble histoire: Les Forges Saint-Maurice

Roméo Delisle

PRESIDENT DE

DELISLE

AUTO ACCESSOIRES

LIMITEE

EST TRES HEUREUX DE COOPERER AVEC LES AUTRES ANNONCEURS DE CE SUPPLEMENT POUR COMMEMORER LE

200e ANNIVERSAIRE

DES FORGES ST-MAURICE

NOUS VENDONS

en gros seulement

ET NOUS AVONS UNE SUCCURSALE A

ROUYN, Abitibi, Qué.

THE

PAGE

EQUIPMENT

&

CONSTRUCTION

COMPANY LIMITED

ENTREPRENEURS-GENERAUX

Sont heureux de s'unir à la population trifluvienne

Pour commémorer le

200ième ANNIVERSAIRE

DES

Forges St-Maurice

SPECIALITES :

Constructions Générales, Routes, Fabriques, Edifices, Tunnels, Ponts, Etc...

maines nécessaires pour régler la situation et céder ses droits à un de ses associés, le sieur Alexandre Dumas, marchand à Québec, qui gèra les forges au nom de la compagnie.

L'année 1783 marquait l'expiration du bail consenti aux associés de Pélissier. Londres donna ordre de le renouveler pour une autre période de 16 ans. Le bénéficiaire fut, cette fois, Conrad Gugy, un Suisse huguenot, établi à Yamachiche. La rente annuelle n'atteignait même pas $100. Gugy mourut subitement en 1786, trois ans seulement après le début de sa direction des Forges. Les affaires allaient bien et messieurs Davidson et John Lee continuèrent le bail de Gugy. En 1793, les droits de Alexander Davidson — et probablement ceux de Lee — furent vendus à George Davidson, David Munro et Mathew Bell, pour la somme de 1.500 louis (environ $6,000.)

Les Forges sous Mathew Bell

Il y aurait beaucoup à écrire sur le compte de Mathew Bell, venu d'Ecosse au Canada à l'âge de 15 ans. Bell fut mêlé de très longues années à notre vie locale, soit de 1793 à 1845. Il a laissé le souvenir d'un homme entreprenant, actif, gai viveur. Il aimait le faste et durant toute son administration la Grand'Maison des Forges connut de somptueuses réceptions.

Le bail de 1783 fixait le loyer annuel à une somme ridicule — moins de $100 — pour une période de 16 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1799. Des plaintes s'élevèrent, sous prétexte qu'on n'avait pas mis le loyer aux enchères. Trois ans avant l'expiration de ce bail la compagnie des Forges de Batiscan offrit de payer un loyer beaucoup plus élevé. Munro et Bell durent aller jusqu'à 850 louis.

Les Forges paraissent avoir fonctionné avec entrain et régularité sous l'administration Munro & Bell. Des annonces dans les journaux du temps laissent entendre que la production se maintenait variée et abondante.

John Lambert aux Forges en 1908

Au mois d'août 1808, Les Forges accueillirent un voyageur anglais en tournée d'études au pays: John Lambert. Ce personnage a laissé des notes abondantes et habituellement précises sur le pays et sur ses habitants. Il observait tout avec minutie et son ouvrage est une mine pour les chercheurs en quête de détails.

Aux Trois-Rivières, Lambert avait noué des relations avec le directeur du magasin que Messieurs Munro et Bell, les propriétaires des Forges, tenaient pour l'écoulement des produits de leur établissement. Ce monsieur, nommé Graves, et monsieur McCaulay, le directeur des Forges, invitèrent leur compatriote, qui eut garde de manquer une si belle occasion de visiter l'unique industrie importante en activité au Canada, même après 48 ans d'occupation anglaise!

Le visiteur, tout flegmatique qu'il fût, laissa percer son enthousiasme devant le spectacle qui s'offrait du sommet de la côte où les conduisit la route de 8 milles allant des Trois-Rivières aux Forges. De la tête de cette haute colline, les promeneurs pouvaient admirer le petit village industriel tout bourdonnant d'activité: les bruits des marteaux tapant sur le fer sonore, les cahotements des voitures transportant le minerai ou le charbon, les cris des hommes activant leurs bêtes ou se hélant les uns les autres, tout cela sonnait étrangement dans ce décor encadré de forêt et perdu en pleine sauvagerie. Lambert s'arrêta un long moment à écouter et à regarder. Dans leur creux de verdure, les maisons, flanquées de jardinets, les magasins, les granges, les étables, le haut-fourneau avec sa grande roue tournante, les boutiques, les forges haute et basse, la Grand'-Maison juchée sur la berge haute et rehaussée de massifs fleuris, toute cette ruche humaine avait un air de sécurité tranquille et de bonheur complet. Le ruisseau barré à divers endroits s'enflait en lacs lumineux et l'eau, immobilisée, un moment, reprenait sa course en cascades après avoir rempli sa mission de collaboratrice bénévole. A droite, le Saint-Maurice coulait entre deux grèves escarpées et ses eaux noires bouillonnaient et chantaient sur les cailloux du rapide des Forges.

Au loin, les moutonnements bleuâtres des montagnes formaient un encadrement qui complétait l'allure romantique de la petite cité industrieuse.

Après quelques lignes où passe un peu de lyrisme, Lambert reprend le ton sec des enquêteurs: "Les travaux sont conduits par un surintendant et deux commis, avec un chef pour chaque département. Il y a une fonderie principale avec un haut-fourneau pour la coulée des plaques de poêles, des marmites à potasse, et des pièces de machineries pour les moulins. J'assistai au travail de modelage et de coulage qui est conduit avec beaucoup d'habileté. La journée était très chaude, et, dès la percée du fourneau, la température devint insupportable." Le voyageur dut noter mentalement que les ouvriers avaient du mérite à garder leur jovialité dans de pareilles conditions.

Lambert évalue à une cinquantaine les chevaux employés; plus de 300 hommes formaient l'équipe régulière des ouvriers en service aux diverses forges, aux magasins, au charroi de la "mine" à la fabrication du charbon de bois et au transport du fer par le Saint-Maurice.

Les forges opérant jour et nuit, les équipes y travaillaient à la relève, de six heures en six heures. A la fonderie, seuls les chauffeurs devaient tenir le poste à la relève; les autres employés restaient en service du soleil levant au soleil couchant, "ce qui constitue la journée normale des Canadiens français d'un bout de l'année à l'autre".

Comme on peut s'y attendre, et Lambert le signale tout bonnement, les hommes de peine se recrutaient presque tous parmi les Canadiens français, tandis que les spécialistes, dessinateurs ou modeleurs, de même que les chefs d'équipe et les administrateurs, étaient tous des Anglais ou des Ecossais.

Le voyageur anglais rappelle, dans son livre, les origines françaises des Forges et il signale les difficultés des débuts, faisant observer que si le Roi de France s'est appauvri... un intendant et une quinzaine de commis se sont enrichis avec les Forges Saint-Maurice. Les régies d'Etat souffrent souvent de ce mal, même sous le pouvoir absolu!

Un millier de poêles par an

En 1808, les Forges fabriquaient un millier de poêles par an. Les poêles simples se vendaient de $9 à $18.00; (3 à 6 livres), les deux ponts, de $40. à $50. (10 à 12 livres). Les bouilloires à potasse coûtaient de $80. à $100. (20 à 25 livres).

Lambert se montre enthousiaste des développements réalisés sous la gestion des Munro & Bell. Il les félicite des sommes dépensées pour découvrir du minerai et pour améliorer les édifices et les machineries. Il s'étonne toutefois des conditions extraordinaires consenties par le gouvernement pour la location. Avant 1806, ils payaient $3,200. par an. A l'expiration du bail, Munro & Bell obtinrent le prix étonnant de $240.00 par année, alors qu'il auraient été prêts, plutôt que de perdre leurs droits, à payer jusqu'à $5 ou 6,000 par an.

Les Forges Saint-Maurice demeurèrent jusqu'en 1800 la seule industrie importante du pays. Le Haut-Canada, l'Ontario si fortement industrialisée d'aujourd'hui, vit naître sa première industrie métallurgique vers cette époque.

Il ne faut pas croire que les Trifluviens appréciaient sans restriction le privilège que leur conférait la présence, sur leur territoire, de la seule industrie alors existante au Canada. Les Forges détenaient de larges portions de territoire et paralysaient ainsi l'expansion vers le nord. Il y eut bientôt de vives réclamations qui prirent l'allure d'une campagne virulente.

Les Forges, obstacle à la colonisation

Vers 1830, les habitants des vieilles paroisses commencèrent à regarder vers l'arrière-pays trifluvien. Des colons s'éloignèrent du fleuve pour se tailler des domaines dans la forêt. Au nord du Cap de la Madeleine, s'ouvrirent les premières terres de la paroisse Saint-Maurice. On s'aperçut alors que la route vers le nord était coupée, du côté des Trois-Rivières, par le domaine réservé aux Forges. L'agitation commença. Comme le bail des Forges était renouvelable en 1831, des pressions s'exercèrent auprès du gouverneur pour obtenir l'ouverture de lots à même l'immense domaine des Forges. Le 24 février 1831, Pierre Vézina présida une grande assemblée populaire aux Trois-Rivières. En même temps, les députés Kimber, Dumoulin, portaient la question sur le parquet de la Chambre. Trois adresses successives sont envoyées priant S. E. le Gouverneur "de bien prendre en considération et adopter les moyens nécessaires pour qu'au moins trois ou quatre rangs de concessions sur les terres faisant actuellement partie du terrain donné à bail avec les Forges Saint-Maurice puissent être concédés, défrichés et établis, et notamment qu'il soit pris des précautions à ce sujet pour que le renouvellement du bail des Forges Saint-Maurice ne nuise en aucune manière à la concession des terres en cet endroit". Le gouverneur répondit avec flegme: ..."le bail a été étendu jusqu'au mois de mars 1834 et l'extension ultérieure est maintenant sous la considération du Gouvernement de Sa Majesté auquel je communiquerai la prière contenue dans cette adresse." Malgré les pétitions, les plaintes, les protestations, l'autorité couvre imperturbablement le locataire des Forges. En 1834, il obtient une autre extension de bail allant jusqu'au 31 décembre 1843. Kimber et Vallières de Saint-Réal menaient le bal contre le bureaucrate Bell. Celui-ci se contentait de répondre que les terres rattachées au domaine des Forges étaient impropres à la culture, et, fort de la protection officielle, il laissait grogner les mécontents. L'atmosphère surchauffée de cette période d'agitation publique contribuait à aggraver les débats, publics ou privés. Un extrait d'une lettre de James Dikson, datée du 20 jancier 1847, nous édifiera sur le ton des échanges de vues entre citoyens; monsieur Dikson se plaint dans cette lettre d'avoir été assailli par monsieur P.-B. Dumoulin, un des chefs neuse de Saint-Etienne dont il proclama les qualités et il condamna

suite

sans nuances l'industrie des Forges: "Quant à l'établissement des Forges lui-même, quel est celui qui vit à Trois-Rivières et qui n'est pas convaincu que cet établissement, loin d'être avantageux pour la prospérité de cette ville a été l'unique cause de son manque de progrès..."

L'Ere Nouvelle y alla aussi de sa plus belle encre: "Cet état de stagnation et d'engourdissement, nous le devons uniquement aux Forges Saint-Maurice. Elles seules sont la cause que l'une des plus anciennes villes du pays est restée dans un état stationnaire qui porte les étrangers à accuser les citoyens de manque d'énergie et d'esprit d'entreprise Comment nous était-il possible de marcher sur un pied d'égalité avec les autres parties du pays, lorsque nous étions entourés d'une forêt qu'il ne nous était pas permis de franchir; lorsque tous les pouvoirs d'eau, tout le bois de construction, en un mot toutes les richesses de la belle rivière Saint-Maurice et de ses tributaires étaient la propriété d'un homme, qui en jouissait en maître arbitraire, et qui ne payait, pour la jouissance de ce terrain presque illimité, que la somme de £ 500 par année." Cette charge semble un peu exagérée, car les 250,000 arpepts détenus par les Forges n'étaient qu'une bien minime tranche des 18,000 milles carrés du bassin du Saint-Maurice. Mais cet article du 2 février 1853 prévoyait sans doute ce qui se passerait dans la suite...

Malgré tout, la décision du gouvernement favorisa les prétentions de MM. Stuart et Porter. Le 30 juin 1853, l'Ere Nouvelle exhale sa mauvaise humeur: "Ainsi donc le gouvernement, **après avoir pris en considération les avantages qui devraient naturellement résulter au pays d'alentour, du maintien en pleine opération des Forges, amé-**

Les Forges il y a plus de cent ans.



Les Forges Saint-Maurice, telles qu'elles apparaissaient vers 1830. Cette vieille photo a été extraite du volume "British Domini ons in North America" publié par Joseph Bouchette en 1831. Bouchette était un arpenteur général. Il fut l'auteur de plusieurs volumes sur le Canada. Il visita la région du Saint-Maurice et il fut même le premier à signaler l'utilisation possible des chutes Shawinigan comme créatrices de force motrice. Solidement assise sur la côte l'on reconnait la structure massive de la Grand'Maison des Forges réputée par le faste et le luxe de ses réceptions.

des protestataires: "Samedi dernier j'ai été assailli d'une manière indigne, grossière et violente, par monsieur P.-B. Dumoulin, qui, après m'avoir brusquement abordé, me dit sans provocation aucune de ma part, et à la façon d'une harengère, qui lui est particulière, que j'étais un "menteur, un vaurien, un polisson, un usurier, etc..." M. Dumoulin était alors armé d'un gros bâton, dont il n'a pas cru cependant, dans l'intérêt de sa propre sûreté personnelle, devoir se servir..."

Monsieur Bell et ses amis avaient beau jeu, car, en 1843, devant les réclamations trop véhémentes, le maître des Forges avait distrait une tranche de 5,000 arpents des 250,000 arpents détenus par Les Forges, et il les avait cédés au Gouvernement pour les offrir en vente aux aspirants colons. Or, au jour fixé, il ne s'était présenté aucun acheteur! Des enquêteurs envoyés par le gouvernement avaient remis des rapports défavorables sur la qualité du terrain et les choses en restaient là.

"L'Ere Nouvelle" dans la mêlée

Mais tout cela n'empêchait pas les récriminations de monter à un rythme accéléré. L'Ere Nouvelle, un journal lancé en 1852, le prit immédiatement sur le ton aigu et elle donna corps au mécontentement populaire. Elle mit carrément sur les épaules des dirigeants des Forges et de leurs protecteurs tous les maux dont se plaignaient les Trifluviens. Le rapport d'une enquête, menée par Etienne Parent, en 1852, lui fournit un beau prétexte pour lancer ses foudres. Avec beaucoup de mesure et de précautions, monsieur Etienne Parent avait soutenu la thèse des défenseurs des Forges; il avait demandé qu'on assurât "la permanence d'un établissement industriel, qui fait déjà vivre plusieurs centaines de familles, paraissant fort contentes de leur sort, et qui promet d'en faire vivre davantage encore..." Et il soutient qu'on fait erreur en voulant établir des colons "sur le plateau de sable des fiefs Saint-Maurice et Saint-Etienne où, il n'y aura jamais qu'une population pauvre et misérable, surtout si les forges venaient à se fermer, ce qui priverait les habitants actuels d'un marché pour leur minerai et leur bois."

Cette conclusion déplut aux directeurs de l'Ere Nouvelle et aux adversaires du "trust" métallurgique. Monsieur P.-B. Dumoulin, député, répondit à monsieur Etienne Parent; il vengea la terre sablon-**nières telles qu'elles doivent l'être, etc., etc., etc...,** croit nécessaire d'accorder la réserve demandée par MM. Stuart et Porter. Maintenant nous vous le demandons, habitants du district des Trois-Rivières, quels avantages avez-vous retirés, quel bien retirerez-vous, de l'exploitation des Forges Saint-Maurice? A part des ouvriers attachés à l'usine même, et qui y trouvent une existence, qui certes n'est pas des plus heureuses, nous trouvons et nous le disons hautement, que les Forges n'ont produit que la ruine et le dépérissement du pays d'alentour"

Sur le déclin

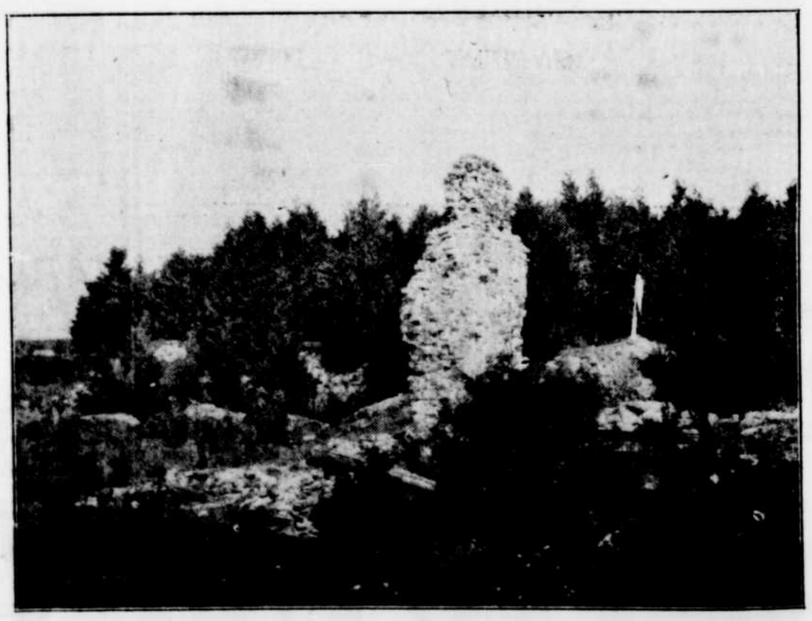
Vers cette époque, les Forges étaient sur leur déclin. La grande période de l'administration Bell s'était achevée en 1845. Les administrations suivantes n'offrent rien de remarquable, jusqu'à la prise en mains de tout l'établissement par la famille McDougall, en 1862. Ici, je passe la main à mon ami Dollard Dubé.

Avant de clore cet étude, offrons aux lecteurs le riche tableau tracé par Benjamin Sulte de la physionomie des Forges vers le milieu du siècle dernier:

"En 1850, j'ai vu les Forges. Un endroit des plus sauvages du Saint-Maurice embelli par cette petite ville industrielle, aux demeures brillantes de propreté, posant leurs façades dans toutes les directions, isolées les unes des autres par des jardins potagers, des parterres, des lits de fleurs, des chemins et sentiers battus, bien aplanis; des édifices de tous genres, comme hangars, bureaux, écuries, hauts-fourneaux et la belle, imposante maison de pierre, spacieuse, placée au bord du précipice au fond duquel coule le Saint-Maurice qui forme un rapide superbe un peu plus bas. Traversant le village pour descendre en cascades à la rivière, on admire le gras ruisseau d'eau claire qui sert à laver la mine en passant. Ses ondes rapides m'ont souvent invité à boire et j'y ai trouvé ce goût de fer qui donne au sang des gens des Forges la vigueur, la santé, ce feu et ce dégourdi que ne possèdent pas généralement les populations de travailleurs. La démarche ,la gaieté, la prestance des femmes et des hommes de ce petit groupe de familles, l'élasticité de leurs mouvements, tout cela vient du ruisseau des Forges, de l'air de la forêt, de l'élévation des terrains."

Abbé ALBERT TESSIER.

Les ruines des Vieilles Forges



Il y a un peu plus d'un siècle la "Grand'Maison" des Forges Saint Maurice était réputée dans toute la région pour le faste et le luxe de ses réceptions. Sous le régime français, elle avait reçu plusieurs personnalités marquantes. Sous le régime anglais et particulièrement lorsque les Forges furent exploitées par Matthew Bell, la Grand'Maison des Forges connut sa plus grande prospérité. Aujourd'hui les amas de pierre que nous voyons sur la photo sont tout ce qui reste de la somptueuse résidence des propriétaires des Forges Saint-Maurice.

UNE INDUSTRIE LOCALE FLORISSANTE



AVEC QUI LA VILLE S'EST DEVELOPPEE

LES TISSUS WABASSO SONT LES MEILLEURS AU MONDE

Ils priment sur le marché pour la plus grande satisfaction et la meilleure accommodation de la femme canadienne.

Le rôle prépondérant de la Wabasso

Parmi toutes les industries trifluviennes, la Wabasso Cotton Co. Limited tient une place prépondérante par le nombre d'employés à son service et par les sommes considérables que cette compagnie dépense dans Trois-Rivières pour le fonctionnement de son usine. Vous êtes-vous déjà demandé ce qui a créé le quartier Notre-Dame et, plus tard, les paroisses St-François d'Assise et St-Sacrement! Il est notoire que c'est la Wabasso Cotton.

Cette compagnie s'implanta aux Trois-Rivières en 1907. Elle construisit son moulin dans le parc Houliston qui n'était à proprement parler qu'une banlieue des Trois-Rivières. La compagnie construisit dans le champ. A cette époque la construction la plus proche du moulin était le Commissariat de la Terre Sainte. Comme toutes les institutions solides la Wabasso eut d'humbles débuts. Grâce à l'effort constant, tenace et entreprenant de ses directeurs, la compagnie fit des progrès considérables. Avec la marche ascendante de la Wabasso, le quartier Notre-Dame prenait une expansion toujours plus grande. Aujourd'hui il est devenu l'un des quartiers les plus populeux et les plus prospères de la ville. Sa population vit en fonction de la Wabasso.

Lorsque la manufacture commença à opérer en 1907, elle fabriqua les cotons fins blancs afin de remplacer ceux qu'on importait d'Angleterre. Cette année-là, naquit la marque de commerce Wabasso connue à travers le monde. Le lapin blanc est devenu synonyme de qualité et d'élégance chez toutes les femmes. En 1907, l'usine n'était que le tiers de ce qu'elle est aujourd'hui. En 1910, les affaires augmentant, une annexe fut ajoutée qui porta les activités de la compagnie aux deux tiers de ce qu'elles sont aujourd'hui. En 1923, nouvel agrandissement. En 1927, la compagnie fit un nouveau pas vers le progrès en lançant l'imprimerie t la teinturerie des cotons.

Comme on le voit par cette histoire en raccourci, la Wabasso a, depuis ses débuts, suivi la marche des affaires et l'évolution des goûts et de la mode.

Au cours de ses premières années, la Wabasso ne vendait son produit qu'aux marchands de gros. Aujourd'hui, les voyageurs de la compagnie visitent toutes les usines qui emploient du coton et cela à travers tout le pays. La compagnie étend les ramifications de son système de vente à tous les magasins de détail dans les petites villes comme dans les grands centres. Elle est en mesure d'offrir un service parfait à tous ses clients dans le minimum de temps.

Les cotons Wabasso sont tellement appréciés et ils s'emploient pour tant d'usages que la compagnie, malgré les fluctuations saisonnières fonctionne habituellement à un fort pourcentage de sa capacité. Aujourd'hui, malgré les conditions économiques difficiles, les métiers de la Wabasso opèrent à plein rendement, et c'est la seule manufacture de toute l'Amérique à pouvoir réclamer le même record.

DEMANDEZ ET EXIGEZ LES PRODUITS WABASSO PORTANT LA MARQUE DE COMMERCE DU PETIT LAPIN BLANC ET AYEZ L'ASSURANCE D'AVOIR UN PRODUIT 100% SUPERIEUR, FABRIQUE PAR DES CANADIENS

The Wabasso Cotton COMPANY LIMITED

TROIS-RIVIERES, - - - - QUE.

Au berceau de la grande industrie en terre canadienne.

Deux siècles de noble histoire: Les Forges Saint-Maurice

Déclain et Fermeture. — Les Légendes

Par Dollard Dubé

POUR LA REPARATION DE VOS . . . . . .
PNEUS
ET
CHAMBRES A AIR
VOYEZ
Crête Tire Vulcanising
1735 RUE ROYALE Tél. 112 TROIS-RIVIERES
SERVICE PROMPT ET COURTOIS

POUR VOS BESOINS DE
CAMIONNAGE
JOUR ET NUIT
APPELEZ
BAPTIST
TRANSPORTATION LTD
EDIFICE AMEAU TROIS-RIVIERES

NOUS VENDONS ET TRANSPORTONS
Traverses de Chemin de fer (ties), Poteaux de cèdres, Piles en longueurs, Pierre, Sable à ciment (spécifications D. Hunt) livrable par notre service de camions.

UNE SPECIALITE:
outillage pour entrepreneurs
SERVICE
JOUR ET NUIT
NUMEROS DE TELEPHONE
2632——2585

AUX VISITEURS
DE L'EXPOSITION
M. H. K.
LAFLAMME
GERANT DE
Bélanger & Proulx
DONNE RENDEZ-VOUS
A SON MAGASIN
1548 rue Badeaux
OU AURA LIEU UNE
Grande Exposition
DE
POELES
ET
FOURNAISES
"BELANGER"

Très peu d'historiens jusqu'à date, ont parlé de la dernière période d'exploitation des Forges Saint-Maurice.

Monsieur Gérard Malchelosse, le dévoué collaborateur et continuateur de Sulte, nous a conservé les grandes lignes de l'histoire de cette période, mais sans insister sur les détails. Sulte lui-même, dans sa monographie des Forges, s'arrête pratiquement au milieu du XIXe siècle.

Monsieur l'abbé Napoléon Caron, dans son livre très intéressant: "Deux voyages sur le St-Maurice" (1887-1888), effleure à peine le sujet historique de cette époque pour s'attarder plus longuement, en un passionnant chapitre, sur les légendes des Forges.

D'autres, plus proches de nous, ont recueilli de très précieux documents sur les Forges du dernier siècle. Pour n'en nommer que quelques-uns, citons: Monsieur l'abbé Albert Tessier, Messieurs P.-E. Piché, ingénieur, Ernest Denoncourt, architecte, Louis-D. Durand, avocat, Armour Landry, etc.

Pour être juste envers ces messieurs je dois dire que leurs écrits ou leurs documents sur les Forges du dernier siècle, m'ont été d'un très précieux concours. J'y ai puisé, et largement, pour une certaine partie de mon travail. Je leur en rends le mérite en leur offrant ici publiquement l'hommage de ma reconnaissance.

Pour ma part, je n'apporte ici, comme appoint personnel, que le rapport de la tradition orale recueillie des lèvres d'anciens des Forges et la tournure un peu particulière de la forme.

J'ose espérer que malgré la lourdeur de certains détails, malgré la sécheresse de certains exposés, le lecteur trouvera quelque intérêt à ce travail.

Après avoir ramassé en quelques phrases, l'historique de la situation de l'industrie des Forges, en 1863, époque où les messieurs McDougall prirent en mains l'entreprise, j'essalerai de donner aussi brièvement et, à la fois, aussi complètement que possible, la description topographique du milieu, puis après, nous parlerons un peu des personnes qui y vécurent alors, et de leur vie.

Pour enlever un peu de raideur et de sécheresse au chapitre de la description du milieu, nous ranimerons momentanément les cadres, en faisant revivre à l'oeuvre, les ouvriers du temps. Ce sera comme une sorte de visite,—rétrospective de 60 ans—du fourneau en plein activité.

Le déclin des Forges

I

Dire comment les Forges Saint-Maurice, qui furent tout dans la région, il y a cent ans, ne sont aujourd'hui que des ruines, c'est faire l'histoire de la dernière période des Forges.

Monsieur l'abbé Tessier a relaté, ci-contre, en des pages lumineuses, toute la gloire des Forges Saint-Maurice en plein épanouissement. J'essalerai de raconter en quelques pages pas trop sombres le triste destin d'une si grande chose, en vous donnant quelques raisons du beau et grand désir que nous caressons depuis longtemps: la résurrection de ces chères ruines.

Les Forges Saint-Maurice ne sont plus déjà depuis 55 ans. Je ne m'arrêterai pas à broyer du noir sur les possibilités hypothétiques de leur suivie en 1883. Je constate simplement le fait brutal, en cherchant à découvrir quelques causes de cette fin prématurée.

Et surtout je veux faire revivre au moins en imagination,— ce sera toujours un peu ma consolation, si je ne dois pas voir la vraie résurrection des ruines présentes,— je veux faire revivre les Forges en activité dans leurs plus beaux jours de la fin, et tirer la grande leçon pratique de fierté française que nous devons tous à ce cher petit coin de terre de notre petite et grande patrie.

Situation difficile en 1863

Nous ne pouvons ignorer tout d'abord la période difficile que venaient de traverser les Forges lorsque les messieurs McDougall en firent l'acquisition le 27 avril 1863.

Depuis 1845 en effet, comme l'a relaté monsieur l'abbé Tessier, la propriété des Forges avait passé par plusieurs mains: Bell et Monroe, Stuart, Stuart & Porter, Ferrier, Onésime Héroux (grand-père de M. Omer Héroux, du Devoir et de messieurs Héroux du Nouvelliste), John McDougall, autant de transmutations, sans compter le gouvernement qui s'en était emparé en 1861.

On comprend alors qu'une telle situation compromettait gravement l'existence de cette grande industrie. C'était un signe avant-coureur de la fin. Au fond d'autres causes plus profondes agissaient déjà et depuis assez longtemps en faveur de l'extinction definitive des fourneaux.

Réaction provoquée par la jalousie

Les dernières années de l'exploitation des Forges par monsieur Bell, avaient été assez agitées. Le monopole des Forges avait excité un peu de jalousie et provoqué une certaine réaction dans le public de la région; il bloquait, disait-on l'expansion de l'agriculture de ce côté. Plusieurs familles des Forges émigrèrent en Nouvelle-Angleterre; quelques-unes traversèrent aux Forges Lisiet, établies de l'autre côté du Saint-Maurice en 1856 par messieurs Dupuis et Robichon; quelques autres étaient déjà rendues aux Forges Radnor, établies en 1854.

On disait couramment que les Forges n'en avaient pas pour longtemps à vivre, et de fait, elles ne rapportaient plus comme aux beaux jours, etc., etc.

Disette de minerai

La raison la plus solide, c'est qu'il n'y avait presque plus,— du moins on le croyait,— de minerai dans les alentours.

En fait on allait, au nord, jusqu'à Shawinigan et au sud, jusqu'à Nicolet, pour chercher de la "mine". On comprend dès lors que cela mettait la production à un prix prohibitif.

Tout cela évidemment, n'était pas de nature à encourager les acheteurs sérieux: d'autant moins qu'une autre grande industrie, beaucoup plus payante, celle-là, venait de s'ouvrir dans la région, l'industrie de l'exploitation forestière. Ceux qui avaient généralement des capitaux préféraient les engager dans la forêt plutôt que dans la mine. C'était tellement plus prometteur!

Les McDougall aux Forges

Pourtant cela ne découragea nullement monsieur John McDougall. Avec l'assistance financière d'un de ses cousins, de Montréal, à ce que rapporte la tradition, il acheta les Forges pour la somme de 1700 louis, le 27 avril 1863. Evidemment, c'était le prix fort et il ne manqua pas de personnes charitables,—comme il arrive souvent en pareilles circonstances,— pour en avertir amicalement l'acheteur bénévole.

Mais monsieur McDougall n'était pas homme à s'arrêter aux mots, il se mit résolument à l'oeuvre. Il y installa sur le champ trois de ses garçons et la besogne commença.

Tout d'abord, il fallait assurer la vie au fourneau en constituant comme des réserves de "mine". Bien plus, il fallait ramener la production à son rythme normal et sur une base propre à soutenir la concurrence avec les autres institutions du genre.

En homme hautement réaliste, monsieur McDougall fit faire des sondages multiples et répétés sur tous les terrains du voisinage.

Puisque l'on se plaignait tant de la rareté du minerai, il était pour le moins décent de contrôler de tactu et de visu cet avancé. Il en fut heureusement récompensé; car on découvrit dans un rayon relativement assez peu éloigné, des gisements de "mine" assez considérables pour assurer l'exploitation de l'industrie pendant plusieurs années à venir. Il fit installer ici et là dans la forêt des "kiles" (kilns) ou fourneaux à charbon de bois, fit subir certaines réparations nécessaires au fourneau; reconstruisit la dame du lavoir, etc., etc.

Laisons-le à ses travaux. Nous reviendrons faire une visite des lieux quelques années plus tard.

L'établissement des Forges en 1880

Vous êtes prêts, ami lecteur, eh! bien, si vous n'êtes déjà très familier avec les lieux, suivez-nous sur le plan ci-contre. Je vais vous servir de cicerone pour la circonstance.

Nous sommes en août 1880. Après avoir fait le trajet en voiture des Trois-Rivières aux Forges, nous déboucherons, par un clair matin, au sommet chevelu de la grande côte.

Là, nous nous arrêtons devant le spectacle impressionnant. D'instinct, l'oeil capte la haute cheminée fumante du fourneau avec, comme ramassées tout autour, ses grandes halles en bois défraîchies. Au fond du même chemin redevenu droit en passant devant le haut fourneau, six bâtisses de brique rouge (dont on voit encore les fondations aujourd'hui) longues, basses et symétriquement posées de chaque côté d'une élévation artificielle du terrain. Un peu à droite, tout un essaim de constructions presque semblables et somnolant à travers le clair feuillage: carrés en bois blanchi de chaux, couvertures en comble, recouvertes de bardeau grisâtre, auvents et contrevents de bois uni et noirci. A l'extrême droite, sur une pointe adoucie du côteau, une grande maison découpant en force sa masse imposante de pierre. Derrière, à travers des éclaircies du feuillage se meuvent des fragments argentés et ourlés de la nappe impétueuse du Saint-Maurice.

Au bas, tout au bas du côteau où nous sommes, deux grands étangs arrondis, reposant placidement leurs eaux noires avant de les lancer impétueuses et bruyantes dans le lit de bois du canal de la grande roue.

Un souffle de vie intense anime ce coin de pays baigné de lumière blonde. Le va et vient continuel des hommes et des voitures autour du fourneau, le halètement des soufflets, les chocs sourds du bêlier sur la pierre, les heurts métalliques des marteaux sur les enclumes, la course des eaux lumineuses du "chemin d'eau" vers les palettes de la grande roue motrice, toute cette activité font monter vers les hauteurs un bourdonnement confus de ruche en plein travail.

Descendons maintenant au coeur de cette ruche, visitons hommes et choses, et tout en marchant, je vous expliquerai bien des choses intéressantes sur la vie des Forges.

La Grande Côte

II

Le chemin sablonneux que nous descendons présentement s'appelle encore aujourd'hui comme autrefois, la "grande côte".

Vous pensez peut-être qu'elle n'a pas son histoire à elle, détrompez-vous. Aujourd'hui elle est longue, grande, bien arquée, mais jadis, — et pendant longtemps — elle fut étroite et tortueuse.

Ecoutez ici une histoire: "un dimanche au soleil levant, plusieurs charretiers de bennes" s'en allaient chercher des charges avec leurs voitures à quatre roues et à deux chevaux.

Arrivés au haut de la côte, ici, ils rencontrent quelqu'un qui revenait déjà avec une charge. Cet homme était assis sur le devant de sa voiture, mais il avait son chapeau tellement sur les yeux que personne ne pouvait lui voir le visage. Les charretiers se mirent alors à l'insulter.

"Tu t'es levé bien matin; je crois que tu as passé la nuit en garouage. Qui est-tu? Réponds donc, vilaine bête....

Le charretier noir ne disait mot; mais arrivé dans la côte, au lieu de faire un demi cercle à gauche pour entrer dans le village, il s'avança tout droit, là, à droite, dans le précipice.

Il y a des gens ensuite qui m'ont dit avoir vu pendant longtemps après, un grand trou noir sans fond, juste à l'endroit où l'homme noir avait lancé son cheval. C'est pour ça que pendant ces années-là, les charretiers de bennes se sont ouvert d'autres chemins dans le bois, parce qu'ils avaient peur de passer dans la grande côte, le soir à la noirceur. Il paraît qu'une voiture ne passait jamais à la brunante sans que les occupants entendissent des gémissements et des plaintes monter du gouffre. Mais il y a longtemps de ça. Le précipice a été rempli depuis, et aussi, comme vous voyez, tout est disparu maintenant.

Pour revenir aux fameux charretiers du dimanche, ils prirent cette fameuse vision pour un avertissement et depuis ce temps, ils se dépêchent plus le samedi, pour ne pas être obligés de travailler le dimanche.

Mais nous voilà rendus au pied de la côte. Permettez-moi de vous présenter, en passant, le contremaître de l'établissement, monsieur Raphaël Bourassa, un homme capable, vous savez, et un bon garçon à part ça, pas vrai monsieur Raphaël..

On est pressé un peu, monsieur Raphaël, si vous nous permettez on va prendre la journée pour faire le tour, on se reverra ce soir à la coulée là, tout près dans la "halle des gardes."

—Allez, allez, mes amis, vous êtes les bienvenus partout et toujours, c'est ça nous nous reverrons ce soir.

Avec les charbonniers

—Voulez-vous, mes amis, nous allons passer tout droit jusqu'au "chemin de la petite savane". Je vous montrerai là des charbonniers. Vous allez voir du travail intéressant et fait par de bien braves gens.

Tiens, bonjours, Titiche, comment ça va? Es-tu tout seul de ton monde dans ce bout-ci?

—Ah! non monsieur, il y a Théodule, là-bas, là, "le p'tit meilleur" avec le "coq" à Simon, y vont finir leur mulon là, pis y vous n'nir m'aider après à monter l'mien.

—C'est pour faire du charbon de bois, ça, ce que tu appelles un mulon? Dis nous donc comment ça fonctionne tout ça.

—B'en simple, monsieur. On entasse le bois coupé par boute de trois pieds, pour avoir un tas rond en forme de mulon de foin. Ensuite on met d'la tourbe dessus pour pas qu'l'air passe et pour que ça brûle b'en tranquillement en d'dans, "à l'étouffée", comme disait un gros monsieur qu'était v'nu nous voir travailler. Vous comprenez qu'il faut surveiller quand l'feu est d'dans; l'air pousse de partout pour faire sortir le feu, mais quand y s'montre la langue, on s'y bouche ... avec une bonne poignée d'tourbe et y en est quitte pour se chercher un trou ailleurs.

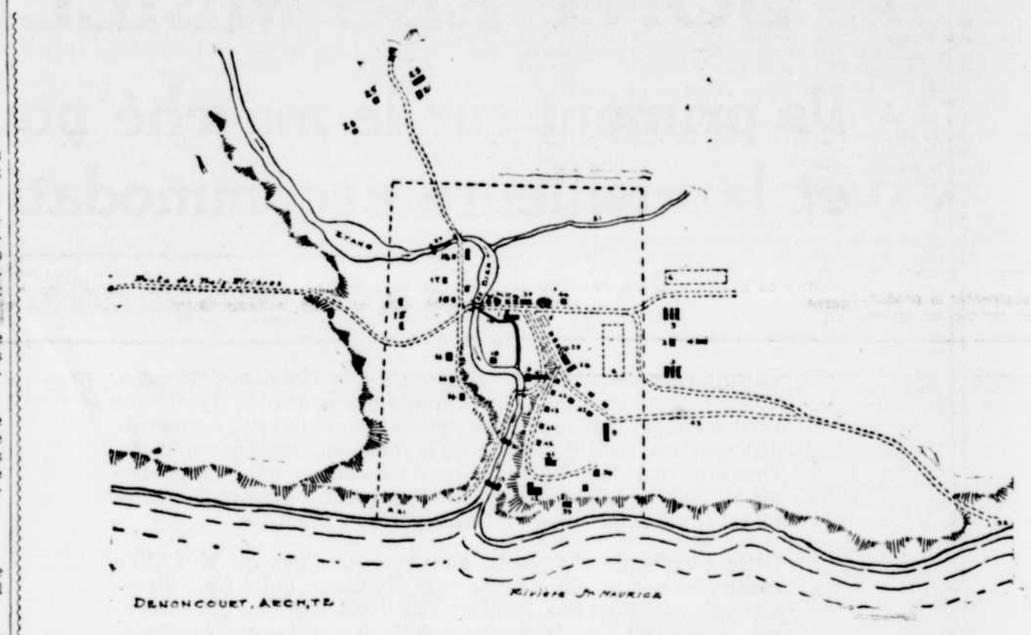
Sus "l'cordon du curé", là-bas, y sont b'en mieux installés q u'nous autres, y ont des "kiles" (kilns) tout en fer avec des bouts d'tuyaux passés d'dans par ci par là. Ils bouchent les trous avec des "juilles" (chevilles) et c'est b'en moins d'ouvrage. Sans compter qu'ça va b'en plus vite.

—Mais en faites-vous beaucoup de bois comme ça, par année?

—Ah! b'en ça dépend. Des fois on fait 12 ou 13 mille cordes. Mais j'ai vu une année où y s'en est fait 20.000 cordes. Avec une gueule comme celle du fourneau, ça fait pas seulement manger le bois, ça le boit.

(Suite à la page 14)

Un plan des Forges Saint-Maurice, il y a 50 ans



1—Haut fourneau.
2—Cabane des "kiles" (kiln — fourneau à charbon de bois)
3—Les six bâtisses des "kiles".
4—"La petite couverte".
5—Endroit où l'on entassait les gueusets de fonte.
6—Réserves de bois, pour les "kiles".
7—"Rangée de la cloche."
8—Les grandes écuries.
9—Fourneau neuf et grande halle en bois qui l'entourait.
10—Canal en bois de 4' x 4' x 20', drainant les eaux du biez vers la grande roue placée sur la halle d'arrière du fourneau.
11—Grande halle en bois sur chevalets, à hauteur de la charge du fourneau neuf. Cette halle partait du chemin de la grande maison et allait s'appuyer sur la cheminée du fourneau neuf. Le chemin du gros marteau, qui fut, plus tard, le chemin du fourneau neuf, passait en bas, entre les chevalets.
12—La grande maison.
13—Ancienne manufacture de haches, à l'endroit de la forge d'en bas du temps des Français.
14—"La Rangée du meunier."
15—Deux grandes halles à charbon, à gauche de la grande côte, en arrivant aux Forges.
16—Maison habitée par un Monsieur Bettez. Antoine Mailloux y demeura aussi déja.
17—Maison habitée par un Monsieur Blais, cordonnier.
18—Autre maison.
19—Maison sur pilotis, dans le pan de la côte, à l'est de la halle des chargeurs. En 1883, elle était habitée par Johnny Lanouette et sa famille, et un nommé Lajeunesse.
20—Moulin à farine existant encore aujourd'hui.
21—"Fontaine du Diable", sur les bords du Saint-Maurice. Il s'en dégage continuellement des émanations qui font bouillonner l'eau et s'allument brusquement dès qu'on en approche une allumette.
22—Pelle contrôlant l'écoulement des eaux du biez.
23—Chapelle.
24—Maison actuelle de Monsieur Victor Rattier, dont la partie est existait dans le temps et servit d'école, vers 1890.
25—Maison de Monsieur Onésime Héroux, père de Monsieur Dolor Héroux, des Trois-Rivières. C'est Monsieur Onésime Héroux qui vendit les Forges Saint-Maurice aux Messieurs McDougall, en 1863.
26—Le puits des Forges. Il appartenait à M. Onésime Héroux. C'était le seul de l'endroit, d'où son nom. La population s'alimentait d'eau potable à l'étang qui se trouve au-dessus du biez.
27—Canal du lavoir, à la sortie du premier étang.
28—Halle à charbon, du temps du fourneau neuf.
29—Amoncellement de mine sur le lit de pleurine.
30—Boulangerie.
31—Coulée venant renforcir le biez du tiers de son volume.
32—Pointe à la Hache.
33—Glacière.
34—Briqueterie.
35—Le gros bélier.
36—Maison.
37—Boutique de forge du père Jean Bouchard.
38—Balance.
39—Magasin bleu et cloche d'appel au travail, sur le pignon nord.
40—Boutique de forgeron.
41—Maison occupée par Monsieur David McDougall.
42—Maisons habitées.
43—Chemin de la Pointe à la Hache.
44—Amoncellement de pierre à chaux.
45—Corps de maison, à quatre logements, sur le bord du biez. L'école occupait le logement (dernier) du côté ouest.
46—Fourneau à chaux, situé à peu près où se trouve actuellement la grande croix noire de la Société d'Histoire Régionale.
47—Chemin de l'empellement.
48—Chemin de la "grande maison."
49—Chemin du Roi, conduisant à Saint-Etienne.
50—Chemin de raccourci, conduisant à la Pointe à la Hache.

C'est une attitude égoïste que de critiquer l'argent dépensé pour la publicité

Ecrit pour "Marketing" par Mlle Margaret Brown

Quand j'entends les gens critiquer le montant d'annonces qui se donne dans les journaux et les revues — ou à la radio — je suis toujours étonnée parce que c'est là une attitude complètement égoïste. Quel manufacturier est obligé de nous distraire gratuitement au moyen de programmes radiophoniques — ou de nous faire profiter du magnifique service donné par les journaux? Qu'est-ce que cela serait si nous vivions dans un monde dépourvu de toute publicité? Comment serions-nous mis au courant des nouveaux produits — des nouveaux services, si utiles pour nous — des nouvelles découvertes? Tout notre intérêt dans la vie diminuerait rapidement, tant que nous vivrions, en effet, dans une communauté étroite et restreinte sans ces contacts essentiels avec le monde extérieur. Si l'argent dépensé en publicité était chargé à l'acheteur avec chaque effet, il n'y aurait pas de pièce d'argent assez petite pour payer la transaction.

Le moins que nous puissions faire, comme acheteurs, c'est bien d'écouter attentivement les manufacturiers, qui nous donnent, dans leurs annonces, des conseils grâce auxquels nous pouvons acheter en toute sécurité — et qui fournissent en même temps l'argent nécessaire à la subsistance des journaux, revues et programmes de radio.

Les moyens d'existence de chacun de nous dépendent de l'activité des marchandises, — de la circulation de l'argent — et de l'échange des produits et services entre l'industriel et le client. Quand nous achetons des produits annoncés, nous savons que nous faisons affaires avec des manufacturiers, dont la réputation est intimement liée à la valeur des marchandises qu'ils vendent. Le manufacturier, qui publie une annonce etqui appose sa signature au bas de cette annonce, nous donne une garantie écrite de son honnêteté et de la qualité de son produit. La fausse représentation en publicité est une offense légale.

Dans ces pays où la publicité est la plus florissante (principalement le Canada et les Etats-Unis) nous rencontrons des gens qui ont beaucoup plus de facilités pour vivre. Nous rencontrons des intellectuels — qui ont beaucoup plus le temps pour travailler, et ceci est dû en grande partie aux produits de haute qualité que nous pouvons nous procurer grâce à l'annonce.

La publicité a fait beaucoup (plus que n'importe quelle autre chose) pour augmenter la production et amener comme conséquence une baisse dans les prix. L'automobile nous en fournit un exemple frappant. Il y a quinze ans le coût des automobiles était deux fois plus élevé — quoiqu'elles soient aujourd'hui infiniment meilleures et de plus belle apparence. Quand les cameras furent mis sur le marché pour la première fois, ils coûtaient $40 chacun et les plaques $9. Aujourd'hui nous pouvons nous en procurer d'excellents pour $10. et moins, et l'on nous charge 30c pour développer une pellicule. Les ampoules électriques nous donnent deux fois plus de clarté aujourd'hui et cela pour le même prix.

Les compagnies d'assurance-vie nous fournissent des livrets et des informations qui nous aident à vivre en santé — et elles nous permettent en même temps de nous amasser une fortune grâce à de légers paiements hebdomadaires ou mensuels. Les manufacturiers d'aliments possèdent des cuisines modèles de telle sorte qu'ils peuvent nous fournir des recettes nouvelles et éprouvées. Les manufacturiers d'aliments possèdent des cuisines modèles de telle sorte qu'ils peuvent nous fournir des recettes nouvelles et éprcuvées.

Les manufacturiers de savon, polis, etc. perfectionnent de nouveaux produits qui rendent les travaux manuels moins durs tout en faisant en même temps un meilleur ouvrage.

Que nous vivions dans un hameau ou dans une grande métropole, la publicité nous permet de nous procurer des marchandises — de qualité régulière à prix réguliers. Toute critique de la réclame est peu de chose en comparaison des révélations qui pourraient être faites au sujet des firmes et des produits dont on ne fait aucune publicité et dont on ne possède aucun écrit nous garantissant la qualité de la marchandise pour laquelle nous payons. Dans les pays où la réclame est inconnue les gens sont ignorants et dans ce cas "L'ACHETEUR DOIT ETRE SUR SES GARDES".

Grâce à la réclame nous n'achetons plus à l'aveugle. Nous savons que les produits annoncés doivent être de tout première qualité. En achetant les marques annoncées, nous travaillons la main dans la main avec les firmes qui sont prêtes à garantir leurs marchandises qu'elles vendent.

Sachons donc apprécier la publicité — la plus grande force éducative de notre civilisation moderne.

En sept ans, un million a été payé en salaires par la Grand'Mère Shoe

En sept ans, de 1931 à 1937, inclusivement, la Grand'Mère Shoe Company Limited, qui a son usine à Grand'Mère, a payé exactement $974,932.00 en salaires et en gages à son personnel.

Cette manufacture de chaussures a terminé avec 1937 sa première décade d'existence. Fondée en 1927 grâce à l'initiative de M. L. Rousseau, ancien gérant de la succursale de la Banque Canadienne, elle eut d'humbles débuts, assombris dès 1929 par la crise économique qui paralysa toute l'industrie. En dépit des multiples difficultés d'ordre financier et de l'absence d'une main d'oeuvre compétente, la compagnie a tenu le coup. A force travail et de persévérance, elle justifia la confiance que ses actionnaires avaient placée en elle.

Les opérations débutèrent dans un modeste local qui devint rapidement trop petit. C'est alors, qu'avec l'aide du Fonds Industriel, on réussit à bâtir le vaste immeuble qui abrite aujourd'hui la manufacture de la Grand'Mère Shoe. Le déménagement s'opéra dans le cours de décembre 1932.

En accordant son appui financier, la ville de Grand'Mère avait posé deux conditions: paiement d'une somme de $500.000. en salaire durant les cinq années qui suivraient et emploi exclusif de la main d'oeuvre locale. Ces deux conditions furent remplies à la lettre.

La période des difficultés écoulée la Grand'Mère Shoe vit s'ouvrir devant elle une ère de progrès sans cesse croissants. Cela se reflète facilement dans la quantité de la production et dans les salaires et gages payés. A la fin de 1932 la production de l'année avait été de 241,140 paires de chaussures et les gages et salaires payés durant l'année représentaient un montant de $94,010. Durant l'année 1937, soit seulement un écart de cinq ans, la Grand'Mère Shoe a produit 359,214 paires de chaussures et a payé une somme de $185,113. en salaire, et gages.

C'est en peu de mots d'histoire de la Grand'Mère Shoe, une industrie de chez-nous qui a prospéré en aidant la petite ville de Grand'Mère à traverser la crise, par l'emploi constant qu'elle a donné à son personnel.

Ste-Marie de Blandford

EN PROMENADE

M. Roger Paquin ainsi que sa Dame et M. Arsène Paquin, son père, M. et Mme Nelson Beauchesne et Mme Vve Omer Dérochers sont allés en promenade à Franklin et Lawrence où ils ont visité M. et Mme Donat Faucher, M. et Mme Alphonse Desrochers, M. et Mme Donat Laforest et M. et Mme David Cheny. Tous sont revenus enchantés de leur voyage.

Donat Faucher de Franklin à Ste-Marie pour une promenade de 15 jours. Ils visitèrent parents et amis.

M. Ludger Pepin eut dernièrement l'agréable surprise de voir arrivé, chez lui un cousin qu'il n'avait pas revu depuis 34 ans, M. Joseph Elie, d'Arnold Michigan accompagné de son fils Laurent et M. Octave Gervais de St-Pierre; son beau-frère; ensuite ils partirent pour une randonnée à travers plusieurs paroisses jusqu'à Victoriaville voir des cousins et cousines M. Ludger Pepin les accompagnagna; ils sont venus du Michigan en auto.

Le lendemain de cette visite M. et Mme Ludger Pepin se rendirent à St-Pierre chez M. et Mme Octave Grvais saluer Mme Joseph et Laurence Elie, et Mme Eudore Patient, fille d M. J. Elie tous du Michigan.

En visite chez M. et Mme Arsène Paquin M. et Mme Onésime Carle, ses deux fils et Mlles Gisèle et Marguerite Carle leurs filles ainsi que M. Paul Paquin agronome de Ville-Marie et l'ami de Mlle M. Carle de Grand'Mère aussi de Gentilly, M. et Mme J.-Baptiste Schelling et leur fillette Margot de St-Pierre, M. et Mme Raoul Pressé.

Chez M. Edmond Deshaies, dernièrement Mme Eusèbe St-Louis, Mme Armand Deshaies, de Ste-Gertrude, leurs belles-soeurs, ainsi que Mme Edouard Deshaies du Témiscamingue une autre belle-soeur.

Mme Célestin Dumont, passe quelques jours à Lourdes chez des parents.

M. et Mme Ovila Toutant de passage à Ste-Gertrude chez leur frère M. Joseph Toutant où ils furent parrain et marraine d'un nouveau-né.

M. et Mme Henri-Paul Houle de Ste-Sophie chez M. et Mme Adélard Mailhot.

Le Père Mailhot, missionnaire américain, fils de M. et Mme Edouard Mailhot de Ste-Marie, qui était venu passer quelque temps dans sa famille, faisait ses adieux avant de partir pour les missions de la Chine. A cette occasion, le Rév. Père accompagné de M. le curé Despins, donna sa bénédiction après la grand'messe, tous les assistants vinrent s'agenouiller à la Table Sainte.

COMMENT . . .

nous vous sommes UTILES

● Nous administrons des comptes courants et des comptes d'épargnes. Nous faisons de l'escompte, des prêts à court terme et des avances sur titres. Nous effectuons au meilleur compte des encaissements et des remises au Canada et à l'étranger. Nous émettons des lettres de crédit circulaires ou commerciales payables dans toutes les parties du monde. Nous finançons les importations et les exportations.

● Nous achetons et vendons des valeurs de placement de toute catégorie. Nous louons des coffrets de sûreté.

● Nos ressources et notre expérience sont à votre disposition. Notre personnel est à vos ordres dans nos 537 succursales et agences.

BANQUE Canadienne Nationale

ACTIF: plus de $146.000,000.

DEUX SUCCURSALES AUX TROIS-RIVIERES

RUE DES FORGES — J. E. PARENT, Gérant
RUE CHAMPFLOUR — J. A. CLOUTIER, Gérant



L'ACIER

Un pilier de l'Industrie Canadienne

En tête d'une grande industrie fondamentale. La Steel Company of Canada paie des millions de dollars annuellement en gages et en salaires à des milliers d'ouvriers canadiens. Elle contribue largement aux trésors publics en taxes fédérales, provinciales et municipales.

Elle dépense des millions à l'achat de matériaux provenant de plus de 500 sources Canadiennes d'approvisionnement. Les aciers Stelco forment, à tour de rôle le matériel cru dont se servent des centaines de manufacturiers canadiens qui fabriquent tout ce dont l'homme peut avoir besoin à partir de l'épingle à cheveux jusqu'à l'automobile et la locomotive. L'acier est nécessaire à la vie de l'individu et de la nation. Il permet au Canada de se suffire à lui-même au point de vue industriel et national et une grande partie du capital ouvrier est à son service. De l'activité de l'Industrie de l'Acier dépend la prospérité du Canada.

Mentionnez Stelco — La marque de Qualité de l'Acier

Tout Honneur à la Mémoire Des Forges Saint-Maurice

La Steel Company of Canada est heureuse de rendre hommage à la mémoire de la première usine de fer à opérer au Canada. Les Vieilles Forges Saint-Maurice ne sont plus qu'un écho lointain, mais depuis elles, grâce à l'esprit d'entreprise canadien, l'esprit et la force ont élevé les hauts-fourneaux et les vastes usines d'aujourd'hui. La Steel Company of Canada, dont l'histoire, par l'intermédiaire de ses compagnies constituantes, remonte à 89 ans, salut les Forges Saint-Maurice, comme une source d'inspiration pour l'industrie moderne du fer et de l'acier. Les Forges nous indiquèrent le chemin: nous n'avons fait que le suivre.

THE STEEL COMPANY OF CANADA LIMITED

MONTREAL, - QUE.

Très Important !!

UNE PESE AUTOMATIQUE D'UN REGISTRE SEVEREMENT CONTROLE VOUS ASSURE UNE PLEINE VALEUR POUR VOTRE ARGENT.

CHARBONNERIE ST LAURENT LTÉE
ST LAWRENCE COALING LTD.
TROIS-RIVIÈRES

Très Important !!

UNE PESE AUTOMATIQUE D'UN REGISTRE SEVEREMENT CONTROLE VOUS ASSURE UNE PLEINE VALEUR POUR VOTRE ARGENT.

Commandez votre Combustible DES AUJOURD'HUI

ENTREZ VOTRE PROVISION DE CHARBON, D'HUILE OU DE BOIS D'HIVER AUJOURD'HUI MEME ET N'Y PENSEZ PLUS D'ICI A LA SAISON FROIDE.

NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS DONNER DES PRIX TRES RAISONNABLES SUR LA QUANTITE DE COMBUSTIBLE QUI VOUS EST NECESSAIRE.

NOS ENTREPOTS SONT LES PLUS CONSIDERABLES ENTRE QUEBEC ET MONTREAL ET SONT REMPLIS DES

MEILLEURS COMBUSTIBLES que VOUS PUISSIEZ ACHETER

QUELQUE SOIT VOTRE SYSTEME DE CHAUFFAGE NOUS POUVONS VOUS SERVIR TRES AVANTAGEUSEMENT CAR EN OUTRE DE GARDER EN ENTREPOT TOUTES LES MEILLEURES MARQUES DE COMBUSTIBLES, NOUS AVONS TOUTES LES GROSSEURS TEL QUE:

Egg — Stove — Chesnut — Buck-Wheat — Coke — Charbon Bitumineux pour Stoker — Charbon de Soûte, etc. etc.

NOTRE CLIENTELE SAIT A QUOI S'EN TENIR SUR LA QUALITE DE

COMBUSTIBLES QUE NOUS POUVONS LUI FOURNIR

ET ELLE CONNAIT AUSSI LA VALEUR INSURPASSABLE DU SERVICE QUE NOUS POUVONS DONNER.

A L'OCCASION DU

200ième ANNIVERSAIRE DES FORGES ST-MAURICE

LE PRESIDENT ET LE PERSONNEL DE LA CHARBONNERIE ST-LAURENT LTEE S'UNISSENT A LA POPULATION DES TROIS-RIVIERES ET DE LA REGION POUR CELEBRER DIGNEMENT CET EVENEMENT HISTORIQUE.

CHARBONNERIE ST-LAURENT, Ltée

EDOUARD BUREAU, PRESIDENT

BUREAU: RUE DU FLEUVE, TELEPHONE 437

SUCCURSALE RUE MILOT, TELEPHONE 3353 LES TROIS-RIVIERES

La force motrice: fée du vingtième siècle.

En 40 ans, la Mauricie se transforme grâce à l'électricité



La tête les chutes de Shawinigan antrefois

A deux siècles de distance, lorsqu'on est les tàmoins de toutes les merveilles accomplies par la science moderne, il est permis de se demander quel aurait été l'essor donné aux Forges du Saint-Maurice si l'électricité eut alors été connue.

La grande créatrice d'énergie qui anime les lourdes pièces de machinerie de la grande industrie aurait transformé l'histoire des Forges et de la région arrosé par le Saint-Maurice.

L'expérience que nous vivons aujourd'hui est là pour l'attester. C'est en effet le début du vingtième siècle que l'application de l'électricité à l'industrie a révolutionné toutes les méthodes de production et marqué l'ouverture d'une période d'évolution qui a fait de la province de Québec un grand centre industriel.

Cette évolution fut particulièrement sensible dans la région du Saint-Maurice grâce à la Shawinigan Water and Power. Parler d'électricité dans la Mauricie c'est évoquer immédiatement l'histoire de la Shawinigan Water and Power à laquelle est intimement lié le développement de notre région.

C'est le rôle qu'elle a dans la vie industrielle de la Mauricie que cette compagnie est fière de rappeler à la population à l'occasion de ce deuxième centenaire de l'inauguration des Forges du Saint-Maurice.



Les chutes telles qu'elles étaient autrefois

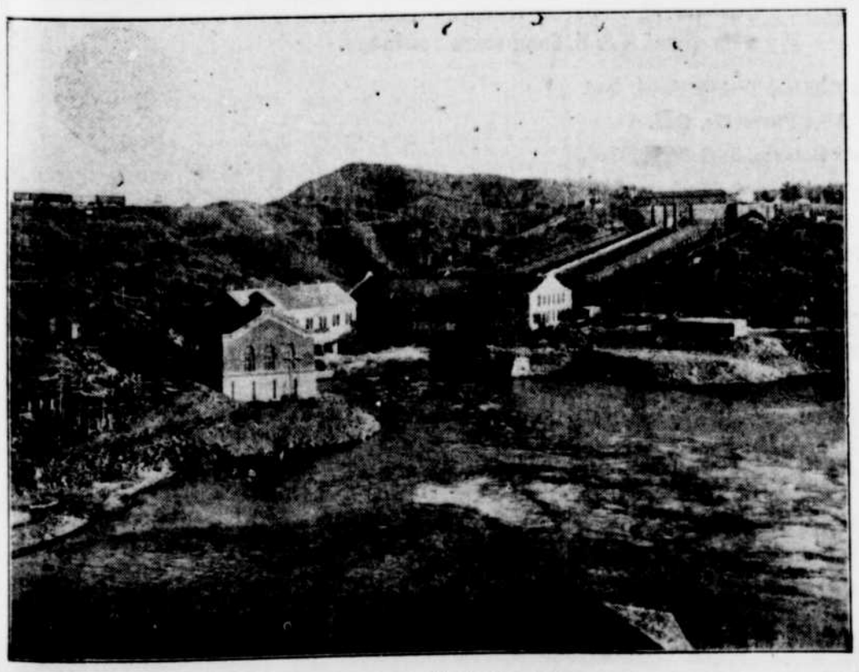
Les Forges du Saint-Maurice furent pendant longtemps la seule industrie importante de la province de Québec et de notre région. Après une histoire qui tient du merveilleux et à laquelle se greffent plusieurs légendes, elles périclitèrent. Aujourd'hui ce ne sont plus que des ruines branlantes.

Lorsque les Forges du Saint-Maurice sombrèrent dans la décadence, la région du Saint-Maurice était essentiellement agricole. Sa capitale, Trois-Rivières, était un petit bourg tranquille, une véritable petite ville de province avec sa vie calme et monotone. Le Cap-de-la-Madeleine était une paroisse où les foules n'avaient pas encore commencé à accourir aux pieds de la Vierge du Rosaire. Shawinigan et Grand'-Mère n'existaient pas.

La seule industrie mauricienne était celle du bois. En 1887, un moulin avait commencé à fabriquer de la pulpe de bois et, dix années plus tard, des moulins de pâte à papier et de sulfite furent construts. Ce n'est cependant qu'en 1898, lors de l'établissement de la Shawinigan Water and Power, que s'ouvrit l'ère de prospérité qui devait, en moins de 40 ans, faire de la Vallée du Saint-Maurice, le centre industriel le plus important de toute la province.

Aujourd'hui, la région du Saint-Maurice est la plus importante productrice de force

(Suite à la page 18.)



Le premiers pouvoir de Shawinigan

Un rêve dont la réalisation se fait attendre.

Le musée des Vieilles Forges à Trois-Rivières

Par Me L. D. Durand, Président de la Société d'histoire

La belle, la splendide, la féconde idée de consacrer un numéro spécial du Nouvelliste au deux-centième anniversaire de l'ouverture des Forges du Saint-Maurice!

Faire comprendre à des milliers et à des milliers de nos compatriotes que nous avons été les premiers sur ce continent à créer de rien, en pleine sollitude et en plein bois, un industrie qui a fait vivre jusqu'à huit cents ouvriers, c'est en même temps leur démontrer, que malgré la détresse actuelle, il y a encore de l'espoir si les Canadiens-français veulent une bonne fois réapprandre qu'ils ne sont inférieurs en rien aux autres.

Un numéro spécial de journal, bien écrit et abondamment illustré, c'est une magnifique arme de propagande, mais passagère, transitoire éphémère puisque le numéro ne dure qu'un jour pour être remplacé tout de suite le lendemain par un autre qui commence déjà à faire oublier celui de la veille.

Et franchement un numéro de journal, si bien fait soit-il, tous les deux cents ans, comme moyen de propagande, et donc de persuasion, c'est un peu faible, on l'avouera.

C'est Théodore de Banville, le poète, qui enseignait à ses parnassiens qu'on n'arrive point à attacher deux planches avec de la persuasion.

Or nous avons deux "planches" difficiles à attacher: celle d'un passé magnifique et celle d'un dur avenir.

Nous n'avons le droit de négliger aucun moyen de les attacher, mais de la persuasion seule, si bien écrite qu'elle puisse être dans la fragilité d'une existence aussi momentanée que celle d'un numéro de journal Banville nous l'enseigne, c'est manifestement insuffisant.

C'est pourquoi un Musée des Vieilles Forges renforcirait, multiplierait, grandirait et compléterait cette propagande et cette persuasion.

Un musée, c'est vivant. Un musée, cela fouette l'imagination, aiguise la curiosité, suscite les questions et les comparaisons.

C'est une leçon perpétuelle qui active les cerveaux, surtout ceux des jeunes, qui stimule les ambitions, émeut les coeurs, impressionne, influence, séduit, suggère, pousse à l'action.

Voyez donc les Américains, ils sont au moins aussi pratiques que nous n'est-ce pas?

Je ne juge pas le procédé,, mais ils ont acheté à coups de millions des monuments français antiques qu'ils ont installés de toutes pièces dans leurs musées.

Ainsi M. Fiske Kimball, conservateur du musée de Philadelphie, l'écrit comme suit une mince partie de ce que possède son musée: "Nous entrons dans un long hall tendu de tapisseries du 15e siècle. A gauche et à droite, quatre portails français en pierre, de l'époque, conduisant aux salles voisines. Au milieu d'un mur s'élève la superbe alcôve sculptée du Château d'Argentelles avec son dais flamboyant, un des trésors de la collection Foule...

"Puis c'est la façade romane de Saint-Laurent l'Abbaye, le cloître de Saint-Genis-des-Fontaines, avec la fontaine de celui de Saint-Michel-de-Cuxa, et le trône en marbre rose de Saint-Denis, etc.

"En revenant, nous débouchons dans une petite cour, devant la façade d'une chapelle gothique du XVe siècle, une aumônerie de Saint-Antoine. Par l'étroite porte de la sacristie nous retrouvons le monde laïque dans une salle de château français du XVe siècle. Les fenêtres ont des vitraux anciens et le dallage est fait de carreaux anciens avec la fleur de lys..."

Je m'arrête. J'en pourrais citer encore. Je n'aurais qu'à parler du musée métropolitain de New-York, de celui de l'Université de Yale et même du Musée d'art de la pesante ville industrielle de Worcester, j'imagine, ville où j'ai fait une conférence en 1936, puisque cela s'appelle le Worcester Museum of Art, où se trouve, démontée pierre à pierre, et remontée pierre à pierre: colonnes, murailles, chapiteaux et plafond cintré, toute la salle capitulaire de l'église de Nueil-sur-Dive, aux confins du Poitou et de l'Anjou, en France, et du XIIe siècle, s'il-vous-plait.

C'est à ce point que les pouvoirs publics de France se sont émus de ces enlèvements; que des revues ont été fondées, comme "Les Pierres de France", par exemple, pour lutter contre ces déménagements; que des associations, comme la "Demeure Historique", se sont constituées pour défendre et protéger le capital artistique de la France que des "affairistes qui resteront maudits" selon la parole d'Achille Carlier, étaient en train de vendre aux Américains.

Mais quelle leçon nous donnent ces Yankees, pratiques, réalistes, hommes d'affaires!

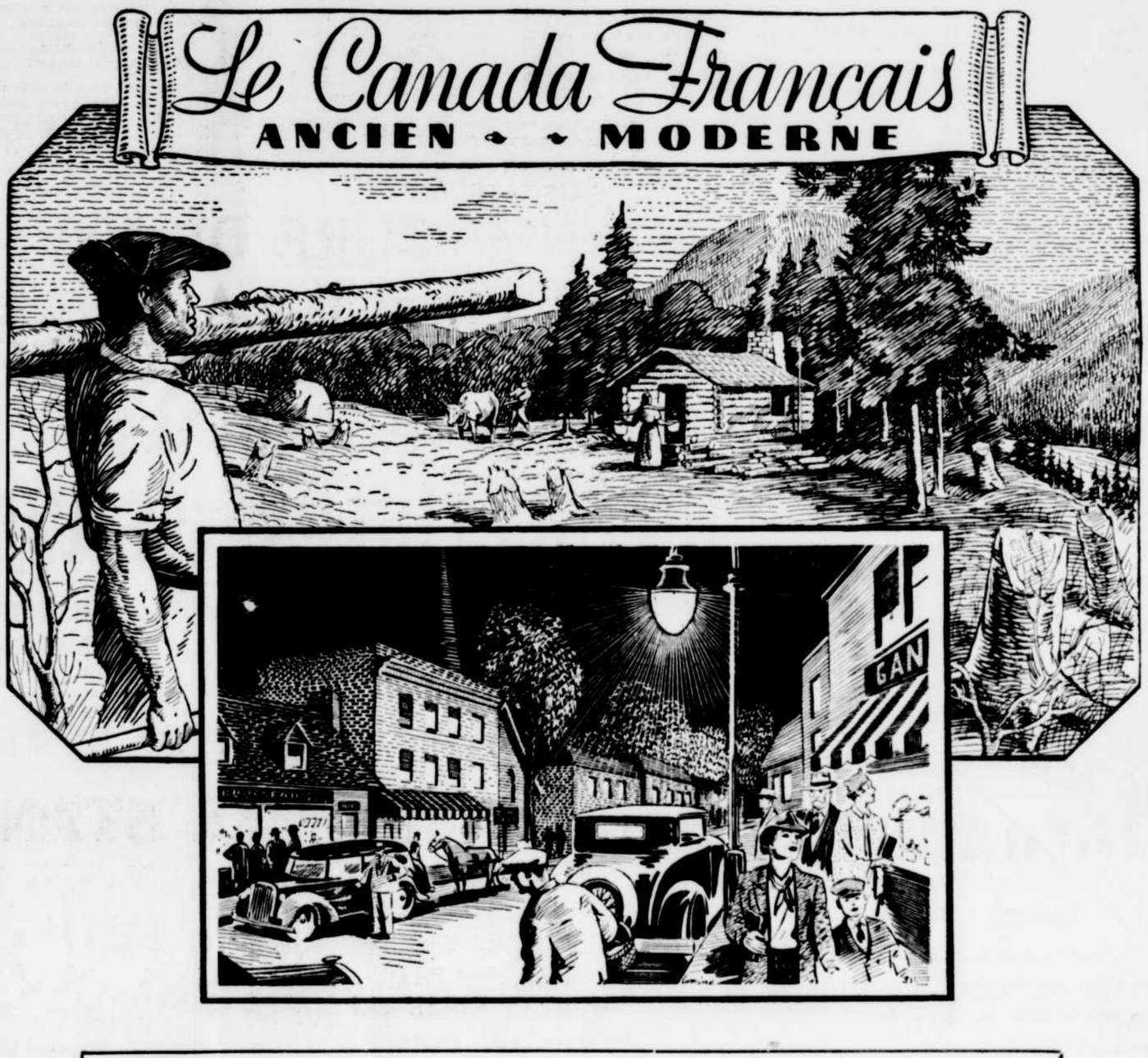
Ils n'ont pas de passé, ils s'en font un. Ils n'ont pas de reliques, c'est chez les autres qu'ils vont en chercher à coup de billets de mille...

Et nous de Trois-Rivières qui possédons ici un manoir authentique datant de l'époque héroique de nos commencements. Un manoir chargé d'histoire et qui s'ho-

(suite à la page 19)

Le Canada Français

ANCIEN • • MODERNE



D'UNE province essentiellement agricole la province de Québec est devenu le centre industriel le plus important du Dominion après l'Ontario grâce à la fée du vingtième siècle, l'électricité, qui a tout métamorphosé depuis que sa consommation est devenue une nécessité dont nul ne pourrait se passer.

L'électricité a changé le régime de vie de toutes les nations. Elle a donné le stimulant qui a permis à la grande industrie de prendre une telle expansion. Elle a infuflé un regain de vie à la petite industrie qui a eu à souffrir d'abord de la réaction bien naturelle consécutive au développement rapide de la grande industrie.

L'électricité a métamorphosé nos villes et nos campagnes. Dans les villes, elle a donné à la nuit un aspect absolument féérique grâce à l'enseigne lumineuse rutilante de mille feux, grâce à l'éclairage des rues, à l'illumination des parcs, des bâtisses publiques et des fontaines. Elle a rendu la vie plus facile. Les maîtresses de maisons qui peinaient autrefois à des besognes laborieuses peuvent maintenant grâce à l'électricité accomplir sans fatigue les diverses fonctions de leur rôle de maîtresse de maison.

A la campagne, la vie du cultivateur est devenue plus facile. Les épuisants travaux de la terre sont maintenant moins pénibles et presque faciles grâce à l'usage abondant de l'électricité. La vie à la campagne est plus gaie et plus confortable. Dans tous les domaines de la vie moderne on sent le doigt magique de la fée du vingtième siècle: l'électricité.

Cette fée dans la province de Québec et tout particulièrement dans la région du Saint-Maurice est personnifiée par la Shawinigan Water and Power Company, la puissante organisation bâtie en trente ans grâce à la clairvoyance, aux labeurs et à l'énergie d'un groupe d'hommes d'affaires éclairés et progressifs que les difficultés des débuts n'effrayèrent pas.

The Shawinigan Water & Power Co.

MONTRAL — CANADA

Deux siècles de noble histoire: Les Forges Saint-Maurice

suite

—Merci beaucoup mon cher Titiche, nous passerons la veillée au fourneau, ce soir, si tu veux venir veiller avec nous autres tu seras bienvenu.

—C'est ça, on s'verra, à soir.

Avant de retourner au village, voulez-vous que nous piquions une pointe à gauche, nous allons rencontrer des mineurs. Là aussi, il y a de quoi d'assez intéressant.

Les laveurs de savane

Je dois vous dire que les mineurs des savanes lavent eux-mêmes le minerai avant de l'emporter au fourneau. Ceux des terres sèches l'emportent jusqu'au lavoir que vous avez vu tout à l'heure, au pied de la petite côte qui monte à l'église. Pour quelques instants, je vais vous laisser avec un de mes grands amis Léon Loranger pendant que je vais causer un peu avec ses camarades de travail: Joseph Dupont, Sévère Bourassa, le contremaître Joseph Loranger, Alfred Langlois, dit Berdaine, Joseph Héroux, et quelques autres. Vas-y mon vieux Léon, raconte-leur ta manière de travailler la mine."

—Excusez mes mots pis ma tollette, messieurs les visiteurs. J'sus pas ben ben instruit, moé; mais pour faire d'la mine, j'vaux cent fois notre ami qui vient d'partir.

La mine, vous savez, on la prend b'en plus souvent dans les savanes. C'est pas difficile à l'ver. Ça prend rien qu'une pelle, pis une bonne paire de bras au bout. En arrivant, on creuse un bon trou de quatre à cinq pieds de hauteur, par autant de carré! Ca ça nous fait une sorte de puits pour laver. On s'installe un bon madrier en travers sur le dessus et on sasse la mine en la trempant de temps en temps dans l'eau pour la mettre propre. Ensuite on la jette sur un tas monté sur d'la "pleurine" (tourbe). C'est là qu'les charr'tiers viennent la prendre pour l'emporter au fourneau. Mais ça arrive souvent qu'y sont obligés d'la laver une deuxième fois au lavoir du biai. Ensuite, y vont la peser sur la grande balance du "magasin bleu", p'is la jettent en tas, à côté, après. J'vous dirai qu'y s'charrie b'en plus d'mine pendant l'hiver que pendant l'été, parce que l'été, c'est surtout du bois qu'on voyage."

—A la bonne heure, mon vieux Léon, tu t'acquittes à merveille de ta mission. Ne crains rien, je n'irai pas te faire des leçons sur l'extraction du minerai. Tu me ferais cent fois la barbe sur ce sujet. Aussi je te remercie de tout coeur en mon nom et au nom de nos distingués visiteurs. Et maintenant, mes amis, venez-vous au lavoir?

Les grands laveurs

Nous voici au lavoir; vous avez remarqué, nous sommes passés ici, tantôt. Tiens arrêtons-nous ici, sur le "pont du lavoir", nous serons juste bien pour voir à l'oeuvre les "grands laveurs."

Je dis "grands laveurs", c'est une manière de parler, pas plus. Regardez moi celui là qui s'en vient, par exemple. "Eh! Ti'Louis, viens ici....

Tu es un "grand laveur" toi, Ti Louis?

—Oui, si on peut dire, par rapport aux autres.

—Comment, par rapport aux autres.

Eh! oui, les "laveurs de savane". Nous aut' on est installé en grand ici, c'pour ça qu'on est des "grands laveurs".

—Oh! la séparation des classes, ça n'est pas une bonne chose, tu sais.

—Mais c'est pas d'ma faute, moi; on nous a toujours appelés comme ça.

—Je le sais bien grand fou, c'est juste pour te taquiner. Tiens tu es libre, explique-nous ça, le lavoir. Mais ne sois pas trop long, on a encore plusieurs visites à faire.

—B'en, v'là. Le lavoir, vous savez, c'est pas d'aujourd'hui qu'ça existe. Ca date des premiers temps des Français. Dans c'temps-là y en avait deux, côte à côte, et séparés par un pontage en bois. Y avaient à peu près les mêmes dimensions qu'aujourd'hui: vingt pieds d'long par quatre pieds d'haut p'is autant d'large.

Sus toute la longueur, comme aujourd'hui, y étaient foncés avec une bonne grille de fonte. Dessous, y avait deux rigoles qui m'naient l'eau et les crasses dans l'biai d'laut' bord du pont. Le reste ça marchait comme aujourd'hui.

Quand les charr'tiers arrivent avec d'la mine, y montent décharger leu voitures dans la dalle du lavoir. Quand y a assez d'mine on ouvre les pelles de l'étang juste au bout du lavoir et l'eau passe partout et lave la mine. Mais y faut y aider par exemple. Les lingards que vous voyez là, accotés sus l'lavoir b'en c'est pour ça. On brasse la mine avec, pendant que l'eau passe; ça fait tomber tout l'sable qu'est après et quand on ferme ensuite la pelle, on a d'la belle mine grise.

Mais là, la dame commence à s'briser un peu; ça s'dit qu'les McDoune l'arrang'ront pas et qu'y vont s'conter du lavage des savanes. Si c'était l'cas, ça s'rait b'en d'valeur, p'is y g'y perdraient gros... parce qu'un lavage de savane, vous savez, cest toujours un p'tit lavage.

Mais à propos, donnez-moé encore une p'tite minute, j'va vous conter une p'tite histoire sus l'lavoir.

Le diable lavé

III

Un jour, le diable était v'nu garder les bois, autour d'l'étang qu'vous voyez-là. Vous savez qu'les côteaux qui longent l'étang ont jamais été déboisés. On n'a jamais su b'en b'en pourquoi; mais y parait que l'gâbe avait déjà fait savoir aux gens que c'tait à lui tout ça et que personne devait y toucher.

On disait même qu'y passait ses grands hivers à s'coucher dans l'étang; c'est pour ça que l'eau gèle jamais là. De faite, les gens l'perdaient d'vue à la fin d'novembre pour le r'voir rien qu'au commencement d'avril.

En tout cas, c'soir là, y s'prom'nait l'long de l'étang, les mains derrière le dos, avec l'air d'un homme qui pense des choses b'en graves.

Ils étaient sept ou huit jeunesses qui le r'gardaient faire.

"Gagez-vous que j'le lave, moé, les gas", dit un d'eux aut'es.

—Es-tu fou, toé, c'est l'gâbe y est b'en plus fin que toé. Ca pourrait b'en être toé qu's'fra laver.

—Faites-vous en pas, j'va vous dire une affaire, moé; pis vous allez voir après ça qu'ça du bon sens et que j'su's pas plus bête que lui.

Vous savez pas vous aut' pourquoi l'gâbe vient là rien qu'à la brunante. J'va vous l'dire, moé. J'l'ai entendu conter par un vieux vieux d'la place, et pis y paraît qu'c'est b'en vrai. C'est parce que dans l'jour, y voit pas l'feu; c'est rien qu'le soir qui l'voit. Pis, comme vous savez qu'l'feu, y aime b'en ça, c'est son élément, y s'jette dedans aussitôt qu'il en voit. Et plus il y en a, plus y est content et plus y s'débat. C'est lui qui chante, vous savez, et puis qui tord le bois à l'faire craquer, dans un bon feu.

B'en, moé, ça m'dit qu'il vient s'prom'ner là en attendant la coulée de 11 heures. Aussitôt que l'geulard est ouvert, y s'jette dans la flamme en haut d'la bune et c'est lui qui la fait monter si haut J'ai r'marqué ça souvent, moé, p's plus çaç va, plus j'pense que l'vieux avait raison.

Si vous voulez m'aider, on va y jouer un bon tour. On va s'préparer un bon tas d'branchailles ici, juste à la sortie de l'étang, p'is, à soir, vers 10 heures et demie, on va l'allumer d'partout. Y va se jeter dedans en soufflant, p'is juste dans c'temps là, on va ouvrir toute grande la pelle de l'étang. Tu vas l'voir prendre le lavoir.

Et les v'la à l'oeuvre.

Vers 10 heures et demie, not' ratoureux s'avance doucement et met le feu au tas d'branchailles. Ca faisait pas dix secondes, que l'feu flambait comme s'il voulait aller lécher la calotte du ciel. Donnes-y, qu'il lance à son camarade chargé de l'ver la pelle.

Dans un rien d'temps, l'feu s'couche de tout son long dans l'canal du lavoir et une série d'sacres épouvantables s'élève du lavoir agité comme une feuille au vent. Ca dure juste quelques secondes. Le lend'main matin, tout l'grillage du lavoir était défoncé en mille miettes. Vous comprenez qu'les jeunes ont pas voulu s'en vanter, y voulaient pas avoir à payer l'grillage d'la dalle; mais ça s'est su quand même plus tard".

—Elle est pas mal celle-là, Tit Louis; tu viendras avec nous autres au fourneau, ce soir, on s'en collera nous aussi deux ou trois bonnes, en attendant la coulée.

Nous continuons, mes amis? — à moins que vous ne soyiez déjà trop fatigués. Dans ce cas, continuez tout droit, puis prenez la grande côte à droite, c'est le chemin de la ville. Quant à nous, nous tournons à gauche, en passant sur le "pont de l'empellement", saluons les gardes du fourneau, Maurice Boisvert, le beau-frère d'Edouard Tassé, et Ti-Louis Lajeunesse, et nous nous dirigeons vers la grand' maison, en passant par la "Rangée de la Cloche".

La Grand'Maison

C'est ici la demeure du prince de la place. Somptueuse, oui, beaucoup plus somptueuse que son entourage immédiat, mais sans aucune arrogance. Dans le vert sombre des bosquets qui l'encadrent, elle ressemble à une grande dame — une de ces vieilles nobles qui la visitèrent, jadis, sans doute, mais dont les apparats et toute la tenue n'ont rien de choquant.

Nous disons bien la "grande maison". De fait, comme vous voyez, elle n'a pas usurpé ce nom.

Vous me demandez peut-être pourquoi une aussi grande demeure en un si petit hameau. La réponse est toute simple.

D'abord, c'est la maison du "bourgeois", et celui-ci vaut bien l'honneur d'une grande maison, puis, le bourgeois reçoit des visiteurs, de grands visiteurs, parfois. Voyez-vous, il est loin de la ville; il lui arrive souvent de garder ses gens à coucher. Alors, il faut les loger, et convenablement. Je n'insiste donc pas, vous comprenez.

Mais entrons et, si cela vous intéresse quelque peu, je vais vous faire le détail des lieux.

Cette maison, comme on vous l'a sans doute appris, a été construite en 1738. Ce n'est pas d'hier, comme vous le voyez. Mais elle n'en porte pas plus mal ses 140 ans d'existence. Il faut vous dire que si elle a subi un peu l'affront de l'âge, elle est encore assez solide pour porter 140 autres années.

Eh! oui, dame, regardez-moi ces murs de trois pieds d'épaisseur, et encore droits et solides comme au premier jour.

Je ne vous conterai pas l'histoire de la "grand'maison". Cela prendrait sûrement plusieurs volumes, et ma plume ne s'en reconnait pas la capacité, bien que la chose serait excessivement captivante.

Je me bornerai au temps des débuts de l'exploitation du fourneau par les messieurs McDougall.

Quand monsieur John, le père, acheta les Forges, en 1883, un incendie assez considérable venait d'endommager la "Grand'Maison". Monsieur Robert, fils de John, au lieu de faire faire immédiatement les réparations, se construisit non loin, à l'angle nord-ouest, juste à côté du terrain où avait été bâtie la première chapelle en bois, en 1738. Tiens, voyez, là, à gauche, de l'autre côté du chemin qui conduit à la "Pointe à la Hache". Quant à la "Grand'Maison", elle fut réduite au sort mercenaire d'entrepôt à marchandises, de magasin et de bureau.

Au centre, à droite en entrant, c'était le bureau; à gauche, les comptoirs du magasin. Au fond, était le grand escalier conduisant au premier étage. Le haut servait d'entrepôt. Le derrière de la "Grand'Maison" était occupé par le gardien, avec sa famille.

Mais cela a bien changé, et heureusement, depuis que monsieur Robert McDougall a fait tout réparer, il y a quelques années. C'est lui qui habite la "Grand'Maison", maintenant, il n'a pas ménagé ses sous, et ça en valait bien la peine, comme vous le voyez. Il lui a tout conservé de son cachet d'ancienneté: les vieilles divisions, le vieux toit normand, les antiques boiseries françaises... enfin, tout.

Si vous remarquez bien, toutes les divisions intérieures sont en pierre, même celles des garde-robes. La maison est divisée en deux, d'un bout à l'autre. Tous les appartements du rez-de-chaussée ont de larges foyers, ornementés de grillages en fonte ouvrée, ici même, aux Forges. Ne le dites pas haut, mais j'ai longtemps entendu dire qu'il y avait des portes secrètes en plusieurs appartements. La salle à diner est spacieuse, et toute d'une pièce, de même que le salon qui est voisin, et encore plus vaste. L'allonge, qui donne sur la grande salle, comprend quatre divisions. Trois servent, présentement, pour le service de la cuisine. Dans la cuisine, on a installé, il y a quelques mois, un bel aqueduc en bois. Il paraît que c'est bien commode, du moins à ce que dit la vieille Louise, la servante.

Tout le haut comprend une grande salle et une suite de chambres. On rapporte qu'il y a déjà eu une chapelle en haut, pendant quelques années. C'est ici que se retire Monseigneur Laflèche, quand il vient faire sa visite pastorale.

Mais il me tarde de vous conduire à la cave. Ouvrons l'une des nombreuses trappes, celle de la cuisine, par exemple. Je vous conte... une histoire drôle, à la fin, au sujet de la cave.

Voyez ce grand corridor qui sépare la cave en son centre. Il aboutit aux extrémités de la maison, à deux larges sorties le coupant diamétralement. Nous sortirons tantôt par l'un de ces débouchés, qui donnent sur la façade extérieure. En attendant, vous pouvez considérer tout à votre aise ces nombreuses divisions de chaque côté du grand corridor. Ici, ce sont les carrés à patates, là, les carrés aux légumes, là encore, le coin des conserves, le carré à bois, etc, etc. Ne cherchez pas de châssis, en avant, la cave est assez spacieuse et la lumière entre assez en grand par les doubles-portes des sorties, que c'était inutile de ce côté. On a mis quelques soupiraux, du côté est, pour ventiller mieux pendant la belle saison.

Et puis, regardez-moi cette hauteur de plafond: ce n'est pas ici que le grand Monferrand plaquerait ses clous de bottes sur les poutres. Neuf pieds: il y a de quoi, dame, manoeuvrer sans gêne une "tome" et son conducteur dessus.

Mais je reviens à mon histoire de la cave. Tiens, sortons par la grande porte de gauche, c'est là que la chose est arrivée. Ecoutez bien.

(suite à la page 15)

Si vous désirez construire nous vous ferons économiser...



AVANT DE CONSTRUIRE, D'ACHETER, LOUER OU REMODELER, INFORMEZ-VOUS DES AVANTAGES EXCLUSIFS QUE VOUS PROCURE LE TEN-TEST LA PLANCHE ISOLANTE DE LONGUE DUREE.

Ten-Test rend les maisons plus fraiches en été et plus chaudes en hiver et réduit de plus de 30% les frais de combustible.

INSURPASSABLE POUR FINI D'INTERIEUR, IL PEUT CONVERTIR RAPIDEMENT ET A PEU DE FRAIS UN ESPACE PERDU EN UNE PIECE COMMODE.

Les PANNEAUX ISOLANTS TEN-TEST VOUS PROCURERONT UN CONFORT DURABLE

VENDU AUX TROIS-RIVIERES PAR:
CHAS. BURRILL CO. LIMITED
1016, RUE CHAMPFLOUR TELEPHONE: 489

CANADIAN INTERNATIONAL PAPER Co.

La planche murale isolante TEN-TEST est fabriquée par International Fibre Board Limited, une subsidiaire de Canadian International Paper Co. Moulin à Gatineau, Québec.

ETABLIE EN 1835

SAVOIR ET EXPERIENCE

CHAQUE POLICE DE LA STANSTEAD & SHERBROOKE FIRE INSURANCE COMPANY REPOSE SUR CENT TROIS ANNEES D'EXPERIENCE DANS L'ASSURANCE-FEU

THE
STANSTEAD & SHERBROOKE
FIRE INSURANCE COMPANY
STOCK MUTUAL
SHERBROOKE, QUE.

Pour vos besoins d'assurance-feu voyez un de nos représentants, dont les noms apparaissent plus bas.

Il y a un agent S & S. dans votre voisinage.

M. Maurice Gélinas, Trois-Rivières, Qué.
M. Omer Ally, Pierreville, Qué.
M. Roméo Bessette, St-Grégoire, Qué.
M. Auguste Baribeau, Ste-Anne de la Pérade, Qué.
Mme F. X. A. Bélanger, Maskinongé, Qué.
M. Pierre Bellemare, Yamachiche, Qué.
M. J. U. Caron, Nicolet, Qué.
M. J. E. Ménard, Shawinigan Falls, Qué.
M. Jos. C. Nobert, Ste-Geneviève de Batiscan
Mlle Louisa Pothier, St-Tite, Qué.
M. L. W. Ricard, Grand'Mère, Qué.
M. Nazaire Soucy, Manseau, Qué.
M. Chs-Edouard Villeneuve, Gentilly, Qué.

Nos meilleurs voeux de succès à l'occasion de la célébration du 200ième anniversaire de la Fondation des Vieilles Forges St-Maurice

Deux siècles de noble histoire: Les Forges Saint-Maurice

SUITE

Le diable de la cave

IV

"Il y a une dizaine d'années, Baptiste Sawyer s'en venait de veiller un soir. Il faisait noir comme chez le loup. En passant à la tête des grandes écuries, là-bas, à droite, sur le chemin de la "Pointe à la Hache", il entend un bruit, de ferrailles, des meuglements et père Baptiste Sawyer, mais cette fois-là, les cheveux lui dressèrent sur la tête.

Il prend le bord de la "Grand'Maison" à toutes jambes. On aurait juré que le diable courait après lui.

"Vite, vite, monsieur McDoune, réveillez les autres, le diable est dans les granges... Eh! bondance! quand j'y pense!...

Monsieur McDougall s'habille, allume un fanal et part avec Baptiste pour aller voir c'qui s'passe à la tête des grandes écuries.

En passant devant la "Rangée de la Cloche", ils aperçoivent Octave Vadeboncoeur, debout, "en pieds de bas" dans l'encadrement de la porte et qui leur demande "Voulez-vous ben m'dire, vous aut' qui c'est qui mène un tapage pareil!...

—Parle pas trop fort, Ti-Tave, dit Baptiste, tout tremblant, c'est l'diable des Forges qu'est r'venu. Il doit en vouloir gros à quelqu'un pour hurler comme ça. Il y en a pourtant pas qui courent le loup-garou par ici. Viens avec nous autres. On sera pas trop de trois. Dis à ton gas aussi qu'il vienne... Eh! bondance, que j'ai eu peur tantôt...

Vous comprenez, ça pas pris goût de tinette et ils se sont trouvés là, près des grandes écuries, une bonne dizaine d'hommes. C'étaient tous des gens bien bâtis. Mais je vous assure que les plus braves tremblaient malgré eux-autres en entendant comme un bruit de chaîne lourde traînée pesamment sur une plaque de fer, avec des souffles drus et des meuglements prolongés.

Tout d'un coup le bruit s'arrête net et la terre se met à rembler pareil comme si quelqu'un cherchait à rouler ensemble, vite, vite, sur le long, deux ou trois "geuses" du fourneau.

Ah! ben, ça, c'est l'boute, par exemple, dit l'père Loranger. Ca s'en va su'l'bord d'la "Grand' Maison". Eh! ben ça s'fera pas comme ça. J'm'en va y aller, moé, m'sieur Robert, pis y a pas un damné gâbe pour m'arrêter. Y a-t'y quéqu'un d'vous autres qui veut m'accompagner?

—C'est correct, dit Ti-tiche Désaulniers, j'y va, moé itou.

—Oubliez pas d'faire vot' signe de croix avant d'entrer, leur recommande le père Baptiste.

Et les voilà qui s'enfoncent dans la nuit, avec pour toute lumière un petit fanal.

Rendus à moitié chemin, ils s'arrêtent. Le bruit venait de recommencer encore de plus bel, et pas rien que des meuglements cette fois. On aurait dit que le diable voulait tout démolir.

Ti-tiche tire le père Léon par le bras et le serre fortement:

"Père Léon... Père Léon... si vous voulez, on va r'tourner... Vous savez qu'j'ai déjà couru l'loup-garou, moé, et j'ai peur que l'diable soit v'nu pour me chercher ce soir...

Allons-nous en, j'vous dis, ça n'a pas d'bon sens d'mourir comme ça...

—Si tu r'tournes, t'es rien qu'une poule mouillée. Avance donc, espèce de lâche!...

Ces paroles du père Léon, cinglent Ti-tiche en plein visage.

Lâche... lâche... lui, Ti-tiche, dit "Bras-d'Ours" Ah! ben non, ça par exemple, et il allait le prouver.

Il lâche le bras du père Léon et s'avance en avant.

"C'est dans la cave, dit-il, au père Léon.

—Ben, ouvre la porte, j'va m'occuper d'la mienne, dit l'père en s'approchant.

Mais la peur reprend de nouveau Ti-tiche qui s'lamente à tous les saints.

"Mon Dieu, on va mourir! Eh! qu'j'ai été bête de vous.."

Mais Ti-tiche n'avait pas achevé sa phrase que déjà il était renversé violemment.

Pendant qu'il essayait de se relever, il entendit la voix narquoise du père Léon:

"Tiens, espèce de poule mouillée, l'as-tu vu là, l'diable des Forges qui v'nait t'chercher? C'est un boeuf!"

Ti-tiche se r'lève tout en colère, en se frottant un peu partout. "J'voudrais ben vous voir à ma place, vieux... Vous verriez qu'il ne frappe pas comme un boeuf ordinaire...

Vous comprenez, le père Léon avait ouvert sa porte avant que Ti-tiche n'eut touché la sienne, et le boeuf enfermé accidentellement dans la cave, s'était dardé la tête la première, accrochant ses cornes au passage dans le panneau, derrière lequel se trouvait Ti-tiche, hésitant et tremblant.

"La bataille de Tassé"

V

Evidemment, il n'était pas aussi brave que Tassé. Vous vous rappelez ce fameux Tassé qui s'battait avec le diable. Tout en marchant dans le bosquet qui entoure la "Grand'Maison". Je vais vous raconter une de ces sanglantes batailles.

Je tiens ce récit du père Toupin, un bon vieux qui restait, il y a quelques années au pied de la côte, juste en face du biai.

"C'tait effrayant comme il se battait cet homme-là, Tassé. Pis il était fort sans bon sens, tellement qu'il a jamais vu l'bout d'sa force. Ce soir là, comme les autres aussi, je ne voyais pas l'diable. moi, ça se comprend, c'est pas moi qui m'battais avec lui. Mais j'entendais bien les coups qu'il donnait à Tassé, par exemple.

Ils se sont battus comme ça, un gros quart d'heure. En dernier, Tassé y a sacré un coup si fort qu'il l'a assommé là. C'était pas drôle, vous comprenez. Y commençait à être temps qu'ça finisse, parce que ce pauvre Tassé était tout en nage et tremblait d'rage comme une feuille. C'est pas nous autres qui se s'rait battu avec, comme ça. Mais Tassé, y avait la moitié du diable dans l'corps à lui tout seul.

Nous sommes rendus sur la côte, derrière la "Grand'Maison" Voyez comme le point de vue est magnifique Ces pelouses, ces fleurs, ces touffes d'herbes coupées de petits sentiers, dites-moi, ça ne vous attache pas à la "Grand'Maison", ça n'évoque pour vous aucun souvenir de jeunesse...

Et le beau Sailnt-Maurice qui s'agite en bas comme pour protester contre le courant trop violent qui le pousse! Ne vous semble-t-il pas qu'il a lui aussi la nostalgie de ce beau coin du pays Ces flots qui oppressent son sein, ne disent-ils pas tout le regret qu'il éprouve à ne pouvoir baigner tranquillement les pieds si jolis de cette grande dame!

Mais allez, ne vous attristez pas, c'est le sort réservé aux plus belles choses humaines. Qui sait si la grande dame elle-même n'ira pas un jour se laisser choir dans ces eaux tumultueuses

Chasson ces idées tristes, prenons ce petit sentier, à droite, dans la pente abrupte, il nous conduira au petit pont de la coulée qui chante sous la vieille forge, et je pourrai facilement de là, vous conduire à la "fontaine du diable".

La fontaine du diable

VI

Encore un lieu qu'on regarda longtemps avec terreur. Aussi, vous ne voyez pas d'habitations toutes proches Vous voulez savoir pourquoi? Bien, écoutez encore.

C'était du temps de monsieur Bell. Il y avait alors aux Forges deux vieilles filles très riches qui possédaient beaucoup de terres encore boisées dans le voisinage

Sans s'occuper de leurs droits, monsieur Bell faisait couper du bois sur leurs terres et s'en servait pour le fourneau Vous pouvez penser quelle colère cela provoquait et à bon droit chez ces dignes filles. Elles eurent recours aux tribunaux, la chose traîna en longueur et pendant ce temps-là monsieur Bell se servait toujours de bois sur les terres des demoiselles Poulin.

Après bien des pourparlers, et même des gros mots, les deux vieilles filles firent un pacte avec le diable, s'il empêchait monsieur Bell de se servir de leur bois. Elles avaient, paraît-il, de grandes richesses enfermées dans de grands coffres de fer. Elles étaient d'un tel désir de voir leur point gagné qu'elles firent creuser de grands trous dans leur jardin, pour y enterrer ces coffres de richesses. Et pour bien marquer que les coffres appartenaient au diable désormais, elles lancèrent les clefs dans la rivière aussi loin qu'elles purent.

C'est ici que les clefs tombèrent. Alors, il faut croire que le diable prit la chose au sérieux, puisqu'il enfouit les clefs au fond, et c'est depuis ce temps-là, que l'eau bouillonne continuellement.

Même certains soirs, il paraît que le diable vient danser au-dessus, dans le feu. J'ai connu une vieille dame qui m'a dit que, parfois, il changeait de toilette, deux ou trois fois, pendant la veillée, et qu'il terminait, en bleu, une soirée commencée en rouge.

(suite à la page 16)

En 14 ans, la Charbonnerie Saint-Laurent est devenue une importante institution

Les transformations subies par le port des Trois-Rivières depuis quelques années ont eu pour résultat d'élever à un nouveau sommet le commerce du charbon dans notre ville.

Les nouveaux besoins entraînés par le nombre sans cesse plus considérable de navires qui visitent annuellement notre havre ont fait comprendre la nécessité d'une organisation plus vaste pour le commerce du charbon.

M. Edouard Bureau, président de la charbonnerie Saint-Laurent, a été le premier à réaliser cette urgence et c'est la raison des progrès accomplis par son établissement au cours des dernières années.

La Charbonnerie Saint-Laurent est aujourd'hui très bien située au centre des quais de Trois-Rivières. Son quai à eau profonde lui permet de recevoir les plus gros navires même à marée basse.

L'outillage a été augmenté de façon à faire face à tous les besoins et aussi pour permettre dans le moins de temps possible le déchargement des cargaisons que la Charbonnerie reçoit chaque année des ports de l'étranger.



M. EDOUARD BUREAU

Il comprend trois grues "Brown", deux équipées avec des pelles d'une tonne et demie et la troisième avec une pelle de deux tonnes. Ceci permet une rapide manutention des cargaisons.

Lorsqu'on considère l'installation actuelle de la Charbonnerie Saint-Laurent, il ne faut pas perdre de vue que cette compagnie est encore très jeune. Fondée il y a seulement quatorze ans par M. Edouard Bureau, elle monopolise aujourd'hui une part importante du commerce du gros et du détail dans toute la région du Saint-Maurice.

M. Bureau se rappelle avec plaisir la période difficile des débuts, les nombreuses difficultés contre lesquelles il dut lutter. L'établissement précaire qui végétait alors sur le quai du Saint-Laurent ne comprenait pour tout matériel qu'une vieille mécanique électrique et ferrailleuse servant au déchargement des barges et pour le service de livraison à domicile on ne possédait qu'une vieille rosse quinteuse qui traînait en geignant l'un des deux tombereaux boiteux de la compagnie. Il fallait de ces moyens bien humbles tirer le meilleur parti possible.

Les progrès devaient se faire rapidement. Deux années après M. Bureau acheta des grues à vapeur d'un prix dispendieux et fit construire les bureaux actuels. Il acheta bientôt une troisième grue qui lui permit de satisfaire plus rapidement aux besoins pressants de sa clientèle de jour en jour plus nombreuse.

La compagnie est aujourd'hui en mesure de répondre à toutes les exigences. On peut voir sur ses quais qui s'allongent sur une longueur de cinq cents pieds, d'immenses morceaux de charbon de toutes sortes qui s'accumulent autour d'un entrepôt principal d'une grande capacité.

Rien ne dira mieux l'excellence de l'installation de la Charbonnerie Saint-Laurent que le record de vitesse accompli il y a quelques années en déchargeant en deux heures un navire chargé de 700 tonnes de charbon.

Le résultat obtenu par la Charbonnerie Saint-Laurent en moins de quinze ans est un autre exemple de l'esprit d'entreprise et des qualités de notre race pour le commerce et l'industrie. Cette aptitude des Canadiens-français aux affaires, il est agréable de la rappeler cette année tout particulièrement alors que la région célèbre avec orgueil, le deuxième centenaire de l'inauguration des Forges du Saint-Maurice, la première industrie établie en terre canadienne.

St-Prosper

Mme Georges Baril a fait une promenade à uébec et à Ste-Anne de Beaupré.

Mme Josaphat Désaulniers, Mlles Annette Marchand, Brigitte Frigon et Flore Gagnon, en fin de semaine à Québec.

M. Damase Frigon, de St-Tite, l'invitée de Mlle Germaine Gagnon, M. Léo Mongrain de St-Tite, l'invitée de Mlle Pauline Houde.

Mlle Jeanne Houde, inst. d'Authier est arrivée dans sa famille pour passer les vacances.

Mme Jeffrey Devost d'Amos en promenade chez M. Emile Massicotte et autres parents.

M. et Mme Clovis Massicotte sont revenus enchantés d'une promenade à Montréal.

Mlles Yvette Houde et Lucienne Houde de Montréal en visite chez M. et Mme Josaphat Fraser et Tèles. Houde.

Mlle Simone Ferron de Montréal, chez M. Oscar et Paul Ferron.

M. et Mme Alfred J. Neault de Lowell, Mass, en promenade chez Mme Emery Houde, Mme Prosper Grimard, M. et Mme Jules Ebacher, Mme Eugène Gravel, Mlle Armande Gravel aux Trois-Rivières, la semaine dernière.

M. Gilbert Gravel aux Trois-Rivières.

Mme Emile Bélanger et ses fillettes de Princeville, en promenade chez M. et Mme Léopold Frigon et autres parents.

M. et Mme Albéric Massicotte, en voyage à Montréal.

M. et Mme Tèles. Cossette et leur fils H.-Paul à St-Stanislas, ces jours derniers.

M. et Mme J. T. Jacob, M. et Mme Nap. Massicotte de St-Stanislas de passage en cette paroisse à l'occasion de la première grand'messe du Rév. Père Valère o.f.m.

M. et Mme Xavier Hamel de La Tuque, MM. Tremblay et Hamel de La Tuque chez M. Ernest Francoeur.

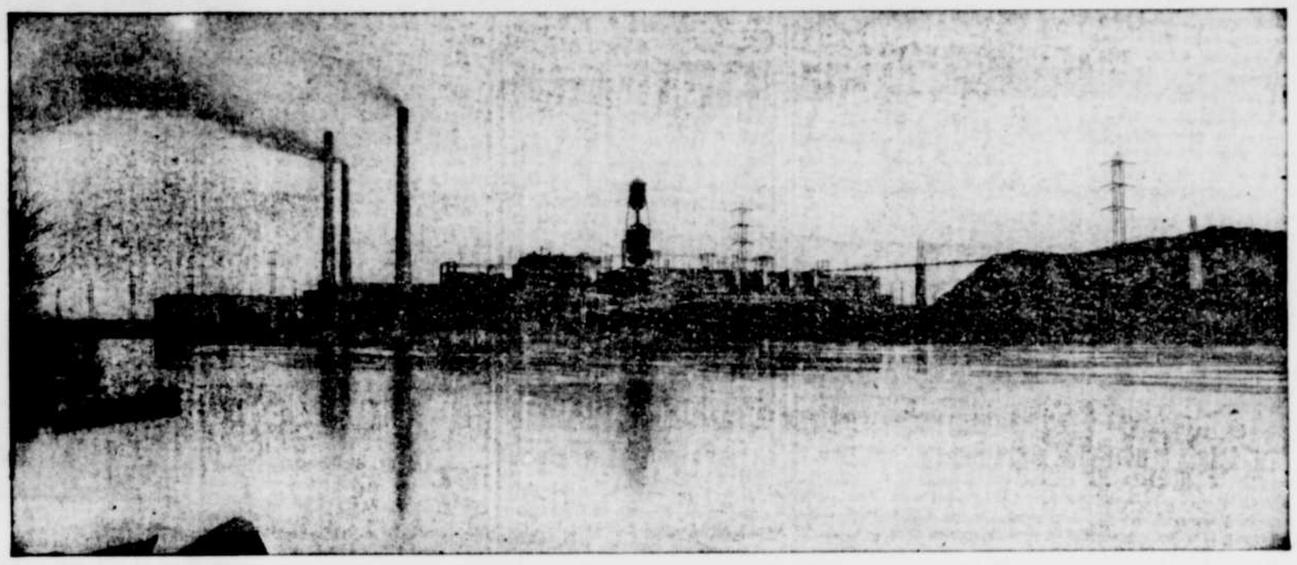
M. Gérard Trottier, inst. de Montréal, chez M. et Mme Joseph Leduc.

Ste-Angèle de Prémont

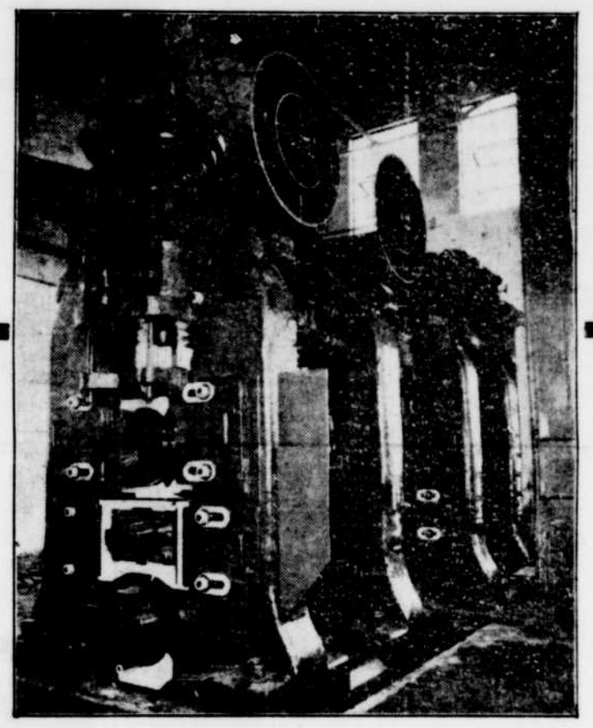
Les RR. SS. Marie Antoine de St-Prosper, Sr Marie Bernadette de St-Didace, Sr Marie-Etienne de Ste-Flore de la communauté des Filles de Jésus, M. et Mme Aimé Lacoursière de St-Léon en visite chez M. Alexis Lacoursière. A cette occasion un bon nombre de parents se réunissaient. On remarquait M. et Mme Victor Lacoursière, Edouard, Jean-Marie Lacoursière, Mlle Yvonne Lacoursière, M. et Mme Ferdinand Leblanc, Nicolet, Fernand Leblanc, M. et Mme Omer Leblanc, Oscar Marielle Leblanc, M. et Mme Alphonse Gagnon, Rose-Blanche, Fleurette, Claire Gagnon, M. et Mme Joseph Lacoursière, Mlle Rollande Lacoursière, M. et Mme Télesphore Lacoursière, Roger Lacoursière, M. et Mme Samuel Leblanc, Roger, Sylvio, René et Gérald Leblanc, Mme Alexis Lacoursière, de Montréal, Mlle Yvette et Benoit Lacoursière, Mme Albertino Lacoursière, Bertrand Lacoursière, Mlles Pierrette et Marie-Paule Lacourière, Georges Lacoursière, Rolland et Jean-Paul Leblanc.

Dans l'après-midi les religieuses se rendirent à Ste-Angèle voir l'église et rendre visite à M. Télesphore Lacoursière.

Les usines de la Wayagamack



Les usines de la Consolidated Paper (division Wayagamack) s'élèvent sur une île située au confluent du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Maurice aux Trois-Rivières. Les usines de la Wayagamack produisent le papier kraft et le papier à journal. A l'heure actuelle, en dépit de la crise du papier dans le pays et aux Etats-Unis les usines de la Wayagamack ont conservé un fort pourcentage de leur production régulière. Les usines de la Wayagamack furent le premier moulin à papier construit aux Trois-Rivières.



2 puissants laminoires, à triple action, actuellement en construction à nos usines, pour la "Bengol Steel Corporation" aux Indes.

CANADA IRON FOUNDRIES, LTD

Descendants en ligne directe des

"VIEILLES FORGES ST-MAURICE"

BUREAU - CHEF: MONTREAL, QUE.

Tuyau en fonte. — Roues de char refroidies. — Fonte d'engin marin. — Fonte de gris de fer de 1 livre à 35 tonnes. — Freins. — Fonte d'alliage spécial, comprenant la fonte "Ni - Resist".

LOCATION IDEALE POUR FOURNIR

TOUTE LA PROVINCE DE

QUEBEC

USINES A: - TROIS-RIVIERES, QUE. TEL: 270

FORT WILLIAM, ONT — HAMILTON, ONT — St-THOMAS, ONT.

Deux siècles de noble histoire: Les Forges Saint-Maurice

SUITE

Pour ma part, je l'ignore totalement. Mais je sais que l'on s'est avisé, il y a quelques années, de creuser un trou, mais, quand on a été rendu un peu profond, l'eau s'est mise à danser plus fort, et on a senti une puanteur monter du trou.Ca été fini là.

Les deux ou trois qui avaient commencé ce travail ont compris que le diable ne voulait pas les voir aller plus loin; ils sont arrêtés là, après avoir posé un baril vide dans le trou. Et ils s'en sont retournés encore plus bredouilles que quand ils étaient arrivés. Aussi, après leur malheureuse expérience, je ne vous conseillerai pas, vous non plus, d'aller chercher là les clefs des coffres des demoiselles Poulin.

Mais j'en vois un qui regarde la série de maisons, en haut, à gauche. Vous voulez savoir, sans doute, pourquoi et comment ces gens sont allés se percher là.

Ma foi, je n'en sais rien de plus que vous. Peut-être, est-ce le désir d'être un peu plus tranquilles, en étant un peu plus éloignés des autres; peut-être est-ce le goût du grand air?... à moins que ce ne soit pour accompagner le meunier qui y possède la première maison.

Le meunier des Forges

Vous savez, le meunier des Forges, c'est un peu plus que les autres. N'est-ce pas lui, après tout, qui travaille le blé dont tous s'alimentent, ici? Il est un peu seigneur, à sa manière. Alors, il mérite bien qu'on lui marque quelques égards. C'est, sans doute, pour ça qu'il occupe un si beau promontoir. En tout cas, c'est sûrement en son honneur que cette série de constructions qui voisinent la sienne porte le beau nom collectif de "la Rangée du Meunier".

Je vous ferais bien monter par ce petit sentier abrupt, que vous voyez là, derrière la Fontaine du Diable, pour vous conduire à la "Rangée du Meunier", mais je préfère, avec votre permission, remonter par le "Chemin de la Coulée".

C'est un peu le coeur des Forges, avec le fourneau. Eh! puis, il y a tellement de choses à voir, là, et, surtout, tellement à conter!

Mais n'ayez crainte, je ne vous raconterai pas tout. Vous n'en pourriez dormir de la nuit, ni moi non plus. Je me contenterai d'effleurer un peu. Si cela vous intéresse, nous en reparlerons, plus tard.

Le chemin de la coulée

Je vous dirai, tout d'abord, que, par ce petit chemin, passe, depuis les débuts de l'exploitation des Forges par les Français, tout le fer sorti des Forges. Vous vous imaginez la masse que cela représenterait, toute accumulée en un seul endroit.

Comme aujourd'hui, on faisait, alors, le gros du transport par la rivière. Là, il y en aurait des choses à dire! Des chaloupes coulées à fond, avec leurs rameurs; des batailles avec les gens des radeaux; des sacreurs qui, une nuit, furent emportés tout droit en enfer, avec toute leur charge, pour avoir trop mal parlé; du diable qui avait gagé, sur l'âme d'un râmeur, de conduire seul la remorque de son canot d'écorce rouge, toute une charge de neuf mille livres... et je n'en finirais pas, si je voulais citer et conter. Mais remontons, j'ai beaucoup d'autres choses à vous montrer et à vous raconter.

Voyez-vous cette cheminée massive, qui s'élève tout près, adossée à une grande halle? Elle n'est pas d'hier, si la halle est assez neuve encore.

La manufacture de haches

C'était, autrefois, dans les débuts, la forge basse. Voilà quelques années, les messieurs McDougall y construisirent une manufacture de haches. On y travaille encore. Venez, je vais vous présenter de nos bons amis: Hercule Bourassa, M. Archambeault, Guimont, William Sawyer, Washburn, Gauthier, Gravel, Jean Bouchard, Cusson.

Beaucoup de ces gens viennent du Haut-Canada, où existe une industrie semblable. C'est vous dire qu'ils connaissent leur affaire. On fait, ici, des haches pesant de deux livres et demie à dix livres. La première année, on fabriquait les haches, au petit marteau de forge.

Si vous avez besoin d'une bonne hache, là c'est le temps. Sans vouloir faire de réclame pour le patron, — il ne m'entend pas, vous pourrez faire votre choix pour $0.80 à $1.50. Mais vous vous ferez un manche vous-même, un manche, car ici, on n'en pose pas.

Tiens, en passant, devant cette grande cheminée de la forge basse, il me vient à l'esprit une histoire.

Comment le diable fut chassé de la forge basse

VII

Vous savez, qu'autrefois, toutes les boutiques des Forges appartenaient au diable. Il y venait quand il voulait, faisait ce qu'il voulait, mais ne pouvait jamais faire de mal à personne, sans qu'il le veuille. C'est ici, à la forge d'en bas, qu'il faisait les plus grands ravages.

Le diable des Forges, vous savez, était un peu comme les gens des Forges, il aimait à prendre un petit coup. Un peu comme eux aussi, il se cachait pour en prendre plus que de raison. Mais le malin n'en était jamais malade. Ceux qui le voyaient sauter puis gambader dans le feu, dans ce temps-là, s'apercevaient tout de suite s'il avait pris un gros ou un petit coup.

Comme c'est ici que la danse était le plus endiablée, les "saoûmons" de la place en avaient conclu que c'était ici sa place préferee, ici sa réserve de boisson.

Mais où?

Grand Dieu! Il n'était pas facile à dénicher, le baril du diable. Des loustics se mirent à chercher. Evidemment, il fallait faire les choses discrètement. Pensez à l'émoi que la nouvelle eût provoqué, dans le voisinage.

On s'assura donc en cachette, — avec promesse de partager dans ses profits liquides, si on parvenait à découvrir la source, — le concours d'un employé de la forge basse. Celui-ci avait mission de chercher partout, en faisant semblant de rien.

Les cinq du complot se réunissaient, le soir.

Mais le diable était rusé, il eut vite deviné leurs desseins. Et, un peu pour les narguer, il venait trinquer sous leur nez, mais sans jamais parler.

Après l'avoir interrogé en vain, l'un des trinquars dit aux autres: "Si on l'invitait à prendre un coup avec nous autres"

Peine perdue. Le diable, alors, sautait dans le feu de la forge et gambadait de plus bel.

"Tiens, dit un autre, je parie que c'est là sa cachette. Sous le feu, oui, sous le feu, là, regardez comme la flamme est plus forte, quand il saute dessus. On dirait des soufflets souterrains..."

—C'est ça, c'est ça, tu l'as, toi, là... Mais comment, bonne mère' vas-tu aller le chercher?...

Creuser? Il n'y a pas à y songer. Laisser éteindre le feu de la forge, puis chercher ensuite? Pas davantage, il s'en irait avec le feu, puis sa boisson. Monter avec lui dans le feu? Y en a t'y en d'vous autres qui veut l'faire?

Mais quoi, alors? Abandonner not' projet?

—Ah! pour ça, non, par exemple. Non!

—Th! b'en, trouvez-le, l'trou, moi, j'trouve pas.

"Il aime le feu, dit le plus vieux, il aime la boisson, il aime le nouveau aussi; les anciens l'ont assez dit — eh! bien, on va y en faire du feu, d'la boisson, p'is du nouveau aussi. Seulement, faudra pas qu'vous soyez des peureux, par exemple. S'y en a qui sont pas prêts, y ont rien qu'à s'en aller.

Personne ne bouge. La forge était redevenue silencieuse, après les paroles du vieux: un vrai silence de mort, scandé seulement par le halètement des soufflets. Mais, toujours dans le rouge violacé de la flamme, dansait éperduement la silhouette endiablée.

"J'va l'approcher, moé, dit encore le vieux, j'va y parler... pis n'importe quoi qui va arriver après, vous autres, bougez pas".

Et le vieux s'approche tranquillement et s'arrête à trois pieds du feu.

Tous les yeux sont braqués sur la scène.

Un dialogue inintelligible s'engage. Le vieux reste toujours là, debout, droit, sans broncher, tout près du feu. Tantôt, on dirait que le diable s'approche; la flamme se balance, oscille, tourne, se tord, se penche, se couche presque devant le vieux qui demeure toujours impassible, tel une statue cuivrée. Tantôt, elle s'agite, se secoue, s'allonge violemment, se heurte aux parois, se rue sur le vieillard, toujours droit et immobile.

Puis, comme par l'effet d'une force inconnue, elle se radoucit, se replie sur elle-même dans le foyer, se recouche et vient lécher la main tendue du vieux.

Celui-ci ne bouge pas plus. N'était le marmottement de ses lèvres, on le dirait étranger à ce qui se passe. Mais, bientôt, les chairs des doigts se mettent à fondre, puis à couler goutte à goutte, pendant qu'une odeur âcre de chair brûlée, mêlée à l'odeur forte d'une boisson étrange, mais grisante, s'épand doucement dans l'air.

Comme impuissant à supporter plus longtemps la vue d'un tel spectacle, le plus jeune du groupe s'affaisse soudain, en poussant un cri: "Mon Dieu!..."

(Suite à la page 17)

Trois-Rivières vue par un Irlandais en 1796.

Isaac Weld fit une visite attentive des établissements du Saint-Laurent pour y étudier la possibilité et l'avantage d'y organiser un courant colonisateur irlandais.

Il a laissé un récit très circonstancié de sa visite. Il n'est pas flatteur pour notre ville. Sa visite au couvent des Ursulines paraît l'avoir fort impressionné à en juger par l'étrangeté de ses commentaires.

A noter les passages que nous avons soulignés.

Le second jour de notre voyage, nous arrivâmes à la ville des Trois-Rivières, située à peu près à moitié chemin entre Québec et Montréal. Cette ville est bâtie sur le bord du fleuve Saint-Laurent près de l'embouchure du St-Maurice la plus considérable de trente qui se jettent dans le fleuve St-Laurent, sur cette seule rive, et seulement entre Québec et Montréal. Cette rivière, avant de mêler ses eaux avec celles du fleuve, se divise en trois branches, au moyen de deux îles qui se trouvent à son embouchure, et qui lui donnent l'apparence de trois rivières différentes qui se déchargent dans le même lieu, c'est ce qui a fait à la ville, le nom des Trois-Rivières.

Le Saint-Maurice

Le Saint-Maurice n'est pas navigable pour des vaisseaux d'une certaine grandeur; de petits bâtiments, comme des sloups, peuvent arriver jusqu'à quelques milles au-dessus de son embouchure; mais avec des bateaux et des canots, on peut le remonter, presque jusqu'à sa source, qui, s'il faut en croire les rapports des Indiens, n'est pas très éloignée des sources des rivières navigables, qui vont se jeter dans la baie d'Hudson. Si cela est vrai, le **St-Maurice deviendra une rivière de la première importance, sous les rapports commerciaux, lorsque les pays incultes et inhospitaliers qu'il parcourt, auront été cultivés et purgés des bêtes féroces qui l'habitent.** Quant à présent, on ne rencontre sur ses bords, depuis son embouchure jusqu'aux Forges, ce qui fait une distance d'environ neuf milles, que quelques habitations éparses; tout ce qui est au-delà n'est connu que des Indiens.

Description de la ville

La ville des Trois-Rivières contient **deux cent cinquante ou trois cents maisons**, et elle est regardée, sous le rapport de la population, comme la troisième ville du Canada. Elle occupe aussi le premier rang sous le rapport de l'ancienneté, et l'on assure que son fondateur avait calculé qu'elle deviendrait, en très peu de temps une place importante. Si cela est, il s'est trompé. Ses progrès ont été très lents. **Et il n'y a pas d'apparence qu'elle devienne une ville considérable, tant que les bords de la rivière Saint-Maurice ne seront pas cultivés; et cette époque peut encore être fort éloignée.**

Vie économique

La mine de fer, qui se trouve dans son voisinage, et que l'on supposait devoir être la source de sa prospérité, est presque épuisée, et il ne paraît pas que ses produits aient jamais été considérables pour tenir plus d'une seule forge constamment en activité, et pour alimenter, par intervalles seulement, une très petite fonderie. Il en est de même du commerce de fourrures, sur que l'on a toujours beaucoup compté, et qui est aujourd'hui presque entièrement concentré dans les villes de Québec et de Montréal. Ce commerce se réduit à une très petite quantité de fourrures qui descendent la rivière de Saint-Maurice, ou celles qui l'avoisinent. Elles sont embarquées à bord des vaisseaux marchands de Montréal, qui s'arrêtent devant la ville des Trois-Rivières lorsqu'elles descendent le fleuve St-Laurent.

Territoire pauvre

Quelques voyageurs français ont représenté le territoire qui avoisine la ville des Trois-Rivières, comme extrêmement fertile, et comme étant le plus agréable du Canada; c'est au contraire le séjour le plus triste et le pays le moins fertile de cette province. Le sol est un sable blanc et mouvant, dans lequel on entre jusqu'à mi-jambe. L'air est obscurci par une nue épaisse de moustiques, preuve incontestable de l'humidité et de l'insalubrité du terrain. De toutes les parties du Canada que nous avons parcourues, il n'en est aucune où ces insectes soient en plus grand nombre et plus incommodes. On en voit même très peu à Québec et à Montréal.

Description peu flattée

Les rues de la ville des Trois-Rivières sont sales et étroites; ses maisons, la plupart en bois, sont basses et mal construites. Elle a deux églises, l'une pour les Anglais épiscopaux, et l'autre pour les catholiques romains. Celle-ci était autrefois desservie par des Cordeliers, mais leur ordre est éteint. Leur monastère, qui est un grand bâtiment construit en pierres, est entièrement abandonné, ainsi que les maisons qui l'avoisinent, ce qui répand sur ce quartier un air de tristesse et d'ennui. Les Jésuites y avaient un collège également construit en pierres, et qui a été converti en prison.

Les Ursulines

La seule maison religieuse de femmes, qui existe dans cette ville est le couvent des Ursulines, voisin de celui des Récollets, et fondé en 1697, par M. de Saint-Vallier, évêque de Québec. C'est un vaste édifice, en partie occupé par les religieuses, dont le nombre est aussi considérable que l'étendue et les revenus de la maison peuvent le permettre, et en partie consacré à un hôpital desservi par ces filles. Leur aumônier, auquel nous fûmes présentés, est un de ces ecclésiastiques infortunés, qui ont été forcés d'abandonner la France, leur patrie. Cet homme respectable qui, à un extérieur décent unit les qualités les plus aimables, nous conduit avec la permission de la supérieure, dans les parties du couvent que l'austérité de la règle de la maison ne ferme pas aux étrangers.

La chapelle dans laquelle nous entrâmes d'abord est très élevée, mais peu spacieuse. En face de la porte, qui s'ouvre sous une espèce de portique, est placé un autel d'un beau style, et richement décoré. De chaque côté est une grille dont l'une communique à l'infirmerie, et l'autre au choeur des religieuses. Notre conducteur sonna une petite cloche, et sur-le-champ un rideau placé derrière cette dernière grille s'ouvrit des deux côtés, et nous laissa voir une salle un peu plus grande que la chapelle, entourée de stales, et décorée d'un autel au pied duquel étaient deux religieuses à genoux, et paraissant ensevelies dans leurs méditations. La belle Ursuline qui vint à la grille pour ouvrir le rideau, nous parut être une de ces intéressantes créatures qui ont déjà commencé à sentir toute l'horreur de leur situation, et qui déplorent dans le silence, la témérité d'un voeu qui les sépare pour jamais du monde entier, et qui leur interdit ces plaisirs innocents auxquels le bienfaisant Auteur de la nature a voulu, par des motifs pesés dans sa sagesse infinie, que toutes ses créatures participassent. En ouvrant le rideau, elle ne put s'empêcher de jeter sur nous un de ces regards furtifs qui font plus d'impression que les paroles les plus éloquentes, après quoi elle se retira lentement et en silence, et fut s'asseoir sur un banc placé à l'extrémité du choeur. La douce mélancolie qui était répandue sur ses beaux traits et sur toute sa personne, intéressait vivement en sa faveur; il était impossible de la regarder sans partager la profonde tristesse qui paraissait l'accabler et sans déplorer en même temps l'usage cruel qui autorise une jeune et innocente créature, sans art et sans expérience, à renoncer au monde, où elle était destinée, peut-être, à mener une vie heureuse pour elle et utile pour les autres, pour passer ses jours dans une triste solitude, à faire pénitence pour des péchés qu'elle n'a jamais commis.

L'Hôpital

L'Hôpital, qui touche à la chapelle, est composé de deux salles contenant chacune douze ou quatorze lits, très bons et tenus très proprement. Chacun d'eux est dédié à un saint particulier, et porte sur le devant une inscription contenant ces mots: "St-JEAN" ou "ST-JACQUES" etc. PRIEZ POUR MOI". Les malades sont soignés par un certain nombre de religieuses désignées pour cela. Un vieux prêtre qui paraissait près de sa fin, était la seule personne qui parût dans cet hôpital, lorsque nous le visitâmes. Il était aussi dans un fauteuil placé à côté de son lit, et entouré de plusieurs religieuses qui lui rendaient les soins les plus assidus.

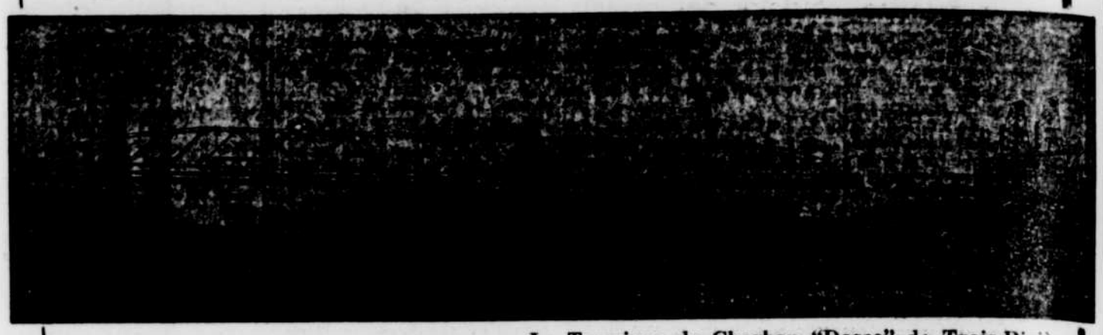
L'habillement des Ursulines consiste en une robe d'une étoffe noire; un mouchoir blanc, dont les angles sont arrondis, est attaché sous le menton, et couvre les épaules et la poitrine; une coiffure de toile blanche qui cache la moitié du front et les oreilles, se joint de chaque côté au mouchoir; un voile de gaze noire flotte sur les épaules, et s'abaisse sur le visage lorsqu'elles ne veulent pas être vues. Cet habillement leur sied fort mal, et leurs cheveux étant totalement cachés, leur figure se trouve parfaitement déguisée par leur coiffure.

Au parloir

De l'hôpital on nous conduit, à travers une longue allée, dans un joli parloir, dont les fenêtres donnaient sur le jardin du couvent. C'était celui de la supérieure, qui parut bientôt, accompagnée de quelques jeunes soeurs. Nous trouvâmes la conversation de cette vieille dame et de ses favorites, agréable et légère. Elles nous firent mille questions sur la première partie de notre voyage, et sur celle qui nous restait à faire; en un mot nous n'aperçumes point, dans leur contenance, qu'elles fussent gênées par la présence de plusieurs étrangers d'un sexe différent du leur. Ces dames nous firent beaucoup d'excuses de ce qu'on ne pouvait nous introduire dans l'intérieur du couvent; mais la règle était sévère sur ce point; il fallait une permission de l'évêque, et elles parurent extrêmement fâchées que nous n'eussions pas obtenu cette permission avant de partir pour Québec. Lorsqu'on eut satisfait, de part d'autre, aux questions les plus pressées, on apporta une quantité de divers ouvrages de fantaisie, fabriqués par les religieuses; on les étala sous nos yeux, sous le prétexte de nous les faire voir, mais, dans le fait, pour nous engager à en acheter quelques-unes; car la maison est très pauvre, et l'industrie de ces bonnes filles fait une partie de son revenu. Nous choisîmes quelques articles qui nous parurent les plus curieux. Deux ou trois d'entr'elles s'empressèrent de les arranger dans des petites boîtes destinées à cet usage, et en les recevant nous leur promîmes de les garder comme un souvenir des belles Ursulines qui nous les avaient données. Nous fîmes nos adieux à la supérieure, et nous retournâmes à notre logis. fl (1).

(1) "VOYAGES AU CANADA" par L. Weld, p. 163-172. Tome II.

ROBUSTESSE CONTRE TOUTES TENSIONS



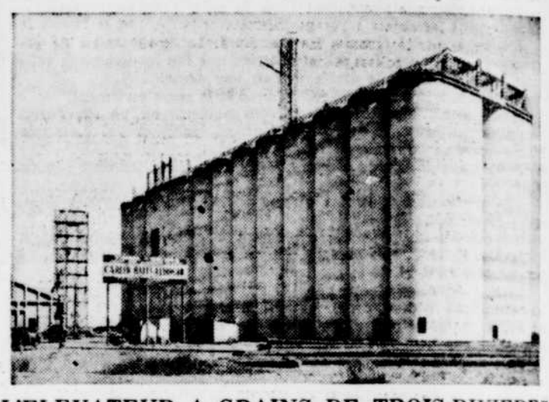
Le Terminus de Charbon "Dosco" de Trois-Rivières

du Travail et des Salaires pour Trois-Rivières

Chargeant de bon charbon bitumineux canadien les navires des sept océans, ce terminus fournit du travail aux hommes de Trois-Rivières et attire du pouvoir d'achat pour la communauté.

● De même que les vieilles forges du Saint-Maurice acquirent jadis de la renommée pour l'excellence de leurs produits, ainsi l'acier d'armature, les fers angulaires et les fers en "U" portant la marque "Dosco" jouissent partout aujourd'hui du prestige et de la faveur que leur a mérité leur record.

Et, tout comme les produits "Dosco" renforcent les grosses constructions contre toutes les tensions d'ordre structural, ainsi le Terminus de Charbon "Dosco" à Trois-Rivières aide à prémunir la communauté contre ces tensions financières périodiques, fournissant du travail pour la main-d'oeuvre locale et attirant l'argent de l'extérieur qui, autrement ne se dépenserait pas ici.



L'ELEVATEUR A GRAINS DE TROIS-RIVIERES

Tribut remarquable à son architecte et aux artisans qui l'ont construit, cet élévateur tient sa salidié inébranlable de l'acier d'armeture, des fers angulaires et des fers en "U" "Dosco".

DOMINION STEEL & COAL CORPORATION LIMITED

BUREAUX DE L'EXÉCUTIF ET DES VENTES: IMMEUBLE CANADA CEMENT, MONTRÉAL - Entrepôts et bureaux de ventes par tout le Canada

120 RUE DES FORGES

TEL: 9 ET 10 TROIS-RIVIERES

Cyrille Labelle & Cie

DES TROIS-RIVIERES

REMERCIE TOUS SES CLIENTS DE LA VILLE DES TROIS-RIVIERES ET DE LA MAURICIE DE LEUR BIEN-VAILLANT PATRONAGE.

FERRONNERIE GENERALE
QUINCAILLERIE
ARTICLES DE SPORT
USTENSILS DE CUISINE

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
PAPIERS - PEINTS (Tapisserie)
PLOMBERIE.

DEPUIS 30 ANS, AGENT EXCLUSIF DES CELEBRES PEINTURES 100% PURES, VERNIS ET EMAUX

MARTIN-SENOUR

Deux siècles de noble histoire: Les Forges Saint-Maurice

SUITE

A peine ce cri lancé, la flamme se retire dans le foyer, comme un coup de vent, toute la halle est secouée violemment, pendant que tout le monde tombe à la renverse.

Au petit jour, quand les forgeurs entrèrent, ils virent les quatre encore tout gris, dans un coin, et le vieillard, à genoux, et appuyé à la forge éteinte, mais tout le bras calciné.

Il n'en mourut pas, cependant. Mais la leçon lui fut, comme aux autres, très profitable.

Quant au diable, après avoir trahi son secret, il ne pouvait plus demeurer dans la forge basse. D'autant moins qu'à sa courte honte, une fois de plus le nom seul de Dieu l'avait chassé.

Ne me demandez pas pourquoi le grand public n'en sut jamais rien; je crois qu'en bons larrons les forgeurs, au petit jour, s'étaient partagé le reste du doux nectar, sans en souffler mot à personne.

Le moulin à farine, l'histoire des boulets

VIII

Mais nous remontons, vous venez?...

Nous voici rendus au moulin à farine. Nous avons un meunier, il siérait mal de ne pas avoir de moulin à farine. Je ne vous ferai pas l'histoire de ce moulin, elle est beaucoup moins ancienne que celle des forges mêmes; mais je vais vous dire qu'on y a découvert, il y a quelques années, une cachette de 50 boulets de canon. Une bonne toise de pierre bouchait l'ouverture de cette cachette. On rapporte que cette cachette datait du temps des Français. Vers 1759, se voyant sur le point de passer aux Anglais, les ouvriers des Forges ne voulurent pas que ce restant de munitions put un jour servir contre eux-mêmes ou leurs enfants. Et c'est pourquoi ils entreprirent de cacher "éternellement" ces boulets.

C'est un peu comme la légende des drapeaux de Lévis, brûlés plutôt que d'être rendus, mais beaucoup plus certain en tout cas que cette légende des drapeaux puisqu'on en a ici une preuve certaine.

Mais par un caprice bien facilement explicable de la grande histoire, — elle n'a pas que celui-là, — on a chanté la gloire hypothétique des drapeaux brûlés, et laissé dans l'ombre même le simple rappel de l'acte héroïque des gens des Forges de 1759.

Mais passons. Nous ne faisons pas ici le procès de l'histoire, fut-elle grande par ailleurs.

Dans les premières années des messieurs McDougall, cette bâtisse servait plutôt à l'affinage des pièces ouvrées au fourneau, plats, canards, chaudrons, etc. etc.

On entrait les objets à l'étage inférieur, c'est là que se faisait le travail premier sur les grosses meules. Au second étage et au troisième se pratiquait le polissage définitif.

Le fourneau neuf

Maintenant, au lieu de suivre le petit sentier qui longe la coulée, traversons ici, sur le petit pont, au bout du canal du moulin à farine, nous passerons sous la passerelle du fourneau neuf pour remonter ensuite par le chemin d'en bas.

Ce fourneau vient d'être établi. Contrairement au vieux fourneau il fonctionne par la vapeur. C'est une expérience que les messieurs McDougall ont voulu faire concurremment avec le vieux fourneau pour voir lequel des deux modes est réellement plus économique et pratique.

Ce sont deux Trifluviens qui en assurent actuellement le fonctionnement, un monsieur Paillé et un monsieur Veillet. C'est pour faciliter le chargement du fourneau qu'on a construit la grande halle couverte que vous voyez en haut. On l'appelle communément ici "la halle des chevalets". Elle ouvre sur le côteau juste en face de la "Rangée de la Cloche" — corps de logis très anciens servant d'habitations à plusieurs familles et au fronton duquel tinte de temps immémorial, la cloche d'appel au travail. C'est également dans la halle qu'on pèse le minerai, le charbon de bois et la pierre. D'ailleurs au bruit qui en sourd vous avez tôt deviné quel genre de travail on y fait.

Le gros marteau

L'on me demande à quoi sert cette vieille halle abandonnée. Je vais vous surprendre, c'est ici l'endroit du "gros marteau".

Ah! ce gros marteau des Forges, à lui tout seul il pourrait vous en conter plus que tout le reste des Forges.

De ce qu'il en a battu du fer et de la fonte! De ce qu'il en a rabattu d'oreilles! De ce qu'il en a étouffé des voix! Et surtout de ce qu'il en a vu et entendu des choses étranges!

Vous pensez que je vais tout vous raconter. Allons, soyez raisonnables. Des vieux et des vieux, qui en savaient bien plus que moi ont passé des soirées et des soirées à raconter des histoires arrivées ici. Vous n'allez pas penser tout de même que je puis faire mieux qu'eux autres. Mais nous allons nous asseoir un peu, là tout près, si vous n'avez pas peur et je vais vous en conter quelques-unes.

Histoire du marteau danseur

Les veillées aux Forges étaient fréquentes autrefois. Comme ailleurs, elles étaient fort prisées, et encore plus suivies. Mais plus qu'ailleurs, hélas, elles étaient trop souvent scandées de sacres et marquées de coups, — aux deux sens, prendre et donner.

La conséquence, on le voit, était plutôt funeste pour la population, qui, au fond se composait tout de même de braves gens.

Ce que l'on appelait "les grandes soirées" se pratiquait surtout en plein air, dans le voisinage du fourneau. J'essaie parfois de me représenter en imagination quelqu'une de ces grandes veillées avec tout son monde habillé en couleurs claires, variées et tout pétillant de joie. J'avoue à mon grand regret, ne pas avoir encore assez d'imagination pour trouver une image exacte de ces scènes.

Toutefois je vais essayer quand même de vous dépeindre une de ces joyeuses fêtes nocturnes. Etant sur les lieux avec moi, votre propre imagination aura vite suppléé à ce qui manque à mon récit.

Représentez-vous une belle et chaude soirée d'été, sous un ciel clair piqueté d'or. Depuis longtemps déjà les violonneux sont assemblés devant le fourneau et jouent inlassablement gigues, rigodons, etc. etc.

Dans l'air tiède du soir, on entend de très loin ces bruits harmonieux, mêlés aux chants joyeux et aux cris des danseurs.

Aussi voyez, sur toutes les routes qui conduisent aux Forges, sur le chemin des Français, sur le chemin de la Vente au Diable, sur le chemin de la petite savane, même dans le Cordon du Curé, partout, des voitures chargées de gens tout pimpants, s'en venant à la veillée, comme appelés par l'écho lointain des bruits de la fête.

Eh! puis, ici, et là, autour du fourneau, des groupes joyeux, des femmes, des hommes, des vieillards, des enfants, tous fraternisant dans la paix. Evidemment, la veillée ne vient que de commencer. Ah! si tout se passait toujours ainsi! Mais, allez! le diable est bien toujours là pour briser la paix. Et le commencement de la guerre aux Forges, c'est la soif, oui, la soif de cette maudite boisson.

Et c'est alors, qu'avec la soirée qui s'avance les bruits se font plus forts, les voix se mêlent plus hautes et plus confuses, par ci, par là, perce quelque éclat de voix. Mais les heures les plus troublées se passent toujours au fond sombre de quelque halle où se rassemblent des groupes d'hommes plus assoiffés de breuvage piquant que de cris joyeux et de danses.

Eh! bien, c'est au cours d'une de ces joyeuses veillées et ici même, dans la halle du gros marteau qu'est arrivée l'histoire que je vais vous conter.

Il étaient sept ou huit réunis ici pour trinquer. La chose avait été arrangée d'avance, c'était évident; car, le dernier rentré, la porte fut verrouillée, et un large éclat de rire, accompagné d'une forte rasade, marqua le contentement de tous et le commencement de "la petite veillée."

Le plus bel entrain régnait parmi ces gais lurons attablés autour du gros marteau. Les rasades succédaient aux rasades, les histoires aux histoires, les pipées aux pipées et même les sacres aux sacres. Puis, c'était naturel, — là aussi, la voix monta, monta, s'aigrit, s'effila, et se tint, quelque temps suspendue à de lourds silences, avant d'éclater en orage.

La discussion était engagée, prise, partageant en deux clans les "veilleux" de la halle. D'un côté, on soutenait que le diable des Forges n'existait pas; de l'autre, qu'il existait, mais qu'il n'était pas le vrai diable, celui des enfers. Et ceux-ci apportaient comme preuve qu'il avait été vu plusieurs fois déjà dans la place, mais jamais ailleurs qu'aux Forges.

"C'est rien qu'des imaginations ça, disait le plus bagoulard de l'autre clan, "on voit b'en rien qu' par là qu'vous êtes des peureux, des...

"Nous aut' des peureux... nous aut' des peureux?... retorqua le plus grand, en s'approchant, le poing tendu vers le parleur. "Prends garde, mon gas, tu peux l'ravaler, ça, tu sais..."

Oui, oui, des peureux, fais-le v'nir ton gâbe, si t'es capable... Si

(Suite à la page 20)

Les trois siècles de vie au Cap

Le Cap de la Madeleine évoque plus de trois siècles d'histoire qui démontrent que dans les premiers temps de la colonie il y a eu des hésitations à savoir si ce serait le côté est, Cap de la Madeleine, ou le côté ouest, Trois-Rivières, qui prédominerait à l'estuaire du St-Maurice.

Dès 1636, la Compagnie des Cent Associés céda au Sieur Jacques de la Ferté; abbé de Ste-Marie Madeleine, dans le diocèse de Rouen, France, une concession de trente milles à partir de la rivière St-Maurice et allant vers l'est par quatre-vingt dix milles de profondeur. Dans ce temps-là il était appelé le Cap des Trois-Rivières.

En 1651, cette concession passe aux Jésuites, à qui revient l'honneur d'avoir choisi le nom de cette commune comme devant être Cap de la Madeleine. Ce fut une mission desservie par les Jésuites, puis ensuite par les Récollets. La première chapelle est construite en 1659 par M. Pierre Boucher, quelque port où se trouvent le terrain de baseball de la Compagnie Canada Power and Paper. C'était une chapelle en bois. En 1661, M. Boucher l'a vendue aux marguilliers de la paroisse du Cap de la Madeleine, qui avec l'aide des Pères Jésuites la transportent au nord du Sanctuaire actuel. En 1714, les marguilliers s'entendent avec un architecte, font un contrat et l'église en pierre, maintenant la plus vieille de l'Amérique, prend forme. L'une des clauses du devis faisait mention que l'entrepreneur devait utiliser les matériaux susceptibles d'usage à détacher de la vieille chapelle.

DECOUVERTES

En 1927, lorsque M. l'entrepreneur U. W. Rousseau, sous la direction de MM. Gascon et Parant, architectes de Montréal, refit à l'épreuve du feu, cette vieille église nombre de pièces de bois furent mises à découvert, montrèrent des inscriptions indiennes. L'auteur eut l'occasion d'en voir lui-même,ains ique des clous forgés à tête carrée qui ont été travaillés à la main et sur lesquels l'on pouvait compter les coups de marteaux. Les entrepreneurs d'antan étaient soucieux de leur signature.

LES REGISTRES

Les régistres de la paroisse s'ouvrent en 1673. En 1680, les pères Récollets succédent tux Jésuites, et, cinq ans plus tard, le révécend M. Paul Vachon, chanoine de la cathédrale de Québec, devint le premier curé séculier de la paroisse. Il meurt en 1719 et ses restes reposent sous le maître-autel du Sanctuaire qu'il avait construit en 1714.

LES CURES

Jusqu'en 1864, il n'y a pas de curé. L'on était desservi tantôt par Bécancourt, tantôt par Trois-Rivières. A cette date, Mgr Luc Désilets, Vicaire-Général pour le diocèse des Trois-Rivières, devient curé. C'est sous sa cure, que s'est accompli le prodige du pont de glace, nommé plus tard le Pont des Chapelets, qui devait permettre aux citoyens du Cap de la Madeleine de transporter leur pierre pour la construction de leur église paroissiale. C'était en 1888, et plusieurs vieux citoyens témoins vivants de ce fait merveilleux, se plaisent à le raconter à la jeune génération, comme exemple de leur foi et de leur vaillance.

Mgr E. Duguay, curé actuel de St-Barnabé, succéda à Mgr Desilets, En 1902, les pères Oblats de Marie Immaculée sont devenus les curés du Cap de la Madeleine.

DEMEMBREMENTS

Un premier démembrement de la paroisse se fait en 1918, par la formation de la paroisse de Ste-Famille avec M. Ephrem Fusey comme premier curé. Une seconde, en 1928, par la naissance de la paroisse St-Lazare avec M. Arthur Brunelle comme premier curé.

La grande paroisse du Cap de la Madeleine, qui comprend actuellement les paroisses de Ste-Marie-Madeleine, Ste-Marthe, St-Lazare et Ste-Famille, soit le territoire compris par les communes civiles de la cité du Cap de la Madeleine et de la paroisse de Ste-Marthe, fut limitée par une ordonnance de Mgr St-Valier en 1722; elle fut érigée canoniquement le premier juillet 1845.

CONSEIL MUNICIPAL

Les régistres de délibérations du conseil de la municipalité ne se rencontrent qu'en 1881. Cependant il y a un rôle d'évaluation fait en 1860 et approuvé par le maire Hyacinthe Cossette. Le total de l'évaluation était de 21,780 livres qui signifiaient $81,120.

En 1871, M. T. E. Normand, signe des documents comme président du conseil. En 1872, M. Hypolite Montplaisir, qui plus tard devait devenir le sénateur Montplaisir est nommé maire.

Les délibérations du conseil qui subsistent aujourd'hui ne commencent qu'en 1881, dans un livre que l'on s'est procuré chez F. S. Tobbs, libraire, aux Trois-Rivières.

LES SEANCES

L'on ne siégeait pas tous les lundi soirs à cette période, car l'on dresse un procès-verbal de la séance du 7 septembre 1881. Il est contenu dans une demi-page. La page suivante contient le procès verbal de la séance du 6 février 1882.

C'est sous l'administration de M. Montplaisir que le quai fut bâti et un chemin acheté du révérend M. Luc Désilets pour communiquer du chemin du roi au quai. Le prix payé il semble est de $81.00. L'achat fut consenti le 5 septembre 1887 et le paiement fait le 5 décembre de la même année.

Saint-Léonard

VA ET VIENT

Un grand nombre de paroissiens se sont rendus à la Tour des Martyrs, à St-Célestin, pour assister à la clôture de la neuvaine de la bonne Ste-Anne, clôture présidée par Son Excellence Monseigneur Albini Lafortune.

M. et Mme Philippe Vigneault, Mme Ernest Fontaine, M. et Mme Maurice Tourigny, MM. Charles et René Fontaine, Normand Tourigny, tous de Léominster Mass, étaient récemment les hôtes de M. et Mme Philippe Chabot, et de M. Exélia Bergeron.

Mlle Anna Billy, G.M.G. de Montréal, est présentement en visite chez MM. et Mmes Aristide Desrochers, Walter Marier, et Bruno Marier.

M. et Mme J. R. Hébert sont allés récemment à Joliette, chez des parents.

M. et Mme Philippe Chabot, Mlles Laurette et Germaine Bergeron, M. et Mme Roland Doucet, M. Stanislas Jodoin, sont allés dernièrement au Cap de la Madeleine, et au Lac à la Tortue, rendre visite à M. et Mme Albéric Jodoin.

M. le notaire Romulus Roy, Mme Roy, et leurs jeunes filles Giséle, Jacqueline, Denise et Jeannine, sont allés récemment faire un voyage au Nouveau-Brunswick, où ils ont rendu visite à des amis.

M. et Mme Egidius Mayrand, de Montréal, étaient récemment les hôtes de M. le curé Paul Mayrand.

---

rue Notre-Dame à partir de la rue Fusey à venir chez M. Léon Rochefort.

En 1918, le conseil verbalise la route St-Maurice depuis la rue Notre-Dame à la route Bureau, dans Ste-Marthe.

En 1928, le Boulevard Ste-Madeleine, route nationale projetée à travers le centre de la cité, prend naissance.

La cité du Cap de la Madeleine a maintenant vingt-cinq milles de rues et de routes sous contrôle et dont elle est responsable.

CHEMIN BUREAU

Celui qui partait des Trois-Rivières pour aller aux Vieilles Forges chez les demoiselles Poulin, suivait le chemin Bureau. Il fut nommé d'après l'arpenteur Bureau qui fit beaucoup de travail dans cette région à cette époque.

Celui qui s'en allait aux Vieilles Forges en venant de Québec prenait le chemin des Boeufs, qui était un raccourci sur le chemin Bureau. En 1854, un pont relie Trois-Rivières au Cap-de-la-Madeleine. La route du passage est reliée au pont par la route, notre rue Thibeault actuelle. En 1850 l'on ouvre le chemin du roi, la

neault, G.M.G. de St-Célestin, a passé quelques jours dernièrement, chez son amie, Mlle Georgette Beaumier.

Mme Eugène Comeau est revenue d'une promenade de quelques semaines à Manchester, N. H., chez des parents et des amis.

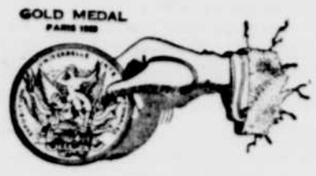
Mlle Marie-Ange Hélie est allée passer une huitaine à St-Célestin, chez ses parents.

Mlle Antoinette Hélie Arse-

M. et Mme Eloi Bérard et leurs jeunes enfants de Montréal, ont été les invités récemment de M. et Mme J. R. Hébert.

M. Charles Bourgeois, et sa fille, Mlle Gertrude Bourgeois, de Deschambault, en visite ces jours derniers, chez M. et Mme Alvarez Foucault. Aussi M. l'abbé Armand Foucault, vicaire à St-Paul de Chester.

M. et Mme Cressé Beaubien, de Montréal, étaient les hôtes récemment, de Mme Gédéon Beauchemin et de Mlle Rosa Beaubien.



MANUFACTURIERS DE

GANTS FIN ET DE TRAVAIL

DEMANDEZ LES GANTS FAITS PAR BALCER ET ENCOURAGEZ UN INDUSTRIE LOCAL.

BALCER GLOVE Mfg. CO.

BUREAU ET ATELIER: BATISSE MUNICIPALE

TROIS-RIVIERES

BIENVENUE

à



L'INDUSTRIE!

LOUISEVILLE: CENTRE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

La ville de Louiseville est située à 22 milles à l'ouest des Trois-Rivières, sur la route nationale No. 2 entre Québec et Montréal.

Sise sur les bords du St-Laurent elle jouit de tous les avantages qu'offre la navigation. Le transport par terre peut se faire par le chemin de fer Pacifique Canadien qui traverse la ville et par le chemin de fer de l'Etat dont la voie est construite à 7 milles au nord.

La Compagnie de Téléphone Bell maintient un excellent service de même que les deux compagnies de messageries Pacifique Canadien et Canadien National. Les postes transmetteurs du système Marconi sont construits à sept milles à l'est sur la route Nationale.

Parmi les industries qui fonctionnent actuellement nous mentionnons: Associated Textile Compay of Canada Limited; la Empire Shirt Manufacturing Co., Ltd; la Ultra Chemical Company Ltd. et les moulins de Tourville Lumber Mills Co., Ltd.

Les résidents, au nombre de 3,500, jouissent de tous les avantages que peuvent offrir les grands centres urbains. La taxe municipale et scolaire n'est que de $1.80. La taxe d'eau aux particuliers ne dépasse pas $19.00 par année, et les industries bénéficient d'une taxe conventionnelle entre la Ville et la Compagnie.

Chaque année voit grandir Louiseville comme centre industriel et sa situation géographique se prête merveilleusement bien à la venue et au développement de nouvelles industries.

Maire: J. P. St-Pierre—Curé: M. le Chanoine Donat Baril

ECHEVINS:

VICTOR HEROUX, président du Comité des Finances — EDOUARD LEMAY, prés. du Comité des Ponts et Trottoirs — PHILADELPHE GIGUERE, prés. du Comité de l'Aqueduc et des Egouts — CAMILLE TOUSIGNANT, prés. du Comité du Marché et de l'Hygiène — LIONEL MASSE, prés. du Comité de Police et Législation — EDOUARD FAFARD, prés. du Comité des Incendies et Elairage.

GREFFIER: Miville Lesage, avocat — TRESORIER: Lionel Legris — CHEF DE POLICE ET POMPIER: Lucien St-Louis — CHEF DES DEPARTEMENTS MUNICIPAUX: Noé Lescouarnec — EVALUATEUR-ESTIMATEURS: F. X. Héroux, Prés.; Nap. Desrosiers; Eugène Béland — PRESIDENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE: Jos H. Giguère -

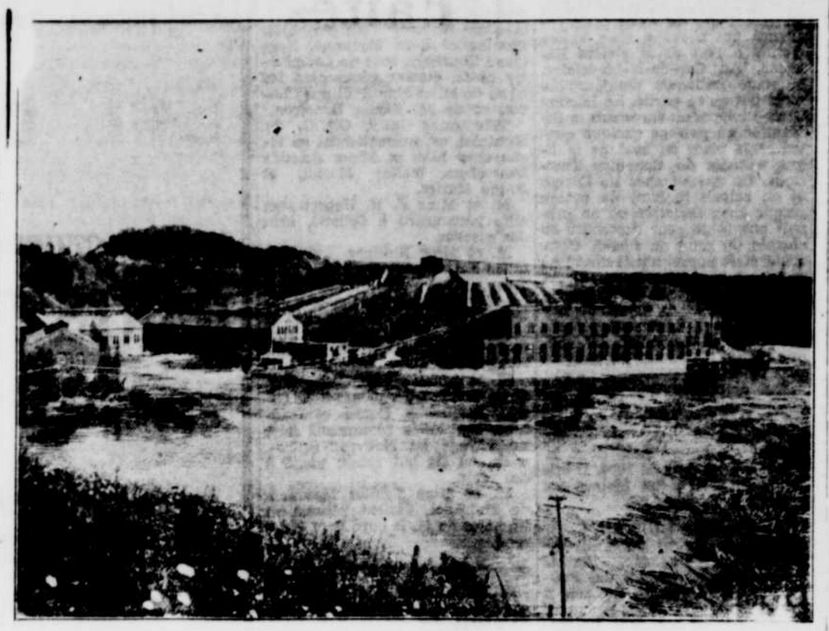
LA VILLE DE LOUISEVILLE

AIMEZ VOUS LE BON BEURRE?
DEMANDEZ TOUJOURS
Le Beurre Delicia
de fabrication conforme à tous les réglements de l'hygiène et du commerce
LE BEURRE DELICIA EST EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS DETAILLANTS
à Trois-Rivières, Grand'Mère, Shawinigan, La Tuque
AIDONS-NOUS, ENCOURAGEONS L'AGRICULTURE? L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE DE CHEZ NOUS.
LA LAITERIE SHAWINIGAN

FELICITATIONS SINCERES
à La Société d'Histoire Régionale
pour la leçon d'énergie qu'elle fait ressortir du
2ième CENTENAIRE
de la fondation des
Vieilles Forges St-Maurice
la première industrie de chez-nous.
POLYDORE BEAULAC
Assurances générales
Coin St-Marc et des Hêtres Tél: 696
SHAWINIGAN


EN AVANT AVEC LE PROGRES
P. FERRON
Epicier en gros
Le plus ancien commerce du genre à Shawinigan, est heureux de profiter du 2ème centenaire de la fondation DES VIEILLES FORGES SAINT-MAURICE pour féliciter La Société d'Histoire Régionale de son initiative à faire connaitre nos lieux historiques.

En 40 ans, la Mauricie se transforme grâce à l'électricité



Le pouvoir de Shawinigan aujourd'hui

Suite de la page 18

motrice du Dominion. C'est le centre principal du pays dans la fabrication de la pâte à papier, du carbure de calcium, de l'acide acétique, de l'acier inoxydable, de la cellophane et du peroxyde d'hydrogène. La Vallée du Saint-Maurice occupe la deuxième place dans la production de l'aluminium au Canada et un rang important dans la manufacture du coton-nades, soiries, chaussures, chemises, sacs de papier et moulages d'acier et de fer. Le nombre d'ouvriers a plus que quadruplé depuis 1900 et la feuille de paye est douze fois ce qu'elle était alors.

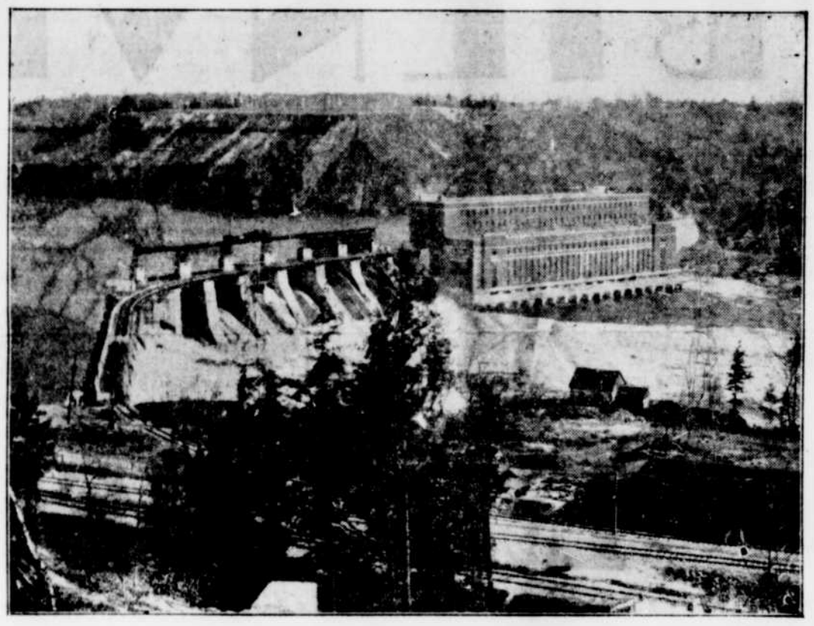
La valeur des pouvoirs hydrauliques de la rivière Saint-Maurice était connue nombre d'années avant que l'on ait commencé à l'exploiter. Des difficultés de tout genre retardèrent de beaucoup l'acquisition des pouvoirs d'eau par ceux qui désiraient les convertir en énergie.

C'est en 1898, le 15 janvier, que fut incorporée la compagnie Shawinigan Water and Power Company qui prit des dispositions immédiates pour l'exploitation du pouvoir hydrauliques de Shawinigan. L'on a déjà eu plusieurs fois l'occasion d'exposer les mille et un obstacles contre lesquels durent lutter les promoteurs de la nouvelle compagnie au nombre desquels on trouve le nom de M. J. E. Aldred, qui devait devenir président de la compagnie en 1907 et jouer un rôle considérable dans les développements futurs de la Shawinigan Water and Power.

Il serait trop long d'énumérer dans tous ses détails l'histoire des transformations et des agrandissements de la Shawinigan Water and Power. Elle se développa au diapason de la région et souvent même elle la devança, car elle ne se limita pas à fournir la force motrice et la lumière aux industries et à la population de la Vallée du Saint-Maurice. Elle rayonna à l'étranger. Dès le début la compagnie avait songé à transmettre le pouvoir électrique de l'usine de Shawinigan à longue distance. Ce désir ne tarda pas à devenir une réalité. La première livraison d'électricité à Shawinigan avait eu lieu en 1902 et dès 1903 l'on avait construit une ligne de transmission reliant Shawinigan et la sous-station de la Shawinigan Water and Power à Montréal.

L'électrification graduelle de

(Suite à la page 19)



Le barrage et l'usine de La Gabelle

PLUS ACTIF QUE JAMAIS ! ! !
GEORGES VENIERE NICOL
S'OCCUPE TOUJOURS DE
CONTRATS DE PEINTURE
ET DE
CONTRATS DE TAPISSERIE
Depuis au delà de 30 ans au service de la population.
Un personnel compétent travaille à l'année sous la surveillance d'un contremaître qualifié.
Le personnel de Georges Venière Nicol est assuré contre les accidents.
CONFIEZ-NOUS LE SOIN DE VOTRE PROCHAIN CONTRAT DE PEINTURE ET DE TAPISSERIE
94, 5me AVENUE **SHAWINIGAN FALLS**

VENEZ DISCUTER AVEC NOUS DE VOS
Projets de Construction
QU'IL S'AGISSE D'UN IMMEUBLE IMPORTANT OU D'UNE SIMPLE CONSTRUCTION.
Nous sommes à votre Service
ALBERT GIGAIRE LIMITEE
Bureau & manufacture: Rue Ste-Cécile Tél: 328
SHAWINIGAN FALLS
M. Gigaire et son personnel son heureux de se joindre à la population de la Mauricie à l'occasion des évènements historiques du 200e anniversaire des Forges St-Maurice.

LE RESTAURANT CHEZ MAUAURICE A SHAWINIGAN



Vue de l'intérieur du populaire et spacieux Restaurant CHEZ MAURICE, 27, 5ème rue à Shawinigan. Ce restaurant est licencié pour les vins et bières avec les repas, et c'est le rendez-vous de toute la jeunesse de la région surtout les vendredis et dimanches soirs alors qu'un orchestre d'excellents musiciens y joue toute la soirée... Retenez votre table d'avance en téléphonant à M. Maurice Poirier le propriétaire, Tél. c. 562.

CHEZ
BARIL & CIE
POUR VOS
Portes et chassis, moulures
BOIS DE CONSTRUCTION TOUTES DIMENSIONS
NOUS SPECIALISONS DANS LE
Tournage et tout ouvrage en bois
BUREAU & MANUFACTURE: RUE DE LA STATION TEL: 65
SHAWINIGAN FALLS
Messieurs Alphonses et André Baril se réjouissent de l'heureuse initiative qu'on eu les organisateurs du Comité en charge des célébrations du 200e anniversaire des Forges St-Maurice.

En 40 ans, la Mauricie se transforme grâce à l'électricité



L'usine et le barrage de Grand'Mère

(Suite de la page 18)

l'industrie déjà existante, l'ouverture de nouvelles manufactures, l'utilisation sans cesse croissante de l'électricité forcèrent à diverses intervalles la Shawinigan Water and Power à entreprendre de nouveaux développements.

Tandis que le long de la rivière Saint-Maurice s'élevaient à tour de rôle les usines de production étendaient le réseau de leurs fils à haute tension sur toute la province. La région du Saint-Maurice, grâce à la Shawinigan Water and Power, devenait l'animatrice de la grande majorité de la vie industrielle de la province. Les sous-stations se multipliaient et de chacune partaient les multiples lignes de distribution qui vont dans tous les foyers porter l'électricité employé pour des fins domestiques, consommation d'abord minime au début, mais toujours grandissante chaque années avec le rôle joué par l'électricité dans la vie domestique.

Cette diffusion au loin du pouvoir électrique ne s'est pas faite au détriment de la Vallée du Saint-Maurice. Si les turbines puissantes de la Shawinigan Water and Power ont produit l'électricité qui devait, à des centaines de milles de distance, mettre en mouvement les machineries de la grande industrie, elles produisent surtout du pouvoir pour la Vallée du Saint-Maurice. C'est cette proximité des pouvoirs électriques qui a permis à la Shawinigan Water and Power de décider plusieurs industries à venir s'établir dans la région du Saint-Maurice. Sous la poussée irrésistible des capitaux d'immenses manufactures ont été construites à Trois-Rivières, Shawinigan, Grand'Mère, le Cap-de-la-Madeleine et La Tuque. La région du Saint-Maurice est devenu un petit royaume prospère et actif. Trois-Rivières a perdu son cachet de petite ville de province pour devenir, après la reconstruction consécutive au feu de 1908, une cité industrielle. Shawinigan a surgi du néant et c'est aujourd'hui la plus coquette agglomération de la Mauricie. Grand'Mère et La Tuque ont connu de beaux jours et la Reine du Nord voit s'entr'ouvrir une nouvelle ère de progrès avec les immenses travaux commencés au printemps pour aménager le pouvoir de La Tuque.

Le Cap-de-la-Madeleine après une période d'inertie de plusieurs années se réveille soudainement pour devenir le site de deux nouvelles industries très importantes.

Révélée à elle-même par la Shawinigan Water and Power, la Mauricie compte plus que jamais emboîter le pas derrière la puissante compagnie bâtie grâce au courage et à la clairvoyance des fondateurs de la Shawinigan Water and Power.

Le musée des Vieilles Forges

Suite de la page 13

nore des plus beaux noms de notre passé. Un manoir qui, du point de vue le plus terre-à-terre et le plus piastres et sous, est situé comme aucune autre ville n'en pourrait montrer de mieux placé pour lui rapporter des piastres et des sous, nous ne saurions pas faire preuve d'au moins autant d'intelligence, d'initiative et de bon sens que les Américains, en l'utilisant à notre profit et à notre bénéfice?

Il est là! Nous n'avons pas besoin de l'importer de France!

Nous fêtons le deux-centième anniversaire de l'ouverture des Forges du Saint-Maurice. Nous n'allons pas nous contenter de la publication d'un numéro-souvenir de journal pour marquer pareil évènement!

L'initiative privée d'Emile Jean, directeur du Nouvelliste qu'il faut féliciter et remercier de ce geste, trouvera des imitateurs.

Je demande publiquement au Conseil, à tous les membres du Conseil, à commencer par Son Henneur le Maire, M. Atchez Pitt, mon ancien adversaire d'un jour, en passant, par ordre alphabétique, à MM. Alarie, Boland, Guay, Guimont, Neveu, Poisson, Ryan, Turcotte, de seconder la Société d'Histoire et le Comité du Troisième Centenaire dans la création de ce Musée des Forges qui attirera sur Trois-Rivières l'attention de toute la province et l'approbation enthousiaste de toute la presse.

L.S.D. DURAND
Président du Comité du Troisième Centenaire,
Président de la Société d'histoire régionale des Trois-Rivières.

Les routes des Vieilles Forges

Nous extrayons du volume de M. Dollard Dubé, "Les Vieilles Forges il y a cinquante ans" la nobenclature suivante des chemins dont les noms reviennent le plus souvent dans l'histoire des Forges.

Chemin des Français: On appelait ainsi l'ancienne route des Forges. Elle partait des Trois-Rivières au même endroit que le chemin actuel, décrivait une courbe assez prononcée vers l'ouest, revenait croiser la route présente, à peu près où se trouve la ferme de M. Adélard Provencher et se dirigeait ensuite vers le St-Maurice dont elle suivait la rive pendant quelque temps. Elle venait aboutir aux Forges à un demi-arpent environ du nouveau chemin.

Cette route était plus longue que le chemin moderne d'environ 3 milles. On ne s'en servait plus en 1860. Le chemin suivi par les charretiers et les voyageurs portait le nom pittoresque de "chemin du côteau de bine".

Chemin du Roi:— la plus ancienne route. Elle conduisait aux Forges, descendait la grande côte et se dirigeait vers l'ouest, jusqu'à Saint-Etienne, etc.

Chemin de la petite savane: — chemin passant à travers bois et conduisant jusqu'à Yamachiche, en passant par le quatrième et le cinquième rangs de Saint-Etienne.

Chemin de la Vente au Diable: —il traversait le terrain dont Mlle Poulin, d'après la légende, avait fait don au diable pour se venger des injustices de M. Bell, gouverneur des Forges. Le diable avait pris cette donation au sérieux et il exigeait souvent un droit de passage des voyageurs qui y circulaient!

Chemin des Bennes:— On appelait ainsi les chemins des bois par où passaient les voitures (bennes) servant au transport du charbon de bois de la forêt aux fourneaux des Forges. Il y en avait plusieurs.

Chemin des Brancards: — Ce chemin conduisait par les bois jusqu'à Yamachiche où il entrait par la rivière aux Glaises. On l'appelait ainsi parce qu'on y transportait beaucoup de minéral aux Forges à l'aide de "brancards" disposés sur des voitures.

Chemin des Draveurs:— (drivers) chemin longeant les rives du Saint-Maurice à partir des Forges en montant.

Chemin de l'Empellement: — chemin qui prenait au chemin du Roi, en bas de la grande côte, traversait un pont, à droite du biez, et passait devant le haut fourneau, la balance et le magasin bleu. On l'appelait ainsi à cause de la pelle contenant l'écoulement des eaux du biez, tout près.

Chemin des Forges:— C'était le chemin des Trois-Rivières aux Forges. Ce chemin date d'une centaine d'années environ.

Chemin des Kiles (kilns): — continuation du chemin de l'empellement, à partir de la fourche dont une branche conduisait à la "grande maison" et l'autre jusqu'aux constructions des "kiles". C'est cette dernière branche qu'on appelait chemin des "kiles".

Chemin du Gros Marteau:— Il prenait au chemin de l'empellement, passait à l'atête nord de la halle des chargeurs, longeait le côteau, en descendant, jusqu'au gros marteau situé au bord de la coulée.

Chemin du Grand Pont:—chemin passant à travers les bois et conduisant jusqu'au Rochon, à quelques milles des Trois-Rivières.

Chemin de la Pointe à la Mache:— commençait au chemin de la "grande maison", se dirigeait vers le nord, passait à la tête des grandes écuries pour ensuite aller aboutir, plusieurs arpents plus loin, au bord du Saint-Maurice.

Cordon du Curé:— bout de chemin verbalisé passant à l'extrémité d'une grande terre appartenant à monsieur le curé de La Pointe-du-Lac, entre ce village et les Forges.

NE PRENEZ PAS DE CHANCE ! !

Faites inspecter votre

SYSTEME de CHAUFFAGE

AVANT D'ENTREPRENDRE LA LONGUE
ET RIGOUREUSE PERIODE DE L'HIVER.

J. A. RICHARD, Ltée

47 RUE TAMARAC — TELEPONE 209

SHAWINIGAN FALLS



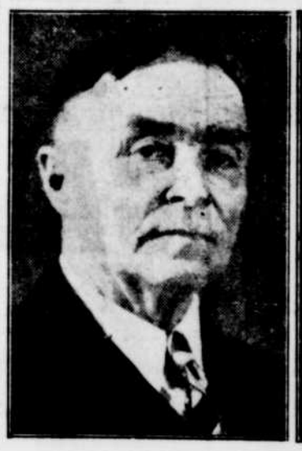
M. LE MAIRE J. A. BILODEAU



M. ADEM GRENIER
Echevin



M. PHILEMON TRUDEL
Echevin



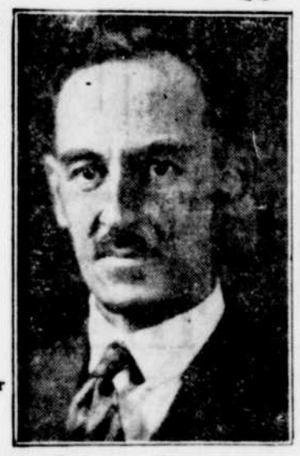
M. FERDINAND GUILLEMETTE
Echevin



M. PHILIAS LAMBERT
Echevin

IMPORTANTES INDUSTRIES

Aluminum Company of Canada
Canadian Carborundum
Canadian Industries
Consolidated Paper
Merit Shoe Manufactured
Prest-O-Lite Company
Shawinigan Chemicals
Shawinigan Water & Power
Wabasso Cotton Co.
Shawinigan Foundries
Shawinigan Stainless Steel



M. J. E. MENARD
Echevin



M. CLEOPHAS LEMAY
Echevin

SHAWINIGAN FALLS

une Cité

PROGRESSIVE ET PROSPERE

EVALUATION DES PROPRIETES IMPOSABLES
ET REVENUS POUR L'ANNEE FISCALE 1937-1938

	Evaluation	Taxes Municipales	Taxes Scolaires
Propriétés industrielles	$20,474,587.00	$354,416.32	$175,924.91
Propriétés industrielles privées	992,513.00	17,865.23	
	21,467,370.00	372,281.55	
Autres propriétés	5,241,228.00	94,122.51	37,639.47
	26,708,598.00	466,404.06	213,564.38

Propriété imposables	$26,708,598.00
Propriétés non-imposables	2,619,400.00
Propriétés exemptées	47,500.00
Taxe Municipale	$1.80 par $100.
Taxe Scolaire	.80 par $100.

Division des Taxes

Industrielles	80.376%
Non-industrielles	19.624%

Les Manufacturiers et les Industriels sont cordialement invités à étudier attentivement les possibilités d'avenir de la Cité de Shawinigan Falls.

Peu de cités au Canada peuvent se réclamer aujourd'hui des avantages que Shawinigan offre aux industriels qui projettent de s'y établir.

Une abondance de pouvoir hydro-électrique produit sur place permet à Shawinigan d'offrir des taux d'électricité très avantageux pour les contrats à longs termes.

Les industriels qui scrutent les avantages de Shawinigan y trouveront toutes les raisons essentielles qui mènent infailliblement au succès économique.

- Situation géographique avantageuse.
- Main d'oeuvre experte et abondante.
- Pouvoir électrique à profusion.
- Règlements municipaux sains
- Cité administré par un gérant, responsable au conseil
- Taxation basse.
- Eau excellente.
- Ecoles Françaises et Anglaises les meilleures possibles.

Toutes ces raisons et nombre d'autres font que le Maire et les Echevins de Shawinigan sont orgueilleux d'inviter tous les industriels étrangers à venir s'établir chez eux pour le plus grand avenir de leur industrie respective.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA —— BIENVENUE



AYEZ DU CONFORT ET JOUISSEZ DE LA VIE ! ! !

dans un intérieur convenablement chauffé.

Anthracites Réputés.

CHARBON — BOIS

Matériaux de Construction

BRIQUES — CHAUX — CIMENT — BLOCS DE CIMENT — TUYAUX DE GRES ET AUTRES — PLANCHES MURALES INCOMBUSTIBLES "GYPROC" ET DE FIBRE — PORTES — MOULURES — PIN DE LA COLOMBIE

LA CIE DE BOIS & CHARBON Ltée

J. A. BOURASSA

RUE DE LA STATION — SHAWINIGAN FALLS

Deux siècles de noble histoire: Les Forges Saint-Maurice

SUITE

y en a tant qu'ça, qu'y vienne, icite, on va l'arranger, nous aut', et p'is vous aut' avec.

C'était le bout. Un poing formidable s'abattit sur le visage du "brave", qui roula comme une poche sous son banc. Ce fut le signal d'une bataille générale. La scène alors devint indescriptible. Le fanal avait été culbuté d'un coup de pied et dans le clair obscur de la halle, ce n'étaient que des ombres et de lourdes silhouettes qui s'embrassaient tragiquement, se heurtaient violemment, se bousculaient traîtreusement, puis se dressaient, se tordaient, se bousculaient toujours.

Va sans dire que le tout était copieusement arrosé de mots aigres-doux.

Soudain, le marteau se mit de la partie, scandant les coups de ceux qui avaient soutenu la thèse diabolique. La lutte ne s'éternisa pas à ce rythme. Les lutteurs comprirent et mirent bas les armes. Ils eurent juste le temps de sortir de la halle et de s'enfoncer dans la nuit... Dé,à, des gens de la fête, qu'avaient attirés les heurts du gros marteau, surgissaient de partout.

On fit ouvrir la porte, mais juste pour entendre le dernier coup. A la vue du sang sur l'enclume, on comprit qu'il s'était passé là quelque chose de très grave, et les suppositions allèrent leur train à l'enchère et à la surenchère, mais la grande veillée fut terminée là. Et ce fut encore bien p'is, le lendemain, quand on ne retrouva plus aucune tache de sang nulle part.

Le mystère était bien différent pour chacun, mais il n'en était pas moins mystère pour tous.

L'opinion commune était que la fête avait été sale quelque part, pour un jour de dimanche et on s'en tint là pour longtemps, n'osant plus fêter le dimanche.

X X X

Je vous conduirais bien aux "Kiles", là haut, au bout du chemin de l'empellement, mais nous nous attarderions trop. D'ailleurs, il se fait tard et vous devez avoir faim. Allons prendre un bon repas chez un de mes amis, le père Jean Bouchard au bout de la Rangée de la Cloche.

X X X

Ah! nous avons bien mangé père Jean, et nous vous en remercions beaucoup. On ne peut vraiment avoir mieux en ville. Si nous fumions une pipée, père, ça ne vous déplairait pas?

—Ah! non. Envoyez fort, à votre goût. Tiens, passez au salon là, vous serez plus à votre aise.

—Ouf! que ça fait du bien se reposer après une journée si bien remplie. Ma foi, je crois que l'air des Forges m'irait à merveille. Et vous autres, qu'en dites vous?

Parfaitement, parfaitement... Mais une autre petite histoire là, c'a f'rait pas d'mal, hein!

—C'est ça vous l'avez vous autres. Mais cette fois, je passe mon tour. D'autant que je suis un bien piètre conteur à côté de notre hôte, le père Jean. Allez y donc d'une petite de votre jeune temps, le père, ça va faire du bien à tout le monde.

—Bah! c'est des histoires, vous savez, ça s'conte, ça s'dit comme ça; mais vous êtes pas obligés de tout prendre. Moi, j'conte ça c'est rien qu' pour conter, parc'que j'crois pas à tout ça, vous savez. Faites comme moi, vous aut' aussi.

"Histoire de Jos le Nègre"

IX

Ca, c'était du temps des Français. C'était un Belge qui travaillait au fourneau. On l'disait b'en bon chasseur, p'is, y paraît qui l'était pas mal aussi.

Vous savez que dans c'temps-là, les gardes s'habillaient b'en légèrement pendant l'travail. Parce que vous pouvez penser qu'la chaleur du fourneau ajoutée à la chaleur du soleil, ça faisait d'quoi tremper son homme. Aussi, pas grand'chose sus l'corps.

Un après-midi, il faisait chaud, écrasant. Le soleil plombait la couverture des halles et les pauvres besogneux de dessous.

Notre chasseur était alors au travail, dans la halle des gardes. Tout d'un coup, y entend un cri: "Vite Jos, deux canards sus l'lac!"

Y sort sans prendre le temps d's'habiller comme du monde et y aperçoit deux beaux canards sauvages sus l'blai.

En un clin d'oeil, il épaule sa carabine et, bang! bang!... les canards s'envolent.

Choqué, Jos se redresse, r'garde b'en en face le soleil, p'is dit: "C't'encore toé qui me l'a fait manquer, vieux..." Et, épaulant de nouveau son fusil vers le soleil, il tire dans cette direction. Du coup, toute la poudre r'vient dans l'visage, et le v'la noir comme un nègre.

Plus en colère que jamais, il saisit son fusil par le canon et le lance au soleil.

Mais à peine l'a-t'il échappé, qu'il entend une voix gouailleuse, en arrière: "Eh! Jos, si tu t'étais habillé au moins, t'aurais l'air b'en moins fou..."

Jos se regarde, réalise soudain son état de demi-nudité et rentre vite dans la halle... riant noir. Vous pouvez penser si ses camarades de travail eurent à passer un quart d'heure sombre.

Mais tout redevint dans l'ordre, et seul le sobriquet resta, — mais toujours à la sourdine, — "Ti-Jos le nègre".

La suite d'un bal

Cette histoire-là est pas tout à fait pareil comme les autres, mais j'vous la conte comme a m'vient à l'idée.

Ce soir-là, on avait fait l'bal chez Poléon S. Ti-Gas Gobeil, avec son violon, nous avait fait danser toute la nuit blanche, tant qu'les "cranques" nous en rongeaient encore les mollets une semaine après.

Le gas au père Poléon, qu'on fêtait, ce soir-là, avec sa future moitié, était un vrai bout en train. Ca dansait les cotillons, les sets callés, les rigodons, comme un vrai frétillon. Faut dire aussi qu'il avait d'qui r'tenir, parc'que l'père Poléon, c'était pas un manchot des jambes, lui non plus.

Et p'is, c'est pas toute, ça. La boisson, ça manquait pas chez Poléon. Y en avait toujours, en veux-tu? en v'là! On s'privait pas non plus. Et sans rien dire de trop, y en avait pas cinq, après la veillée, qui avaient pas les pieds ronds comme un oeuf. J'ai pas peur de l'dire, j'tais aussi b'en que l'gros d'la gang. Mais qu'est-ce que ça fait, ça, pour une fois, on n'en fait pas un crime.

Mais j'en r'viens à mon histoire. J'vas vous dire, avant qu'les bals de c'temps-là, c'tait pas comme ceux d'aujourd'hui. On faisait pas payer les gens, et p'is on les obligeait pas, non plus, à s'corser dur comme une barre de fer, sous un grand froc noir, avec le derrière en arrache-clous. Non. Habillé comme un monsieur ou habillé comme un quêteux, pas d'différence. Tout l'monde pouvait y entrer, même les passants. La porte était toujours grande ouverte, et les coeurs aussi.

Pas besoin de d'vous dire qu'on s'amusait à plein.

Défunt Maurice L., mon voisin de c'temps-là, était obligé d'être au fourneau, l'lend'main matin. Aussi, c'est pas sans peine qu'on a vu arriver trois heures du matin, pour s'en r'venir aux Forges.

On s'laissait m'ner comme ça par le Blond, — une bonne bête, va, — et sans dire un mot, quand, tout d'un coup, Maurice me lâche un cri: "R'garde don' Jean!"

Quoi? que j'lui dis en sursautant.

Et, comme de faite, j'vois un gros chien noir entrer dans l'bois avec une espèce de paquet dans la gueule.

"C'pas un animal d'la place, ça, m'dit Maurice. Ca m'surprend b'en gros, moé, c't'affaire-là. Tu trouves pas, toé?

Et sans attendre que j'lui réponde, les yeux toujours braqués dans l'fourré d'à côté, où l'chien est entré, y saute en bas d'la voiture et s'enfonce dans l'fourré.

J'arrête le Blond, et je r'garde partout autour d'la voiture: rien. Je compte; une, deux, trois... cinq minutes passent, rien encore. Dix minutes. Rien, toujours rien qu'les branchages qui r'muent sur l'aubelle du ch'min.

J'commence à m'inquiéter un peu. J'aime pas b'en, b'en ça, moé, ces braveries-là, à quatre heures du matin, c'est toujours pas un temps pour courir les chiens dans l'bois.

"Maurice!... Maurice!... que l'lui crie; viens-t'en don', hein...

Comme j'le voyais pas r'soudre, j'étais pour aller voir, quand j' l'aperçois qui sort du bois, un arpent plus loin, avec un paquet sous l'bras, l'même, j'pense b'en, que l'chien t'nait par la gueule quelqu' minutes avant. J'approche, p'is qu'est-ce que j'vois? Un enfant? Oui, un tout petit enfant en chair et en os, et qui semblait dormir comme un p'tit ange.

"Mais pour l'amour du ciel, ousque t'as pris ça?

—Chut! viens-t'en: J'va te dire ça dans la voiture".

On s'embarque et pis, pas sitôt assis, vous comprenez, que j'étais pris d'une grosse demangeaison d'savoir c'qui avait là-dessous. Mais j'ai pas eu besoin de l'demander.

"Donne-moé ta p'tite hache", que m'dit tout d'un coup Maurice, tout en colère.

—Mais t'es fou, qu'lui réponds; on est pas pour commettre un crime pareil. Ca s'rait b'en trop affreux. Penses-y, c'te pauvre petit!... Non, moé, j'le garde pour ma José. C'est elle qui va en faire des hélas en voyant...

—C'est pas ni ci ni ça, qu'il me dit, encore plus choqué; donne-moé ta hache, j'te dis, tu vois don' pas là, tout proche, derrière la voiture, l'chien qui fonce sus nous autres?

Et y attend pas qu'j'y passe; y me l'arrache des mains, p'is v'lan! la hache part.

...Seigneur! Grand Dieu! Miséricorde! Qu'est-ce qui nous apparaît? Ti Jos L..., un charr'tier d'benne, sacreur, don'; nu comme un ver, avec un air de déconfiture à faire brailler l'plus dur paroissien des Forges, et sans compter l'sang qu'y coulait d'partout du front. Ah! y était pas beau à voir tout d'suite, j'vous l'assure.

"Ah! tu courrais l'loup-garou, toé", que j'lui dis, d'un air surpris.

Vous comprenez b'en: la honte le rongeait. Y a pas osé répondre; y a juste baissé la tête, comme pour se cacher.

"Prends ça pour t'habiller, lui dit Maurice, en lui tirant la couverte d'la voiture, p'is embarque".

Pour ça, y s'est pas fait prier et y s'est assis sus l'derrière d'la voiture, sans nous r'garder ni dire un mot.

"C'est parce que tu sacrais trop, ça, mon vieux, qu'l'bon Dieu t'a mis comme ça. J'espère que ça va t'donner une bonne leçon, et p'is qu'tu vas t'conduire comme un homme à c't'heure. On va t'conduire chez-vous, là, p'is, d'main matin, au p'tit jour, tu vas aller à confesse avec ta femme.

P'is j'veux qu'en passant d'vant chez nous, t'arrêtes pour me montrer que tu y vas pour vrai. Si tu fais pas ça, d'main soir, tout l'monde d'la place va savoir comment on t'a pris c'te nuite. T'as compris, là? Penses-y sérieusement. Tiens, prends mon mouchoir, là, p'is serre-toé l'front avec".

Ti Jos L. dit rien, mais y s'est pas plutôt tourné pour prendre mon mouchoir, qu'y nous lâche un cri du gâbe en voyant l'bébé couché dans l'fond d'la voiture. P'is, b'en avant qu'on comprenne c'qui s'passe, tout disparaît dans l'bois: ma hache, le bébé, Ti Jos L., mon mouchoir, p'is ma couverte, par-dessus le marché.

"Dis rien, que m'dit Maurice, on va le r'joindre, d'main matin, lui, et on va l'savoir comment ça s'est fait tout ça."

L'lend'main matin, j'entends cogner à ma porte.

"Qui est là?" que j'demande.

Personne répond. J'me lève quand même, j'ouvre le chassis et r'garde pour voir, qui? Ti Jos L., habillé en beau dimanche, et qui m'attendait, avec sa femme.

"J'm'en va à confesse, là, m'sieu Jean; vous en parl'rez pas, hein?

—Correct, mon gas. P'is tâche de faire un homme avec toé, à c't'heure".

—Merci b'en, m'sieu Jean, me dit la femme de Ti Jos L., sans débarquer d'la voiture. Avec la grâce du bon Dieu, à c't'heure, ça va b'en marcher".

P'is y sont partis pour Trois-Rivières, et j'les ai r'gardés aller, mais pas choqué, c'te fois-là, jusqu'au détour, dans l'haut d'la grande côte.

Ca oppose pas qu'après ça, ça été fini net. Ti Jos L. a arrêté d'sacrer, p'is chaque fois que l'missionnaire v'nait aux Forges ensuite, Ti Jos L. allait à confesse et communiait comme tout le monde.

C'est comme ça, mes amis, que l'bon Dieu punit l'mauvais monde. P'is quand dans sa bonté, y leu fait grâce, eh! b'en y a rien qu'la confesse pour leu chasser l'gâbe du corps".

—Merci bien, père Jean. La leçon va nous faire du bien, à nous aussi, même si on ne se pense pas trop du mauvais monde.

Et puis, maintenant, mes amis, il ne faudrait, tout de même, pas abuser de la généreuse hospitalité du père Jean. D'autant plus que nous avons encore quelques places à visiter. Alors, on va vous souhaiter le bon jour, père Jean, en vous remerciant chaleureusement de toutes vos délicatesses. Nous comptons bien vous revoir, ce soir, au fourneau; nous serons heureux de vous saluer à nouveau.

Le magasin bleu

Quelqu'un me soufflait à l'oreille, tout à l'heure: "Qu'est-ce que c'est que ça, donc, cette maison bleue, là-bas, au bout du chemin, et presque face au fourneau?"

Ca, mon ami, c'est le "magasin bleu". Ca vous étonne, n'est-ce pas? Il n'y a là, pourtant rien d'étonnant. Eh! quoi, ne pourrait-il y avoir un magasin, ici comme ailleurs?

Ah! je vous entends, ce n'est pas le fait qu'il y ait un magasin aux Forges qui vous étonne, mais le fait qu'il n'y en ait qu'un.

(Suite de la page 22)

Notre-Dame du Bon Conseil

DECES

Dernièrement eurent lieu dans notre église, les imposantes funérailles de M. Joseph Forcier, époux de Elisabeth Lamothe, décédé à l'âge de 76 ans. Le défunt laisse dans le deuil, un fils M. Hormisdas Forcier et son épouse, une petite-fille religieuse, Sr Béjamin, Sr St-Anne, née Rose Délima Forcier, ses frères MM. Pierre Forcier, de cette paroisse, Théophile et Jean-Baptiste, ses Soeurs Marie, Elisabeth Forcier, son beau-frère M. Hormisdas Lamothe, Régina et Joséphine Lamothe, Théophile Forcier, de St-Hyacinthe, J. B. Forcier, Abitibi, Ludger Bédard, Jagroove, R.I. Elisabeth de Latulippe, Témiscamingue, Napoléon Poudrier, Hormisdas Lamothe, St-Nazaire, Mme Alexis Robidoux, Alive Lamothe, St-Hyacinthe, Belle-soeur, Régina Lamothe et Pierre Bédard, Bratleburo, Vermont, Jos Lamothe, E. U., Henriette Forcier, Lucien Lebel, Asbestos, Joséphine Lamothe, Jos Cliche, Mass, M. Delphis Forcier, Vermont.

La levée du corps fut présidée par M. Ph. Ducharme, qui chanta aussi le service.

Les porteurs furent: MM. Ph. Cloutier, Pierre Forcier, Jos Bergeron, Adélard Savard, N. Brisson, Alphonse Robidoux.

L'assistance aux funérailles était des plus nombreuses.

St-Prosper

Mlle Françoise et Fernande Panneton, des Trois-Rivières chez M. J. Alph. Gagnon et autres parents.

Mme MacDonald d'Ontario chez M. et Mme Wilfrid Cloutier et autres parents.

M. et Mme Victor Gagnon à St-Adelphe.

Mlle Isabelle Bélanger de St-Casimir passe quelque temps chez son frère M. Léo Bélanger.

M. et Mme J. E. Gauthier de La Pointe du Lac et leurs fillettes, en visite chez Mme Télesphore Gagnon.

M. et Mme Alfred Morneau et leurs enfants en visite chez Mme Placide Gagnon.

Mlle Suzanne Ebacher des Trois-Rivières, chez M. et Mme Amédée Ebacher.

M. et Mme Ovide Godin, de La Pérade chez M. et Mme Victor Ebacher et autres parents.

M. Armand Gagnon, de St-Adelphe chez M. Ovila Gagnon.

M. et Mme Philippe Roberge, de St-Adelphe chez M. Emile et Télesphore Massicotte.

M. et Mme Donat Bacon sont revenus enchantés d'une promenade à Montréal.

Mlle Rebecca Lefebvre, de Senneterre chez M. et Mme Victor P. Lefebvre.

Mlle Marie-Anne Cossette d'Authier chez M. Emery Cossette.

M. et Mme Ludger Vaugeois, de St-Tite chez M. et Mme Ernest Massicotte.

Monastère des Récollets

En 1742, les Récollets remplacent par une solide maison en maçonnerie le couvent de bois construits plus de quarante années auparavant. C'est le monastère aujourd'hui occupé par le Rectory anglican.

Dix ans plus tard, en 1753 ces religieux construisirent une église pour remplacer la chapelle édifiée une quarantaine d'années plus tôt sous la direction du frère Didace Pelletier.

Cette construction fut achevée en 1754.

A noter, selon la remarque du Père Odoric-Jouve, que le monastère et l'église occupés actuellement par les Anglicans n'a pas servi de résidence au Frère Didace.

Incendie criminel en 1752

Le 19 mai 1752, un incendie criminel détruit de fond en comble le monastère des Ursulines et sept maisons. Deux jours après le feu recommença et consuma cette fois 35 maisons. C'était presque toute la ville...

Six soldats, dont quatre de la garnison de Montréal, et une femme, furent appréhendés sous l'accusation d'incendiat, de blasphème et de vol. Sur les sept, cinq furent reconnus coupable à des degrés divers et condamnés à être fouettés et marqués au fer chaud. De plus, un des accusés reçut une sentence de 9 années aux galères, trois furent bannis à perpétuité et la femme fut frappée de bannissement pour neuf ans.

Yamachiche

NOS PROMENEURS

M. et Mme Jules Descôteaux de jour à Pointe-du-Lac dernière-Trois-Rivières, Mlle Bibiane Désaulniers, Mlle Marcell Allary, Mlle Hélène Descôteaux, M. Valmore Allary font actuellement un voyage autour de la Gaspésie.

Mlle Jeanne Lamy est retournée à Montréal après un séjour à Yamachiche chez son frère, M. Majorique Lamy.

M. et Mme Alfred Fortier de St-Etienne des Grès étaient de passage à Yamachiche.

Mlle Evélina Lesieur et Mlle Clara Lesieur font un court sément.

Mlle Flore Maillette, Mlle Anita Bellemore fassent quelques jours à St-Etienne des Grès les invitées de leur oncle, M. Olivier Bellemare.

Mlle Florence Kempt de Montréal en promenade chez son oncle, M. Alfred Kempt.

Mlle Marguerite Meunier est revenue à Yamachiche, après un séjour à Montréal.

Mlle Pauline Bourgeois des Trois-Rivières de passage à Yamachiche ces jours derniers.

NOUS PRESENTONS . . . . . .

LES PRODUITS "MASONITE"



Quand vous bâtissez ou réparez informez-vous des produits

"MASONITE"

ils ont révolutionné l'industrie du bâtiment grâce à leurs multiples usages et en particulier pour les murs et planchers.

Les produits "Masonite" sont des planches fabriquées entièrement de fibres de bois. Elles possèdent la résistance naturelle du bois et sont de même composition, mais sans le grain et autres défectuosités qu'on rencontre dans le bois.

MASONITE TEMPRTILE

Cette chambre de bain rénovée avec du véritable coûte moins cher que n'importe qu'elle tuile et durera indéfiniment.

Masonite Temprtile Tempered Press wood de ⅛" dans lequel on a incrusté par pression des carrés de 4". Peut être fourni uni ou fini laqué. De couleurs variées.

VENDUS EXCLUSIVEMENT A TROIS-RIVIERES PAR:

CHAS. BURRILL

CO. LIMITED

1016 CHAMPFLOUR Téléphone 489

MAISON FONDEE EN 1893

TEBBUTT

SHOE & LEATHER

CO. LTD

BUREAU ET MANUFACTURE

COIN STE-MARIE ET BONAVENTURE

Les Trois-Rivières

DEMANDEZ LES CHAUSSURES

TEBBUTT

ELLES SONT LES MEILLEURES QUE VOUS PUISSIEZ PORTER

FABRIQUER POUR VOUS AUX TROIS-RIVIERES



M. J.-ARMAND ST-PIERRE

propriétaire du magasin de fer qui porte son nom. M. St-Pierre est le pionnier des marchands de fer du quartier Notre-Dame et jouit d'une réputation des plus enviable.

Il a contribué dans une large part au développement de son quartier.

Chez St-Pierre, la clientèle a toujour 100% pour son argent.

DE LA

CAVE A LA TOITURE

AU MAGASIN DU PIONNIER DES MARCHANDS DE FER DU QUARTIER NOTRE-DAME VOUS TROUVEREZ EN TOUT TEMPS.

Les Matériaux Nécessaires pour Mener à Bonne Fin votre Construction

AINSI QUE DES OUTILS DE PRECISION, LE TOUT AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHE.

DE LA QUINCAILLERIE DANS UN GRAND CHOIX

PEINTURES ET EMAUX

C. I. L.

TAPISSERIE

SUNWORTHY

UN DEPARTEMENT COMPLET D'ARTICLES DE SPORT

CHEZ ST-PIERRE VOUS TROUVEREZ EGALEMENT UN GRAND CHOIX D'ALUMINUM, DE FIXTURES ELECTRIQUES, DE JOUETS. PRENEZ L'HABITUDE DE MAGASINEZ CHEZ

J. A. ST-PIERRE

Pierre angulaire de l'église paroissiale

Le 11 juillet 1710, Antoine-Denys Raudot, intendant, pose solennellement la pierre angulaire de l'église paroissiale, construite en pierre, pour remplacer l'église de bois érigée par le franciscain Sixte le Tac en 1682.

Comme les deux temples qui l'avaient précédée, cette nouvelle église portait le titre de la Conception immaculée de Marie. Marie-Immaculée a donc veillée sur la ville trifluvienne depuis les débuts de la colonie jusqu'à nos jours.

Les travaux allèrent rondement puisque le 21 octobre 1710 les murs de pierre s'élevaient déjà à huit pieds de hauteur. L'église ne fut terminée toutefois qu'en 1713. Elle devait servir au culte jusqu'en 1908, alors qu'elle périt dans l'incendie qui détruisit une partie de la ville à la fin du mois de juin de cette année (1908).

En 1716, on fit un enclos au cimetière, en pieux de cèdre de 8 pieds de hauteur.

Duel trifluvien

Le 14 janvier 1736 deux cadets dans les troupes, Charles Renault Dubuisson et Charles Hertel de Chambly, se battent en duel à l'épée, dans la rue Hertel blessé au ventre en mourut.

Le motif de la chicane était futile: on avait échnagé des paroles assez vives au sujet de la "qualité de la liqueur que l'un d'eux aurait donnée à l'autre à boire."

La Rue Notre-Dame

Les premières maisons de la ville furent construites rue sans nom (des Casernes, plus tard rue Notre-Dame, place d'Armes, rue St-Louis, moitié ouest du boulevard, (rue Des Remparts), en tournant le fief Pachirini, qui reçut ce titre accordé à son propriétaire, un Sauvage influent. Pachirini, homme qui se tient droit comme un pquet. Pas de rue, des sentiers sans noms.

Lorsque des habitants se placèrent sur la ligne de la rue que nous appelons St-Pierre (côté nord) on donna le nom de Grande Rue à ce qui devint Notre-Dame, depuis le Platon jusqu'à la rue Saint-François. Elle coupait la bourgade en deux. Avec le temps, il surgit des habitations sur cette Grande-Rue allant vers la future rue Saint-François. Vers 1653 on fit une palissade entourant ce groupe de maisons pour se défendre contre les Iroquois. La place d'armes au centre, devint le marché, quand cela fut nécessaire.

(Benjamin Sulte)

Pourquoi le Saint-Maurice

La vivière des Trois-Rivières a porté ce nom depuis 1599 jusqu'à 1750. Le terme (Les Chenaux) paraît remonter aux débuts de la ville, il règne encore...

Quand donc s'est produite l'appellation de fiSaint-Maurice). On la découvre, pour la première fois en 1723, puis en 1751 et 1752.

De tous les habitants de la ville et de la région, il n'y en a qu'un seul ayant porté le nom de baptême de Maurice avant 1723; c'est un nommé Poulin dit le sieur de Lafontaine, homme instruit, lequel s'était fait donner une terre en fief sur la rive droite de la rivière des Trois-Rivières (1668), précisément où furent élevées les forges Saint-Maurice en 1732, ce qu'on désigne à présent comme les (vieilles Forges). Est-ce de lui que vien le nom de Saint-Maurice? Oui, très probablement.

(fiBenjamin Sulte)

Un pont sur le St-Maurice en 1829

La Gazette de Québec, 5 mai 1836, signale un accident survenu au pont du St-Maurice, "construit depuis quatre ans". La glace a complètement balayé le "pontage" de la partie principale, reliant la rive des Trois-Rivières à l'île St-Christophe. Les piliers ont résisté ainsi que toute la section qui va de l'île St-Christophe à la rive du Cau. Les dommages sont évalués à 3,000 livres La Chambre avait voté 6,000 livres et on se souvient avec quelles difficultés "Mr. Attorney General Ogden, then member for Three Rivers got the vote passed".

Un document unique

Le Catalogue des Trépassez est une pièce de toute importance. Il a le double mérite de nous renseigner sur quatre ou cinq points inexplicables jusqu'à présent, et d'être le plus ancien acte écrit qui existe en original dans toute l'Amérique du Nord, le Mexique excepté. C'est la première page du régistre des sépultures et baptêmes du gouvernement des Trois-Rivières. Les registres de Québec ayant été consumés, en 1640, dans l'incendie de la chapelle Notre-Dame de Recouvrance, l'ancienneté appartient à notre document.

Le papier qui le porte est en bon état de conservation. L'encre est jaunie sans être beaucoup altérée. Un oeil ordinaire lit tous les mots sans verres grossissants.

(Benjamin Sulte)

Une convention d'économistes

La cinquième réunion de la conférence internationale d'économistes agricoles se tiendra au Collège Macdonald, Ste-Anne de Bellevue, Québec, du 21 au 28 août 1938. A cette conférence seront présents les économistes agricoles de plus de 25 pays.

Cette conférence a été organisée en 1929, à la suite de discussions tenues entre le Dr C. S. Orwin, directeur de l'Institut de recherches économiques agricoles, Oxford, Angleterre, le Dr C. E. Ladd, Service d'économie agricole de l'Université Cornell, Ithaca, N.-Y., le regretté Dr G. F. Warren, Service d'économie agricole, Université Cornell, Ithaca, N.-Y. et de M. L. K. Elmhirst, Dartington Hall, Totnes, Devon, Angleterre. La première réunion a été tenue chez M. Elmhirst; la deuxième à l'Université Cornell, Ithaca, N.-Y.; la troisième à Bad Eilson, Allemagne; et la quatrième à l'Université de St. Andrews, St-Andrews, Ecosse.

Le but de la conférence est de rassembler ensemble, à intervalles périodiques, les économistes agricoles de toutes les parties du monde pour étudier les problèmes internationaux qui affectent l'agriculture et discuter les problèmes communs dans la conduite des recherches.

Les chefs actuels de la conférence sont les suivants: président, L. K. Elmhirst; vice-président, Dr Max Selring, Université de Berlin, Berlin, Allemagne; secrétaire honoraire, J. R. Currie, département de recherches, Dartington Hall, Totnes, Devon, Angleterre. Le regretté Dr G. F. Warren également vice-président. Chaque pays peut élire un membre au conseil pour chaque dix membres, mais aucun pays ne peut avoir plus de 3 membres. Les représentants du Canada sont le Dr J. F. Booth, section économique du service des marchés, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa; le Dr W. Allen, commissaire agricole canadien, Londres, Angleterre et le Dr J. E. Lattimer, département d'économie agricole, Collège Macdonald, P.Q. L'organisation de la conférence est confiée à un comité dont le Dr Lattimer est président et Joseph Coke, (Section économique du service des marchés, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa) est secrétaire.

Les délégués qui assisteront à la conférence comprennent les suivants: secrétaire Wallace, ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, Washington, D.C.; D. C. Meyer, Berlin, Allemagne; Dr V. Bidlik, Institut de comptabilité et d'économie agricole, Praha, Tchécoslovaquie; Dr S. L. Descartes, Collège d'agriculture et d'arts méniques, Université de Puerto Rico, Rio Piedras, P. R. Antilles; M. A. H. Cockayne, directeur de l'agriculture, Wellington, Nouvelle-Zélande; prof. G. Lorenzoni, Florence, Italie; prof. C. Ilurig, Budapest, Hongrie; doyen C. E. Ladd, département d'économie agricole, Université Cornell, Ithaca, N.-Y.; prof. Asher Hobson, département d'économie agricole, Université du Wisconsin, Madison, Wis.; prof. A. W. Ashby, département d'économie agricole, University, et Collge of Wales, Aberystwyth; W. H. Senior, Ministère de l'agriculture pour l'Ecosse, Edingburgh; A. W. Menzies Kitchen, école d'agriculture, Cambridge, Angleterre, Miss Ruth Cohen, Institut de recherches en économie agricole, Oxford; G. S. Dunlet, comité économique impérial, Londres, Angleterre; prof. S. Schmidt, Université de Krahow, Pologne, prof. P. Starcs, Jelgava, Latvie, Ramon Fernandez, Université nationale du Mexique, Mexique; D. A. E. Harkness, ministre de l'Agriculture, gouvernement de l'Irlande du Nord; Belfast; et le prof. H. C. M. Case, Université d'Illinois, Urbana.

Le programme comporte quatre thèmes principaux: Implications sociales des progrès économiques en agriculture; la tenure de la terre et le contrôle social de l'emploi de la terre, main-d'oeuvre agricole, effet des conditions sociales et du commerce international sur le développement agricole.

Il y aura discussions générales sur l'emploi de la statistique internationale en agriculture, les recherches sur l'exploitation de la ferme, sur le placement des produits, l'analyse des prix, la réorganisation rurale et la colonisation et il sera donné lecture d'une série de travaux traitant d'un grand nombre de sujets différents.

St-Justin

Le Révérend Ernest Paquin, curé à Red Lake Falls, Minn., accompagné de M. et Mme Philias Paquin et de M. Raoul Thiffault de St-Lin, rendaient visite à leurs parents de St-Justin.

Notre ancien vicaire M. l'abbé Laval Villemure étaient de passage aux bureaux de l'Echo de St-Justin, en route pour Valdor, Abitibi.

M. l'abbé Rosaire Paquin, vicaire à St-Roch de l'Achigan, accompagné de son frère M. Oscar Paquin de St-Gabriel de Brandon se rendaient également visiter les ateliers de l'Echo de St-Justin.

Mme Donat Carufel, de cette paroisse, Mme Arthur Lefebvre, d'Iron Mountain, Mich., M. et Mme W. B. Lafrenière et leur fils Robert de Maskinongé, accompagnés de M. et Mme Dr Jules B. Lafrenière et de Georges B. Lafrenière de Montréal, se rendaient à St-Rgathe des Monts pour y visiter le Rév. Frère Jean Lafrenière, actuellement en repos chez les Pères Oblats de Marie-Immaculée.

M. Raphael Paquette qui séjournait à l'Hôpital Général de Verdun depuis plus de cinq mois, où il a subi plusieurs opérations nous est revenu.

Mlle Gertrude Vouligny également nous est revenue de l'Hôpital General de Verdun, où elle séjournait depuis ssix semaines.

Saint-Paulin

SUCCES EN ETUDES

M. Charles-Aimé Turner a obtenu son certificat d'étures de huitième année.

En 6ème année, ont aussi obtenu leur certificat d'études, M. Jules-Henri Bergeron, Gilles-André Boucher, Jean-Marie Allard, Yves Guimond, Mlles Juliette Lambert, Thérèse Guimond. Ce sont les élèves des RR. Soeurs de l'Assomption S. V., école No. 1.

A l'école No. 2, élèves de Mlle Alice Allard, Mlle Noella Boisclair et M. Aurèle Lacoursière.

A l'école No. 4, élève de Mlle Aurore Allard, Mlle Colombe Lambert.

Félicitations à ces dévouées institutrices et à leurs élèves.

NOTES SOCIALES

M. l'abbé William Lesage, curé de Lac-à-Beauce visite ses parents.

Mlle Rachel Boucher de Shawinigan en promenade chez M. Donat Pépin.

M. l'abbé Lucien Gélinas, vicaire à St-Philippe des Trois-Rivières était l'hôte de M. et Mme Eddy Arvisais.

M. Dr Thomas Guimond et Mme Guimond ainsi que leurs enfants de Montréal chez M. Urbain Guimond.

M. et Mme Wilfrid Gélinas, M. Omer Gélinas, Mlle Jeannette Boisclair, Yvette Gélinas, à Montréal où ils ont visité les Frères Narcisse-Joseph, Ludger, Bertin et Louis-Damien des Frères St-Gabriel.

En visite chez M. Hormisdas Constantin, M. Ephrem Constantin de Montréal, Mlles Pauline et Hélène Lessard de Shawinigan.

M. et Mme Napoléon Casaubon et leurs enfants de St-Edouard en promenade chez Mme Nestor Lafrenière ainsi que Mme Charles-Edouard Gerbeau et ses enfants de Montréal.

Mme Armand Paquin, sa fillette Jeannine à Srawinigan chez M. Olivier Paquin.

Mme Didier Larose et ses enfants, Marie-Marthe, Simone et Marie-Paule de Montréal ont passé quelque temps chez M. Ulric Paillé.

M. et Mme Roméo Allard, leurs enfants de Montréal chez M. Azarie Bergeron.

En visite chez M. Ulric Paillé: M. et Mme Donat Paille de Louiseville, M. et Mme Alcide Paillé de St-Léon, MM. Antoine et Victorin Paillé, aussi de St-Léon.

Mme Florent Cardinal visite sa soeur Mme Ovila Contré de St-Georges de Champlain.

Le révérend Père Benoit, M. Gagnon, C.SS.R., de Ste-Anne de Beaupré, visite sa mère, Mme Edouard Gagnon.

M. et Mme Ulric Paillé, leurs enfants, René et Robert à Québec et Ste-Anne de Beaupré.

M. et Mme Majorique Boucher de Shawinigan chez M. Ejhrem Boucher.

M. et Mme Benjamin Lupien, Martial Lupien de St-Léon, chez M. Léopold Duhaime.

Mlles Monique et Lucienne Juneau de l'Hôpital Pasteur de Montréal passent leurs vacances chez leurs parents M. et Mme J. Juneau.

La Rue Royale

Elle était royale cette rue parce qu'elle formait partie du grand chemin du roi allant de Québec à Montréal, qui fut commencé vers 1720 et terminé pour les voitures en 1734.

La traversée du Saint-Maurice, se faisait en canot et en bac, au Fond-de-Vau, appelé aussi le Passage. C'est un endroit de l'embouchure où les rives sont moins élevées qu'ailleurs. Vau ou val l'opposé de mont, d'éminence. Au pluriel on dit vaux (Par vaux et par monts).

Le chemin royal partait de là pour se rendre à la rue Des Forges qui était une route nouvelle à cette date. Il y avait une côte raide à descendre en arrivant à la rue des Forges. Ensuite, par la rue des Forges les voyageurs se rendaient à la rue Notre-Dame qui les conduisait dans la banlieue.

(Benjamin Sulte)

AUX CULTIVATEURS



Nouvelle récolte de grain

Nous vous paierons les plus hauts prix pour les grains suivants :

AVOINE-ORGE
SARRAZIN
BLE

écrivez ou téléphonez

— AUX DETAILLANTS —

Demandez nos grains mélangés et Blés-d'Inde concassés de la marque

"MEILLEUR DE TOUT"

Vous en obtiendrez une satisfaction incomparable

Nous sommes agents pour les Nourritures

"MASTER"

pour volailles — pour le bétail et pour les renards

Elles sont d'une haute efficacité

Three Rivers Grain & Elevator CO. LIMITED

TELEPHONE: 1270 — TROIS-RIVIERES

Une industrie de chez-nous...

L'histoire et les légendes qui entourent le souvenir des Forges du Saint-Maurice prennent figure de roman aujourd'hui. Peu nombreux, cependant, sont les gens qui réalisent pleinement le rôle presque aussi romantique joué par nos industries contemporaines dans la vie économique du Canada.

La Grand'Mère Shoe, pour sa part, est fière du rôle bien minime qu'elle a joué dans l'édification de l'architecture commerciale de notre cité.

Son rôle était délicat et il l'est encore aujourd'hui. Ne s'agissait-il pas de suivre l'évolution de la chaussure rendue plus difficile par l'inconstance du goût des dames qui, avec raison, recherchent l'élégance. Un autre facteur rendait la tâche délicate. Les modèles sont, pour la plupart, d'origines étrangères et le matériel qui sert à leur fabrication est importés d'un peu tous les coins du monde. Ces motifs aideront à comprendre tout le romantisme que renferme la fabrication d'un soulier.

A la vérité, c'est une rude tâche de combiner les deux éléments — le style et le matériel — dans un produit vraiment pratique et durable pouvant faire face aux exigences du public canadien, si l'on tient compte des conditions climatiques du pays.

Le plus merveilleux c'est qu'on en soit arrivé depuis le commencement du présent siècle, à abaisser tellement le coût de la chaussure tout en lui donnant plus d'élégance et plus de qualité.

Ce fait à lui seul mérite considération. Il suffit de comparer les lignes offertent, dans les magasins, à peu près à moitié prix de ce qu'étaient vendues des lignes bien inférieures, il y a 15 ou 20 ans.

Dans cette tâche, l'industrie de la chaussure a été secondée par la machinerie et la technique modernes. Quel contraste elle présente maintenant avec le vieux cordonnier faisant des chaussures fil et alène en mains.

Grand'Mère Shoe COMPANY LIMITED

MANUFACTURIERS DES CHAUSSURES McKAY POUR DAMES ET ENFANTS

Grand'Mère, Qué., Canada

ARTE AC LABORE

CITE DU CAP-DE-LA MADELEINE

LE CAP-DE-LA-MADELEINE
UNE VILLE MODERNE ET FLORISSANTE

La cité du Cap-de-la-Madeleine est située sur la rive nord du St-Laurent et à l'embouchure de la rivière St-Maurice. Son accès est facile sous tous les rapports. Quais à eau profonde sur le fleuve, Chemin de fer du Pacifique Canadien, aéroport moderne faisant partie de la ligne aérienne Québec-Montréal- Toronto- La Tuque.

La Population du Cap qui est d'environ 10,300 est habile, laborieuse et les industries désirant s'établir au Cap y trouveront la main-d'oeuvre nécessaire.

Le Cap-de-la-Madeleine connait présentement un renouveau de prospérité grâce à deux importantes industries en voie d'établissement: L'International Foils Limited, filiale de la British American Tobacco et la Canadian Titanium Pigments Co, filiale de la Canadian Industries Limited.

Le Cap-de-la-Madeleine est aussi connu dant tout le continent grâce au Sanctuaire National de Notre-Dame du T. S. Rosaire. Au-delà de 200,000 pélerins visitent chaque année la Vierge du Cap.

RAOUL ROCHELEAU, Maire

M. Lionel Larivière, échevin
M. Louis Lamy, échevin
M. Alphonse Devost, échevin
M. Albert Boissonneault, échevin
M. Alfred Lemay, échevin
M. Henri Tousignant, échevin

F. D. Beaumier, Greffier,
J. Edouard Biron, comptable,
Joseph Lanouette, trésorier
Urcisse Normandin, Chef de Police

St-Pierre les Becquets

BAPTEME

M. et Mme Antonio Lebeuf (née Berthe Gosselin) sont les heureux parents d'une fille qui fut baptisée Marie-Rosa-Lucille. Parrain et marraine, M. et Mme Stanislas Hélie, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Jeannine Poisson.

M. l'abbé Pierre Allard et sa soeur, Mlle Lydia passent quelques jours à South Durham, où ils furent les hôtes de leur neveu M. l'abbé Rémi Allard actuellement desservant de cette paroisse.

La Révérende Soeur St-Félix des Religieuses des SS. St-Noms de Jésus et Marie de Montréal, visite dernièrement sa mère malade, Mme Félix Demers.

Soeur Marie-Simone de la même communauté qui accompagnait Soeur St-Félix, a visité également ses parents.

M. Girard, inspecteur d'abeilles de St-Grégoire est venu visiter quelques ruchers de la paroisse.

M. Joseph Lemay à Québec pour affaires.

M. l'agronome A. Méthot et Mme Méthot et leurs trois fillettes de Québec en promenade chez M. et Mme Edmond Lemay.

Mme F. X. Méthot et Mlle Marie Lemay en voyage d'affaires aux Trois-Rivières.

Dernièrement, il y eut pèlerinage au Sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, organisé par les Dames Fermières.

Mme Hercule Perreault et M. Jean Perreault en voyage d'affaires aux Trois-Rivières.

M. et Mme Raoul Bourassa et leurs enfants passent le dimanche chez M. et Mme Noe Tousignant.

M. Alphonse Beauchesne et Mlle Lucie Beauchesne à Lotbinière dernièrement.

Mlle Noella Spénard en voyage d'affaires aux Trois-Rivières.

M. Camille Tousignant de retour des Trois-Rivières.

M. Louis-Eugène Beauchemin, et son amie de Québec en promenade chez M. et Mme Oscar Beauchemin.

Soeur Eliane du Sacré-Coeur, A.S.V., de Nicolet, qui était venue passer quelques semaines à St-Pierre pour peindre d'après nature, est retournée ces jours derniers pour Nicolet. Et Soeur Ste-Luce et Mlles Poliquin et Côté sont parties pour St-Jacques des Piles où elles continueront leurs études d'après nature.

Mlles Suzanne et Madeleine Turgeon de Québec en promenade chez M. et Mme Olivier Archambault et M. et Mme Adélard Lemelin.

M. et Mme Achille Jolibois et M. et Mme Raoul Mailhot et Benoit Poisson en pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré.

M. Hector Mailhot de retour d'un voyage de plusieurs semaines dans l'Abitibi où il a visité ses nombreux parents.

M. Arthur Hamel de Victoriaville de passage chez M. Maurice Mailhot.

Mont-Carmel

Mlle Marie-Louise Brunel des Trois-Rivières chez Mme Alphonse Cossette.

M. et Mme Hector Rheault et leurs enfants, chez M. Onil Lamothe.

Deux siècles de noble histoire: Les Forges Saint-Maurice

SUITE

Bah! ce n'est pas un si grand scandale, après tout; puisque deux ne pourraient pas y vivre.

Vous vous récriez? Tiens, regardez-en la preuve, là-bas. C'est le magasin du père Mailloux. Il n'a pas pour $15.00 de marchandises dans tout son magasin, et encore, la moitié de son stock se compose de pipes de plâtre et de paquets d'allumettes.

Je vous dis que deux magasins ne peuvent pas vivre ici. D'abord, presque tout le monde vit du fourneau, et, partant, n'a pas grand intérêt à s'en séparer, même pour acheter les choses de la maison.

D'un autre côté, il en a toujours été ainsi, aux Forges, et personne, que je sache, n'a eu à s'en plaindre. D'autant moins, qu'au magasin des Forges, on vend très bon marché. Je vous dirai même que sur bien des achats le prix est plus avantageux, ici, qu'aux Trois-Rivières.

Je ne sais pas où était situé le magasin, au temps de monsieur Bell, mais, en 1863, quand les messieurs McDougall prirent l'entreprise en mains, ils établirent leur magasin, avec le bureau, dans la "grand'maison". C'est rien que depuis quelques années que le magasin a été transporté ici, près du fourneau.

Dans les premiers temps, c'est monsieur David McDougall qui était comptable au bureau et [illegible]s au magasin. Puis, plus tard, il fut remplacé par un monsieur [illegible]s Biron. Maintenant, les affaires ont prospéré, on a laissé le [illegible] avec le magasin, mais le comptable est un bon vieux garçon, George Hamilton, et le commis, un autre bon vieux garçon, Alphonse Boisvert, qui se fait aider de sa soeur, la vieille Marie. Si vous pensez, vous [illegible]es, qu'on a toujours besoin d'être marié, pour faire bon ménage...

Mais je reviens aux messieurs McDougall. C'est du bon monde, vous savez, ces messieurs-là. Ils n'ont jamais égorgé personne.

Pour plus de facilité, ils paient les gens de la place avec des bons échangeables au magasin, mais ceux qui aiment mieux avoir de l'argent à la place des bons, en ont autant qu'ils en gagnent.

Ce nom de magasin bleu vient simplement du fait qu'il est peint en bleu. Cela lui donne un certaine personnalité distincte, dans la place, et ça ne le dépare pas trop, même avec son allure de chapelle, qui lui vient de son petit clocher, pour la cloche d'appel au travail, qu'on a transportée ici, il y a quelques années.

Mais il se fait déjà tard, et nous avons fait à peu près le tour de la pla[illegible]ntrons au fourneau si vous le voulez bien.

La bataille de la Rose

X

Tiens, juste ici, face à la halle, j'ai assisté à une bataille en règle il y a deux ans. Quand je dis une bataille en règle, je ne parle pas d'une bataille où le sang coule et où l'un des combattants est compté pour assommé ou mort, mais une de ces batailles de messieurs, où l'enjeu reste au plus fort, et où on est encore assez intelligent pour ne pas se tuer pour des riens.

C'étaient deux bonnes jeunesses de la place, Ti-Jos Précourt et Tiam Sawyer. C'était au sujet de la belle Rose, courtisée par les deux. Tiam en était jaloux comme un pigeon.

Un beau dimanche soir, ils se rencontrent tous les deux à la Rangée de la Cloche. Tous deux bien entendu, s'en allaient veiller à la même place.

"Ecoute, Jos, dit Tiam, on n'est pas pour faire ce p'tit jeu là pendant longtemps. Si t'es pas un lâche tu vas l'ver l'défi que j'va lancer. Dimanche prochain, à trois heures d'l'après-midi, si t'es pas un peureux, tu viendras m'rencontrer en face d'la halle des gardes. Tu t'amèneras un témoin; j'en aurai un, moi aussi. Là, si tu m'bas, j'te promets qu'la Rose sera à toi. Mais si c'est moi qui gagne, viens pus mettre ton nez dans mes affaires.

—"Correct, mais j'pose une condition, pas d'frappage quand on s'ra à terre. A part ça j'accepte tout. On se battra à coups de pieds à coups de poings, comme tu voudras.

—Si t'es un homme, on va s'battre aux deux.

Entendu! j'y serai!

Comme de fait, le dimanche suivant, les deux combattants étaient ici et la bataille commença devant une foule de curieux de sentiments partagés.

C'étaient deux bonnes jeunesses. Les coups pleuvaient drus et forts. Quand le sang eut commencé à couler, ce fut bien pis encore. Précourt se battait comme un déchaîné, mais Sawyer était plus fort et finit par coucher définitivment son adversaire.

Puisque Précourt avait demandé quartier la Rose restait donc à Tiam. Inutile de vous dire qu'il était fier de sa victoire et que la Rose n'était pas choquée de tomber dans les bras du plus fort.

En gentilhomme Précourt accepta sa défaite et tint parole dans la suite.

Comme vous voyez il y avait et il y a encore du bon monde aux Forges.

La halle des gardes

Mais entrons, cette fois, dans la halle des gardes.

Toute en bois, sur fondations de pierre, elle est large, haute, et adossée à la "bune" (massif de pierre en maçonnerie au centre duquel est le fourneau). La toiture poussiéreuse et grise monte en comble, consolidée par des entraits parallèles. Les longs pans non lambrissés et noircis, sont percés de nombreuses fenêtres donnant du jour à profusion.

Tout au fond dans un enfoncement assez prononcé de la bune, regardez cette voûte, bien arquée, en pierre. C'est là le point central, en quelque sorte, de toute l'activité des Forges.

En effet, au mur sombre du fond s'ouvre, toute rouge et ardente l'ouverture de "l'ouvrage" donnant sur une "dame" en fonte, à plan incliné et bordé. Cette "dame" aboutit en bas à une longue "dalle" également en fonte et sur laquelle vous voyez refroidir des amas de crasse.

Juste au centre à environ six pouces du sol, est le trou de la coulée, actuellement bouché de glaise et donnant sur un long moule à gueusets.

A peine sorti de l'enfoncement ce moule central se ramifie en petits embranchements latéraux uniformes.

A droite, tout près du trou de coulée le "gentilhomme" solide bloc de fonte, s'appuyant au mur de la bune pour le renforcir pendant la coulée. Puis, un peu en retrait, quelques instruments de travail refroidissant dans un "bac" où l'eau circule continuellement.

Puis, le long des murs intérieurs de la voûte, quelques outils épars: des tranches, des masses, des lingards, des écremoirs, des pelles, des crochets de fer, des haches etc,

Avançons un peu sous l'arcade et regardons travailler le garde Louis Lajeunesse.

Tantôt, celui-ci écrème la fonte du fourneau par le "trou de l'ouvrage", tantôt il sonde la hauteur de la charge déjà fondue, tantôt, il nettoie la dame en fonte où s'écoule presque continuellement de la crasse en fusion puis il jette un peu de "frasil" sur cette "crasse" pour en hâter le refroidissement puis il pique au crochet ces masses de "crasse" et les tire jusqu'au bout de la dalle", puis surveille le fonctionnement des "tuyères".

"Ça, ça marche ben dit-il, tant que l'gâbe s'en mêle pas."

La brosse au père Maurice

"Vous rappelez-vous m'sieur Raphael, dit-il, au contremaître, qui nous accompagne, vous rappelez-vous d'la saoûlade en règle du père Maurice Boisvert, il y a 5 ou 6 ans?

—Ah! oui, Monsieur Robert m'avait fait demander chez-lui un soir du mois de décembre. "Ecoutez, m'avait-il dit. Il fait froid dans ce temps-ci, les gardes travaillent dur, et souvent les portes ouvertes, ils peuvent prendre du mal, je veux bien qu'ils soient traités comme il faut. C'est un ouvrage dur et j'ai pensé qu'ils pourraient peut-être se réchauffer un peu au besoin avec un petit peu de "fort". Vous pourrez aller en chercher au magasin bleu. Boisvert va vous en donner.

Seulement il ne faudra pas qu'il y ait d'abus. Dites bien aux gardes qu'il ne faut pas qu'ils se dérangent sur l'ouvrage avec ça. Autrement..."

"Vous comprenez, le père Maurice qui ne haïssait pas ça, et son camarade, Ti-Louis Lajeunesse, qui ne crachait pas dessus, m'en ont fait des cérémonies, le soir, quand j'suis entré avec ma chaudière sous l'bras. Moi, comme de raison, j'pouvais pas faire mieux que les mettre sus leu' gardes en leu' répétant les avertissements de m'sieur Robert.

Pour quéques jours, ça bien été. Mais la nouvelle n'a pas tardé à se répandre, si bien que quatre jours après l'arrivée de la chaudière, il n'en restait plus goutte.

Les gardes avaient eu de fréquentes visites de la part des charretiers, des chargeurs, des casseurs de castille, et même des hommes des "kiles".

A la demande des gardes, je retournai au magasin en chercher une autre chaudière, tout en leur faisant un peu la leçon. Ils me promirent bien de la cacher à l'avenir, et ils tinrent parole sur ce point, mais eux n'en buvaient que plus.

Un beau soir, avant la coulée, les voilà que se mettent à fêter tant et si bien qu'au bout d'une heure, ils étaient tous ivres-morts, excepté le père Michel Héroux. Là ce n'était pas rose, mes amis. Le père Michel était tout fin seul pour avoir soin du fourneau. Jamais un homme n'avait été capable de faire cet ouvrage-là tout seul. Pourtant le père Michel ne s'énerva pas, il ôta sa chemise, et se mit à l'oeuvre.

J'vous dis que cet homme-là a travaillé pour empêcher le fourneau de bloquer.

Aussi le lendemain matin, quand M. Robert apprit la chose, il n'était pas des plus de bonne humeur, avec les gardes, et ceux là eurent un beau corbeau à plumer avec lui. Mais il dit au père Michel:

"Toi, Michel, tu m'as sauvé mille piastres cette nuit, je m'en souviendrai toujours."

Et il s'en est souvenu aussi, parce que, depuis ce temps-là, le père Michel a toujours été porté sur la main ici."

Mais je vois un vieux conteur qui vient d'entrer là.

"Eh! père Georges, venez donc ici nous raconter une histoire. On a du temps là, avant la coulée. Approchez, approchez...

Le bal du diable

XI

"Un beau soir d'hiver, je r'venais d'la ville en voiture. Y faisait ben frette, et, comme de raison, j'm'étais emmitoufflé d'la tête aux pieds pour pas g'ler. Sans parler d'un p'tit coup que j'avais pris avant d'partir pour me t'nir le canayen en ordre.

Mais y faisait ben belle lune. Eh! pis la route était ben plus belle qu'en été. Y avait pas d'rabottons ni d'ventres de boeuf d'dans. Aussi, vous pensez ben qu'l'endormitoire me gagnait un peu.

Ca faisait j'sai pas combien d'temps comme ça, que tout marchait comme les lisses de ma voiture quand tout d'un coup mon ch'val sacre un coup dans l'collier et s'jette au travers d'une balise du chemin.

J'me lève d'un bond, j'saute en bas d'ma voiture et j'm'approche... Rien. Rien qu'mon ch'val qui piaffait comme un damné, l'écume au mors.

"Ouo!.. Ouo!... que j'lui dis, en l'poignant par la bride, montetoé pas les sangs pour rien là, Séraphin! Tu vois ben que c'est rien qu'une balise plus grosse qu'les autres. A t'mang'ra toujours ben pas!

Ouo!... ouo!... viens citte!"

Vous pensez comme moi, que c'était suffisant, ça c'beau parlement-là? Eh ben, non; c'damné Séraphin-là, y avait l'gâbe au corps.

J'sentais ben qu'ça l'démangeait quéque part, autour d'la crinière, parce qu'y faisait rien qu'haller les cordeaux. Mais j'voyais rien, et plus j'y touchais, plus y s'débattait.

J'pensai tout d'suite: "Tiens, c'est l'gâbe des Forges qui l'travaille... y est ben mal pris, et pis moé aussi..."

Y m'restait pus qu'une chose à faire; aller chercher l'curé aux Trois-Rivières, pour y chasser du corps c'te bibitte là. C'était pas ben ben intéressant pour moé, ça me donnait six bons milles à r'faire à pieds pour r'venir en ville, et par un frette pareil. Pis à part ça, c'avait pas plus d'bon sens d'laisser mon Séraphin comme ça l'restant d'la nuite... Ca m'souriait pas ben gros ni d'un bord ni d'l'autre.

J'm'assis un peu sur l'bord d'ma voiture pour jongler quoi faire quand j'vois t'y pas sortir du bois un grand homme noir pas d'tête sus les épaules.

Le sang m'fait rien qu'un tour, pis j'saute d'l'autre bord d'ma voiture pour me protéger, pis j'prends mon fouette en d'sous du siège en m'disant:

"Si t'approches trop, toé, mon vieux, la peau va t'cuire..."

Rendu à quéque pas d'mon Séraphin, l'homme en noir s'arrête net, se tourne de mon bord et j'entends une voix creuse et zourde qui m'dit aussi clairement qu'vous m'entendez là:

Georges... Georges... cette nuit, le chemin m'appartient. Si tu veux passer plus loin, faut qu'tu m'laisses quéque chose.

—Pas mon âme, sûr, par sainte Anne! que j'lui réponds.

—Tais-toi, maudit, hurle-t-il, en l'vant l'bras comme pour me frapper.

Mais j'tenais mon fouette ben serré et j'vous assure que j'y en aurais sacré un coup pour l'assommer, s'y avait seulement fait un pas...

"Prononce jamais ça d'vant moé, qu'il continue. C'est moé qu'a mis ton ch'val, comme ça, si t'as rien à m'donner et si tu veux que j'ramène ton ch'val, viens prendre un coup avec nous autres.

—Correct, que j'lui crie; mais commence par calmer mon Séraphin, pis après j'te suis avec les deux flasques que j'ai dans l'fond d'ma voiture."

J'avais pas fini d'parler qu'mon ch'val était déjà mieux et prêt à prendre le ch'min.

"A c't'heure, viens", qu'il me dit en s'enfonçant dans l'bois.

Sans lâcher mon fouette, je prends par le petit chemin derrière lui, avec mes deux flasques sous l'bras.

Ca faisait un bon quart-d'heure que j'le suivais comme ça sans dire un mot, quand tout d'un coup, on débouche à la vente au diable.

((Suite à la page 23)

Ste-Thècle

CARNET SOCIAL

MM. et Mmes Jeffrey Veillette, Paul Plamondon, ainsi que Mlle Léda Veillette sont allés en villégiature au manoir de Saint-Alexis des Monts.

MMmes S. H. Frigon et Charles Perreault, en visite chez M. et Mme David Leblanc.

M. le comptable et Mme Roy, des Trois-Rivières ainsi que Mme Amédée Levasseur de Montréal, de passage chez M. et Mme Jeffrey Veillette.

M. et Mme Freddy Veillette, M. et Mme Julien Ayotte, Mlles Germaine et Colette Pépin, MM. Jacques Boisvert et Arsène Abel, en villégiature à Ste-Agathe des Monts.

M. le docteur et Mme Smith, de Farnham en visite chez M. et Mme Georges Payant.

M. Robert Lafrance, E.A.G.F., est de retour du Témiscamingue d'une expédition pour la classification des sols.

M. et Mme Josaphat Veillette et leurs enfants, Roger, Jacques, Denis, Yvette et Laurianne étaient de passage à Joliette où ils sont allés visiter M. et Mme Gérard Guy, Léo Coutu et plusieurs amis; ils se sont rendus à St-Boniface, à Rawdon et à St-Alphonse visiter M. Armand Préville.

M. Georges Davidson et son fils Richard, de passage à Montréal.

MM. et Mmes Josaphat Groleau et Horace Gervais ainsi que M. Joachim Groleau sont allés à Lowell dernièrement.

Mlles Simone Lachance, Fernande Bordeleau de Farnham, Madeleine et Claire Lafrance, M. Paul Lafrance et Onésime Lefebvre passent huit jours au club Therrien.

Mme B. Bordeleau et sa fille Fernande sont retournées à Farnham, après avoir passé un mois chez M. et Mme J. L. Lafrance.

M. Clovis Désaulniers, ainsi que Mlles Simone et Françoise Jobin, de Montréal de passage chez leurs parents.

Mlle Alphonsine Désilets de Villemontel, Abitibi, en visite chez M. et Mme Donat Baril et des amies.

MM. et Mmes Joachim Lafrance et Armand Bordeleau ainsi que Mme Langdeau de Farnham chez des parents.

—M. Paul Mercure de Montréal était en visite chez sa mère Mme Joseph Mercure.

Mme A. Aubin aux Trois-Rivières dernièrement.

M. le Dr A. Aubin, MM. Odilon Veillet et Auguste Désaulniers passent quelques jours au club Champlain.

Mlle Marguerite Vallée en vacance chez sa mère Mme Wilfrid Vallée.

Mlle Jeanne Payant de passage aux Trois-Rivières.

Mme Lorenzo Hhiffault des Trois-Rivières en visite chez des parents M. et Mme Onier Béland.

MM. Paul et Richard Davidson ainsi que Mlle Dolores Davidson aux Trois-Rivières.

Mlles Cécile, Ida et Yvette Cossette des Trois-Rivières étaient en visite chez M. et Mme Georges Payant dernièrement.

St-Justin

Etaient de passage chez M. et Mme Ulidège Laterreur mardi dernier les personnes suivantes: M. et Mme Arthur Laterreur et leurs enfants Gabrielle et Paul-Yvon, MM. Albertino, Philippe et Eva Laterreur.

Mlle Anne-Marie Guilbault, de Ste-Elizabeth en promenade pour un mois chez M. et Mme Joseph Masson, de St-Justin, ainsi que chez M. et Mme Rodolphe Masson de Maskinongé.

Yamachiche

M. et Mme Fred Baribeault et leurs enfants Jacqueline, André, Jean-Louis et Gaston de St-Raymond étaient à Yamachiche.

Mlle Albertine Perreault de Québec, passe quelques temps à Yamachiche chez sa soeur, Mme André Galarneau.



Le Sedan Fordor V-8 Ford (modèle de luxe de 1938)

Après la vente, vient le

SERVICE —

ET POUR QU'IL SOIT EFFICACE IL FAUS QU'IL SOIT

BIEN ORGANISE —

C'EST CE QUE NOUS AVONS FAIT ET NOUS SOMMES MAINTENANT EN MESURE DE DONNER UN

SERVICE IMPECCABLE

Quelque soit la marque de votre automobile et quelque soit ses troubles, nous nous chargeons de la remettre à point.

NOUS AVONS MAINTENANT UN SERVICE COMPLET DE

RESSORTS POUR TOUTES MARQUES D'AUTO

Ford

MARTIN AUTOMOBILE, LTEE

P. B. KIMBALL, Prés. & Gérant Général

333 RUE CHAMPLAIN TEL: 527 TROIS-RIVIERES

NOUS COULONS

de UNE ONCE

A

UNE TONNE

DANS LE

CUIVRE — BRONZE — BRONZE NAVAL — PLOMB RESISTANT A L'ACIER.

NOTRE OUVRAGE EST GARANTI, ET NOUS SOMMES AU SERVICE DES INDUSTRIES DEPUIS AU-DELA DE 14 ANS.

Nous sollicitons vos commandes

MILLER'S BRASS

FOUNDRY

791 rue Hertel Tél. 1157 Ville

ALLEZ CHEZ

A. HEROUX, Enrg.

POUR VOTRE

PHOTOGRAPHIE

PROFESSIONNELLE
COMMERCIALE
AMATEUR

PHOTOGRAVURE

(VIGNETTES)

BLUE PRINT

(PLANS ET DEVIS)

BOUTONS SOUVENIRS

POUR TOUTES OCCASIONS

A l'occasion du 200e anniversaire des Forges St-Maurice, nous sommes heureux de nous joindre à la population pour commémorer cet événement.

GEORGES HEROUX PAUL HEROUX
PROPRIETAIRES

252 DES FORGES TELEPHONE 460

The CANADA METAL Co. Limited

PRODUITS IMPERIAUX
PRODUITS METALLIQUES HOYT

NOUS MANUFACTURONS

POUR LE PLOMBIER
Tuyau en plomb, Tuyau de trop plein en plomb, Plomb en feuille, etc.

POUR L'ATELIER DE REPARATIONS
Métaux Babbitt, Imperial Genuine, Imperial Tough, Armature Spécial, Cuivre blanc, etc.

POUR LE CONSTRUCTEUR
Rebords de Toiture en plomb, Rondelles à toiture en plomb, Girons en plomb pour marche d'escalier, etc.

POUR LE METTEUR EN CONSERVES
SOUDURE — Fluide à souder en n'importe quelle quantité ou qualité.

POUR LE CONTRACTEUR
Plomb en Saumon, Laine de plomb, Plomb en Feuille, etc.

POUR LES INDUSTRIES DE PULPE ET DE PAPIER ET CHIMIQUES
Plomb en feuille, Valves et Pompes en plomb solide, Métaux Babbitt de toutes qualités, etc.

POUR L'ELECTRICIEN
Toutes grandeurs de filament de fusible, Pâtes à Souder, Soudure à filament, etc.

POUR LES JOURNAUX, ELECTROTYPISTES ET IMPRIMEURS
Métal d'alliage, Linotype, Monotype, Autoplaque, Electrotype, Stereotype, Plomb d'impression, etc.

POUR LE FERBLANTIER
Tous genres de Soudure de Haute Qualité Impériale, Plomb en feuille, Rondelles à toiture en plomb, Clous à tête de plomb, Pâte à soudure, etc.

POUR LE PECHEUR
Toutes grosseurs et toutes formes de plombs à filet de pêche.

POUR LA FONDERIE
Nickel, Alliage de nickel, Aluminium pur, Cuivre de Silicium, Aluminium de Silicium, etc.

POUR LE VITRIER
Ornements de plomb, Lingot de zinc et de cuivre, etc.

PRODUITS MELANGES : Etain en feuille, Tuyau d'étain, Sceaux en plomb, Métal fusible, Fil de plomb, Etain, Boutons de plomb, Plomb, Plomb antimonial, Cuivre, Bronze, Moulages en étain et en cuivre de toutes dimensions en n'importe quelle quantité, faits d'après les patrons de nos clients.

METAL CRU QUE NOUS AVONS EN STOCK : Etain L. et F., Plomb en Saumon, Zinc en Saumon, Antomoine, Bismuth, Cadmium, Magnesium, Arsenic, etc.

Téléphone Clairval 7600 **MONTREAL, QUE** 6265 Rue Notre-Dame Est

TORONTO — WINNIPEG — VANCOUVER

Deux siècles de noble histoire: Les Forges Saint-Maurice

SUITE

Là, croyez-moé, croyez-moé pas, y avait une estrade de dressée, avec peut-être ben une vingtaine de personnes dessus. C'étaient toutes des figures inconnues pour moé. Il en avait qui dansaient, d'autres qui chantaient, d'autres qui jouaient du violon... et tout l'monde avait un "fun" vert donc!,

Eh! pis, chose ben curieuse, rien qu'au d'sus d'l'estrade qu'y faisait clair comme dans l'jour. Partout, à côté, c'était la nuite.

Le grand homme noir monte le premier et annonce aux autres la bonne nouvelle: "on va boire."

Quand y a eu crié, ça, m'sieu, y s'est fait un vacarme du tabe, pis des verres sortis de j'sai pas d'où se levaient par dizaines de not' bord.

Y en avait un au beau milieu de l'estrade, y avait l'air du boss d'la gang: "Eh! Joe qu'il crie à un que j'voyais pas, pis lui non plus j'pense ben, apporte une chaise pis un verre pour la visite..."

Dans l'temps de l'dire, et j'sai pu trop comment j'me trouve assis sus une chaise, avec une belle coupe en verre dans les mains et pleine de bon whiskey, de mon whiskey à moé, dont les deux flasques m'avaient glissé des mains sans que j'm'en aperçoive.

Mais quand j'viens pour boire dans mon verre, j'le cogne sus l'coin d'la table sans l'faire exprès, y me casse en mille miettes dans les mains et tout disparait tout d'un coup.

Tout fin seul dans l'champ, à noirceur, j'me r'tourne, r'garde partout, rien.

Alors, je r'prends l'chemin d'la vente au diable, p'is j'men r'tourne en sacre vers mon Séraphin que je r'trouve comme j' l'avais laissé.

J'embarque dans la voiture, p'us d'wiskey, c'est entendu, p'is marche, mon Séraphin!

J'voyais p'us rien d'anormal, mais j'entendais toujours comme des pas pressés derrière ma voiture. Alors j'ai b'en pensé que ça courait après moé, je r'prends ma hache d'une main, p'is l' fouette de l'autre p'is, envoye, Séraphin.

Ca, t'nu bon comme ça jusque dans l'haut d' la côte où ça donné un coup du gâbe sur ma voiture, p'is là, la même voix m'a dit en sacrant: "Si j'avais l'droit d'escendre au fourneau avec toé, là, tu m' paierais cher d'nous avoir fait manquer not' veillée...

J'ai pensé après qu' javais b'en fait d'presser l'pas d'mon Séraphin, parce que l'damné, y était capable de m'trainer en enfer avec ses tâbes. Mais j'en avais perdu mes deux flasques et attrapé une fièvre de trois jours.

Pas besoin d'vous dire que des voyages tout fin seul la nuit en plein hiver j'en ai p'us r'fait jamais".

X X X

Avez-vous connu Tassé, vous père Georges?

—Tassé? Edouard? hein! Si j' l'ai connu. On d'mande pas ça, j'ai travaillé avec dans mon jeune temps. C'tait un b'en bon garçon, mais y avait des b'en curieuses de manières.

Ecoutez b'en c'qui lui est arrivé il y a une trentaine d'années, ici, au fourneau.

"Le diable qui voulait avoir la fille du patron"

XII

C'était dans les dernières années d'opération du fourneau par M. Bell. Les affaires baissaient pas mal.

Un soir, le patron fit v'nir Tassé à la "Grand'Maison" et jasa longtemps avec lui. J' dis longuement, c'est pas pour rien, parce que tous les badauds p'is les commères qui avaient eu connaissance de la visite de Tassé à la "Grand'Maison" s'sont mis à faire des bavassements sur son compte. Y en a qui disaient qu' monsieur Bell était devenu fou tout d'un coup, d'autres disaient qu'il allait nommer l'tâbe gérant du fourneau, d'autres disaient que c'était l'temps des calamités qui commencerait pour les Forges, si l'tâbe s'en mêlait etc. etc.

Les commères de la Rangée de la Cloche surtout n'y allaient pas de bouche morte et quand Tassé sortit d'la "Grand'aMison" y a pas été sans r'marquer surtout un p'tit groupe réuni au coin du chemin de la Pointe à la Hache et de la "Grand'Maison." Mais y s'est pas occupé d'ça et rentra chez lui.

Le lend'main matin, une foule d'esprits étaient bouleversés dans la place, y en a qui avaient entendu sonner à toute volée la cloche d'appel au travail, quand personne y avait touché; d'autres disaient avoir vu l'gâbe des Forges en plein coeur de la nuite, assis sus l'haut d'la bune et en train de fumer tranquillement, pendant que l'fourneau crachait la flamme; des charretiers de benne rapportaient avoir vu, à la brunante, la veille au soir, dans les savanes qui longent le ch'min d'la vente au diable, un grand homme noir, sans tête, et pleurant comme un tout p'tit enfant, etc., etc.

Vous pensez b'en qu'tout l'monde disait que c'tait d'la faute à Tassé.

C'était pas la première fois qu'on l'accusait d'frayer avec l'gâbe; c'est pour ça qu'ça l'énervait pas plus qu'avant. Mais les cancans s'faisaient en d'sous; vous comprenez b'en qu'au fond, on avait peur de lui.

Que'qu' jours passèrent comme ça, p'is, un beau matin, on entend dire que monsieur Bell lui-même avait r'çu la visite du gâbe.

"Oh! y l'a pas vu, répétait, le lend'main matin, une commère à sa voisine; mais, mais y l'a b'en entendu, pareil comme vous m'entendez-là. Parlez-en pas, c'est Sylvia qui travaille à la cuisine, chez l'patron, qui me l'a dit. Y paraît même qu'y a fait faire tout l'tour de la "Grand'Maison", pour être sûr que c'était pas un tour, mais y ont pas trouvé un chat...

—Y a-t-y moyen d'savoir qu'est-ce qui ont dit ensemble?

—Ah! pour ça, monsieur Bell est pas bavard. Mais y paraît que l'gâbe y a posé une condition b'en dure.

Ca, c'est l'grand Tassé qui nous amène tout ça, ces misères-là. Vous allez voir si l'fourneau ferme pas, ou saute pas avant longtemps, à cause de lui..."

Le soir de ces bavass'ments, Tassé était d'mandé à la "grand'maison" par monsieur Bell. Y paraît qui s'sont parlé à peu près comme ça:

"Vous savez c'qui m'est arrivé", dit l'patron à Tassé. "C'est pas qu'ça m'effarouche, mais j'aimerais ben à savoir c'qui a réellement au fond d'ça. On dit qu'vous parlez avec le diable; vous pourriez peut-être m'expliquer c'que j'ai entendu l'autre soir.

—J'va vous dire, m'sieu Bell, l'tâbe des Forges est pas content. J'ai pas pu savoir pourquoi, mais j'ai vu, rien qu'à son air, qu'y avait que'qu'chose qui marchait pas. C'qui vous a dit, y me l'a dit à moé aussi. Y veut qu'à minuit, dimanche, tous les hommes d'la halle des gardes et de la halle des chargeurs sortent du fourneau et qu'vot'fille monte tout'seule au gueulard, y jette les clefs du fourneau. Après ça, j'sai b'en pas c'qui peut s'passer,

—Ecoute Tassé, dit monsieur Bell, je crois pas à ça, moi, ces affaires-là; mais je l'ai trop b'en entendu, l'autre soir, et ça m'inquiète un peu. Y faut qu'ça cesse dans la place, ces affaires-là, ou bien...

—Comme vous voudrez, m'sieu Bell, mais c'est pas d'ma faute, moé, tout ça, vous savez. Moé, j'sai qu'une chose, c'est que quand l'tâbe des Forges est pas content, ça va mal au fourneau.

Qu'est-ce que ça lui fait, lui, ça, le feu, y danse là-d'sus, comme nous autres, sus une planche. Eh! pis, y a les soufflets, et l'damné, quand y s'met à souffler d'dans à l'envers... Vous vous rappelez, v'là que'qu années, c'qu'est arrivé à la grande roue d'arrière du fourneau, ça b'en pris une grosse semaine pour sortir "l'orignal" qui s'était formé d'dans.

—Comme ça, tu crois qu'c'est vrai, tout ça? dit m'sieu Bell

—Pour sûr, m'sieu Bell, que c'est vrai. J'va vous dire b'en plus que ça. J'ai essayé d'lui dire que c'avait pas d'bon sens, tout ça; mais vous savez, y a pas d'parlement à faire avec lui. Enseurement, y m'reste encore un p'tit moyen.

Vous savez que quand y sort d'la bune y a un peu peur de moé; c'est parc'que, voyez-vous, je l'ai toujours battu, quand y était pas dans l'feu. C'est pour ça que quand y s'voit serrer d'un peu d'près, y s'jette dans l'feu; y sait b'en, va, que j'pourrai pas aller l'chercher, là. Et pis surtout b'en, quand y sort du feu, c'est pour prendre un p'tit coup. Sauf le respect qu'j'vous dois, m'sieu Bell, y est b'en pire que tous nous autres ensemble pour ça. Mais j'vous dirai que l'damné, y a un vrai estomac défoncé; ça pas d'boute, ni fond.

Et p'is b'en encore, chaque fois qu'y est v'nu prendre un p'tit coup avec moé, ça été la guerre, parc'qu'y en avait jamais assez. Ca s'comprend, j'avais jamais plus qu'mon p'tit flasque. Mais là, y est b'en choqué, si vous vouliez m'faire monter une p'tite barrique sus la g'al'rie des chargeurs, j'irais, moé-même, à minuit, dimanche, lui j'ter les clefs du fourneau. En même temps, voyez-vous, j'l'invit'rais à v'nir prendre un pt't coup avec moé et, comme ça, une fois sorti de la bune et en face d'une bonne barrique, j'pense qu'y cruch'rait pas d'dans. Eh! p'is b'en là, on pourrait faire des affaires avec lui".

Ca prit encore du temps à Tassé pour convaincre m'sieu Bell, mais à l'fin, m'sieu Bell a cédé. Quand Tassé sortit, y paraît qu'l'affaire était réglée. Tassé irait donc seul à la galerie des chargeurs jeter au tâbe, par le gueulard, les clefs du fourneau, sans oublier, b'en entendu, de s'faire accompagner de la fameuse barrique.

Pendant c'temps-là, les commères supposaient toutes sortes de choses et c'était pas pour les arrêter quand m'sieu Bell fit annoncer, l'sam'di soir, et sans donner d'raison qu'les fourneaux seraient éteints l'lend'main soir à minuit.

Et p'is, chose encore plus mélante pour les commères, m'sieu Bell qui passait jamais ses beaux dimanches aux Forges, resta, ce jour-là, à la "Grand'Maison" avec sa famille.

Rendu à 6 heures du soir, le dimanche, les chargeurs n'emplirent pas la bune. Après la coulée, tard dans la soirée, on activa les soufflets pour brûler les restes de "scraps" dans l'fourneau, p'is, un peu avant minuit, tout l'monde sortit du fourneau, sans savoir si c'était ou non pour tout de bon. Pas besoin d'vous dire la peine que ça faisait à tout c'pauvre monde!...

Comme personne se doutait de ce qui d'vait s'passer au fourneau pendant la nuit, tout l'monde rentra à la maison et Tassé put entrer sans attirer l'attention de personne.

Qu'est-ce qui s'est passé alors entre Tassé p'is l'tâbe, pendant toute la nuite, je l'sai b'en pas plus que vous autres. Mais c'qu'est b'en certain c'est que l'lend'main matin, au p'tit jour, les portes d'la halle des chargeurs ont volé tout d'un coup en éclats, et Tassé est sorti encore tout fumant du fourneau, le torse nu, labouré de gros sillons de sang, les cheveux en brouissailles, l'oeil perdu et farouche et comme s'y cherchait encore que'qu'un.

Les deux ou trois qui l'ont vu dans c't'tat-là ont cru voir le tâbe. Ils ont rentré vite chez eux, pour pas qu'on pense que c'était d'leu faute.

On l'a jamais b'en su, c'qui avait eu, c'te nuite là dans l'fourneau, mais y faut croire que m'sieu Bell était content d'la nuite de Tassé, parc'que tout d'suite après, y donna l'ordre de rallumer l'feu. P'is Tassé a été longtemps sans qu'on l'voit. Il y paraît que tout c'temps-là, y tirait pareil son salaire.

A la fin, on a pensé tout l'monde que Tassé avait réussi à faire sortir le fâble de la bune pour prendre un coup avec lui, p's, probablement, comme le tâble était un peu trop exigeant, la chicane aurait l'yée entre les deux. P'is comme tout l'temps qu'y avaient été ensemble le fourneau s'était éteint, le diabe a pas été capable de se jeter dans la bune, parce qu'y avait pu de feu, et y a été obligé de s'battre avec Tassé.

C'est b'en longtemps après sa guérison que Tassé a dit à quelqu'un qu'y avait livré au tâbe la plus rude bataille de sa vie. Et y disait dans c'temps-là: "l'maudit, y a r'çu des coups assez forts que vous allez voir au jug'ment dernier y va en porter encore des marques. J'y ai mordu si fort une oreille que l'boute m'est resté entre les dents et m'a brûlé du coup tout l'dedans d'la bouche. C'est d'ça que j'ai l'plus souffert, mais enfin j'pense que vous en êtes délivrés pour tout d'bon cette fois-là et qu'y r'mettra p'us jamais les pieds au fourneau."

"La Coulée"

XIII

Savez-vous qu'avec toutes ces histoires là le temps passe vite et que nous sommes rendus à l'heure de la coulée.

Tiens, regardez comme la halle est noire déjà et semble toute basse et étroite. Seule la voûte, dans l'enfoncement de la bune est baignée de lumière rouge. Le feu de l'ouverture flambe, dirait-on dans les fenêtres. Ici, les ombres agrandies des gardes rampent en s'allongeant sur le sol, là, on croirait que les entraits restent figés, comme cassés, au comble de la couverture.

Voici le commencement. Le garde prend la tranche adossée au mur intérieur de la voute et l'applique au bouchon de glaise à l'ouverture du trou de coulée. Le "faiseux de bed" frappe avec une masse pour défoncer le bouchon.

Oh! regardez ce beau jet de fonte rose, ardent, qui se fraie un chemin de lumière dans les cavités des moules. Toute la halle resplendit d'une immense lueur rouge, éblouissante; mais éloignons-nous un peu, la chaleur est trop forte.

Là, c'est mieux... voyez comme la surface se fige, se durcit... elle est déjà blanche, puis rouge, brun, puis grise...

Mais, sortons, nous serons mieux, d'ailleurs, le gros de la coulée est déjà terminé. Il ne reste au garde qu'à séparer les gueusets et à les arroser pour en hâter le refroidissement.

Au surplus, il approche minuit et je crois que notre voiture nous attend au bout du pont de l'empellement.

Alors, vous venez?

x x x

Cher lecteur, la visite que nous venons de faire du poste des Forges est déjà assez longue, je ne voudrais pas abuser plus longtemps de votre patience. Je vous donnerai rapidement quelques renseignements supplémentaires sur les messieurs McDougall et leur industrie.

Au temps de l'exploitation des Forges par cette famille, le père, monsieur John McDougall, tenait un magasin général, rue des Forges, à peu près à l'endroit où se trouve actuellement le magasin de ferronnerie de monsieur Norman Labelle.

Production qui varie

La production des fourneaux fut variable. Je lis, dans le Journal des Trois-Rivières à la date du 15 juin 1865, qu'elle était de 90 tonneaux par semaine. En général elle semble avoir été de quelques millions de livres par année. Ce qui est encore une quantité très respectable. Le fourneau, encore d'après une autre information du Journal des Trois-Rivières, 13 juin 1870, occupait en moyenne une couple de cents hommes, dont une cinquantaine à la fonderie. La même information chiffre la production quotidienne à environ quatre tonneaux. La mine, prise dans les environs, rapportait de 25% à 40%.

Sans y faire fortune, les messieurs McDougall tirèrent sûrement de beaux profits de l'exploitation des Forges.

Il s'occupèrent aussi activement des Forges L'Islet pendant quelques années.

En 1863, après la fermeture définitive des Forges St-Maurice, John (junior) McDougall alla demeurer à Montréal où il fonda la compagnie John McDougall Caledonian Iron Works. Un peu plus tard, en compagnie de son beau frère, Robert Cowans, il organisa la compagnie John McDougall et Co.

C'est cette compagnie qui, après avoir acheté (1883) la compagnie St-Francis Iron, transporta les fourneaux de cet établissement, de St-Pie de Guire à Drummondville (1889).

Ces hauts fourneaux fonctionnèrent jusqu'en 1895, sous la direction de monsieur John McDougall, junior.

Cette année-là ils passèrent à la compagnie "The Montreal Pipe Foundry Company," laquelle compagnie les vendit en 1906 à The Canada Iron Furnace Company.

De nouveau, en 1908, ils deviennent la propriété de la Canada Iron Corporation pour finalement s'étendre dans les mains de la "Canada Iron Foundries Limited en 1913.

Après la fermeture des Forges

Aux Trois-Rivières, après la fermeture des Forges St-Maurice, les messieurs McDougall eurent une manufacture, près du fleuve. Ils y fabriquèrent entre autres, des roues de chars, mais le feu rasa tout et la compagnie, vraisemblablement ne se donna pas le trouble de reconstruire. D'ailleurs, quelques années plus tard, la Canada Iron Foundry, la même qui avait acheté définitivement les Forges de Drummondville, et plusieurs autres vint s'établir aux Trois-Rivières, où elle compte aujourd'hui au rang d'une des premières industries.

x x x

D'aucuns croiront peut-être, après avoir vu le village des Forges en ces dernières années, que tout ce qui précède est pure fiction ou imagination. Qu'ils se détrompent.

Certes, tous les récits rapportés sont loin d'être authentiques, et je me garderais bien de me porter garant de leur véracité, mais là n'est pas la question.

Je m'étais proposé surtout de vous dépeindre à grands traits le poste des Forges dans la période de leur déclin, puis de reconstituer en quelque sorte la véritable atmosphère de cette époque.

Il est vrai qu'alors le poste des Forges ne présentait plus intégralement son particularisme du milieu du XIXe siècle, mais tel quel il possédait encore assez de caractéristiques spéciales pour attirer les regards de la province.

Et c'est ce qui explique les nombreuses visites,— et de hauts dignitaires souvent,—dont il fut honoré jusqu'à la fin.

Une affirmation gratuite

On a dit souvent dans le passé que les Forges avaient entravé le progrès de la ville des Trois-Rivières. Je crois vraiment que c'est une affirmation gratuite.

Il est vrai que le monopole des Forges a quelque peu retardé le mouvement colonisateur vers le nord, mais là encore, nous ne pouvons en accuser les Forges.

Si ce monopole était puissant, nous ne pouvons pas oublier que son champ était tout de même relativement restreint. Car à peine si deux ou trois paroisses de toute la région eurent à souffrir réellement dans leur expansion, de l'emprise de ce monopole. Non, le retard du mouvement colonisateur dans la région tient à des causes beaucoup plus profondes. Et je crois même que le facteur psychologique y entre pour une bonne part.

Nous pouvons dire de même pour l'extension et le progrès de notre ville. Ce serait vraiment trop sommaire de tout mettre nos erreurs au compte du monopole des Forges. Nous aurons probablement plus tard l'occasion d'élucider ce point.

Constatons aujourd'hui à regret, la disparition des Forges. Même en admettant qu'elles étaient par nécessité, dans l'obligation matérielle de cesser toute activité, confessons l'erreur commise par la démolition volontaire,— non pas même le laisser aller,— de cette relique historique, la plus précieuse de toute l'Amérique.

Toujours à regret, mais sans fausse humeur, constatons tout ce que nous en avons perdu d'avantages de toute sorte. C' eut pu être encore une mine pour la région, non pas une mine de fer, mais d'argent, dont nous pourrions tirer aujourd'hui, des milliers et des milliers de dollars.

Puis, en gens pratiques, réellement pratiques, demandons-nous si l'erreur passée est rachetable.

Vous connaissez la gloire passée des Forges, vous connaissez aussi dans quel état de délabrement gisent aujourd'hui leurs ruines, pouvons-nous quand même reconstituer le poste d'autrefois?

Sans hésiter, je réponds: "Oui, nous le pouvons."

Mais il faut la coopération de tous les intéressés, il faut la sympathie du public, il faut l'aide de tous ceux qui sont en mesure d'aider.

L'une des industries les plus payantes de la province, c'est le tourisme. Le poste des Forges est admirablement situé au coeur de la province, pour profiter de ces avantages. Les Américains sont passionnés pour les reliques. Il en reste encore suffisamment des Forges d'autrefois pour les intéresser et les attirer. Qu'avons-nous à attendre?

Les Forges méritent de survivre

Je termine avec une note de confiance en l'avenir.

Les Forges ont écrit dans la petite et grande histoire du Canada l'une des pages les plus glorieuses, bien que peu éclatante. Elles méritent plus que des ruines, plus même que des monuments commémoratifs, elles méritent de survivre, et elles survivront, j'en ai l'intime conviction.

Cette conviction viendra aussi à la population et aux hommes publics comme aux corps publics, le jour où ils connaîtront mieux les Forges. De la connaissance jaillira l'admiration puis l'amour, et de l'amour, la décision pratique de la résurrection.

C'est mon espoir et c'est pour vous le faire partager que je me suis étendu si longuement sur un sujet si cher.

DOLLARD DUBE.
de la Société d'Histoire Régionale.

Dernière visite de Mgr Pontbriand

A la fin de septembre 1759, Québec ayant capitulé le 17, la ville des Trois-Rivières reçut la visite de Mgr Pontbriand et du gouverneur le marquis de Vaudreuil. Vaudreuil et le gouverneur des Trois-Rivières, le Chevalier de Longueil, discutèrent l'opportunité d'entourer la ville d'une palissade. La difficulté de se procurer du bois força d'ajourner le projet reconnu "impraticable pour cette année".

Trois-Rivières voyait l'Evêque Pontbriand pour la dernière fois, car il devait mourir à Montréal, le 8 juin 1760.

Frontenac parrain

Le 1er juillet 1694, le gouverneur Frontenac vient aux Trois-Rivières. Il est parrain au baptême de Louis de Ramezay, fils du gouverneur. La marraine est Marguerite Denys, épouse du sieur Thomas de Lanaudière, de La Pérade.

Le 3 juillet 1695, le gouverneur Frontenac tient sur les fonts baptismaux un autre de ses nombreux filleuls: Louis Boucher, fils de Lambert Boucher, major de la ville des Trois-Rivières. Cette fois la marraine est Charlotte Denys, épouse de Claude de Ramezay, gouverneur de la ville des Trois-Rivières.

Les chutes Shawinigan

Francis Hall, lieutenant au 14e dragons, passa la journée du 29 juillet 1816 dans "le village des Trois-Rivières"; le 30 il partit en canot d'écorce pour visiter les chutes de Shawinigan. Comme il écrit ce nom. Le lendemain il se dirigeait vers Montréal. Sa manière d'écrire le nom sauvage de la localité qui nous occupe ne saurait faire autorité. Bauchette, qui quelques années plus tard, continue cette ortographe, est dans le même cas. Hawley pareillement. Et moi aussi.

Qui était William Fitz Hawley? L'auteur du premier roman canadien. Ce brave homme, rempli d'admiration pour les merveilles de la nature, a décrit Shawinigan (en 1831), et en a fait le théâtre de scènes imaginaires qui se seraient passées vers 1640, alors que la bourgade des Trois-Rivières comptait à peine cinquante âmes.

(Benjamin Sulte)

Cérémonie des présents

La cérémonie des présents annuels était toute une affaire. Elle datait du temps des Français. Les officiers distributeurs se mettaient en uniformes militaires pour mieux représenter le souverain au nom de qui les couvertures étaient apportées à ces anciens maître du pays. Il fallait de la pompe pour un acte aussi solennel Le Sauvage se regardait en ce moment comme l'égal de la race qui l'avait dépossédé de ses terres Il acceptait l'hommage des cadeaux dans cet esprit et se conduisait en conséquence. La plupart devaient se figurer que la reine Victoria les connaissait tous un par un, ce que d'ailleurs l'on ne manquait pas de leur dire.

(Benjamin Sulte).

LISEZ LES ANNONCES
Les nouvelles du jour

POUR VOUS MIEUX SERVIR...



L'ATELIER
LE PLUS MODERNE
A L'EST DU CANADA ! ! !
PHILIPPE VERRETTE, Enrg.

35 ANNEES D'EXPERIENCE

MENUISERIE GENERALE : PORTES, CHASSIS, POUR MAISONS PRIVEES ET EDIFICES PUBLICS

Fabricants de mobiliers d'église, d'autels, de chairs, confessionnaux, ornements en sculpture de tous genres, ameublements complets de banques, pharmacies, magasins et édifices publics. Les travaux qui nous ont été confiés dans le passé témoignent de l'excellence de notre main-d'oeuvre et de notre matériel.
Pour tous genres de travail de menuiserie, écrivez-nous ou téléphonez. Nous vous fournirons avec plaisir un estimé complet d'après vos plans ou "sketchs".

PHILIPPE VERRETTE, Enrg.
MANUFACTURIER
2008 RUE BELLEFEUILLE — TELEPHONE 3252

NOUS SOMMES HEUREUX
DE SALUER NOTRE ANCETRE
DANS L'INDUSTRIE

LES
FORGES
SAINT-MAURICE

THE
ST. LAWRENCE PAPER MILLS
COMPANY LIMITED
FABRICANTS DE PAPIER A JOURNAL

USINE A : TROIS-RIVIERES
BUREAU CHEF A : MONTREAL
EXPORTATION DANS TOUTES LES PARTIES DE L'EMPIRE ET AUTRES PARTIES DE L'UNIVERS

UNE INDUSTRIE
DE CHEZ-NOUS
MANUFACTURANT

FILS DE FER
DE TOUT GENRE

GEORGE CHRISTIE
CANADA LIMITEE

BUREAU ET USINES 2106 RUE BELLEFEUILLE
TELEPHONE 1690 TROIS-RIVIERES

APPELEZ LA
Buanderie Austin
ENREGISTRE
POUR UN
SERVICE PROMPT
OUVRAGE GARANTI

SERVICE GENERAL DE BUANDERIE .. BUANDERIE MARINE .. SERVICE QUOTIDIEN D'HOTELS.

UNE COMMANDE D'ESSAI EST SOLLICITE

TELEPHONE 39 TROIS-RIVIERES CAP-DE-LA-MADELEINE

La vie industrielle et commerciale du beau pays de Québec est intimement liée au développement agricole.

En aidant le cultivateur à prospérer c'est toute la population sans exception que le gouvernement de Québec aide.









Nous croyons que l'avenir de la Province réside dans l'agriculture

NOUS CROYONS que le niveau de la prospérité générale est en relation directe avec celle du cultivateur... que le pouvoir d'achat des consommateurs, le pouvoir d'achat du dollar lui-même, repose en fin de compte sur les revenus de la ferme.

NOUS CROYONS que vu la part primordiale que doit jouer l'agriculture dans l'avancement général de la Province de Québec, notre premier devoir est de consacrer tous nos efforts à aider le cultivateur.

NOUS CROYONS qu'aucune politique nationale ne peut avoir de succès si elle n'est pas basée sur une saine logique et une connaissance approfondie des problèmes agricoles. Nous croyons que le fermier est l'homme le plus puissant et le plus important dans la vie nationale du Québec. En dépit de l'essor phénoménal de l'industrie, en dépit de l'émigration en masse de la population vers les cités, le revenu agricole demeure le point central de notre vie économique.

LE PRESENT GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC s'est attaché à améliorer considérablement les conditions de travail des agriculteurs; d'importantes législations ont été adoptées dans les différentes sessions en vue d'alléger leurs fardeaux. La prospérité ainsi créée dans nos belles campagnes québécoises aura une répercussion directe dans l'essor de l'industrie et du commerce. La population rurale de cette Province représente une importante proportion du pouvoir d'achat, et de ce même pouvoir d'achat dépend directement le progrès industriel et commercial.







Mais là ne s'arrêtent pas nos efforts en vue d'améliorer la situation agricole. Il faut absolument arrêter cet exode des cultivateurs vers les villes et les diriger vers les nouveaux centres de colonisation. Le Gouvernement de Québec consent à l'heure actuelle de lourds sacrifices pour rendre possible l'établissement de nouveaux colons dans les terres nouvelles. Les cités ouvrières surpeuplées peuvent maintenant voir le surplus de leur population se diriger vers des centres fertiles, décongestionnant ainsi l'industrie et créant un nouvel actif agricole.

LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE de QUEBEC

CHARBON ! CHARBON !
Toutes les sortes. . Toutes les grosseurs. Approvisionnez-vous à temps.
CHARBONNERIE ST-LAURENT, Limitée
Bureau: Rue Du Fleuve. Tél. 437
Succ.: Rue Milot. Tél. 3353
Qualité... Quantité... Service... Une pesée automatique d'un régistre sévèrement contrôlé, vous assure une pleine valeur pour votre dollar.

Le Nouvelliste

MEMBRE DE L'A.B.C., DE LA CANADIAN PRESS ET DE LA C.D.N.A.

DIX-HUITIEME ANNEE.— No 247 TROIS-RIVIERES, SAMEDI 20 AOUT 1938 3 SOUS LE NUMERO

BOIS DE CHAUFFAGE
De première qualité pour prévision d'hiver... Quantité requise.
CHARBONNERIE ST-LAURENT, Limitée
Succursale: Rue Milot. Tél. 3353
Qualité... Quantité... Service... Une pesée automatique d'un régistre sévèrement contrôlé vous assure une pleine valeur pour votre dollar.

LA GUERRE CIVILE ESPAGNOLE

Cette offensive insurgée produira-t-elle la victoire finale ?

Le général Franco a donné hier, le signal de l'offensive qui devrait conduire les Insurgés à la victoire suprême avant la venue de l'hiver. — Les avions de bombardement des Nationaux se livrent dans l'intervalle à une série de raids qui font des centaines de victimes.— Ils endommagent aussi deux navires de la marine marchande anglaise. — Les propriétaires de ces navires protestent de nouveau.

LONDRES ET ROME

Hendaye, France, 20 (P.A.) —Les légions insurgées du général Franco ont déclenché hier une nouvelle offensive, dans un effort suprême pour mettre fin, par un triomphe définitif de leur part, à la guerre civile espagnole qui dure déjà depuis plus de deux ans.

Ces manoeuvres préparatoires ont été accompagnées d'une série de bombardements aériens des plus intenses le long de la côte est, précisément où la marine marchande anglaise a subi de lourdes pertes matérielles, par les bombes insurgées.

Sur les autres fronts de la guerre civile espagnole, la situation est relativement calme.

La ville de Barcelone a subi hier les plus terribles bombardements qui se soient abattus sur elle depuis le mois de mars dernier. Des centaines de personnes y ont perdu la vie, et des milliers d'autres ont sans doute été blessées.

Les assauts qui ont eu lieu hier contre la capitale du gouvernement, en Catalogne et sur plusieurs villages de la côte, aussi en Catalogne, Sitges et Vallarca, 25 milles au sud-ouest de Barcelone, entre autres, auraient fait plus de cent cinquante victimes.

Des dépêches du gouvernement disent que les avions de bombardement des Insurgés ont attaqué à coup de bombes et d'obus le fréteur anglais Stanbrook, de 1,363 tonnes, après une première attaque infructueuse contre le navire anglais Stanforth, de 2,600 tonnes. Ces deux navires marchands appartiennent à la Stanhope Shipping Company. Il n'y a eu aucune victime, ni dans l'une ni dans l'autre de ces attaques.

On rapporte de Gandesa, port dirigé par les Anglais, au sud de Valence, que trois avions insurgés y ont laissé tomber une cinquantaine de bombes au milieu de la journée, et y ont détruit plusieurs maisons, mais sans y faire de victimes.

Le général Franco, dans l'intervalle, a fait fermer sa part de la frontière franco-espagnole, afin de garder le secret sur les mouvements de ses troupes.

On dit toutefois d'Espagne insurgée que les forces navarraises du général Franco et les divisions italiennes de choc se dirigent vers les fronts du nord et vers ceux de la Catalogne, pendant que des renforts de Maures se déplacent dans le centre et l'est de l'Espagne.

On croit que cette offensive est dirigée directement contre Valence, ancienne capitale provisoire de l'Espagne, et contre Barcelone, qui constitue avec Madrid les principaux foyers de la résistance gouvernementale.

Londres, 20 (P.C.-Havas) —Deux nouvelles attaques contre des croiseurs anglais par des avions insurgés et une indication que la réponse de Burgos au plan d'évacuation des volontaires sera défavorable semblaient hier devoir compliquer davantage les relations anglaises et insurgées.

On a constaté en même temps que Chamberlain se montrait d'une exigence plus définie vis-à-vis l'Italie et qu'il avait fait faire de nouvelles représentations à Rome, contre le secours constant apporté par les Italiens à la cause des Nationalistes de Franco.

(suite à la page 29)

Le fil en raccourci

RUINEUSE GRELE

Foremost, Alberta, 20, (P.C.)— La grêle a ravagé ce comté à soixante milles de Lethbridge au cours d'un violent orage. De 5,000 à 6,000 acres de grain ont été détruits. Les dommages sont tels qu'il ne reste pas assez de grain pour qu'il vaille de le couper.

●

40,000 PELERINS

Lourdes, France, 20, (P.C.-Havas)— A peu près 40,000 pèlerins ont visité la fameuse grotte de Lourdes, hier, à l'occasion de l'ouverture du 66ème pèlerinage annuel.

●

CONTRATS ACCORDES

Ottawa, 20. (P.C.) Le ministère des travaux publics annonce l'octroi des contrats suivants: Québec, Cap aux Meules, réparation des quais, à William Harney, Québec, $19,340.; Sorel, reconstruction de quais, Lavallée, Lachapelle, Cournoyer Ltée, Sorel, $30,470.; Péribonka, quai, William Harney, Québec, $5,206.

●

UN AN DE PRISON

St-Hyacinthe 20 ✆ — Charles Nassif, alias Charles Raymond, de St-Hyacinthe, a été condamné par le magistrat Emile Marin à un an de prison après avoir été trouvé coupable d'avoir obtenu des marchandises sous de fausses représentations.

Nassif, se donnant comme un marchand de Bromptonville, avait obtenu $345. de soie de la Acton Silks Mills et $106. de chaussures de Raphael Loiselle d'Upton.

●

VOL SACRILEGE

St-Léonard de Port Maurice, 20. ✆ — La police provinciale enquête au sujet du vol sacrilège d'un calice d'or, d'un ciboire et de divers autres vases d'autel à l'église catholique ici. On estime la valeur de ces articles à $1,000.

●

OFFRE REJETEE

New Glasgow, N.E. 20. (P.C.) — Les grévistes de la Eastern Car Co. ont refusé l'offre d'augmentation de salaire qui leur a été faite par la direction de la compagnie. Cette grève paralyse la plus grande partie de cette usine qui a plusieurs wagons à terminer.

●

HEPBURN A SHERBROOKE

Toronto, 20. (P.C.) — On a annoncé officiellement au bureau du premier ministre Hepburn qu'il officiera mercredi, le 31 août à l'ouverture de l'exposition de Sherbrooke. Il a accepté l'invitation du premier ministre Duplessis.

●

UNE COLLISION

New-York, 20, (P.C.)— Le paquebot du Pacifique Canadien "Duchess of Athol" est arrivé ici avec une ouverture de dix pieds à sa proue, résultat d'une collision mardi dernier avec le fréteur Domby of Red Island" près de Pointe au Père, Québec. Les ouvriers se sont mis immédiatement à l'oeuvre pour enlever les plaques brisées et les remplacer.

●

INDIEN CENTENAIRE

Orillia, Ont., 20. (P.C.)— Le chef indien John Bigwin célèbre aujourd'hui son centième anniversaire de naissance. Il habite la réserve Rama sur la rive est du lac Couchiching. Il est le chef héréditaire de la tribu des Chippewas.

●

UN ENLEVEMENT

Paris, 20, (P.C.-Havas)— Le général Eugène Miller, 70 ans, chef de la colonie parisienne des Russes Blancs et disparu mystérieusement il y a un an., a été enlevé par son principal aide, le général Nicholas Skoblin, vient de décider le tribunal qui a fait enquête.

●

FICELLE DISPENDIEUSE

Montréal, 20, (P.C.)— Trouvé coupable de ne pas avoir payé la douane sur 150 livres de ficelle, A. Karsnow de Montréal a été condamné à $50 d'amende et les frais ou un mois de prison. Il fut arrêté par la police montée au moment où il traversait la frontière en auto. Son auto et la ficelle furent confisqués.

●

UNE EMPOISONNEUSE

Paundon Mass., 20, (P.A.) — Dans le cimetière des pauvres, sous une pierre portant le numéro 894, repose maintenant Jane Toppan, réputée la plus grande criminelle de son temps. Elle décéda à l'âge de 81 ans, ayant passé en prison les 36 dernières années de sa vie. Elle se reconnut un jour coupable de cent empoisonnements.

Rome et Berlin auraient resserré leurs liens de mutuelle assistance, au sujet de l'Espagne et de la Tchécoslovaquie

L'agence Havas attribue aux milieux diplomatiques allemands l'impression que l'Italie et l'Allemagne auraient conclu une nouvelle entente d'assistance mutuelle, au sujet des problèmes tchèques et espagnols. — Havas cite des raisons qui ne manquent ni d'à-propos, ni de bon sens: un article du journaliste fasciste italien Gayda, la visite de Balbo à Goering, et l'intérêt que l'Allemagne reprend à la guerre civile espagnole.

QUE FAUT-IL EN CONCLURE ?

Berlin, 20 (P.C.)— L'agence de nouvelles Havas a rapporté hier soir que l'on était sous l'impression, dans les milieux diplomatiques de Berlin, que l'Italie et l'Allemagne venaient de compléter un nouvel engagement à s'aider mutuellement, au sujet des problèmes de la Tchécoslovaquie et de la guerre civile d'Espagne.

Havas donne la liste suivante des faits et gestes qui appuieraient ses affirmations.

1—Un périodique nazi a publié un article autorisé de Virginio Gayda, rédacteur officiel de la presse fasciste, qui dit que, pour ce qui regarde l'Italie, l'Allemagne est libre d'agir comme elle l'entend au sujet de la Tchécoslovaquie.

2—On croit que la visite la semaine dernière de maréchal de l'Air, Italo Balbo au maréchal de camp Hermann Goering aurait constitué l'occasion de conclure des ententes techniques, pour assurer la collaboration des flottes aériennes de ces deux grandes puissances.

3—L'intérêt que l'Allemagne reprend à la guerre civile espagnole et l'approbation sans réserve dont la presse allemande officielle a récemment gratifié un rapport disant que le "général Franco, dans sa réponse au projet de rapatriement des volontaires étrangers qui combattent en Espagne, demande la reconnaissance, sans condition aucune, de son gouvernement."

La visite du maréchal Balbo, qui n'est peut-être pas après tout aussi importante qu'on tient à le laisser entendre dans certains milieux, ne saurait toutefois demeurer sans influence sur le ton de la réponse fournie par le général insurgé Franco au projet de l'évacuation des volontaires étrangers, s'il faut en croire l'agence Havas.

C'est à ce sujet que le "Danziger Vorposten", dont les Affaires Etrangères d'Allemagne font leur interprète officiel habituel, laisse entendre que le prix que demande Franco pour la coopération internationale qui verrait à retirer les volontaires étrangers d'Espagne est la reconnaissance sans condition du gouvernement de Burgos.

La presse nazie, cessant pour un moment de s'en tenir à une réserve qui est plus qu'une habitude et qui s'apparente à la prudence de la discrétion, au sujet de la situation espagnole, va maintenant jusqu'à attirer l'attention de la Grande-Bretagne et de la France sur la possibilité de conclure un pacte général aérien des puissances de l'Occident, une fois que les problèmes espagnols et tchécoslovaques auront été l'objet d'une solution satisfaisante.

L'intérêt politique de l'Allemagne, ajoute Havas, semble se partager également entre l'Espagne et la Tchécoslovaquie. Gayda, dans un article du périodique de la jeunesse allemande "Wille Macht" promet que, peu importe la direction que prendra l'Allemagne,

(suite à la page 29)

Si ces résolutions étaient mises en pratique, les trois quarts des mines cesseraient de fonctionner

Truro, N.-E., 20 (P.C.)— Le ministre des mines l'honorable Michael Dwyer a énergiquement reproché aux délégués à la convention du 26ème district des Mineurs-unis de voter des résolutions condamnant l'usage de machineries électriques ou autres méthodes rapides de production sans auparavant étudier avec soin les problèmes qui sont la base de toute la question.

Le ministre des mines a insisté particulièrement sur trois résolutions. L'une condamne l'emploi de l'électricité dans le travail de surface; une autre veut supprimer les outils électriques pour le découpage tandis que la dernière prohiberait l'usage de chargeurs électriques. Si ces réformes étaient acceptées et mises en pratique, dit le ministre, les deux tiers des mines de la province deviendraient inopérantes.

"Le principal obstacle à l'accroissement des ventes de charbon de la Nouvelle-Ecosse, est le coût de production", déclara le ministre. "Cependant pas une seule des résolutions adoptées jusqu'ici n'a touché à cet important aspect du problème."

Le Japon entend supprimer les guérillas dans le Honan

Ces irréguliers chinois constituent une menace continuelle. — Ils sont au nombre de quarante-deux mille. — Les Japonais prétendent qu'une première attaque en a détruit dix milliers.

CE NE SERAIT QU'UN DEBUT

Changhai, 20, (P.A.)— Les puissantes armées du Japon ont déclanché hier une nouvelle offensive dans la province de Shantung, afin de se défaire une fois pour toutes de la menace continuelle constituée par quarante-deux mille chinois de guérillas qui sont à l'oeuvre et leur font courir des dangers considérables dans toutes les régions de cette province.

Des informateurs japonais de Tsinan, la capitale de la province de Shantung ont déclaré que cette offensive des troupes japonaises, dès son commencement, avait été marquée de la dispersion de dix mille de ces soldats irréguliers qui s'étaient dangereusement rapprochés de la cité.

Les mêmes informateurs japonais ajoutent que d'autres expéditions sont destinées à écraser et à supprimer toute résistance de la part des bandes de guérillas dans la province de Shantung. Ils admettent que les unités mobiles chinoises se sont dernièrement livrées à des attaques sans cesse renouvelées.

Au cours de le semaine dernière, les Chinois ont rapporté qu'une armée de guérillas ait effectué la capture de Tsinan. Les Japonais ont admis que la ville avait subi plusieurs assauts, mais en ripostant que les troupes de guérillas avait été repoussées.

(suite à la page 31)

Ces deux pays ressèrent la garde de leurs frontières

La France et la Suisse ont dû redoubler de surveillance à la frontière pour enrayer l'entrée clandestine dans ces pays de milliers de fugitifs d'Allemagne et d'Autriche.

SOUS LE SOL

Bâle, Suisse, 20. (P.A.) — La France et la Suisse ont renforcé hier la patrouille de leurs frontières, afin d'enrayer le flot de plus en plus considérable des réfugiés qui s'introduisent d'Allemagne et d'Autriche par un chemin de fer souterrain à travers le territoire nazi.

La Suisse a mobilisé tout ce dont pouvait disposer sa police dans les Cantons du Nord. De son côté, le conseil central de Berne a promis d'envoyer de nouvelles troupes à la frontière, si cela devenait nécessaire, pour y prêter main forte à trois cents gardes qui s'y trouvent déjà.

On a renforcé les gardes de la frontière française, à tous les endroits où l'on y peut entrer de Suisse et d'Allemagne. On examine avec soin les passeports de tous les passagers qui arrivent de Suisse et d'Allemagne.

Les détectives suisses ont interrogé quatre cents réfugiés qui se sont fait connaître eux-mêmes aux autorités de Bâle, après avoir traversé la frontière. Ils ont raconté une histoire des plus passionnantes qui tient d'une version du vingtième siècle "Mouron des champs", sous la Révolution française de 1789 et les chemins de fer qui passaient sous le sol, pendant la guerre civile américaine.

Cette vague de fugitifs, dont la plupart sont des Juifs, ne se compose pas d'immigrants qui prennent une chance, mais il s'agit du travail d'une organisation secrète qui doit l'existence à un groupe d'Autrichiens et d'Allemands qui avaient peur pour leur avenir, sous le régime nazi.

Ces exilés se sont procuré de l'argent de fugitifs qui ont déserté l'Allemagne et l'Autriche avant l'ascension au pouvoir du régime nazi, et de diverses autres sociétés secrètes de l'Allemagne et de l'Autriche allemande.

Prague devra avoir recours à autre chose

Les Sudètes déclarent qu'on ne les aura pas, à leur offrir tout simplement quelques postes civils. — Leurs revendications ont un autre objet.

CONCILIATION

Prague, 20. (P.A.) — Les chefs du parti allemand des Sudètes de la Tchécoslovaquie, ont décrit, hier, comme tout à fait inadéquat le geste par lequel la Tchécoslovaquie leur a offert des positions civiles, pour les apaiser dans leurs réclamations d'autonomie complete.

"Sept maitres de postes sont entrés dans le service civil, mais cela ne suffit pas et ne pèse pas dans la balance," a déclaré un chef du parti, en commentant l'offre faite par le gouvernement d'ouvrir des emplois importants aux postes aux Allemands qui habitent les régions des Sudetes, dans la république tchèque.

"Une offre de sept cents positions et de beaucoup d'autres, par la suite, aurait pu constituer un commencement passable", a déclaré un autre représentant de cette énergique minorité de 3,500,000 de sujets, la plus importante de la république.

On admet, toutefois, que cette mesure du gouvernement laisse voir un esprit de conciliation à l'égard de la population allemande, qui demande à être enfin autonome.

De la part du gouvernement, on laisse entendre que des concessions plus substantielles pourraient suivre, et que, de temps en temps, de nouvelles positions seraient ouvertes aux Allemands,

(suite à la page 29)

Ces manoeuvres ont fort modifié les cadres de la vie allemande

Le président Roosevelt va se reposer

Le chef de la nation américaine est rentré hier, d'une tournée de bonne entente au Canada, et va maintenant passer quelques jours à la campagne.

SON DISCOURS

(Par William Ardery, de la Presse Associée.)

Hyde Park, N.Y. 20 (P.A.)— Le président des Etats-Unis, M. Roosevelt a commencé hier, à se reposer au milieu des membres de sa famille, après une épuisante tournée d'apparitions en public au Canada.

M. Roosevelt, qui a passé la journée de jeudi à voyager en Ontario, est revenu en automobile à sa villa boisée de Hyde Park, où il passera maintenant quelques jours à se reposer et à se détendre loin du bruit et des occupations de la ville.

Madame Roosevelt, l'épouse du président, leur fils John et Mme John Roosevelt ont été à la rencontre du président, à son arrivée à la gare, d'où il est revenu ensuite en automobile.

Puis M. Roosevelt a donné à la presse une entrevue non officielle.

Il a dit aux représentants des journaux de lire le texte original

(suite à la page 29)

Les manoeuvres allemandes ont privé l'industrie de la main d'oeuvre nécessaire, et l'on doit demander à la femme de quitter son foyer et de revenir à la vie économique.

DANS LES CAMPS

(Par Louis P. Lochner, corr. étranger de la P. A.)

Berlin, 20. (P.A.) — Pendant que le chef de la nation allemande, le chancelier Hitler, voyage d'un camp d'entrainement à l'autre et les inspecte les uns après les autres, afin de constater si tout est prêt pour les manoeuvres nationales, qui vont commencer, bientôt, dans tout le pays, les chefs de l'industrie allemande ont toutes les difficultés du monde à trouver suffisamment de travailleurs pour faire fonctionner leurs manufactures et leurs usines.

Durant la journée d'hier, le "fuehrer", — c'est le nom que l'on donne, là-bas, au dictateur de la nation, — s'est rendu sur les terrains d'entrainement de Grossborn, et il a assisté aux opérations préliminaires des troupes du second corps d'armée de Pommern et Mecklebourg, dans une terrible bataille simulée.

Puis le chancelier a passé plusieurs heures, au milieu d'un groupe d'officiers et autres chefs de l'armée, à Steffin, centre militaire du nord de l'Allemagne.

La mobilisation de presque tous les hommes en état de faire du service militaire a eu pour résultat qu'il ne reste, pratiquement, plus personne pour travailler dans les usines et un peu partout dnas toutes les branches de l'industrie, du commerce et autres.

Les exigences militaires sont

(suite à la page 29)

Cette menace d'inondation est disparue

Les rivières que les dernières pluies avaient fait sortir de leur lit et qui avaient inondé plusieurs villages, sont revenues à leur normale.

TRAINS RETARDES

Québec, 20 (P.C.)— Les inondations considérables qui menaçaient les villages du nord de la ville de Québec, à la suite des dernières pluies qui ont gonflé les cours d'eau, semblent maintenant un danger disparu, car les eaux commencent à se retirer.

Les eaux de la rivière Jacques Cartier, qui coule dans les comtés de Québec et de Portneuf avaient cru de dix pieds au cours de la journée de jeudi. On a déclaré hier soir qu'elles revenaient à leur niveau normal, et beaucoup de routes le long de la rivière sont libres à nouveau, après avoir été noyées par les inondations.

Les terrains bas aux environs des villages de Valcartier et Ste-Catherine, dans le comté de Portneuf, ont été lavés par les eaux, mais sans subir de dommages considérables.

Sur la rive est de la rivière, à Sainte-Catherine, la majorité des gens en villégiature ont évacué

(suite à la page 31)

Les désordres de Terre Sainte sèment la mort chez les Arabes

Que vont faire les médecins de Winnipeg ?

Les médecins de cette ville et les autorités municipales n'arrivent pas à s'entendre sur la distribution des secours médicaux aux chômeurs.

ACCUSATIONS

Winnipeg, 20. ✆ — A cause de l'impossibilité où ils sont de se rendre aux exigences du comité municipal de secours au chômage qui demande une réduction de quarante mille dollars dans le coût des dépenses pour secours médicaux, les médecins de la ville de Winnipeg se mettront peut-être en grève et forceront la ville à établir son propre secours médical pour ceux qui reçoivent du secours, s'il faut en croire un bref que l'on a soumis hier à la commission qui fait actuellement une enquête sur les finances de la ville de Winnipeg.

Le docteur E. S. Moorhead, directeur de la délégation des médecins, a déclaré que la seule alternative à la méthode actuelle de distribuer les secours médicaux serait d'établir un système équivalent à un service médical d'état.

C'est lui qui a soumis aux autorités le bref de l'Association médicale du Manitoba.

La commission, qui est dirigée par H. Carl Goldenberg de Montréal, et dans les rangs de laquelle on remarque J. T. Thorson et A. L. Crossin, de la ville de Winnipeg, a repoussé une affirmation voulant que les autorités municipales eussent traité les contrats comme des chiffons de papier et que les employés n'eussent que

(suite à la page 29)

Les troupes anglaises doivent lutter d'homme à homme avec les bandits arabes. — Leur mitraille fait dans les rangs des indigènes des ravages terribles et tue trente-sept bandits.

AUTRES MORTS

Jérusalem, 20. (P.A.) — Les troupes anglaises ont lutté, hier, d'homme à homme, avec des détachements arabes, qui voulaient empêcher une vague croissante de Juifs d'entrer en Palestine.

Les communiqués, qui nous apprennent cette nouvelle de bataille, ajoutent que les Arabes ont subi de fortes pertes. Ils compteraient, dans leurs rangs, une soixantaine de morts et plusieurs centaines de blessés.

Les collines du nord de la Palestine ont retenti du bruit des carabines et des mitrailleuses. Les troupes anglaises, tirant avantage de leur aviation, ont lutté, avec moins de dommages, et n'ont eu que six morts et douze blessés.

Les avions anglais ont plongé, volé bas et mitraillé les Arabes en retraite. Ces derniers cherchaient refuge, depuis plusieurs jours, dans des vergers d'orangers, dans les montagnes et dans les cavernes.

La bataille, qui a eu lieu, avant-hier, à Acre, et celle qui a eu lieu, hier, dans la plaine de Sharon, ont été les plus violentes et les plus considérables, depuis le début de la présente vague de désordres terroristes, le 5 juillet dernier.

Ces deux batailles commencèrent, quand les troupes anglaises, attaquant, comme jamais auparavant, ont décidé de forcer les bandits des montagnes à sortir de leurs repaires et à combattre à ciel ouvert.

On rapporte que plusieurs Juifs ont péri, au cours de désordres survenus en divers endroits du pays. Un employé de la Société biblique juive a été gravement blessé par une balle, alors qu'il se promenait dans une rue de Jérusalem. Son assaillant s'est

(suite à la page 29)

Les grevistes de Montmagny sont paisibles

Les deux cents employés de la compagnie Bélanger qui sont en grève depuis jeudi soir, ne se sont livrés à aucun acte de désordre. — La police veille.

NEGOCIATIONS

Montmagny, Qué., 20. (P.C.) — Aucun incident sortant de l'ordinaire ne s'est produit jusqu'à aujourd'hui, à l'usine de la compagnie Bélanger ici, où environ deux cents employés se sont mis en grève, à minuit jeudi soir.

Une escouade de vingt-cinq agents de la police provinciale et de constables spéciaux est arrivée sur les lieux, de bonne heure jeudi matin, et a depuis ce temps monté la garde autour des terrains de la compagnie.

Il ne s'est toutefois produit aucun désordre.

Les policiers, dont un bon nombre viennent de la ville de Québec et dont d'autres ont été assermentés spécialement pour la circonstance et appartiennent à la région, ont été appelés sur les lieux, à cause de la crainte des autorités de la compagnie de voir les grévistes tenter de s'emparer de force de la manufacture.

Les employés en grève, dont la plupart appartiennent à l'Union catholique nationale, ont commencé la grève, d'après une déclaration de leurs chefs, au cours d'un effort pour forcer ceux qui les emploient à satisfaire leurs demandes répétées pour obtenir des augmentations de salaires et des modifications à leurs conditions de travail.

On a annoncé hier au ministère provincial du Travail que M.

(suite à la page 29)

Les Forges Saint-Maurice.

LEUR SECOND CENTENAIRE

Pourquoi Le Nouvelliste y a consacré un supplément. – Un passé que nous ne pouvons pas ignorer. – Le rêve grandiose de Talon. – Repris et conduit à bonne fin, dans la Mauricie, par nos capitaines d'industrie.

FIDELE à son programme de ne rien laisser perdre du passé historique de notre ville et de notre région, Le Nouvelliste consacre aujourd'hui un supplément de vingt-quatre pages aux Forges Saint-Maurice.

Deux historiens locaux, M. l'abbé Albert Tessier, titulaire de la chaire d'histoire du Canada à l'université Laval, et M. Dollard Dubé, instituteur, qui a déjà consacré une intéressante brochure à la première industrie du fer au Canada français, ont écrit pour nos lecteurs l'histoire des Forges St-Maurice. Le premier s'est surtout appliqué à en retracer les commencements laborieux et les progrès, mêlés de reculs, sous la domination française, M. Dollard Dubé nous a présenté les Forges Saint-Maurice dans la dernière phase de leur existence.

Histoire passionnante. Tout s'y entremêle: fantaisie, pittoresque, légende, tenace esprit d'entreprise. Nous avons dans les Forges Saint-Maurice le spectacle du premier groupement industriel de notre province. Elles sont l'ancêtre de nos cités modernes livrées à l'industrie. Mais à l'encontre de nos cités, où tout est terre à terre, elles conservent le cachet de la grande vie seigneuriale. On y retrouve toutes les qualités et tous les défauts de cette époque où les hommes étaient taillés hauts en force et en couleur.

Les Forges Saint-Maurice sont nés du cerveau d'un bâtisseur de nations. La colonie française qui allait devenir le Canada français se devait, au jugement de Talon, de vivre de ses propres ressources. Il était contraire aux saines lois d'économie d'un peuple de dépendre pour ses besoins industriels de l'étranger, même si cet étranger était la mère-patrie. La colonie se devait de devenir autonome; elle se devait de se suffire à elle-même non seulement pour le vivre, mais aussi pour ses besoins industriels. Non seulement la volonté de durer lui imposait de se suffire, de tirer sa vie de son sol et de son sous-sol, de ses forêts, mais elle devait en outre chercher à se faire exportatrice.

Telle fut la pensée dominante de l'intendant Jean Talon et de tous ceux qui, avec lui ou après lui, s'intéressèrent à l'industrie des Forges Saint-Maurice, tout comme à celle de la forêt. Ils entrevoyaient le jour où la Nouvelle-France n'importerait plus son fer de France, mais au contraire vendrait le sien à la mère-patrie et l'y exporterait.

Projet audacieux et magnifique, digne de l'homme qui l'avait conçu! L'hostilité des producteurs de la mère-patrie, les difficultés et les guerres de l'époque, la lente colonisation du pays, barrèrent la route à sa réalisation et à sa réussite. Néanmoins l'oeuvre des Forges Saint-Maurice remplit un rôle de premier plan dans la vie de nos pères. Elle rendit la Nouvelle-France indépendante des producteurs de fer de la mère-patrie; elle répondit aux besoins immédiats de la Nouvelle-France. Les Forges Saint-Maurice fabriquèrent poêles, ustensiles de fer, lits. Elles furent mêmes au service de la défense du pays puisqu'on y coula canons et boulets.

La conquête leur porta un rude coup. Elle en faussa pour bien dire la voie puisqu'elles opéraient en fonction de la vie française du Canada, de son organisation industrielle et de sa défense. D'échec en échec, avec l'épuisement du minerai, elles cessèrent d'être actives il y a trois quarts de siècle près.

L'effort d'industrialisation qu'elles constituaient dans la Mauricie ne devaient pas être perdu à tout jamais. Le destin a voulu qu'il soit repris au début de notre siècle. Il l'a été sur un plan d'une telle envergure que cette Mauricie, ouverte à la vie industrielle par les Forges Saint-Maurice, constitue aujourd'hui la région la plus industrialisée du Canada. En une quarantaine d'années les hardis capitaines de l'industrie ont harnaché les eaux fougueuses du Saint-Maurice pour créer lumière et force; ils ont bâti les usines qui transforment notre bois en papier, en cellulose, en rayonne, en une infinité de produits enfantés par la fée de la chimie; ils ont dressé partout, à côté de ses industries fondamentales, d'autres industries secondaires qui assurent le travail à nos ouvriers et qui font la prospérité de nos villes.

Un capital sain, secondé par des cerveaux sains, capables de voir et de vouloir, a repris le rêve de Jean Talon et en a fait une réalité vivante et concrète.

C'est tout cela que s'est efforcé de mettre en relief le supplément que Le Nouvelliste consacre aujourd'hui aux Forges Saint-Maurice et indirectement au progrès industriel de la Mauricie depuis moins d'un demi-siècle.

TRAVAIL ET TRAVAILLEURS

On veut la réglementation de l'industrie du transport

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal demande au gouvernement fédéral de réglementer l'industrie du transport routier pour faire disparaître une concurrence ruineuse.

FETE DU TRAVAIL A MONTREAL

Montréal, 20.— Le conseil des Métiers et du Travail de Montréal a approuvé, une résolution présentée par les employés de chemins de fer, qui demande au gouvernement fédéral de réglementer l'industrie du transport routier pour faire disparaître la concurrence ruineuse que se font les compagnies et les chemins de fer. Les délégués des unions de cheminots ont prétendu qu'ainsi les compagnies pourraient payer des salaires raisonnables aux chauffeurs de camion et que les chemins de fer seraient dans une meilleure position financière.

Dans leur résolution, les employés demandent également que l'industrie soit réglementée par la Commission des transports dont l'hon. G. A. Guthrie est le président. Ils croient que ce serait actuellement le meilleur moyen pour résoudre le problème sérieux que crée la concurrence livrée aux chemins de fer par les compagnies de transport par route.

Le C.I.O.

A l'issue de la séance du conseil, un délégué a demandé que le conseil donne à ses délégués au Congrès des trade-unions, qui se tiendra à Niagara Falls, en septembre, une directive quant à la question du C.I.O. et de la Fédération Américaine du Travail. Mais la question resta sans réponse. Aucun délégué n'en proposa la discussion.

LES UNIONS INTERNATIONALES ORGANISENT DES MANIFESTATIONS POUR LA FETE DU TRAVAIL

Montréal, 20.— Les unions internationales organisent cette année deux grandes manifestations ouvrières à l'occasion de la Fête du Travail. La première est le défilé annuel des membres de ces unions, et la deuxième, un pique-nique qui se tiendra dans l'après-midi du 5 septembre, au Parc Belmont. Les préparatifs de ces deux fêtes font prévoir un succès sans précédent.

Le défilé des unions internationales, qui comprendra des chars allégoriques, des fanfares et des milliers de membres, partira vers les 10 heures du Parc Lafontaine, à l'angle de la rue Rachel. Le parcours a été ainsi déterminé. Le défilé passera devant l'Ecole supérieure du Plateau, où se trouveront réunis les invités, pour se rendre, sur la rue Sherbrooke, jusqu'à la rue Papineau. Il suivra ensuite la rue Sainte-Catherine, la rue Saint-Laurent, la rue Craig jusqu'au Carré Viger, lieu du démembrement.

Le comité de la Fête du Travail prie tous les membres des unions d'être au lieu du ralliement vers les 9 heures du matin, afin que tout soit prêt pour l'heure du départ. Le comité a aussi invité les gouvernements fédéral, provincial et municipal à s'y faire représenter.

Le pique-nique, au Parc Belmont, comprendra des courses et des jeux de tous genres. De nombreux prix seront aussi distribués aux gagnants. On invite tous les membres des unions internationales à y assister.

CONVOCATIONS

A la salle des Syndicats:

L'Union nationale catholique des boulangers à deux heures cet après-midi.



Matelot domestique à bord du navire de guerre "New-York", présentement en visite à Portsmouth. Comme on peut le constater les mets délicieux ne manquent pas.

WABASSO

Les membres du **Syndicat Catholique** des employés du Textile de la **Wabasso** sont cordialement invités à prendre part au **PIQUE-NIQUE** qui aura lieu

DIMANCHE

A 1.30 heure P.M.

SUR LE TERRAIN DE LA WABASSO

Un programme d'amusements variés aura lieu à cette occasion.

DES PRIX SERONT DISTRIBUES AUX GAGNANTS

RAFRAICHISSEMENTS SERVIS GRATUITEMENT

LES MEMBRES SONT PRIES DE PRESENTER LEUR LIVRET DE SYNDIQUE EN ENTRANT.

St-Justin

Mlles Jeanne d'Arc et Thérèse St-Louis, des Trois-Rivières, passent quelques jours chez M. Raphaël Paquette.

Mlles Irène et Roger Bernier de Montréal chez M. Liguori Alarie.

M. Jules Lemire, de passage à Montréal.

M. Roméo Massicotte de Montréal rendait visite à son amie Mlle Anne-Marie Guilbault, en promenade chez son oncle, M. Joseph Masson.

M. et Mme David Francoeur, de Providence, R. I., séjourne à St-Justin.

M. et Mme Antonio Paquin, de Victoriaville, ayant été de retour de leur voyage aux Etats-Unis, séjournent à St-Justin.

M. et Mme Joseph Brissette ainsi que Elphège Bastien, tous de Lachine, sont venus passer une fin de semaine à St-Justin.

M. et Mme W. H. Gagné, M. et Mme Arthur Gaboury, ainsi que M. Ernest Gagné sont allés à St-Gabriel de Brandon.

M. Azarias Gagnon, village, est allé à Montréal.

M. et Mme Antonio Masson ainsi que M. Horace Bergeron sont allés aux Trois-Rivières.

Mlle Alice Lajoie vient de nous quitter pour aller demeurer à Shawinigan.

M. et Mme Herman Paquin ainsi que Mme Herménégilde Cloutier rendaient visite à M. et Mme Pierre Drainville.

M. Baril, de Montréal, a rendu visite à son amie, Mlle Lucie Alarie.

M. Elzéar S. de Carufel est de retour d'un voyage aux Trois-Rivières et St-Roch de Mékinac.

M. Gérard Bellemare était dans sa famille en fin de semaine.

Le blé de la Nouv.-Zélande

Pendant les trois premiers mois de 1938, la Nouvelle-Zélande a importé du blé canadien pour une valeur de $39.996. En Nouvelle-Zélande, le gouvernement est seul autorisé à importer du blé, et il s'arrange de façon à ne pas en importer plus que la quantité absolument nécessaire et à faire en sorte que le pays puisse se suffire à lui-même. Le blé canadien est importé pour les mélanges et les blés australiens surtout pour l'alimentation des bestiaux.

Le Calendrier Historique

20 AOUT

1153.—A Clairvaux meurt Saint-Bernard, l'une des plus grandes figures du christianisme militant au moyen âge. Il fonda en 1114, l'abbaye de Clairvaux (transformée aujourd'hui en maison de détention), donna une impulsion énergique à l'oeuvre des moines cisterciens et prêcha la 2e croisade. Il a été canonisé en 1173 par le pape Alexandre III.

1400.—Le roi Venceslas n'étant pas resté fidèle aux promesses qu'il avait faites au roi de France dans l'entrevue de Reims, les ennemis de l'empereur en profitent si bien que Robert le Bref et les trois électeurs ecclésiastiques le déclarent déchu du trône et procèdent à une nouvelle élection. L'élu est Robert lui-même, prince juste, brave, bienveillant et l'un des plus instruits de son temps.

1648.—Le prince de Condé gagna sur l'archiduc Léopold et le général Beck la sanglante bataille de Lens; victoire qui excite une grande admiration en Europe et met le sceau à la réputation militaire du prince français.

1810.—Le maréchal Bernadotte est désigné par la Diète de Suède comme successeur présomptif du roi Charles XIII, auquel il succédera en 1818.

1823.—Mort du pape Pie VII. Il avait conclu le Concordat avec le général Bonaparte et était venu à Paris le sacrer empereur des Français.

1823.—Mort de Botzaris, célèbre patriote grec. Il fut l'un des principaux chefs de l'insurrection grecque de 1820.

1870.—A la suite de nos défaites, les troupes allemandes commencent leur mouvement en avant vers l'Ouest sous le commandement suprême du roi Guillaume et du Général de Moltke.

1910.—La Skouptchin, réunie à Cettigné, vote l'érection en royaume de la principauté de Monténégro.

1914.—Les Allemands entrent à Bruxelles, exigent une rançon de 350 millions.

Les Russes envahissent la Prusse orientale après un combat heureux à Stalluponen et Eydtkuhnen.

Les troupes françaises occupent de nouveau Mulhouse après un combat meurtrier pour les Allemands.

1915.—L'Italie déclare la guerre à la Turquie.

1915.—Combat naval dans le golfe de Riga entre Russes et Allemands. Ces derniers perdent un grand cuirassé, deux croiseurs, un croiseur auxiliaire et huit torpilleurs.

1917.—A Munich meurt le chimiste allemand Adolf von Baeyer. Ses travaux, les plus célèbres concernent la synthèse de l'indigo, important colorant organique.

1918.—Dans une opération d'ensemble, entre l'Oise et l'Aisne, les troupes françaises enfoncent les positions allemandes et font 8000 prisonniers.

1918.—Les Turcs ont brûlé depuis 8 jours plus de 20 villages grecs de la côte asiatique massacrant toute la population mâle

21 AOUT

637.—Prise de Jérusalem par le Kalife Omar ler, qui laisse aux habitants la liberté religieuse moyennant le paiement d'un tribut.

1560.—L'assemblée des notables se réunit sous la présidence du roi à Fontainebleau. Les protestants, par l'organe de leur chef, l'amiral de Coligny, demandent l'autorisation de célébrer librement leur culte en des lieux déterminés.

1635.—Mort du célèbre poète dramatique espagnol Lope de Vega, autour de plus de 2000 pièces de théâtre.

1785.—Mort du célèbre sculpteur français Pigalle; parmi ses oeuvres, il importe de mentionner le tombeau du maréchal de Saxe dans l'église Saint-Thomas à Strasbourg et le mausolée du comte d'Harcourt à Notre-Dame de Paris.

1803.—Le royaliste Georges Cadoudal débarque d'Angleterre pour organiser un complot contre Bonaparte.

1808.—Bataille de Vimeiro (Portugal) entre le général Junot et le général Wellesley (le futur Wellington), commandant en chef de l'armée anglo-portugaise. Bien que le résultat eût paru d'abord indécis, l'armée française n'en fut pas moins forcée de capituler à Cintra.

1838.—Mort du littérateur allemand, d'origine française, Adalbert de Chamisso. Son Schlemihl est l'une des plus fantastiques figures de la littérature.

1847.—Le duc d'Aumale, très populaire dans l'armée depuis la prise de la smala d'Abd-el-Kader, devient gouverneur de l'Algérie.

1853.—Mort du comte de Montholon qui avait accompagné l'empereur à Sainte-Hélène, où il resta jusqu'à la mort de son souverain. Il fut l'un des exécuteurs testamentaires et l'un des rédacteurs des célèbres "mémoires pour servir à l'histoire de France sous l'Empire".

1886.—Une révolte militaire éclate à Sofia, obligeant le prince Alexandre de Bulgarie à abdiquer.

1914.—Les colonnes allemandes, accentuant en Belgique leur mouvement vers l'Ouest, investissent partiellement Namur.

En Lorraine, nos troupes se replient lentement devant les forces supérieures.

1015.—Les Russes évacuent Vilna, capitale de la Lithuanie.

1918.—L'armée du général Humbert reprend Lassigny qui avait été reconquis par les Français en Avril 1917 et perdu de nouveau, le 27 Mars 1918, pendant la bataille de Noyon.

1930.—A Marseille, meurt l'acteur Eugène Silvain. On lui doit d'inoubliables créations, entre autres celles du Père Lebonnard.

1932.—Le thermomètre marque à Berlin 36°6, à l'ombre. C'est la température la plus élevée qu'on y ait connue depuis l'année [illegible]

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

Une aventure rocambolesque

Le 20 août 1653.—Les Relations des Jésuites nous ont laissé des récits d'aventures qu'on ne peut relire aujourd'hui sans sourire. Ainsi, par exemple, de ce complot que les Français réussirent à déjouer. Les Iroquois, tentant une aventure décisive contre les Trois-Rivières, dépêchèrent un canot dans les îles du Saint-Maurice, postèrent des guerriers sur la rive sud et une réserve sur les coteaux dominant le bourg. L'attaque devait se déclencher le 20 août 1653. Le premier canot devait se promener autour des îles, s'emparer de quelques colons, passer devant le fort en criant de façon à induire les soldats du fort à leur donner la chasse. Les ravisseurs se seraient ensuite rendus sur la rive sud où, aidés par les guerriers qui s'y trouvaient le combat serait devenu sérieux. Le gros de la population serait alors sorti du fort et un grand nombre serait venu à l'aide des combattants français. Alors, comme toute l'attention du bourg aurait été détournée vers le combat, la réserve postée sur les coteaux se serait emparé sans coup férir de la place. Les allées et venues des Iroquois furent bientôt connues du bourg; tout le monde s'enferma dans le fort et se prépara au combat. Les Iroquois, las d'attendre, durent s'enfuir. Gros-Jean comme devant !

L'émigration des Français après la cession

Le 21 août 1764.—Une légende a longtemps eu cours à l'effet que, lors de la cession du Canada à l'Angleterre, la plupart des nobles, les lettrés et les gens du haut commerce étaient repassés en France. Cette assertion est absurde; elle ne s'appuie sur aucune donnée. Il est vrai que tous ceux qui désiraient retourner dans leur pays bénéficiaient de tous les avantages requis, mais bien rares furent ceux qui se montrèrent disposés à en profiter. En effet, la grande majorité de la population canadienne, en 1760, était de sentiment canadien. L'essentiel, c'était de conserver les beaux domaines, continuer cette vie de luxe et de raffinement qui s'était organisée sur les bords du Saint-Laurent. Il existait déjà une mentalité canadienne et les citoyens de la Nouvelle-France ne se sentaient pas disposés à l'abandonner. Les statistiques prouvent que l'infime minorité seulement repassa les mers. Le 21 août 1764, Murray dans un rapport à Lord Halifax, affirma que l'émigration ne dépasserait pas 279 âmes.

Ecole de formation sociale

Un groupe d'hommes, composé surtout de membres des syndicats catholiques, et deux jeunes gens ont suivi cette année les sessions de formation sociale organisées à Vaudreuil et au Lac Cimon par l'Ecole Sociale Populaire avec le concours de l'A. C. J. C. Des prêtres et des patrons ont exprimé le désir de profiter eux aussi de cette initiative. Il est probable que l'an prochain l'Ecole sociale Populaire pourra répondre à ce désir.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

FRANÇOIS DESILETS, C.R., avocat, 326 Bonaventure. Tél. 1881.

MIVILLE LESAGE, avocat, rue St-Laurent, Louiseville. Tél. 164-w.

COMPTABLES

RENE DE COTRET, FERRON & CIE, comptables licenciés, vérificateurs. 137, Alexandre.

MEDECINS

Dr HENRI LACROIX. Sang, Peau, Cuir chevelu Maladies Urinaires. Médecine générale. Consultations par correspondance. 1455 Notre-Dame Trois-Rivières. Tél. 1355. Rés. 975-w.

Aux professionnels et aux hommes d'affaires. – Pour un résultat certain annoncez dans le quotidien. Tel. 3000. Service de la Publicité.



57c par semaine vous permet d'acheter un pneu avec GOODYEAR au
Garage A. Brouillard
LE CHOIX LE PLUS COMPLET ENTRE MONTREAL ET QUEBEC
Toutes les grandeurs — conditions de paiement faciles
761 N.-Dame Est Tél 1121-1 Succ à T.-Rivières 1561 N.-Dame Tél 2474

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 20 AOUT 1938

Pour vos prescriptions d'écoliers, voyez
GEO. E. BOURBONNAIS
Opticien-Manufacturier
L'OPTIQUE LAVIOLETTE
1530, rue Royale. Téléphone 2228

L'exposition de la Vallée du Saint-Laurent s'ouvrira lundi

La trente-neuvième exposition de la Vallée du Saint-Laurent promet de remporter un succès sans précédent dans l'histoire des expositions aux Trois-Rivières. — L'on s'attend à recevoir, demain après-midi et demain soir, une foule record pour la première matinée de courses et les premières représentations du programme de vaudeville. — Demain l'admission sur les terrains sera gratuite.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

La trente-neuvième exposition de la Vallée du Saint-Laurent s'ouvrira lundi dans notre ville, mais demain après-midi, les terrains de l'exposition seront envahis par une foule de plusieurs milliers de personnes anxieuses de se rendre compte de l'aspect que présentent maintenant les terrains à la suite des travaux importants qui y ont été exécutés et désireuses d'assister aux courses de chevaux et aux spectacles de vaudeville, dans l'après-midi et durant la soirée.

Les courses auront lieu à deux heures demain après-midi. Deux bonnes classes seront au programme en plus de la première représentation du spectacle de vaudeville. Dans la soirée le programme sera présentée à huit heures.

La trente-neuvième exposition de la Vallée du Saint-Laurent d'après les espoirs de ses nouveaux organisateurs sera la plus considérable jamais tenue aux Trois-Rivière. A date le nombre des entrées est plus considérable qu'il ne l'était l'an dernier, les exposants dans la bâtisse industrielle sont aussi plus nombreux.

Les exhibits agricoles sont déjà arrivés pour un bon nombre et les kiosques de la bâtisse industrielle sont à s'achever. On remarquera tout particulièrement l'installation des exhibits du gouvernement provincial actuellement en construction sous la direction d'experts.

Les organisateurs de l'exposition tiennent à rappeler à la population que l'admission sur les terrains sera gratuite toute la journée de demain et ils invitent toute la population à se rendre faire une visite sur les lieux.

Tout le monde sera d'ailleurs intéressé à se rendre compte des améliorations faites jusqu'ici et de l'ampleur des bâtisses en construction. Ces édifices quoique pas terminés seront employés pour la tenue de l'exposition. Le gouvernement provincial a, au cours de la semaine dernière, fait diligence pour les rendre temporairement utilisables. Les trois bâtisses sont le colisée, la bâtisse industrielle et les vastes étables.

Des améliorations ont aussi été apportées à la bâtisse de l'aviculture qui a été déménagée quelques pieds plus loin que son ancien site.

Les ouvriers qui travaillent sous la direction du ministère du travail termineront aujourd'hui le pavage de la rue conduisant au terrain de l'exposition longeant le cimetière. Au lieu de la route poussiéreuse d'autrefois on circulera sur un large boulevard recouvert d'amiésite.

(Suite à la page 36)

On compte trois blessés dans un accident à Pointe-du-Lac

M. et Mme A.-L. Frantz, de Chicago, et Mme J.-H. Dagenais, de Saint-Vincent-de-Paul, ont été conduits à l'hôpital Normand et Cross. — Seule Madame Frantz souffrirait de fractures.

DEUX AUTOS NEZ A NEZ

Trois personnes ont été blessées grièvement dans un accident d'automobile qui est survenu, hier midi, sur la route No. 2, à un mille et demi environ de l'autre côté de Pointe-du-Lac.

Ce sont M. et Mme A.-L. Frantz, de Chicago, et Mme J.-H. Dagenais, de Saint-Vincent-de-Paul. L'époux de cette dernière a été blessé légèrement.

Les quatre ont été conduits par les ambulanciers à l'hôpital Normand & Cross. M. Dagenais a pu quitter la chambre quelques minutes plus tard, après avoir été pansé. Les trois autres blessés ont été passés à la radiographie. M. Frantz et Mme Dagenais n'ont pas de fracture; ils souffrent uniquement de contusions. On croit que Mme Frantz a subi une fracture du bassin.

L'auto, que conduisait M. Frantz en direction de Montréal, et celui, que M. Dagenais conduisait en direction des Trois-Rivières, sont venus en collision près de la deuxième traverse à niveau, à Pointe-du-Lac. Au dire de témoins, les véhicules se sont frappés nez à nez.

L'accident est arrivé sur le nouveau tracé de la route No. 2.

Les enfants de M. Dagenais, qui étaient à bord de l'automobile de celui-ci, n'ont pas été blessés.

Les automobiles sont très endommagés.

Son Exc. Mgr Albini Lafortune présidera à la bénédiction d'une statue du Christ-Roi à Ste-Angèle

Sainte-Angèle de Laval, 20 — (D.N.C.) Les 28, 29 et 30 août, se dérouleront dans la paroisse des fêtes grandioses à l'occasion du dévoilement et de la bénédiction solennelle d'un monument érigé en l'honneur du Christ-Roi. En voici le programme dans ses grandes lignes:

28 août:

2.30 hres p.m.—Arrivée de son Excellence Mgr A. Lafortune. Réception solennelle à l'église paroissiale.

3.30 hres— Dévoilement de la statue du Christ-Roi et bénédiction solennelle.

7.30 hres.— Démonstration des jeunes à la salle du couvent.

9.00 hres.—Feu d'artifice.

29 août:

7.30 hres a.m.—Messe, communion générale.

9.30 hres.—Messe pontificale.

2.00 hres p.m.— Démonstration des dames et jeunes filles.

4.00 hres.— Démonstration des hommes.

7.30 hres.—Séance dramatique.

11.30 hres.—Heure sainte. Communion générale.

30 août

8.00 hres a.m.—Messe de clôture.

Une histoire banale qui a paru tragique à de bonnes gens sur la route du nouveau cimetière

L'anecdote suivante vous dira mieux que toute autre comment la peur peut halluciner de bonnes gens et leur faire croire à des attentats sanglants alors qu'il s'agit d'un homme qui change de chaussures.

—Vite, chef! deux hommes sont à dévaliser quelqu'un sur la route en face du nouveau cimetière. Ils sont trois et veulent l'assommer!

C'est le téléphone que recevait l'autre soir le chef Alide Bellemare un peu après minuit, à l'heure où les coqs font entendre quelques cris nocturnes. Il monta aussitôt dans son automobile en compagnie du constable Paquette et à toute vitesse gagna le côteau. A quelques cents pieds du cimetière ils croisèrent trois chemineaux qui paisiblement s'en venaient dans la direction de Trois-Rivières, sac au dos.

Chez le gardien du cimetière ont expliqué l'incident. Le témoin de l'assaut monta dans le véhicule du chef et tous trois eurent tôt fait de rejoindre les voyageurs qui avaient parcouru d'autres centaines de pieds.

Tout interloqués, les membres du trio expliquèrent qu'il n'y avait eu, ni bataille, ni tentative de vol.

—Je me suis simplement assis sur mon sac pour changer de chaussures, expliqua l'un. On a sans doute cru que j'étais assis sur quelqu'un et mes mouvements pour changer mes bottes pour mes souliers ont bien pu faire croire que je labourais de coups de point le visage de ma victime. J'sus pas assez bête pour frapper sur ma "poche". Voilà tout, expliqua-t-il,

C'était tout!

Le département de l'Instruction publique approuve le questionnaire d'histoire régionale de M. Hamel

Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a approuvé, hautement, un questionnaire d'histoire régionale à l'usage des classes de quatrième année, qui a été compilé par M. Georges-Henri Hamel, professeur à l'école St-François-Xavier.

Cette approbation s'étend aux instituteurs et aux élèves; ce qui veut dire que le livre sera entre les mains du personnel enseigné, comme entre celles du personnel enseignant.

On croit que toutes les écoles de la région adopteront ce questionnaire d'histoire régionale pour leurs classes de quatrième année.

M. Georges-Henri Hamel, qui est professeur de quatrième année, depuis 15 ans, et qui connait le degré d'intelligence et la capacité de compréhension des élèves qui y sont rendus, a su parfaitement adapter son volume à l'expérience qu'il a acquise, en face du tableau noir.

L'étude de la grande histoire est importante; mais on nous a appris, depuis 1934, qu'il convenait aussi de jeter un oeil très attentif et plus attendri encore, si l'on peut dire, sur la petite histoire, régionale.

Il serait à souhaiter, croyons-nous, que de tels volumes soient mis entre les mains de tous nos écoliers.

La plaquette est d'une impression propre et claire et contient de nombreuses illustrations. Elle vient de sortir des ateliers du Nouvelliste.

M. Georges-Henri Hamel est membre de la Société d'histoire régionale.

Une bonne pêche



M. Généré Gélinas, de la rue Sainte-Cécile et son fils Wilfrid, se sont rendus dernièrement faire une excursion de pêche sur le Saint-Maurice. Avec M. Hector Rivard, comme guide, ils ont pris en tout 75 dorés dont on peut voir quelques-uns des plus beaux échantillons sur cette vignette.

Le public aura une semaine entière pour faire la visite de la Maison Modèle

La Maison Modèle construite par Gouin Lumber en coopération avec la Johns-Manville sera ouverte au public durant toute une semaine du 24 au 31 août inclusivement.

Les visiteurs auront accès tous les jours à la Maison Modèle, durant l'après-midi de 2 heures et demie à cinq heures et durant la soirée, de 7 heures et demie à dix heures. Les mêmes heures sont déterminées pour le dimanche.

L'on s'attend à recevoir durant cette semaine plusieurs milliers de visiteurs. La Maison Modèle s'élève sur la rue Mont-Royal à quelques pas du boulevard Saint-Louis.

Le conseil voudrait échapper à la loi jusqu'au budget "39

Le chef de police l'a informé qu'il faudrait huit hommes supplémentaires à nos postes pour satisfaire au minimum de 72 heures de travail par semaine de la Loi des salaires raisonnables.

CHEZ LE JUGE L. ROY

Le conseil de ville a délégué son greffier, Me Arthur Béliveau, auprès du juge Ferdinand Roy, afin de savoir de ce dernier si la corporation sera dès cette année obligée d'appliquer à la lettre la Loi des salaires raisonnables en ce qui concerne ses policiers et ses pompiers.

D'après cette loi, le temps maximum pour une semaine est de 72 heures pour les policiers et pompiers.

Pour satisfaire à ce point de la loi, le chef de police Alide Bellemare parle de l'emploi de huit hommes supplémentaires au département de la police et du feu.

Nos édiles voudraient savoir du juge Roy si la ville ne peut pas attendre le prochain budget pour remplir l'obligation des "72 heures par semaine".

Le chef de police accompagnera Me Arthur Béliveau chez le juge Roy.

Le sous-marin S.-49 dans le port des Trois-Rivières

Le sous-marin S-49 est arrivé dans le port des Trois-Rivières au cours de la soirée d'hier. Le capitaine Francis Christensen a atteint le port de notre ville après avoir bravé la police de toute la province.

Mme Christensen fit émettre un mandat contre son époux après de vaines tentatives pour obtenir une pension alimentaire. Ce mandat n'a pu être émis contre le propriétaire du sous-marin parce que son embarcation portait le drapeau américain. M. F. Christensen n'a pas pris de chance de se rendre sur la rive.

A la suite de son échec Madame Christensen fit émettre un autre mandat contre son époux qu'elle accusa d'assaut sur sa personne.

Si Christensen était arrêté au cours de son séjour dans notre ville, il serait immédiatement conduit à Montréal où les offenses alléguées par son épouse auraient été commises. Autrement, elle devra attendre que son époux retourne aux Etats-Unis pour reprendre sa bataille contre lui.

Un millier de personnes à ce pique-nique

Les organisateurs de la fête champêtre des épiciers et des bouchers attendent une foule aussi considérable.

SOUSCRIPTIONS

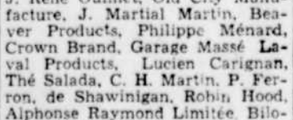
C'est environ un millier de personnes que groupera aux "Belles Grèves" dimanche prochain le 28, lors du grand pique-nique des épiciers et des bouchers des T.-Rivières. Il y a en tout 471 étaux de bouchers et épiciers dans notre ville et patrons et employés sont invités au pique-nique avec les membres de leur famille.

Les cartes d'invitation qui donneront droit d'accès au pique-nique seront distribuées dans les épiceries et les étaux de bouchers durant les trois premiers jours de la semaine prochaine ainsi que les programmes.

Les organisateurs ont retenu pour le pique-nique les services de l'orchestre Ogilvie de Montréal.

L'organisation marche rondement et elle est heureuse de signaler la collaboration estimable d'un grand nombre de souscripteurs dont nous publions plus bas une première liste.

MM. A. Roy, représentant de la coopérative fédérée; Produits Catelli, Thé Red Rose; M. P. Rodrigue, M. Réal Fugère, J. Duval, Brodie Harvie, M. Delongchamp, Armand Gagné, H. Lévesque, Blais et Frère, Délisle Auto, Boulangerie Vaillancourt, Boulangerie Provinciale, Boulangerie Saint-Denis, Roger Arsenault, McCormick Biscuits, Renaud et Frère, J. René Ouimet, Old City Manufacture, J. Martial Martin, Beaver Products, Philippe Ménard, Crown Brand, Garage Massé Laval Products, Lucien Carignan, Thé Salada, C. H. Martin, P. Ferron, de Shawinigan, Robin Hood, Alphonse Raymond Limitée, Bilodeau & Fils de Shawinigan, Julien & Frères.



Vents modérés du sud-ouest; partiellement nuageux et chaud; suivi probablement d'orages électriques dans la partie ouest l'après-midi ou le soir.

Activités de l'Unité sanitaire de Laviolette

Grand'Mère, 20. (D.N.C.) Voici quelles sont les activités de l'Unité sanitaire du 22 au 27 août 1938:

Lundi: 22. Grand'Mère: Clinique de puériculture.

Mardi: 23, St-Théophile: Clinique de puériculture.

Mercredi, 24. La Tuque: Clinique de puériculture.

Jeudi, 25. St-Tite: Clinique de puériculture.

Vendredi, 26. St-Roch: Clinique de puériculture.

L'infirmière visiteuse sera à St-Théophile du Lac lundi et mardi, à St-Roch, mercredi et vendredi, et à St-Tite, jeudi.

Institutrices de St-Luc

Saint-Luc de Vincennes, 20. (D.N.C.) Voici le nom des institutrices engagées par la commission scolaire pour les années 1938-1939.

Ecole No 1: Mlle Thérèse Goyette. Ecole No 2: Mlle Jeanne d'Arc Fugère. Ecole No 3 Mlles Clémence Carignan et Claire Rheault, Ecole No 4: Mlle Lucille Massicotte, Ecole No 6: Mlle Cécile Rheault.

Les retraites fermées à la maison Reine-des-Apôtres recommenceront le 25 août

Avec la fin des vacances recommenceront les retraites fermées à la maison Reine-des-Apôtres du Cap-de-la-Madeleine. Une vieille coutume veut que la première retraite soit organisée par les exécutifs des Ligues d'Anciens retraitants de Shawinigan.

Ce sont donc les hommes mariés de Shawinigan qui entreront en retraite, jeudi soir le 25 août prochain.

A partir de cette date, il y aura des retraites régulièrement jusqu'à la fin du mois de juin 1939.

Pour toutes informations, s'adresser au Père Directeur, Cap-de-la-Madeleine.

S. E. Mgr Comtois préface un ouvrage du Père O. Meunier

"Le Curé dans la hiérarchie de l'Action Catholique", tel est le titre du travail que publie le directeur des retraites fermées du Cap-de-la-Madeleine. — Une lettre du Cardinal à l'auteur.

DEDIE A MM. LES CURES

Dans quelques jours paraîtra un petit ouvrage préfacé par S. E. Mgr [illegible] des Trois-Rivières et [illegible] d'une lettre de S. E. le Cardinal-Archevêque de Québec.

Particulièrement dédié à Messieurs les Curés du diocèse des Trois-Rivières ce livre s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la jurisprudence de l'Action Catholique.

Postérieure à la publication du code de Droit Canonique, l'Action Catholique organisée n'a pas retenu l'attention des rédacteurs du Code.

Aujourd'hui, cependant, il existe toute une législation ecclésiastique relativement à cette forme prépondérante de la vie chrétienne du vingtième siècle.

Dans ses cours d'Action Catholique au clergé trifluvien, le P. Meunier exposait, l'an dernier, les normes dont doivent s'inspirer les divers agents de l'Action Catholique. En particulier, il traitait des droits et devoirs du curé dans l'Action Catholique Paroissiale.

C'est cette partie de ses leçons qu'il vient de publier et que S. Et Mgr Alfred Odilon Comtois, présente au public par la lettre-préface que voici:

Mon révérend Père,

Vous me demandez une lettre-préface pour votre nouveau livre "Le curé dans la hiérarchie de l'Action Catholique". C'est une tâche que le temps à ma disposition ne me permet pas de remplir comme je le voudrais. Néanmoins, en considération du bien que ce livre, à mon avis, est appelé à faire, je veux bien le présenter au public et le recommander à tous, plus spécialement au clergé et à ceux qui veulent s'occuper activement d'action catholique.

Votre thèse est bien complète: vous allez à la racine des choses, puisque vous partez de la constitution de l'Eglise, telle qu'elle est sortie des mains de son divin Fondateur. Vous la montrez ensuite s'enrichissant à travers les siècles par les apports que l'Autorité Suprême y a ajoutés, en vertu des pouvoirs qu'Elle tient du Christ lui-même.

La distinction entre l'Eglise enseignante et l'Eglise enseignée est bien importante, et vous y insistez. Vous faites bien voir que cette distinction essentielle entre le clergé et le peuple ne reçoit aucune atteinte et n'est diminuée en rien par l'institution du laïcat.

(Suite à la page 36)

Pique-nique des employés de la Wabasso

Plus d'un millier de personnes assisteront à cette fête champêtre sur le terrain de la compagnie demain après-midi.

SOUSCRIPTEURS

Le pique-nique des membres du syndicat catholique des employés de la Wabasso aura lieu demain après-midi sur le terrain de l'usine. Plus d'un millier de personnes prendront part à ces agapes qui réuniront les membres du gouvernement, les autorités de la Wabasso et les employés.

On sait déjà que M. Antonio Barrette, député de Joliette, représentera l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre. Le maire et les échevins de la ville seront présents de même que l'honorable Wilfrid Gariépy, député des Trois-Rivières aux Communes.

Voici une nouvelle liste de souscripteurs au pique-nique:

MM. Harold Walton, R. P. Higgonbotton, J.-A. Laperrière, E. A. Davis, C. Coltas, Gordon Bradley, H. L. Deswireck, Robert Harris, J. Crook, R. Clever, J. R. Swalbrick, A. McHugh, F. Tootel, la Wabasso Cotton, le théâtre Capitol MM. J. F. W. Kipple, T. A. MacDougall, J. A. Farney, R. G. Cauchman, J. Porteous, Jos. Fish, Un Ami, G. M. Levell, Eugène Hamel, Don Fletcher, Tho Pickup, O. Guay, J. A. Guay, A. Lemire, H. Cronshaw, L. Forcier, F. Braden, Walter Fortin W. Morriss, Georges Boisvert, Lucien Lemire, A. Dupont, E. Bergeron, M. Leblanc C. Bédard, A. L. Wilkinson, W. G. Stewart, F. Brière, R. Boisvert, P. Chamberland, Auguste Fournier, Etienne Lamontagne, l'échevin Jos. Guay, l'échevin Hervé Turcotte, M. Ubald Laforest, M. l'échevin Emmett Boland, M. H. J. Guignard, la compagnie P. T. Légaré, Ménard et Cloutier, le théâtre Rialto, Patrick Chamberland.

Le pique-nique commencera à une heure et trente.

La soumission de M. Jos. St-Pierre a été acceptée

M. Jos. St-Pierre a obtenu par soumission les matériaux de la vieille bâtisse de la Shipyards, située rue Notre-Dame et appartenant à la ville.

Les soumissions, présentées pour la démolition de cette bâtisse, ont été décachetées, hier soir, par le conseil siégeant en commissions permanentes. M. St-Pierre avait la plus haute.

Ce dernier devra maintenant, après avoir emporté les matériaux, faire le nettoyage du terrain dans l'espace de huit jours.

Les visiteurs ont admiré le port de T.-R.

D'illustres économistes de l'étranger s'étonnent de la grandeur de nos quais

NOS INDUSTRIES

Une trentaine des quelque 400 économistes agricoles, venus des pays d'Europe et d'Amérique, pour tenir leur cinquième congrès international dans la province de Québec, ont apprécié, hier, la grandeur du port des Trois-Rivières. Au cours d'une courte visite dans notre ville, ils ont fait part à leurs guides de leur surprise en voyant un havre aussi étendu dans une cité aussi loin de la mer.

Ils ont, de même, admiré nos grandes industries, dont ils ont pu passer une rapide inspection, hier avant-midi, avant de s'embarquer à bord du bateau-passeur, pour aller visiter les villes des Cantons de l'Est.

Arrivés, avant-hier soir, au Château de Blois, ces 30 économistes étrangers, que dirigeait M. Théo. Lamontagne, du ministère de l'Industrie et du Commerce, ont été pilotés, dans notre ville, par les officiers du Syndicat d'Initiative de la Mauricie.

Ils ont cherché à se documenter le mieux possible sur la situation économique de la famille moyenne des Trois-Rivières, en s'informant du salaire moyen, des dépenses moyennes encourues par nos nombreuses familles, du pourcentage de propriétaires de radios et d'autos, etc. ...

A l'unité sanitaire du comté de Champlain

Cap-de-la-Madeleine, 20—Voici le programme de la semaine du 22 au 27 août 1938 à l'Unité sanitaire du comté de Champlain.

Lundi 22, Cap-de-la-Madeleine: Clinique anti-tuberculeuse au bureau de l'Unité Sanitaire de 2 à 5 hres a.m.

Lundi 22, St-Luc-de-Vincennes Clinique de puériculture et immunisation anti-diphtérique et anti-variolique à la salle paroissiale de 1.30 à 3.30 hres p.m.

Mardi 23, St-Narcisse: Clinique de puériculture et immunisation anti-diphtérique.

Mercredi 24, St-Maurice: Clinique de puériculture et immunisation anti-diphtérique.

Mercredi 24, St-Adelphe: Clinique anti-tuberculeuse à l'hôtel Marchand de 9.00 hres a.m. à 4 hres p.m. heure solaire.

Vendredi 26, Cap-de-la-Madeleine (paroisse Ste-Famille) clinique de puériculture et immunisation anti-diphtérique de 2 à 4 hres p.m.

Pour prévenir des accidents sur la route

Le directeur de la circulation provinciale demande la collaboration de MM. les curés.

UNE LETTRE

Le sous-inspecteur Emilien Boisvert nous a remis, hier, au nom du directeur de la Circulation Provinciale, M. E.-Charles Girouard, copie d'une lettre adressée à MM. les curés de la ville des Trois-Rivières dans laquelle on demande leur collaboration pour prévenir les accidents sur la route.

Voici le texte de cette lettre:

Monsieur le Curé,

Le service de la Circulation provinciale s'intéresse non seulement à l'application de la Loi des Véhicules Automobiles mais encore et surtout à la sécurité publique et à la sauvegarde de notre capital humain, sur les routes.

Nous vous prions donc d'aviser les piétons et les cyclistes de bien vouloir se soumettre à certains principes de sécurité sur les routes, de les mettre en pratique et d'éviter, en agissant de cette façon, des accidents toujours déplorables.

Les cyclistes devraient suivre les mêmes règlements que le conducteur ou le hauffeur d'un véhicule automobile: s'abstenir de faire de la vitesse garder l'extrême droite de la route sans "zigzaguer"; toujours signaler un arrêt un tournant en tendant le bras; porter du blanc la nuit; tenir sa bicyclette en parfaite condition.

Le piéton, sur la grande route, devrait toujours marcher à gauche, tout particulièrement la nuit, de façon à voir les véhicules qui viennent vers lui et les éviter facilement.

Les parents qui veillent sur la vie de leurs enfants ne les laisseront pas jouer sur la grande route et leur donneront de sages conseils pour leur faire éviter le danger qui les menace.

Nous comptons, M. l'abbé, sur votre précieuse collaboration pour renseigner vos paroissiens à ce sujet, et les faire bénéficier de vos sages conseils et prévenir ainsi des accidents déplorables. Je vous prierais donc d'en aviser vos fidèles, si possible au prône, le dimanche. De cette façon, nous sommes assurés que vos sages conseils seront mis en pratique.

Veuillez agréer, monsieur l'abbé, l'expression de mes remerciements très respectueux et me croire.

Votre bien dévoué,

Le Directeur de la Circulation Provinciale.

E-Charles Girouard



M. André Côté, représentant du "Nouvelliste" à qui revient l'honneur d'être sorti vainqueur dans un concours entre tous les agents de notre journal travaillant à la campagne. Nos chaleureuses félicitations à ce confrère.

Nos policiers font arrêter deux voleurs

Les détectives de Montréal arrêtent deux voleurs sur un téléphone du chef Alide Bellemare.

A VERDUN

Grâce au flair du chef de police Alide Bellemare et du détective Antonio Gauvin, la Sûreté montréalaise a réussi à mettre le grappin sur deux individus recherchés depuis quelque temps pour un vol commis à Verdun. Les deux bandits avaient enfoncé un coffre-fort et s'étaient enfuis.

Ils échouèrent aux Trois-Rivières. Ils étaient à manger dans un restaurant de la ville lorsque le mot "vol" prononcé entre eux piqua la curiosité d'un convive voisin, qui son repas terminé, se rendit avertir le chef de police. Celui-ci chargea le détective Gauvin de faire une enquête et de suivre les deux hommes.

Au restaurant, les deux chenapans étaient disparus. Le détective poursuivit ses recherches et découvrit finalement que les deux voleurs logeaient dans une pension des Trois-Rivières.

Là on lui apprit que les chenapans venaient de monter dans un autobus à destination de Montréal.

Le chef avisa donc, par téléphone, les détectives montréalais qui arrêtèrent les suspects en descendant de l'autobus.

Les retraites des prêtres se sont terminées hier soir

Les retraites ecclésiastiques du diocèse des Trois-Rivières se sont terminées, hier soir, au séminaire Saint-Joseph. Elles ont duré deux semaines La première fut destinée à MM. les curés et la deuxième à MM. les vicaires.

Les deux retraites furent prêchées par le R. P. Athanase Francoeur o.m.i. et présidées par Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois.

UN ASSAUT

Hollywood, 20 (P.A.) — Mme Emita Krueger, 37 ans, épouse de Karl Krueger, chef de l'orchestre philharmonique de Kansas City, a été tirée et gravement blessée par un homme qui a suivi son automobile jusqu'à une école de danse. Des vingtaines de personnes virent l'assaillant faire feu sur elle au moment où elle quittait son auto pour entrer à la salle de danse, cependant il réussit à s'enfuir en auto avant qu'on put se saisir de lui.

GRAND'MÈRE SHAWINIGAN LA TUQUE

Bureau à Shawinigan, 68a, 5e Rue — SHAWINIGAN, 20 AOUT 1938 — Téléphone 1400

Une fillette est frappée par un auto

L'enfant est atteinte par un automobile alors qu'elle se trouvait assise sur la bordure du trottoir.

SES BLESSURES

Shawinigan, 20. (D.N.C.)— Solange Perron, âgée d'environ 12 ans, enfant de M. et Mme Willie Perron, de la 2ième rue, a été frappée par une automobile conduite par M. Pierre Ferland, de cette ville, vendredi matin, alors qu'elle était assise sur la bordure du trottoir en face du magasin de M. Léon Harnois, 5ème rue.

M. Ferland avait laissé sa voiture en face du magasin Harnois et en reculant pour partir il ne vit pas la fillette qui, au même moment, s'apprêtait apparemment à traverser la rue pour se rendre au marché. L'enfant fut frappée par l'auto et tomba sur le pavé. Des témoins s'empressèrent de la relever et de la transporter au poste no 1 où l'on constata qu'elle souffrait de légères blessures à une jambe. M. T. Dupont, un des témoins de l'accident, conduisit la jeune Solange Perron en auto chez ses parents en compagnie du constable Jos. Matteau. La fillette ne paraissait pas trop souffrir et put même marcher en arrivant chez elle.

Mariage Lemay-Jomini

Grand'Mère, 20. (D.N.C.) — Le 13 août dernier, à dix heures de l'avant-midi, avait lieu à l'évêché des Trois-Rivières la bénédiction du mariage de Mlle Rachel Lemay, fille de Mme J. W. Lemay, à M. Leslie Jomini, fils de M. et Mme Sam Jomini. La cérémonie fut présidée par M. l'abbé Robert Giroux, vicaire de la cathédrale, M. le docteur H. Lemay servait de témoin à sa soeur, et M. Sam Jomini servait de témoin à son fils. Après la cérémonie, une réception eut lieu chez Kerhulu. Elle réunissait les personnes suivantes: les nouveaux époux M. et Mme Leslie Jomini, Mme J. W. Lemay, M. Sam Jomini Mlle Rolande Lemay, fille de Mme J. W. Lemay, et William Jomini. L'heureux couple visitera les Mille-Iles ainsi que l'Ontario.

Mise au point

St-Marc, 20— Au début de l'article, paraissant sur la page Shawinigan, du Nouvelliste, du 19 courant et intitulé "Les Travaux progressent à l'église St-Sacrement", il aurait fallu dire: 'Les travaux progressent à l'église du Christ-Roi", puisqu'il ne l'agissait nullement de l'église St-Sacrement mais bien de l'église du Christ-Roi, des Pères du T. S. Sacrement.

Enfin, tout au bas de ce même article, s'est glissée une seconde erreur, alors qu'un chiffre supplémentaire fut ajouté, en mentionnant le numéro de téléphone du Rév. P. A. Gélinas, qui est (450) et non pas 4450, comme il l fut publié hier 19 août.

ENTENTE CONCLUE

Toronto, 20. (P.C.) — Dewar Ferguson, vice-président de l'Union canadienne des marins, a annoncé, hier, que l'Union avait conclu, avec nombre de facteurs le transport des Grands Lacs, des ententes fixant les salaires et les conditions de travail.

Il n'a pas nommé les compagnies en question.

BUVEZ
EZE-ORANGE
POUR VOUS RAFRAICHIR
EN VENTE DANS TOUS LES RESTAURANTS

M. Trépanier
Optométriste-Opticien et Pharmacien
SPECIALITES:
Examen de la vue
Ajustement des verres
25, 5ème rue
PHARMACIE TREPANIER
TEL: 1322
SHAWINIGAN

Mardi-jeudi-Sam.-j.n.o

La fête de la Chambre de Commerce sera un succès

De nombreuses délégations des Chambres de Commerce de la région y assisteront. — L'honorable Joseph Bilodeau, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales, hôte d'honneur.

AU LAC GOULET

Shawinigan, 20. (D.N.C.)—La fête champêtre de la Chambre de Commerce, qui aura lieu demain dans l'après-midi et la soirée, promet d'être un succès sans précédent. Une centaine au moins de nos citoyens les plus en vue y prendront part outre des délégations des Chambres de Commerce de la région.

L'Hon. Joseph Bilodeau, Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires Municipales, sera pour l'occasion l'hôte de la Chambre de Commerce qui aura aussi comme invités spéciaux Son Honneur le Maire J. A. Bilodeau, de cette ville, M. J. A. Crête, député fédéral de St-Maurice-Laflèche, M. le Dr Marc Trudel, député de St-Maurice et l'on compte également sur la présence de l'Hon. Wilfrid Gariépy, député fédéral, des Trois-Rivières, de M. Hervé Brunelle, député fédéral de Champlain, de Me Romulus Ducharme, député de Laviolette, de Me Edouard Asselin, C.R., assistant procureur général de la Province, de M. Elzéar Dallaire, président de la Chambre de Commerce de Grand'Mère, etc.

On est prié de prendre note que le départ pour le Lac Goulet, où aura lieu le pique-nique, se fera demain après-midi, à trois heures, de la place du marché et pour St-Marc de l'Auberge de la Mauricie, à la même heure. Des dispositions seront prises pour assurer le transport de ceux qui n'ont pas d'automobiles.

Le souper sera servi vers 7.00 heures au Lac Goulet et sera présidé par M. Edouard Arbour, président de la Chambre de Commerce locale. L'heure du retour sera laissée au gré des pique-niqueurs.

Le Lac Goulet est sans contredit un endroit idéal pour une fête de ce genre et il est certain que ceux-là qui s'y rendront demain avec la Chambre de Commerce en garderont un bon souvenir.

CARNET SOCIAL

M. et Mme Charles Trudel, M. et Mme Ls P. Leclerc et Mlles Madeleine et Clémence Trudel sont allés à Montréal ces jours derniers.

Mme Pierre Audet et sa fillette, Andrée, sont actuellement en visite chez Mme Gilbert Lambert.

Mlle et M. Lionel Major, de Valleyfield, de passage en notre ville chez Mlle Claire Boucher.

Mme Victor Leclerc et ses enfants Maurice et Rachel, de Manchester, N.H., sont en visite chez les parents à Shawinigan.

Mme Justinien Pelletier, de Montréal, en visite chez M. et Mme A. O. Bureau.

M. l'abbé Apollinaire Guay, du Séminaire de Québec, et Mlles Yvette et Madeleine Guay, de Québec, ont passé quelques jours en visite chez M. et Mme J. Emile Pouliot.

M. et Mme J. E. Pouliot, Mlle Florence Pouliot et M. Maurice Pouliot sont allés à Montréal en fin de semaine.

M. et Mme Alfred Millette, Mmes Charles et Idola Tremblay ont fait récemment un voyage à N.-York, Waterbury et Montpelier où ils ont visité des parents et des amis.

A GRAND'MERE

M. et Mme J. P. Dutil, de Québec, et M. A. J. Lamy, de Suncook, N.H., se sont rendus à New-York, la semaine dernière, pour y rencontrer M l'abbé Benoit Trépanier qui revenait d'Europe après un séjour de trois ans.

M. Charles Trépanier, de Détroit, Mich., était de passage à Grand'Mère, en fin de semaine, chez sa mère, Mme Louis Trépanier.

Mme Joseph Benoit, de Long Beach, Cal., de passage à Grand'Mère, chez M. et Mme Arthur Thibodeau.

Mlle Claire Thibodeau est revenue d'un voyage à Montréal, où elle était l'invitée de Mlle Marie-Jeanne Marcoux.

Mlle Jeanne Darchen a fait un court voyage aux Trois-Rivières en fin de semaine.

M. et Mme Eugène Allard de Jonquière, passent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Wilfrid Lacroix, et M. et Mme Jos. Beaulieu.

Mlles Berthe Richard et Jeanne Thelland, et MM. André et Arthur Robitaille sont allés dimanche dernier faire le tour de l'Ile d'Orléans.

M. Arthur Vennes, est de retour d'un court voyage à Montréal.

M. et Mme Chs. Soucy, ont visité M. et Mme Paul Lemay, à St-Alexis des Monts.

Mlle Rose Gervais, est revenue d'une promenade à Valdor, où elle a rendu visite à son frère, H. Julien Gervais.

M. Camille Lacroix, président, MM. Alcide Kirouac et Chs-Ed. Renaud, directeurs et M. Paul-Maurice Larocque, de la Chambre de Commerce des Jeunes de Grand'Mère, sont actuellement les invités de la Chambre de Commerce des Jeunes de Joliette, où ils participeront aux fêtes qu'organise cette Chambre de Commerce.

M. et Mme Auguste Ebacher et leurs enfants des Trois-Rivières, ont passé une partie de la semaine chez M. et Mme Rodolphe Boisvert, leurs parents.

Mlle Arthémise Sawyer de St-Louis de France, en visite dernièrement chez M. et Mme Herménégilde Sawyer.

M. F. X. Faucher, Mlles Philippe Dauplaise et Annette Faucher de Montréal de passage chez M. et Mme Jos. Beaulieu.

M. et Mme Rodolphe Boisvert, leur fils Julien, M. et Mme Ernest Boisvert, du Cap-de-la-Madeleine, et M. et Mme Hector Boucher, ont rendu visite à Mmes Félix Ledoux et Omer Bertrand de Québec.

Mme François Tremblay, Mlles Alice et Hélène Tremblay, et M. Raymond Tremblay ont passé une semaine aux Etats-Unis et ont visité Plattsburg, N.Y., et Aubabel Casern. Ils ont aussi rendu visite à leur parente Soeur Marie St-François du Couvent de Sutton, Brome.

MM. et Mmes René Cournoyers et Robert Ricard sont de retour de leur voyage de noces, passé au Château Laurentide à St-Gabriel de Brandon.

Chez les pros

Ligue Nationale

Joutes du soir:

Boston	000	000	000	00—0	3 0
Brooklyn	000	000	000	01—1	6 0

Fette et Lopez; Frankhouse et Campbell.

Philadelphie	010	100	000	—2	4 0
New-York	101	002	00x	—4	10 2

Passeau, Hallahan, Sivess et Davis; Lohrman et Danning.

Ligue Américaine

1ère partie:

St-Louis	205	000	000	—7	8 0
Détroit	000	600	101	—8	10 1

Hildebrand, Johnson et Sullivan; Kennedy, Coffman, Wade et York.

2e partie:

St-Louis	102	100	000	—4	7 1
Détroit	510	010	00x	—7	10 3

M. Mills et Heath; Auker et York.

New-York	030	001	000	—5	14 1
Philadelphie	100	001	000	—2	6 2

Chandler et Dickey; Nelson et Hayes.

Washington	201	000	000	0—	3 8 0
Boston	000	021	000	1—	4 10 2

Weaver et R. Ferrell; Ostermueller et Desautels.

Chicago	120	010	300	—7	13 2
Cleveland	020	000	000	—2	7 1

Lee et Schlueter; Whitehill, Galehouse et Pytlak.

Ligue Internationale

Joutes du soir:

1ère partie:

Newark	000	000	0	—0	7 1
Montréal	000	001	x	—1	3 0

Russo et Holm; Smythe et Chervinko.

2e joute:

Newark	012	001	110	—6	13 2
Montréal	505	000	00x	—10	12 2

Beggs, Strincevich, Fallon et Rosar; Wetherell et Chervinko.

Jers. City	000	204	014	—11	13 2
Buffalo	020	000	311	—7	15 2

Gabler, Hubbell et Padden; Ash, Hibbs, Kowalik, Kline et Tresh.

Baltimore	000	020	000	—2	9 2
Toronto	120	200	00x	—5	10 3

Cantwell, Heft et Bolyard; Caldwell et Reiber.

1ère partie:

Syracuse	200	000	0	—2	6 3
Rochester	300	000	x	—3	5 1

Kleinhans et Moore; Kleinke et Narrow.

2e partie:

Syracuse	000	020	500	—7	8 0
Rochester	000	001	000	—1	8 3

Cook et Richards; Raffensberger, Doyle et Narron.

Annonces classées

SERVANTE DEMANDEE immédiatement. Devra savoir parler l'anglais. Couchera chez-elle. S'adresser lundi après-midi ou lundi soir à 14 rue Cartier, Shawinigan.
Août 20

A VENDRE: Char usagé Chevrolet, coach, 1934. Propre comme neuf. 5 bons pneus. A vendre à prix très raisonnable. S'adresser à Donaldson Villemure, 126 rue Lambert, Shawinigan.
Août 13 15 20

CHEVROLET 1934, sédan De Luxe en très bon ordre à vendre ou à échanger pour char 1931 ou 1932. S'adresser à 138A, 4ième rue, Shawinigan.
Août 12, 13 20

Le Nouvelliste
OCCUPE
SES NOUVEAUX BUREAUX A
68a 5EME RUE
Shawinigan
Tél. 1400

j.n.o.



Voici Lawrence Sheppard, à gauche, propriétaire de "McLin", gagnant des $38,000 de l'Hambleton Trotting Classic à Goshen, N.-Y., photographié au moment où il reçoit le trophée de madame W.-H. Cane, femme du propriétaire de la piste. Sheppard acheta le gros cheval bai, fils de Pierre-le-Grand, une semaine seulement avant la course. Il versa $20.000 et un bonus de $5,000 après que le trotteur eut remporté la victoire

Etrange attitude

(suite de la page 30)

Sherbrooke les réflexions de notre confrère qui semble déplorer notre peu de pitié envers Ripley pour sa conduite de mardi. Il n'oublie pas de plus de mentionner que notre gérant est une plaie dans la ligue et que son impopularité nous nuit considérablement. Nous ne sommes pas de son avis. Trois-Rivières a renvoyé Hargreaves à cause de son insouciance et de son incombativité. Nous voulions un gérant capable de défendre la cause de son club et de faire valoir ses points de vue et sur ce point, Sherbrooke en a fait autant que nous, quand ils ont dégommé Charlie Small pour Tom Hammond. Ce que nous avons écrit sur Ripley mardi soir, notre confrère sherbrookois l'a accompli contre le même personnage lors d'une joute Granby vs Sherbrooke et Dieu sait ce qu'il serait advenu de l'infortuné fanfaron si les amateurs de Sherbrooke eussent pu le serrer dans un "p'tit coin" ce soir-là.

Et revenant au gouvernail de la Provinciale, l'ami Barrette vient de nous décevoir une fois de plus. Qu'y a-t-il au fond de la chose? On est profondément convaincu que le président Barrette veut rire de nous avec l'autre "P'tite gang" qui l'entoure et qui lui impose ses directives. Somme toute dans l'affaire Ripley-Sterling, Barrette n'aura été qu'une marionnette dont le mécanisme est entre les mains de Lucien Lachapelle et Homer Cabana.

Trois-Rivières, paraît-il, est tout à fait inhospitalière et malcommode pour les arbitres. Nous savons que du moins c'est l'opinion du président Barrette. Il a oublié d'exprimer sa gratitude cependant sur les moyens de subsistance que lui fournit Trois-Rivières à titre de président de la Provinciale. A propos des arbitres. Barrette, s'il lit Le Nouvelliste a dû s'apercevoir que les officiels de la ligue ont fait plus d'une fois le sujet de plusieurs articles. Barrette sait-il que le club Trois-Rivières est prêt à payer $200. par mois à la direction centrale pour avoir de bons juges, compétents en la matière, alors que les officiels ne reçoivent actuellement que $135. ou $150. Si les arbitres actuels sont le reflet de la mentalité du président, nous pouvons dire que nous sommes en présence d'un personnage qui ne veut pas le bien de son circuit. Le témoignage de Paul Kritchell, éclaireur des Yankees, au sujet de nos officiels n'a pas été une louange, le président est au courant. Il confirme le nôtre.

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que Barrette tient encore à son poste présidentiel. Dans son intérêt, nous le prions de changer d'attitude en tout et partout. Le jour n'est pas loin où la ligue Provinciale passera sous la bannière du baseball organisé. Cette fois-là, nous verrons disparaître les petites machinations qui gangrènent notre ligue présentement.

En signe de conclusion, la conduite de Barrette dans le cas Ripley-Sterling dépasse nos conceptions. Décidément l'intimidation, ainsi que la crainte de déplaire à des amis précieux ont fait changer l'attitude du président. Si Sterling n'est pas l'ami de personne, peu nous importe. Dans le sport comme ailleurs la justice a droit de cité. La direction de la ligue le sait-elle? Momentanément, elle semble en avoir perdu la notion.




SHAWINIGAN AUTOMOBILE
ENR'G
11, 5ième Rue Tél. 587
vendeur autorisé d'automobiles
● CHEVROLET
● OLDSMOBILE
et de camions
CHEVROLET
MAPLE LEAF

Nous avons un atelier de réparation doté d'un outillage absolument moderne. Des mécaniciens experts travaillent sur toute marque de char. Essayez-nous et vous reviendrez sûrement.

Nous avons quelques chars usagés à prix attrayant. Venez les voir.

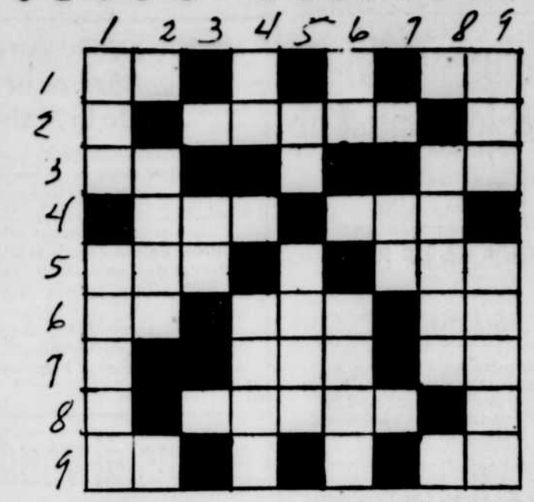
A NOS ABONNES DE L'EXTERIEUR

Contrairement à la rumeur que certains intéressés font circuler chez nos nombreux lecteurs, nous désirons réaffirmer que le prix de l'abonnement au "Nouvelliste" est toujours de SIX DOLLARS par année pour Trois-Rivières et les Etats-Unis, mais de CINQ DOLLARS seulement par malle pour tous les autres endroits au Canada.

SERVICE DE L'ABONNEMENT.

j.n.o.

MOTS CROISÉS

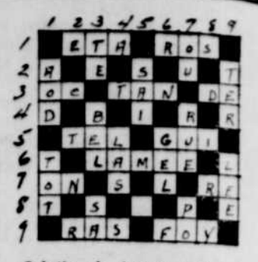


HORIZONTALEMENT

1—Mesure chinoise — 3.1416 (inverse)
2—Petit mammifère carnivore
3—Note — conjugaison
4—Ornement en forme d'un oeuf — Appareil destiné à maintenir un navire vertical.
5—Pas cuit — trois fois.
6—Oï — pieu aiguisé par un bout — conjonction.
7—Petite pomme rouge — Préposition.
8—Se dit de tous les hommes
9—Tellement — Petit cubes.

VERTICALEMENT

1—Ancienne forme du mot loup — Toute substance organique ou inorganique
2—Ce qui est contre le droit.
3—Considéré.
4—Art. contracté — Orné.
5—Coups de baguettes — coups de la main.
6—Interjection — Monnaie Italienne.
7—Conjonction.
8—Prénom féminin.
9—Prép. — Volée de coups.



Solution du dernier problème

TENNIS

Manchester, 20— Alice Marble défait Kay Stammers 7-5, 6-2. Marble et Fabyan défont Mlle Babcock et Mme John Van Ryn 6-3, 6-2.

Mlle Wynne défait Dorothy Bundy 6-3, 6-0.

Alice Marble rencontrera Nancy Wynne.

Newport, 20 — Budge élimine Frank Parker 6-3, 6-1, 6-3.

Wood défait Joe Hunt 6-2, 3-6 5-7, 6-3, 8-6.

Don Budge et Mako défont Sabin et Cooke 15-13, 6-4 7-5.

Allison et Van Ryn défont Hunt et Wood 13-15, 6-3, 6-2.

Charlottetown, 20 — Julienne Dugal de Québec défait Mlle Wright 6-4, 6-3.

Victoires du Rex

Le club Rex a triomphé dernièrement des clubs Bélanger, St-Sacrement, des As de Notre-Dame. A la partie contre les As, M. Huot se distingua en frappant pour le circuit avec les buts remplis. Bob Larose se signala en

Pellerin l'emporte 13 à 2

Le Pellerin a vaincu le Lamy au score de 13 à 2. Les vedettes furent Jacques Pellerin et Robert Crête qui frappèrent chacun des circuits. Le Pellerin lance un défi à tout club en bas de 13 ans. Pour informations s'adresser à Jacques Pellerin 2104 Royale.

Dean. C'est Hartnett qui a décidé la chose hier. Hartnett espère beaucoup de Dean.

LISEZ LES ANNONCES
Les nouvelles du jour

BASEBALL

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie 20— Par leur victoire de 5 à 2 contre les Athlétiques, les Yankees mènent maintenant leur département avec dix victoires d'avance à leur crédit. Les champions ont totalisé 14 cps sûrs contre Nelson qui officiait contre les dangereux cogneurs de New-York. C'est la 12e victoire de Chandler contre trois défaites pour la saison. Lou Gehrig a frappé son 23e circuit de l'année dans la deuxième manche.

x x x

Détroit, 20— Dirigé par Hank Greenberg qui a frappé trois circuits pour porter son total à 41 circuits, les Tigres ont vaincu les Browns de St-Louis dans un programme de St-Louis dans un program à 7 et 7 à 4. Greenberg frappa son premier circuit dans la quatrième manche de la première joute avec les buts remplis contre Oral Hildebrand. L'autre fut cogné dans la neuvième, mais personne n'occupait les buts à ce moment. Dans la deuxième joute, Greenberg frappa son troisième circuit dans la première manche contre Mills avec deux hommes sur les coussins. Greenberg est encore en avant du record de Babe Ruth établi en 1927. Un record fut établi par Bill Rogell quand ce dernier reçut sept buts gratuits dans les trois joutes.

x x x

Boston, 20 — Bobby Doerr a donné la victoire aux Red Sox après dix manches de jeu corsé en frappant un simple opportun avec deux hommes sur les sacs dans la dixième. Le score final fut de 4 à 3. Foxx et Vosmick étaient sur les buts à ce moment. Foxx a claqué son 33e circuit.

x x x

Cleveland, 20 — Les Indiens continuent à afficher une tenue décourageante alors qu'ils ont encore été défaits hier par les White Sox au score de 7 à 2. Lee a tenu les Indiens à 7 coups sûrs tandis que les Sox en frappaient 13 contre Galehouse. Trotsky a frappé son 16e circuit dans la deuxième manche avec Averill sur les sacs. Ce furent les deux seuls points des Indiens.

x x x

LIGUE NATIONALE

New-York, 20— Jimmy Ripple a donné la victoire aux Giants sur les Phillies hier en frappant un circuit avec Mel Ott sur les buts à la sixième manche alors que le score était de 2 à2 pour le porter à 4 à 2 en faveur des Giants. Lorhman a tenu les Phillies à quatre coups sûrs pour remporter sa huitième victoire contre une défaite pour la saison.

x x x

AUTRES NOUVELLES

Carl Hubbell, le fameux lanceur des Giants sera encore au repos afin de rétablir son bras malade. Le médecin lui a prescrit un repos d'une quinzaine et pense que Hubbell pourra retrouver sa forme d'antan.

x x x

Cleveland, 20— Deux joueurs des Indiens essaieront de briser le record de Gabby Street en essayant de gober la balle à une hauteur de 708 pieds aujourd'hui. Ces joueurs sont Averill et Keltner. La balle sera lancée du 52e étage de la tour du Terminal. Le record de Street était de 550 pieds. . . .

x x x

Chicago, 20— Les Cubs essaieront de s'agripper au mât de la ligue Nationale demain en envoyant sur le monticule contre les Pirates de Pitsburgh le fameux lanceur payé $185,000, Dizzy





LES PRODUITS DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE
CRANE
Consultez votre plombier ou CRANE LIMITÉE 1170 Carré Beaver Hall, Montréal

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

6 9 12 15 17 20 23 27 31

Le CINEMA

A L'IMPERIAL

C'est avec fierté que l'Impérial présentera à partir de demain le film "Son of the Sheik" le dernier et le meilleur film du célèbre et unique Rudolph Valentino qui reste en dépit de tout et douze ans après sa mort le plus grand amoureux de l'écran. Combien de personnes ont suivi tous les films de Valentino avec intérêt et passion. Toutes ces personnes voudront prendre cette dernière chance de le revoir à l'écran. Combien de jeunes personnes ont entendu parler de ce grand artiste et ne l'ont jamais vu parce qu'elles étaient trop jeunes. Toutes ces jeunes personnes seront à l'Impérial la semaine prochaine.

Le film "SON OF THE SHEIK" avec Rudolph Valentino le plus grand amoureux de l'écran a fait à Chicago il y a quelques semaines plus de recettes que des films comme "TEST PILOT" et "Robin Hood". A New-York le film a fait la fortune de deux salles du Broadway. L'explication de ce phénomène est que le souvenir du grand héros romantique n'est pas éteint et que les jeunes gens et jeunes filles qui ont entendu parler de ce célèbre artiste désirent le voir.

OEUVRE DE PAGNOL AU CINEMA DE PARIS



Marguerite Moréno et Gabriel Gabrio dans "Regain" film de Marcel Pagnol aujourd'hui au Cinéma de Paris en programme double.

L'idolâtrie publique dont Valentino a été l'objet de son vivant et après sa mort dépasse tout ce que l'imagination pouvait concevoir. Jamais on ne reverra rien de tel. A date 5,000 salles américaines et canadiennes ont retenu le film "THE SON OF THE SHEIK" et les recettes atteindront le million. Par delà la tombe le roi du film muet éclipse la gloire des vedettes du parlant.

En programme double, le théâtre Impérial présente une comédie des plus amusantes "Men are such fools". Les étoiles de cette production sont la jolie Priscilla Lane, Wayne Morris, Humphrey Bogart Hugh Herbert. C'est une production Warner Bros.

L'Impéral présente en plus des nouvelles, des comédies et ses sujets courts.

AU RIALTO

Bruce Cabot et Judith Allen sont les deux grandes vedettes du film "Men of the Night", que l'on pourra voir cette semaine au théâtre Rialto, en programme double avec "Arsène Lupin returns."

Men of the Night est une palpitante histoire d'amour, magnifiquement portée à l'écran par la compagnie Columbia.

Le scénario du film a été écrit par Lambert Hillier, qui a aussi dirigé la production de la bande.

Il s'agit du problème des milliers de jeunes filles qui se rendent chaque année à Hollywood, pour y chercher la gloire cinématographique et dont l'ambition ne réussit jamais à dépasser les limites du rêve.

Hyllier a brodé sur ce thème des plus fertiles et il en a fait germer une histoire passionnante comme en en voit très peu.

L'action de ce film est des plus rapides et des plus étonnantes parfois, mais elle saura plaire à tous.

Bruce Cabot et Judith Allen se taillent dans cette production un succès qui répond à leur talent. Ils jouent en compagnie d'une magnifique distribution qui s'affirme malgré que ce ne soit que dans des rôles de second plan. Nous verrons Charles Sabin, Ward Bond, et le comique Johnny Connors et Walter McGrail, donner la réplique à Cabot et Judith Allen d'une façon qui plaira tout-à-fait.

Qui n'a pas lu les aventures d'Arsène Lupin, racontées par Maurice Leblanc? qui ne voudra maintenant voir ces mêmes aventures passionnantes et mystérieuses revivre sur l'écran du cinéma?

Le Rialto présentera cette semaine ces aventures étonnantes, jouées par des acteurs de première valeur comme Melvyn Douglas, Virginia Bruce et Warren Williams.

Nous verrons en plus dess nouvelles et des sujets courts.

AU CAPITOL

Le Capitol présente la semaine prochaine à partir de dimanche le dernier film de la délicieuse Ginger Rogers et de Douglas Fairbanks, "Having wonderful Time."

Ce film de Ginger Rogers vient à la suite de toute une série de ses plus brillantes productions, on l'a vue dans "Stage Door" et "Vivacious Lady", nous la reverrons cette semaine dans son dernier film, excellent comme les autres. Having wonderful Time, où son talent s'harmonise très bien avec celui de son partenaire masculin, Douglas Fairbanks Jr.

Ce film a été réalisé par la compagnie cinématographique RKO Radio. Presque toute cette histoire se passe à un camp d'été, où vont se reposer des travailleurs de bureaux en vacances et en quête de plaisir et de repos.

Mlle Rogers est une sténographe surmenée et rendue très nerveuse par son travail, et qui a fui sa famille et son fiancé pour chercher le calme et le repos de la forêt.

Quant à Fairbanks, il personnifie un jeune étudiant en droit, qui s'est engagé pour travailler au camp comme garçon de service.

Et ces deux jeunes gens, de situation et de caractère différents, succombent à la loi des contrastes.

Ce film fournit une image originale et véridique de la vie moderne.

Il est intéressant, bien tourné et bien joué. Et c'est un succès véritable que le Capitol présente à sa clientèle en lui fournissant l'occasion d'assister à "Having wonderful Time".

Alfred Santell a dirigé cette production Pandro S. Berman et Arthur Kober en a écrit le scénario, sur une pièce de lui-même qui a connu un grand succès sur le Broadway.

En plus, comédie, cartoon et sujets courts.

AU CINEMA DE PARIS

Le film "Regain" de Marcel Pagnol n'a pas mis de temps à se créer ici une belle réputation. D'ailleurs tous les films de Pagnol sont d'une telle valeur littéraire qu'ils ne peuvent passer inaperçus aux cinéphiles avertis.

Tiré d'un roman de Joan Giono, "Regain" est un chant à la fécondité de la terre. Il fallait tout le talent combiné d'un Pagnol et d'un Giono pour tirer de ce thème la matière d'un film de plus de deux heures. Qu'on ne s'y trompe pas. L'intérêt dramatique d'un tel thème est plus dramatique qu'on peut le penser. Il faut avoir vu le village abandonné, renaître de ses ruines par le seul courage d'un homme et d'une femme jetant dans le sol fécond le grain de blé qui y germera pour découvrir la poésie magnifique du sol. Hymne aux vertus paysannes, le film est un symbole merveilleux. En cette période où l'on presse tellement le retour à la terre un pareil film devient un aide précieux. Non pas qu'il soit une propagande mais il enseigne que la vie des hommes dépend du respect qu'ils portent à la terre.

Pagnol a réuni son équipe habituelle. Fernandel en tête, puis Orane Demazis, Delmont, Marguerite Moréno et Gabriel Gabrio campent des figures ou des silhouettes que l'on voit très rarement au cinéma.

Le Cinéma de Paris est donc très heureux de présenter à ses habitués un film d'une pareille valeur. Certes le cinéma est une distraction mais il est bon que de temps à autre il nous propose des sujets sérieux, importants et qui peuvent avoir leur répercussion. On n'aime pa sassez la terre chez-nous dit-on souvent. Eh! bien allons voir "Regain" et l'on comprendra ce que l'on doit à la terre et combien il faut l'aimer. Ceci n'empêche pas ce film d'être dramatique et comique... Fernandel se charge de cette partie. C'est tout dire.

Le second film sera "Le Malade Imaginaire", de Molière joué par des maitres de la comédie française.

CINEMA de PARIS

LE FILM POUR LEQUEL MARCEL PAGNOL A CONSTRUIT UN VILLAGE! Aujourd'hui

FERNANDEL et ORANE DEMAZIS

AH! MONSIEUR FERNANDEL QUELLE JOIE POUR NOUS QUAND VOUS TOURNEZ DANS LES FILMS DE MARCEL PAGNOL!

REGAIN

TIRÉ DU ROMAN DE JEAN GIONO

MARGUERITE MORENO — GABRIEL GABRIO — LE VIGAN — E. DELMONT — MILLY MATHIS

LE SUCCÈS EST AU FILM PARLANT FRANÇAIS!

EN PROGRAMME DOUBLE avec

DRANEM dans LE CHEF-D'OEUVRE DE MOLIÈRE

"LE MALADE IMAGINAIRE"

CLASSIQUE du THÉATRE! CLASSIQUE de L'ÉCRAN!

avec Robert PIZANI, Georges COLLIN, Nane GERNON

Prague

(Suite de la page 25)

afin de leur permettre d'avoir une plus grande part dans le gouvernement du pays.

Les chefs du gouvernement de Prague ont tenu, hier, une conférence avec le vicomte Runciman, que la Grande-Bretagne a chargé, non-officiellement, de jouer le rôle de médiateur dans le problème des minorités de la Tchécoslovaquie. On y a discuté des moyens d'augmenter ces positions administratives des plus intéressantes.

Les chefs allemands des Sudètes ont déclaré que l'offre faite, hier, ne touchait vraiment pas au problème réel des désordres suscités par les agitations des minorités, et qu'ils ne se vendraient pas pour des postes administratifs.

Les désordres

(Suite de la page 25)

échappé. Un Juif allemand a été poignardé à mort.

A Haifa, six personnes ont été blessées, trois gravement, au cours du bombardement d'un autobus juif.

—:—

Londres, 20. (P.C.-Havas) — Le Colonial Office a reçu, hier, un rapport télégraphique de sir Harold MacMichael, haut-commissaire en Palestine. Ce rapport parle de batailles considérables au cours des dernières 24 heures, entre les troupes anglaises et les troupes arabes de guérillas.

Dr Edmond Buisson
Dentiste
Spécialité: Extraction
218, Des Forges. Tél. 569

10 13 20 27

Ces manoeuvres

(Suite de la page 25)

tellement considérables, que le nazisme a dû mettre de côté un des principes auquel il tient le plus, celui de ne pas laisser les femmes participer aux travaux de l'industrie.

A l'heure actuelle, 6,000,000 de femmes sont déjà retournées aux travaux de la vie économique, depuis le printemps, d'après un service de correspondance allemand.

On remarque, même, à l'heure actuelle, qu'il se fait, en Allemagne, une campagne intense pour demander aux femmes mariées, qui, avant leur entrée en ménage, détenaient des positions de sténographes, de reprendre ce travail.

Le président

(Suite de la page 25)

de la doctrine Monroe, quand ils lui ont demandé si le discours qu'il avait prononcé la veille, dans la ville de Kingston, en Ontario, était vraiment une application de cette doctrine.

M. Roosevelt a rappelé à ses visiteurs qu'il n'avait fait dans son discours de la veille aucune mention de l'Amérique latine. Il a déclaré qu'il avait dans son discours donné l'assurance aux Canadiens que les Etats-Unis ne resteraient jamais à l'écart, si le sol canadien venait un jour à être menacé par un pays étranger se livrant à des actes d'agression.

Le président des Etats-Unis a déclaré à ses visiteurs en les quittant que son discours à Kingston n'impliquait aucunement la doctrine Monroe.

"PARFOIS JE VOUS AIME!"



Comme dans les mots de la populaire chanson: "Tantôt je vous aime, et tantôt je vous hais", le roman d'amour de la merveilleuse **Ginger Rogers** avec **Douglas Fairbanks** semble osciller entre le rire et les larmes. Ce film que présentera le Capitol dimanche, lundi et mardi a pour titre "Having a Wonderful Time".

RIALTO — Quatre jours — Commençant DIMANCHE

Vous l'avez entendu à la radio! Voici votre chance d'être témoin de ses aventures!

Un "Gun-Man" peut-il aussi être un amoureux?

ARSÈNE LUPIN Returns — MELVYN DOUGLAS, VIRGINIA BRUCE, WARREN WILLIAM

BRUCE CABOT
JUDITH ALLEN
—dans—
"MEN OF THE NIGHT"

DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI

Smith BALLEW dans "PANAMINT'S BAD MAN"

Robert YOUNG, Florence RICE dans "Paradise For Three"

2ème épisode "ZORRO RIDES AGAIN"

CAPITOL — ALWAYS COOL — Comm. Dimanche pour 3 jours

Un grand succès de Broadway! Un triomphe à l'écran! — Ginger et Douglas dans un rôle étourdissant!

GINGER ROGERS — DOUGLAS FAIRBANKS Jr. — Having Wonderful Time

Peggy Conklin, Lucille Ball, Lee Bowman, Richard (Red) Skelton, Ann Miller, Donald Meek

En plus: Newsette, Comédie et Cartoon en couleurs

Dernière fois aujourd'hui: 2 grands films

"Always Goodbye" avec Barbara Stanwyck

"Keep Smiling" avec Jean Wilhers

VOYEZ CE MONSTRE MARIN DE 2,000,000 DE DOLLARS PLONGER EN EAU PROFONDE

Sous-marin S-49



L'aventure qui intéressa au suprême degré plus de 2,000,000 de personnes à l'exposition mondiale de 1938.

Des guides compétents vous conduiront d'un bout à l'autre du sous-marin et vous donneront tous les détails que vous désirerez.

Visitez en entier le sous-marin à prix populaires:
Adultes 25c
Enfants 15c

Voyez comment s'effectue le lancement des torpilles.

Apprenez comment les gens se sauvent en cas de danger.

Voyez les oscillateurs qui peuvent découvrir un vaisseau à plusieurs milles de distance.

Voyez les deux engins géants Diesel de 900 chevaux vapeurs, coûtant $100,000. chacun.

Voyez les dortoirs pouvant contenir 42 hommes (un miracle de compacité).

Voyez le sauvetage miraculeux par les écoutilles.

Le S-49 est la réplique parfaite du S-51 qui sombra, avec 33 matelots à bord. Cet horrifiant spectacle, qui émut 2,000,000 de spectateurs à l'exposition mondiale de 1938.

COMMISSION DU HAVRE
SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT

Que vont faire...

(Suite de la page 25)

peu de confiance dans le conseil municipal. Goldenberg, qui s'est fait l'interprète de la commission, a demandé que la Fédération des Employés municipaux, qui avait fait cette déclaration, la retirât.

W. H. Kershaw, président de la Fédération, a expliqué que le bref revenait à dire que les employés municipaux avaient supporté une plus grande part du fardeau muninicpal que n'importe quelle autre catégorie de citoyens.

Les grévistes

(Suite de la page 25)

Pierre Gosselin, inspecteur en chef de l'Office des Salaires raisonnables de Québec, avait été désigné pour agir comme médiateur et pour tenter de faire renaître l'entente entre les grévistes et les autorités de la compagnie.

La compagnie Amable Bélanger Limitée, manufacturiers de poêles et d'instruments aratoires, a été fondée dans cette ville de la rive sud, il y a plus de sept ans.

Cette offensive

(Suite de la page 25)

On apprend que la réponse insurgée au plan de non intervention contient plusieurs objections à ce plan, et qu'elle pose plusieurs nouvelles conditions à l'acceptation de ce plan. L'une de ces conditions serait d'accorder le droit de belligérance aux Insurgés avant la date prévue par le plan du comité de non intervention.

Le coulage du fréteur anglais Stanbrook hier dans le port de Vallarca, 16 milles au sud-ouest de Valence, et l'attaque commise contre le Stanforth, de 2,600 tonnes, quinze milles au large de Valence, alors que ce navire se dirigeait vers Oran, Algérie, a soulevé davantage contre les Insurgés les propriétaires de la marine marchande et le public en général. Les Insurgés ont aussi bombardé et endommagé le port de Gandie, opéré par les Anglais.

La déclaration faite par sir Noel au comte Ciano, ministre italien des Affaires Etrangères, porte sur deux genres différents d'intervention: l'envoi d'hommes et de matériaux aux Insurgés, le prétendu bombardement du territoire gouvernemental par les avions italiens qui se rendent sur la péninsule espagnole en passant par les iles Baléares et reviennent ensuite directement en Italie.

Cette dernière assertion est basée sur des informations définies que possède le gouvernement britannique et qui révèlent que de telles envolées ont lieu depuis plusieurs mois, par ces avions italiens, et qu'il n'y a eu dans ces envolées qu'une période d'interruption de quelques semaines, après la signature de l'accord anglo-italien de Pâques dernier.

Rome et Berlin

(Suite de la page 25)

inspirée par son sens des responsabilités, l'Italie ne lui fera aucune réserve."

"L'attitude de bienveillante neutralité de l'Italie vis-à-vis l'Allemagne, lors de l'Union austro-allemande devrait avoir l'occasion de se manifester avec encore plus d'éclat", ajoute Gayda.

CONVENTION A THETFORD

Thetford-les-Mines, 20. (P.C.) —La convention de la Fédération des travailleurs catholiques du Canada commencera, dans cette ville, le 11 septembre, et durera quatre jours. Quatre cents délégués y représenteront les diverses unions ouvrières catholiques du Canada.

On y traitera de nombreux problèmes et questions, y compris des problèmes internes de l'organisation elle-même, de sujets de discipline, d'orgnaisation et de législation sociale.

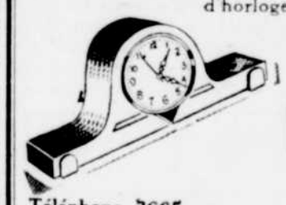
On y discutera aussi des rapports des lois aux unions professionnelles, de la loi des compensations et de la loi des contrats collectifs du travail.

NE JETEZ PAS VOS VIEUX MIROIRS

APPELEZ 3665 LEO ST-JEAN

les ré-argentera et leur donnera une apparence nouvelle à très bas prix.

Venez visiter un des plus gros assortiments d'horloges en ville.



Prix défiant toute compétition au Canada

R. ANGRIGNON
BIJOUTIER
973 RUE CHAMPFLOUR

Téléphone 3665

IMPERIAL — Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi

Une reprise sensationnelle à la demande populaire

RUDOLPH VALENTINO in SON of the SHEIK with VILMA BANKY



En programme double avec

"MEN ARE SUCH FOOLS" AND HOW THE GIRLS ADORE IT!

WAYNE MORRIS — PRISCILLA LANE — HUMPHREY BOGART — HUGH HERBERT

Dernière fois aujourd'hui!

"State Police" John King, Constance Moore, Larry Blake
"Mr. Chump", Johnnie Davis, Lola Lane, 13e épisode de la série

Dernière partie cédulée ici demain soir avec Sorel en scène

Les chances du Trois-Rivières de participer au détail se sont amincies hier soir, par leur défaite à Sherbrooke, mais on conserve toujours le bon espoir d'entrer en lice. — La partie de demain sera donc extrêmement importante. — Une foule considérable est attendue pour voir la dernière rencontre cédulée de la saison.

A 9.00 HEURES

Trois-Rivières jouera demain soir sa dernière partie cédulée sur le terrain local contre la fameuse équipe de Lucien Lahapelle qui détient actuellement les sommets de la ligue par une marge suffisante pour terminer en première position.

A la suite de la victoire du Sherbrooke hier soir, le club local devra sortir tout son matériel défensif et offensif pour parvenir à se classer dans les éliminatoires. Les chances sont encore bonnes malgré les difficultés sans cesse renouvelées des dernières parties et des prochaines qui s'annoncent dures et pleines d'acuité.

Sorel sera donc un énigme à résoudre pour les nôtres demain soir. Trois-Rivières fera appel à ses meilleurs lanceurs pour stopper dans ses succès la merveilleuse machine de Lahapelle que dirige avec tact et sagacité le vétéran Ern. Olson. Sorel sera au grand complet avec Nichols et Boley en plus. Ces deux joueurs ont été blessés sérieusement il y a quelque temps.

Comme ce sera la dernière joute de l'année avant le défail, si Trois-Rivières y participe, on anticipe une foule considérable sur les lieux. On fera bien de réserver son billet.

Ce soir Trois-Rivières jouera à Granby pour revenir ici pour la joute de demain soir.

Etrange attitude du Président J. Barrette

(par Albert Gaucher, rédacteur sportif au "Nouvelliste")

Les trifluviens ne sont guère revenus de l'incident Ripley-Sterling et attendent avec impatience le jugement du président Jean Barrette, pontife de la ligue Provinciale, qui dirige de sa tour de l'Hôtel Queens les destinées de son circuit. Par les lignes qui suivront on apprendra de quelle façon s'est clos l'imbroglio dont nous avons été témoins mardi soir dernier.

Notre confrère du St-Maurice Valley Chronicle, Bob Clark, toujours avide de connaitre le fond des choses a téléphoné jeudi à Montréal pour connaitre la décision du président Barrette. Ce dernier a répondu tout simplement que Ripley ne serait suspendu qu'une seule joute et continuerait selon les dires de président à officier dans notre ligue, sans autre forme de procès. Contrairement à ses dispositions de mardi soir alors que Barrette suspendit indéfiniment Ripley, le sésar montréalais a joué le rôle du roi Dagobert en changeant sa culotte à l'envers. M. Barrette, plus on le coudoie, moins on le reconnait. Ce qui précède est tellement vérace que lorsque Trois-Rivières se rendit à Granby mercredi pour y jouer la partie cédulée, Ripley y était à titre d'officiel. Ce qui nous désarçonne un peu, c'est que dans son témoignage, le président Barrette ait pris l'attitude de défendre Ripley au détriment de Sterling qu'il a qualifié de provocateur et d'incitateur. Il est clair comme le soleil en plein midi que Barrette ne s'y entend pas en fait de principes ou encore qu'il agit présentement sous l'influence d'un groupe de seigneurs qui mènent et le président de la ligue et les autres clubs par le bout du nez.

Que Sterling ait eu tort de lancer à la face de Ripley des qualificatifs plus ou moins plaisants, nous admettons parfaitement que cela soit. Mais que Ripley délaisse ses fonctions pour satisfaire une vengeance personnelle publiquement et que le président Barrette, approuve apparemment la conduite de son inférieur nous ne nous entendons pas. C'est faire acte d'un bien mauvais état d'esprit que d'agir de cette façon en refusant d'appliquer les sanctions inhérentes à l'agresseur. Nous avons été même surpris de lire hier dans la "Tribune" de

(suite à la page 28)

"J'espère qu'ils ne sont pas perdus là-haut—"
"Paul est toujours perdu sans ses Sweet Caporal"

CIGARETTES SWEET CAPORAL
"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

Ouverture des courses au terrain de l'Exposition demain

Cette première matinée comportera deux classes avec des bourses de $250.00. — Une centaine de chevaux participeront aux épreuves de la semaine. — Les spectacles de vaudeville si populaires réuniront des attractions hors-ligne. — Les officiels.

L'ouverture des courses de l'exposition de la Vallée du Saint-Laurent aura lieu, demain après-midi, à deux heures au terrain de l'exposition. Cette première matinée de courses comportera deux bonnes classes: une classe nommée pour une bourse de $250.00 et le 2.26 trot et amble pour une bourse de $250.00.

Le secrétaire des courses, M. Chs. Rocheleau, disait hier soir, à notre reporter, que près d'une centaine de chevaux participeront à ce meeting de courses de l'exposition de la Vallée du Saint-Laurent.

A l'heure actuelle plusieurs coursiers sont arrivés dans notre ville. L'on en atteend plusieurs autres qui viendront de l'exposition de Valleyfield où ils étaient cette semaine.

Parmi les meilleurs chevaux qui participeront à l'exposition des Trois-Rivières on remarque les noms suivants: Victor Direct, Joe Todd, Better Time, Gratonnette, Amar Batch, Calumet Danemark, Private Mark, Carl Gratton, Sam Direct, Hussar Betty Bar, Sunny G., Ernie S. Evelyn S., Charles Hanover, Joanness et Prime Gratton.

Durant toute la semaine les courses commenceront à deux heures. Elles seront accompagnées des spectacles de vaudeville. Ces spectacles présenteront au public les meilleures attractions des plus importants circuits des Etats-Unis.

Durant toute la semaine le starter sera M. Félix Saint-Vincent de Montréal. Les juges seront MM. L. P. Nobert de Montréal, L. N. Jourdain et J. S. Rivard des Trois-Rivières MM. Jos. Drolet, de Shawinigan, Rod. Delisle, de Montréal et Sévère Descôteaux des Trois-Rivières agiront comme chronométreur.

Les gars de Lachapelle



La formidable équipe de Sorel, leader de la ligue Provinciale, qui viendra terminer demain soir aux Trois-Rivières la cédule régulière pour 1938. Dans les milieux sportifs, on semble favoriser Sorel pour un autre championnat.

St-Philippe au Cap demain

Le club St-Philippe ira essayer ses forces demain contre le Cap de la ligue des 3-Comtés. La partie permettra de constater quelle est la valeur réelle des juniors contre le meilleur club de baseball senior de notre région.

Shawinigan Boating Club en visite au club Radisson demain

Dans un tournoi aquatique qui soulève chez les canotiers et nageurs un intérêt palpitant. — Cinq courses à la nage et cinq en canots. — Plus de 25 concurrents en lice. — Un personnage d'honneur le lieutenant L. Pilon.

A DEUX HEURES

Le tournoi aquatique cédulé pour demain après-midi entre le Shawinigan Boating Club et le club de canotage Radisson soulève un vif intérêt chez nos amateurs de régattes de choix. Le trophée Radisson, gagné l'an dernier par le S.B.C. sera chaudement contesté si on doit en juger par l'enthousiasme qui règne chez nos canotiers qui ont bien l'intention de rattraper l'emblème de la suprématie entre les deux organisations.

L'équipe de Shawinigan nous arrivera composée de nageurs ex-



LIEUTENANT L. PILON

perts sous la tutelle de Hugh Purdie, l'étoile de la ville de l'électricité. On mentionne aussi les frères Bush qui sont actuellement les gros canons du S.B.C. dans les tournois de natation. Ils auront pour adversaires. Marc Gruninger, Fred Peever, Pierre Gablas, Richard Breese et Bill McDougall, chez les seniors.

Les membres du Radisson fondent surtout leur espoir sur nos canotiers pour remporter la victoire. Parmi les principales figures, nous reconnaitrons des participants aux courses La Tuque-Trois-Rivières tels que: Léonard Fournier, Roland Bourdon, Richard Breese, André Grenier et Léon Pronovost.

Comme nous l'annoncions hier, la compétition comprendra cinq courses à la nage et cinq courses de canots. Les équipes ou individus ayant remporté le plus de points dans les deux classes se verront attribuer la victoire. Les événements débuteront à 2.00 p.m. et on s'attend à ce que plus de 25 concurrents en viennent aux prises.

La distribution des prix aux vainqueurs se fera au chalet du Radisson immédiatement après les régates et le club local organisera une réception aux visiteurs pour 9.30 demain soir.

On remarque parmi les noms des juges et officiels: M. Richard Bergeron commodore du club Radisson, M. J. W. Topping, Président de la Ligue de Sécurité et Charles Abel, Chronométreur Officiel de la Course La Tuque-T.-Rivières.

Le Lieutenant L. Pilon de la Société Royale de sauvetage sera sur les lieux et aura charge de toutes les compétitions qui se disputeront au cours de l'après-midi. Il est très probable que M. Pilon donnera une exhibition de nage avec quelques-uns de ses élèves qui réunissaient les examens de classe A dimanche dernier.

Tous ceux qui sont intéressés à bénéficier d'un cours natatoire de l'instructeur Pilon voudront bien prendre note que cet exercice se tiendra au Club Radisson dimanche à 10.00 a.m.

AVIS AUX MARCHANDS
COUPONS en GROS
Attention spéciale aux nouveaux marchands
Ecrivez-nous pour plus de renseignements
ARTHUR BELIVEAU
683, St-Maurice. Tél. 1886
Nous sollicitons votre visite au magasin. Venez faire votre choix de marchandises d'automne reçues toutes les semaines.

Dans la ligue industrielle de balle molle

Dans la ligue industrielle de balle, La Canada Iron a triomphé de la troupe des Débardeurs au score de 10 à 2. Le lanceur Breen n'accorda que cinq coups sûrs et retira 14 hommes au bâton. La Canadian International Paper triompha de la Wayagamack par 18 à 4.

Les Tigres gagnent

Les Tigres ont triomphé, hier, du club des Lions, au score de 23 à 13, dans une joute de balle molle.

BUVEZ . . .
ORANGE KIST



Ce breuvage est fait du jus de la véritable orange de Valence murie dans l'arbre au milieu des plus belles plantations de la Californie.
Mise en bouteilles aux Trois-Rivières
KIST DES 3-RIVIERES
Téléphone 3674-w
5c
20-25

Shawinigan vs Notre-Dame au stade local

Pour le championnat junior de la région demain. — Finale de trois dans cinq.

Le Shawinigan vainqueur du St-Philippe dans la semi-finale s'attaquera au Notre-Dame dans une série de trois dans cinq.

Pour la circonstance son Honneur le Maire Atchez Pitt lancera la première balle. Il sera accompagné du Chef de Police Alfde Bellemare et de l'échevin Arthur Guimont.

Le Shawinigan dirigé par McNicoll est confiant de vaincre les joueurs de J. Martial Martin dans cette série, mais par contre le Notre-Dame sera sur ses gardes vu à l'exemple de l'année passée lorsqu'il perdit le championnat de ua province, aux mains du Sherbrooke Junior.

Le Notre-Dame sera au grand complet, chose qui ne s'est pas vue souvent au cours de la saison. Eddy Larose sera tout probablement le choix de la première partie, les frères Matteau seront à leur poste en cas de besoin.

Paul Godin lanceur-étoile du Shawinigan sera dans la boite pour les visiteurs et promet des siennes aux dangereux frappeurs du Notre-Dame. Levasseur sera le point de mire pour les trifluviens car le receveur de la ville-lumière a fini en tête des frappeurs de la Ligue Trifluvienne Junior.

La direction de la ligue espère bien avoir le support des amateurs dans cette série car c'est en encourageant les jeunes que nous garderons le maintien de la ligue qui fait tout son possible pour garder les jeunes.

La partie commencera à 2 heures et demie précisesu.

Les meneurs

	J.	Ab.	P.	Cs.	Pct.
Lombardi, Reds	91	341	41	121	.355
Travis, Senators	106	410	78	143	.349
Foxx, Red Sox	103	384	92	133	.346
Radcliff, W. Sox	80	308	42	106	.344
McCormick, Reds	109	467	62	157	.336
Vaughan, Pirates	106	391	61	131	.335
Weintraub, Phillies	57	200	29	67	.335

Circuits

Américaine: Greenberg, Tigers, 41; Foxx, Red Sox, 33; Johnson, Athletics, 25; York, Tigers, 25; Gehrig, Yankees, 23; DiMaggio, Yankees, 23; Clift, Browns, 22.

Nationale: Goodman, Reds, 27; Ott, Giants, 27; Camilli, Dodgers, 17; Mize, Cardinals, 17; Medwick, Cardinals, 15.

Points produits

Américaine: Foxx, Red Sox, 118; Greenberg, Tigers, 97; DiMaggio, Yankees, 91; Dickey, Yankees, 88; Keltner, Indians, 87.

Nationale: Ott, Giants, 89; Medwick, Cardinals, 85; McCormick, Reds, 83; Rizzo, Pirates, 75; Goodman, Reds, 74; Camilli, Dodgers, 74.

HOTEL MANOIR LAVIOLETTE
Chambres et pension à la semaine. Chambres au souper, doubles ou simples. Excellente cuisine. Prix à partir de $7.50 par semaine. Visitez notre "Petit Rouge", le plus chic et le plus moderne en ville.
J.-A. VEZINA, Prop.
Tél.: 3514
Août 9 11 13 15 17 20 23 25 27 30
Sept. 1 3 6

Trois-Rivières est battu 6-1 à Sherbrooke

Paul Calvert prend 14 "strike out" et n'alloue que trois coups sûrs.— Kritchell des Yankees offre un contrat au brillant lanceur des locaux. — 4500 personnes sur les lieux.

Sherbrooke, 20—Paul Calvert, brillant lanceur des locaux a donné la victoire au Sherbrooke par le score de 6 à 1 et enrégistré un record de "strike out" en retirant 14 hommes au bâton. Calvert a battu le record de Walter Albert qui était de 113 pour la saison en 1937.

Une foule de 4500 personnes la plus grosse jamais vue à Sherbrooke a vu Calvert n'allouer que trois coups sûrs aux visiteurs Après la joute Paul Kritchell, éclaireur des Yankees a offert de nouveau un contrat alléchant à Calvert mais ce dernier n'a pas voulu signer puisqu'il considère actuellement plusieurs contrats qui lui ont été offerts tout récemment.

Robinson officiait pour les trifluviens. Il n'accorda que 6 coups sûrs tandis que Robinson donna plusieurs buts sur balles.

T.-Rivières	000 1000 000	—1 3 1
Sherbrooke	000 020 04x	—6 6 3

Robinson et Picken; Calvert. Barry et Deuse.

Dans la ligue Provinciale en fin de semaine

Aujourd'hui :
Sorel à St-Hyacinthe.
Trois-Rivières à Granby.
Demain :
Sherbrooke vs Québec 1.30
St-Hyacinthe vs Drummondville 1.30
Granby vs Sorel 2.00.
Drummondville vs St-Hyacinthe 5.30.
Sorel vs Trois-Rivières 9.00.
Québec vs Sherbrooke 9.00.

La Pérade recevra demain un All-Stars de Québec

La Pérade, 20, (D.N.C.) Demain après-midi sur le terrain du collège, le club de baseball local recevra la visite d'un All-Stars" de Québec. Comme les locaux sont maintenant sortis de la ligue des 3 Comtés, la direction prend les mesures nécessaires pour jouer des parties d'exhibition contre des clubs extérieurs qui sont en mesure de fournir du jeu intéressant.

Saint-Hyacinthe jr blanchit Drolet 9 à 0

Le club St-Hyacinthe jr a blanchi le Drolet au score de 9 à 0. Tous les joueurs se distinguèrent. Les vainqueurs lancent un défi à tout club de 11 à 13 ans.

Victoire

Le club St-Jean défait les Panthères au score de 6 à 2. Un circuit de J. M. Chartier.



EN VOUS RENDANT... A L'EXPOSITION ARRETEZ VOUS DESALTERER
à la Taverne
JACK TOUPIN
"Le rendez vous des sportifs"
446 RUE DES FORGES
19-20

Positions dans la Provinciale

Sorel	53	35	18	660
St-Hyacinthe	51	30	21	580
Granby	53	30	23	566
T.-Rivières	54	27	27	500
Sherbrooke	54	26	28	481
Québec	47	17	30	361
Drummondville	56	19	37	339

Bob Pearce en deuil de son épouse

Toronto, 20.— Bob Pearce, champion du monde à la rame a perdu sa femme à la suite d'une longue maladie. Née en Australie elle s'était mariée au champion en 1932 après les Olympiques tenues à Los Angeles en 1932. La femme du champion laisse deux enfants Jack et Jill.

Les australiens éliminent les allemands de la série

Brookline, 20— Les Australiens ont encore défait dans les doubles cette fois les as allemands, hier dans les tournois pour la coupe Davis. La combinaison Adrian Quist et Bromwich a défait Henner Henkel et Von Metaxa par les scores de 6-2 6-1, 6-4. Les Australiens n'ont perdu aucun set depuis les débuts de leurs rencontres contre les allemands. C'est la 12e fois que les australiens participent aux séries de championnat depuis 1900. Le vétéran Richards a déclaré qu'il ne serait pas surpris de voir les Australiens remporter la coupe Davis. Il ajouta de plus que Budge vaincrait les deux Australiens dans les simples mais que dans les doubles Bromwich et Quist l'emporteraient sur Budge et Mako. Henkel n'a pas été épatant dans les doubles hier, à cause d'une blessure au bras droit. Les Allemands ont fait 64 erreurs contre 23 pour les Australiens.

Les Australiens rencontreront maintenant l'équipe américaine.

APPELEZ 542
POUR VOS
BIERES—PORTERS
Service rapide en ville et au Cap
DONAT PARENT
Epicier-Licencié
803 rue St-Roch
12-19-28



Baseball Professionnel
— AU STADE —
DIMANCHE SOIR
à 9.30 heures
SOREL vs Trois-Rivières
ADMISSIONS :
Loges inférieures..... 85c
Loges supérieures..... 75c
Centrales 50c
Générales 35c

STIMULE ET RAFRAÎCHIT



PEPSI-COLA
Riche en saveur et doux au palais.
Buvez-en!
5¢
VAUT 2 FOIS SON PRIX

RADIO REPORTAGE

POSTE CHLN

12.00—Au Bal Musette
L'Heure
Température
12.15—En dinant
Heure A. J. Bergeron
12.0—Les meilleurs amateurs.
12.45—En Argentine
1.00—L'Heure du Comté de Champlain.
1.30—Piano Populaire
1.45—La Chanson Française
2.00—L'orgue Varié
2.15—Un peu de tout
2.30—L'Heure du Comté Yamaska.
3.00—Bonne après-midi Mesdames.
3.30—Variétés.
Musique entraînante
4.00—L'Heure du comté de Nicolet.
4.30—L'Heure Anglaise.
1—Black keys and white
2—Growin'up
3—Right that nailed
4—Musique de danse
5.30—Le Dilettante.
Température
6.00—L'Heure
Horaire des programmes
Intermède de fanfare
6.15—Les commentaires sportifs de CHLN
Heure A. J. Bergeron
6.30—Chansons françaises.
7.00—Paul Godwin
7.15—Le Tango du soir.
7.30—L'Almanach CHLN
7.45—Les Grands Succès.
8.00—Mélodies rythmées.
8.30—Mélodies populaire au piano.
8.45—L'Heure Anglaise.
9.15—Cadence et Romance.
9.30—Musique de concert.
10.00—Variété à l'orgue.
10.25—Radio-journal anglais
10.15—Radio-journal français.
10.30—Views in the News
10.45—Ben Armstrong et son orchestre.
11.00—L'Heure.
Horaire des programmes de dimanche.
CHLN vous dit Bonsoir.

DIMANCHE, 21 AOUT

1.00—Bonjour radiophiles.
1.15—Piano populaire
1.30—Les vedettes de la chanson
2.00—Mélodies en Cadence
2.30—Sur les bords du Danube
3.00—Extraits d'opéras
3.30—Chansonnettes
4.00—Orchestre de salon
4.30—Variétés.
5.00—Heure Anglaise.
5.30—Extraits d'opérettes
6.00—Musique militaire, Frank Westerfield.
6.15—Gaîtés lyriques
6.30—Variétés semi-classiques.
7.00—Chansonnettes.
7.30—L'Almanach CHLN
7.45—Les grands succès.
8.00—L'Heure Provinciale
Programme de concert, avec le concours du Trio Orphée. Solistes: Mme Jeanne Desjardins, soprano, Arthur Lapierre, ténor, et Gérard Gélinas, basse.
1—Trio Orphée :
a—Rondo alla Turca — Hummel
b—Andante — Mozart
2—Chant:
a—Chez Nous — Morin-Labrecque
b—Lison est Revenu — Dihau
c—Menteuse Chérie — Massenet
Arthur Lapierre, ténor.
3—Trio Orphée:
Adagio — Beethoven
4—Chant:
a—Die Krahe (La Corneille) — Schubert
b—Ungeduld (Impatience) — Schubert
c—La Flûte Enchantée —Ravel
d—Le Boléro — Bizet
e—Rose des Bruyères—Schubert.
Mme Jeanne Desjardins, soprano.
5—Trio Orphée:
a—Prière — Schubert
b—Danse Hongroise, No 6 — Brahms
c—Chant du Soir — Schumann
6—Chant:
a—Noces de Figaro — Mozart
b—Le roi des Aulnes — Schubert
c—Trois Prières — Paladilhe
Gérard Gélinas, basse.
7—Trio Orphée:
a—Mélodie — G. Fauré.
b—Sérénade et Andalouse — Rubenstein.
9.00—Cadence et Romance
9.15—Mélodies rythmées
9.45—Musique de concert
10.15—Radio-journal français
10.30—Lonnie Eaton et son orch.
11.00—Horaire des programmes du lundi.
Heure
CHLN vous dit Bonsoir.

LUNDI, 22 AOUT

7.55—Ouverture et horaire des programmes
8.00—Bonjour Trois-Rivières.
Heure
Température
8.30—Les variétés
9.00—Chansons et danses canadiennes
9.30—Musique Hawaïenne
9.45—Musique de danse
Heure A. J. Bergeron
10.00—Demandes spéciales
10.30—En visitant Trois-Rivières
11.00—L'Heure Drummondville
11.30—L'Heure de Champlain
12.00—Température
12.00—Température
L'heure
L'Heure de Grand'Mère
12.30—Au pays du soleil
Heure A. J. Bergeron
12.45—Un peu de tout
1.00—Tangos et Rumbas
1.15—Piano populaire
1.30—L'Orgue varié
1.45—La chanson française
2.00—Musique de Danse
2.30—Gaîtés Lyriques
2.45—Le favori du jour
3.00—Bonne après-midi Mesdames.
3.30—Un peu de tout
3.45—Sur le boulevard
4.15—Paul Godwin
4.30—L'heure anglaise
1—Black keys and white
—Growin'up
3—Right that nailed
4—Musique de danse
5.30—Le Dillettante
6.00—Température
Heure
Horaire des programmes
Intermède de fanfare
6.15—Les commentaires sportifs CHLN
Heure A.J. Bergeron
6.30—Intermède musical
6.40—Martin Automobiles
6.45—Teddy Burn et Radio-Vaudeville
7.00—Les jolies chansons
7.30—L'Almanach CHLN
7.45—Concours de vacances
8.00—Mélodies rythmées.
8.30—Voyage au pays de la musique.
9.00—L'Heure anglaise
9.30—Les Grands succès.
9.45—Cadence et Romance
10.00—Musique de concert
10.15—Radio-journal français
10.25—Radio-journal anglais
10.30—Views in the News
10.45—Larry Bradford et son orchestre.
11.00—L'heure
Heure des programmes du mardi.
—CHLN vous dit Bonsoir.

Radio-Canada

LA SYMPHONIE DE CHAUTAUQUA

Mischa Mischakoff, premier violon de la Symphonie de la NBC, et Georges Miquelle, premiers solistes de l'Orchestre symphonique de Détroit, seront les solistes de l'Orchestre symphonique de Chautauqua, au concert du dimanche, 21, de 3h. à 4h. p.m., concert dont le poste CBM de Radio-Canada fera le relais. Albert Stoessel dirigera. Mischakoff jouera avec Nathan Gordon, violoniste et l'orchestre de la Symphonie Concertante de Mozart. L'orchestre exécutera la Rapsodie hébraïque, de Bloch, "Schelomo" avec Georges Miquelle comme violoncelliste.

LA CLEF MAGIQUE

Au programme de la Clef Magique de la R.C.A. dont CBF de Radio-Canada fera le relais le dimanche, 21, à 2 heures de l'après-midi, on voit les noms de Doris Doe, contralto du Metropolitan Opera, de Cesare Sodero, violoniste virtuose, onze ans.
On entendra également l'orchestre Victor de Larry Clinton et l'orchestre de la Clef Magique dirigé par Frank Black.

LES CLASSIQUES DU PIANO: GABRIEL FAURE

Mlle Alice Sainte-Marie jouera pour l'auditoire de Radio-Canada le dimanche, 21, à 1h30 de l'après-midi, Nocturne en ré bémol majeur. Thème et Variations, et Sixième Impromptu de Fauré.
Un musicographe, M. Emile Vuillermez, parlant de ce compositeur, écrit que "la radiophonie française a un grand devoir à remplir: tirer de l'aristocratique réserve dans laquelle l'enferme sa distinction native, l'art encore confidentiel de Gabriel Fauré, en qui l'on peut saluer le plus français des musiciens de France". Il faut dire que la T. S. F. a contribué dans une large mesure, surtout ces dernières années à faire connaître les oeuvres de Fauré. Radio-Canada a pris maintes initiatives à cet égard. Aussi le récital de Mlle Ste-Marie ne peut manquer d'intéresser les dilettantes.

L'HEURE DOMINICALE

L'Heure Dominicale, le dimanche, 21, à 5 heures P.M. sera diffusée de la chapelle du Juniorat des Pères Oblats à Ottawa et relayée par les postes du secteur français de Radio-Canada. La chorale composée de quinze voix d'hommes sera dirigée par le R. P. Conrad Latour, O.M.I., directeur de l'Ecole de Musique de l'Université d'Ottawa. A l'accompagnement, M. Paul Larose.
Programme:
Aux cantiques de la terre — Ch. Bordes
Du haut du ciel — Dom J. Pothier
A la Rose mystique — J. de Valois.
Vous êtes belle — Knecht-Gauthier — La chorale.
Causerie par le R. P. Paul-Henri Barabé, O.M.I. Sujet: "La chute originelle et ses suites".
Que la terre te vénère — O. Van Durme
Douce Reine du ciel — Dom L. David.
Je mets ma confiance — Abbé Pannetton.
Voici le jour — L. Saint-Requier —La chorale.
Chronique de l'actualité religieuse par M. Charles Gautier, journaliste d'Ottawa.
O Vierge Marie — Ch. Bordes
O Vierge très belle — Abbé F. Brun,
Vigne fleurie — E. Verville, O.M.I.
Louons le Dieu puissant — P. Sohren-Gautier — La chorale.

"VOICE OF FIRESTONE"

Au programme Firestone, émission de la N.B.C. dont le poste CBM fera le relais le lundi, 22, à huit heures et demie du soir, Marguerite Speaks chantera "L'Amour, toujours l'amour", de Friml, "Dans le silence de la nuit", de Rachmaninoff, et "Adieu, forêt", de "Jeanne d'Arc", de Tschaikowsky.
L'orchestre, sous la direction d'Alfred Wallenstein, jouera "La Feria", de Lacome, "Vienna Beauties" de Ziehrer et un extrait de "Cydalise", de Pierné.

Ce Soir
AU COUCHER
Une à deux tablettes
ROBOL
POUR LA CONSTIPATION
RESULTAT
DEMAIN MATIN
25c la boîte
CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE
1566, rue Saint-Denis MONTREAL
Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL.
Nom .....
Adresse .....
N.

COURS COMPLET DE RADIO
exclusivement en français. Ouverture, 12 septembre. Aussi cours par correspondance. PROSPECTUS SUR DEMANDE.
INSTITUT CANADIEN DE RADIO
1010 est, rue Ste-Catherine
Montréal, P.Q.

AU 9IEME FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHICAGO

Le neuvième festival de musique au Soldier's Field, de Chicago, remplacera le samedi, 20, de 10h00 à 10h30, au programme de Radio-Canada, le concert de l'Orchestre symphonique de Philadelphie. Ce festival de musique auquel participera l'assistance est surtout une fête populaire. Une musique militaire dirigée par A. R. McAllister, exécutera tout d'abord "Rhapsody in Blue", de Gershwin et un pot pourri des airs les plus connus des cinquante dernières années. Puis, l'assistance chantera, avec, pour l'accompagner, l'orchestre de l'Opéra de Chicago, des airs du folklore américain.

On fera également connaître au cours de cette émission les résultats des concours entre les musique militaires, les chorales, etc.

Poste CBF

LE SAMEDI, 20 AOUT

12.00—NBC Music Guild.
1.30—Bernice Rickman, chanteuse, Larry Larsen, organiste; Charles Sears, ténor.
4.15—Trio instrumental sous la direction de Rubin Krasner.
6.00—Revue espagnole.
6.30—L'orchestre de Wilfrid Charette.
7.00—Aujourd'hui dans le domaine des sports.
9.00—Orchestre Symphonique sous la direction de Percy Faith.

LE DIMANCHE, 21 AOUT

12.00—Cordes d'argent.
12.30—Radio City Music Hall of the air.
2.00—La clef magique de la R.C.A.
4.00—Sylvia Clyde, soprano. —Leonard Warren, baryton, Pauline Alpert, pianiste et l'orchestre de Lou Freudberg.
4.30—Les chanteurs de Radio-Canada à Toronto.
5.00—L'heure Dominicale.
6.30—La musique des Canadien Grenadier Guards.
7.30—Le Réveil Rural.
8.00—En Roulant ma Boule.
9.00—Manhattan Merry-Go-Round.
9.30—Album de musique familière.
10.30—Concert Champêtre.

LE LUNDI, 22 AOUT

12.00—Au jour le jour.
12.15—Chansonnettes françaises.
1.00—Pour Vous, Mesdames.
3.00—La musique de la Marine des Etats-Unis.
4.00—Concert.
5.30—Les chansons de Marthe Lapointe.
6.00—Pauline Rennie, Burt Yarlett et F. C. Mack chanteurs.
6.15—Pénombre
7.00—Aujourd'hui dans le domaine des sports.
7.15—L'orchestre de Wilfrid Charette.
7.30—Le Réveil Rural.
7.45—Harrison Knox, ténor.
9.30—A travers mon chapeau.
10.15—Quatuor de voix d'hommes.
10.30—Littératures anglaise et américaine
11.15—Au rythme de Paris, sous la direction d'André Durieux.

Poste CKAC

SAMEDI, LE 20 AOUT

12.00—Programme service rapide
12.30—La province en progrès.
1.00—Cours de bourse.
1.15—Nouvelles.
1.20—Succès musicaux
1.30—Le monde féminin
2.00—La parade des amateurs.
2.45—Prosperity F. O. B. — C.B.S.
3.00—Merrymakers — C.B.S.
3.30—Lutzi et Sturgess, chanteurs —C.B.S.
4.00—Dancepators — C.B.S.
4.30—Les événements sociaux.
4.45—Ecrenade Tzigane
5.00—Salle de concert Columbia —C.B.S.
5.30—America Dances — C.B.S.
6.00—Nouvelles Press Radio — C.B.S.
6.05—Symphonettes — C.B.S.
6.15—Songs for you. — C.B.S.
6.30—Mal Hallet et orch — C.B.S.
6.45—Les nouvelels de chez-nous
7.00—Syncopation piece — C.B.S.
7.30—Columbia Workshop —C.B.S.
8.00—Saturday Night Swing Club —C.B.S.
8.30—What do you know?
9.00—In my opinion
9.30—Soirée dansante.
10.30—Les diables rouges.
11.00—Allo, Allo, les sports!
11.10—Pianologue.
11.15—Count Basie et orch. —C.B.S.
11.30—Kay Kayser et orch. —C.B.S.
12.00—Sammy Kaye et orch. — CV.B.S.
12.30—Tommy Dorsey et orch. — C.B.S.
1.00—Henry King et orch. —C.B.S.
1.30—Paul Pendarvis et orch. —C.B.S.
2.0—L'heure — Fin des émissions.

POSTE CKAC

9.00—L'heure — Température.
9.00—From the organ Loft — C.B.S.
9.30—Aubade for strings — C.B.S.
9.55—Nouvelles Press-Radio — C.B.S.
10.00—Variétés instrumentales.
10.30—Extraits d'opérettes.
11.00—Charles Paul à la console — C.B.S.
11.30—Major Bowes — C.B.S.
12.30—Opportunité
12.45—L'heure du rafraîchissement.
1.00—Variétés continentales
1.15—Le quart d'heure familial.
1.30—Reportage d'outre-mer — C.B.S.
1.45—Poet's Gold — C.B.S.
2.00—Walbergs Brown Strings — C.B.S.
2.30—Summer Session — C.B.S.
3.00—Musique pour tous — C.B.S.
4.00—The farmer takes the mike —C.B.S.
4.30—Chanteurs CBC — C.B.S.
5.00—Texas Rangers — C.B.S.
5.30—Mosaique Populaire
6.00—Music for fun — C.B.S.
6.30—Jacques et Jacqueline.
6.45—Les nouvelles de chez-nous.
7.00—Association des marchands détaillants du Canada.
7.15—Joson et Josette.
7.30—Trio Markowski.
7.45—Prenez ça en riant.
8.00—L'Heure Provinciale
10.15—Radio-Journal
10.25—Pianologue.
10.30—Headlines and bylines — C.B.S.
11.00—Allo, Allo, les sports!
11.10—Vincent Lopez et orch. —C.B.S.
11.30—Paul Pendarvis et orch. —C.B.S.
12.30—Henry King et orch. — C.B.S.
1.00—L'heure — Fin des émissions.

LUNDI, LE 22 AOUT

7.15—Mélodies rythmées.
7.25—Sommaire.
7.30—Pot-pourri matinal.
8.00—Aubade
8.30—Nouvelles
8.35—Chansons françaises.
9.00—Arthur Godfrey — C.B.S.
9.15—Montana Slim — C.B.S.
9.25—Nouvelles Press-Radio — C.B.S.
9.30—Bonjour Madame.
10.00—Chansons françaises
10.15—Serenade Tzigane
10.30—L'heure récréative
10.45—A bâtons rompus.
11.00—Sonia, ses mélodies au piano.
11.15—Ruth Carhart — C.B.S.
11.30—Big Sister — C.B.S.
11.45—La parade des mélodies
12.00—Programme Service Rapide
12.30—La province en progrès.
1.00—Cours de bourse
1.15—Nouvelles Agricoles
1.20—Nouvelles.
1.25—Succès musical.
1.30—Le monde féminin.
2.00—Capeules mélodiques
2.15—La rue principale.
2.30—The Three consoles — C.B.S.
3.00—The Pittsburghers — C.B.S.
3.45—Keyboard Arabesque — C.B.S.
4.00—Patterns in Swing — C.B.S.
4.30—Les événements sociaux.
4.45—Lois Elliman, chansons — C.B.S.
5.00—Rendez-vous musical.
5.15—Hillbilly Champions — C.B.S.
5.30—Madeleine et Pierre
5.45—Musique de danse.
6.00—Nouvelles Press-Radio — C.B.S.
6.05—Rythm Roundup — C.B.S.
6.15—Le Don Juan de la chanson.
6.30—Une présentation de World
6.45—Les nouvelles de chez-nous.
7.00—Choeur de la cathédrale russe.
7.15—Light Up & Listen Club
7.30—Nightime on the Trail — C.B.S.
7.45—Trio Markowski
8.00—Monday Night Show — C.B.S.
8.30—Les vedettes de demain.
9.00—Theatre Mercury — C.B.S.
10.00—Ray Irwin et orch.
10.15—Radio-journal.
10.25—Pianologue.
10.30—Del Casino, chansons — C.B.S.
11.00—Allo, Allo, les sports!
11.10—Pianologue.
11.15—Henry Busse et orch. —C.B.S.
11.30—Gene Krupa et orch. — C.B.S.
12.00—Joe Reichman et orch. —C.B.S.
12.30—Ted Weems et orch. —C.B.S.
1.00—L'heure — Fin des émissions.

Postes Allemands

DJD	25.49
DJB	19.74
DJC	49.85
DJL	19.55 m.
DJB	Chaq. dimanche

L'EDUCATION COMMERCIALE

Il y a toutes sortes de manières de gagner sa vie, laquelle préférez-vous? La salopette, livrée de misères de tout acabit, sous laquelle bat sans doute un brave coeur, mais qui ne vous mènera jamais loin dans la vie, ou **le travail de bureau** qui ouvre les perspectives les plus attrayantes à tous ceux qui veulent sagement y recourir et qui vous prépare de glorieux lendemains.

Septembre approche à grands pas, à peine une couple de semaines... Parents et tuteurs, avez-vous songé sérieusement à l'avenir de vos filles et de vos fils? Il est grand temps de le faire. Où les orientez-vous? Vers quelle carrière les dirigez-vous? Question lourde de conséquences puisqu'il s'agit du plus grand bien de ceux qui vous sont les plus chers. Nous permettrions-vous une suggestion? Donnez à vos enfants une formation et une éducation commerciales. Envoyez-les à l'Ecole Commerciale Pratique Côté, l'école commerciale pratique bilingue des Trifluviens, l'école qui prépare les "employés qualifiés" pour toutes les positions de bureaux. Les résultats obtenus dans le passé sont une garantie irréfutable de ce que l'Ecole Côté peut faire pour vos enfants. Son enseignement commercial, d'une haute portée pratique, tout en étant peu dispendieux, fera de vos filles et de vos fils des employés absolument qualifiés pour occuper, dans les différents domaines commerciaux, la place qui leur revient de droit. Ce que l'Ecole Côté a fait depuis 1920 pour des centaines d'élèves, elle le fera aussi pour vos enfants. Son personnel est compétent sous tous rapports pour inculquer dans la tête de ses élèves le sens des affaires et la routine des bureaux: français, anglais, mathématiques, comptabilité, calcul rapide, loi commerciale, écriture, sténographie, dactylographie, machine à calculer, etc., en un mot, tout le bagage de connaissances commerciales qu'il faut à ce qu'on appelle "un employé qualifié".

Pierre travaillait dans un bureau. Tout allait bien. C'était, depuis sa sortie des classes, qu'il végétait à la même place; promesses de promotion qui n'arrivait jamais; de l'espoir toujours... puis un jour... l'air penaud, il apprend son renvoi. Que manquait-il à Pierre? Une formation et une éducation vraiment commerciales sans lesquelles on ne peut pas réussir. Cette éducation et cette formation commerciales, l'Ecole Côté la donne.

Les cours de l'Ecole Commerciale Pratique Côté sont mixtes, c'est-à-dire que garçons et filles peuvent les suivre. La moralité et la discipline de cette école sont absolument hors de toute critique. Une atmosphère de cordialité pleine de réserve existe toujours entre ses élèves. Pas de perte de temps, du travail bien ordonné, présenté d'une manière claire et pratique; cours enseignés par des professeurs éminemment qualifiés; en un mot, tout concourt à l'Ecole Côté, à faciliter aux élèves l'accès vers les différentes connaissances commerciales susceptibles de leur apporter plus tard, avec leur pain quotidien, le succès véritable dans la voie qu'ils auront choisie: banquiers, industriels, marchands, comptables, sténographes, employés au Service Civil, etc.

L'avenir de vos enfants ne vaut-il pas la peine de faire quelques sacrifices? "Aide-toi, le Ciel t'aidera"! Ce sera bientôt la reprise des cours scolaires et post-scolaires; allez donc à l'Ecole Commerciale Pratique Côté puiser les connaissances et les moyens qui vous manquent pour devenir vous-mêmes **les hommes d'affaires de demain,** pour vous faire servir à votre tour, tout en servant ce que vous avez de plus sacré, votre propre avenir, votre ville, votre province, votre pays, votre nationalité.

(comm.)

Postes	Location	Kilocycles
CHLN	Trois-Rivières	1420
CHLT	Sherbrooke	1210
CHRC	Québec	580
CKCV	Québec	1310
CKAC	Montréal	730
CRCK	Québec	550
CBM	Montréal	1 [illegible]
CRCS	Chicoutimi	950
CFCF	Montréal	600
WGY	New-York	[illegible]
WTIC	Atlantic City	1080
WLWL	Cincinnati	1[illegible]
CKCH	Hull	1210
CRCO	Ottawa	830
CHCT	Toronto	840
CKCO	Ottawa	1010
CHLP	Montréal	1110
WEAF	New-York	660
WABC	New-York	860
CBO	Ottawa	880

Pour téléphoner au Poste CHLN

Durant les mois d'été les personnes qui désirent téléphoner au poste CHLN, après cinq heures l'après-midi les jours de semaine et après midi, du samedi au dimanche soir, sont priés de demander le No.

3,004

Des marques pittoresques

L'île de Ceylan fait un commerce considérable de cuirs et peaux, mais presque toutes les peaux de bovins et de bisons sont endommagées par un marquage excessif.

Il y a des marques privées ou de caste, et il y en a d'autres faites par les Vederalas (médecins du bétail) pour prévenir ou guérir les maladies. Beaucoup de ces Vederalas sont des artistes, et ils tatouent des dessins élaborés sur les différentes parties du corps, suivant la maladie dont ils croient que l'animal est affecté. Outre toutes ces marques, il est d'usage fréquent de tatouer les bovins d'un certain dessin lorsqu'ils sont châtrés. Beaucoup de peaux portent un tel nombre de marques qu'elles n'ont plus guère de valeur pour la fabrication du cuir. A venir jusqu'en 1936, il y avait encore une autre marque en usage — la marque communale — mais elle a été abolie par une loi cette année-là. Aucune restriction n'est imposée actuellement sur les marques privées.

SANS FORCE, MALADE...incapable de gagner un sou...



Imaginez le découragement d'un homme dans cette position. Il n'y a pas de doute qu'il ferait n'importe quoi pour redevenir fort et vigoureux. Tout ce qu'il lui faudrait, cependant, serait un traitement aux PILULES MORO, ce bon tonique qui a pour fonction de faire du sang, d'augmenter les forces, faire disparaître la faiblesse, la fatigue habituelle, la nervosité, les douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement. Les PILULES MORO sont le secret de la force et de la vigueur de milliers d'hommes.

"Je travaillais dans une usine depuis nombre d'années et je suis devenu épuisé. Je souffrais beaucoup du mal de reins. J'ai persisté à travailler, lorsqu'un jour je me suis trouvé forcé d'abandonner mon travail. J'ai appelé un médecin et après m'avoir fait un examen très attentif, il me dit que je souffrais de débilité générale et me conseilla de me tonifier. Je me procurai les PILULES MORO et c'est avec ce tonique que j'ai recouvré ma santé. Je n'ai jamais eu mal aux reins depuis et je suis content de recommander les PILULES MORO comme très bon tonique pour le mal de reins. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des hommes malades comme je l'ai été".

Témoin (Signé)—Y. P.
(Signé) Jos. HOULE
5980, rue Boyce, Montréal

Pilules Moro, par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro. 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Le Japon

(Suite de la page 25)

Dans le nord de la province de Honan, on a rapporté que les irréguliers chinois avaient attaqué les villes de Sinsiang et Siaochichen, qu'ils avaient fait deux cents victimes chez les défenseurs et qu'ils avaient en outre fait prisonnières les autorités qui y gouvernent sous la protection du Japon.

On a aussi rapporté que les Chinois ont encerclé la ville de Paoting, capitale de la province de Hopeh.

Hong-Kong, 20. (P.A.)— Le docteur Sun Fo, président du conseil législatif de la Chine a déclaré hier, à son retour d'une mission spéciale en Europe que l'on devait s'attendre à ce que la Russie soviétique appuie la Chine dans sa lutte contre le Japon plus fortement qu'elle ne l'avait fait jusqu'ici.

Le docteur Sun, fils de Sun Tat-Sen, le père de la république chinoise, a été longtemps à Moscou. Il est arrivé ici de France en avion et se dirige maintenant vers Hankéou, la capitale provisoire de la Chine.

Cette menace

(Suite de la page 25)

leurs villas jeudi soir et sont revenus à Québec. Durant un certain temps, les gens occupant les terrains bas de Ste-Catherine se sont préparés à fuir leurs habitations, si les eaux avaient continuer à monter durant la nuit.

Vers quatre heures hier matin, la crue des eaux a cessé en même temps qu'une pluie abondante de plusieurs jours, et durant toute la journée hier, les eaux ont baissé continuellement.

De fortes quantités de bois de pulpe sont restées échouées sur les îles et sur les rives de la rivières, à la suite de la descente du printemps, mais les dernières pluies qui ont gonflé les eaux ont repris ces billots et les ont entassé en gros lots au bas de la rivière.

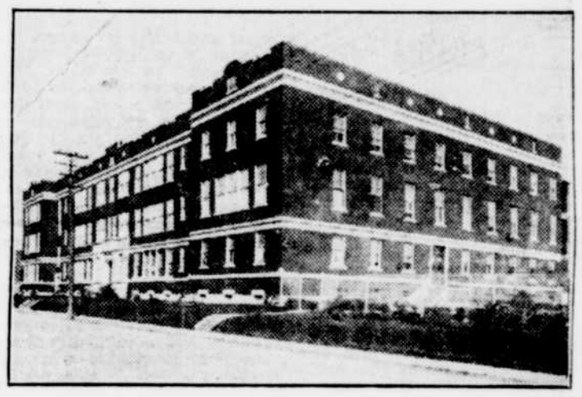
On rapporte ici de Grondines et de Donnacona qu'en beaucoup d'endroits ces billots sont entrés dans le cours du St-Laurent.

Québec, 20 (P.C.)— Les trains du Canadien National qui font le service entre Québec et les endroits du nord de la ville sont arrivés en retard de plusieurs heures à leurs destinations, à cause des dommages causés aux voies ferrées par les inondations des cours d'eau. Plusieurs rivières, le long de la route, d'ici jusqu'à Chicoutimi, ont quitté leur lit et couvert les rails et les terrains bas.

Collège St-Gabriel
St-Stanislas de Champlain
Cours Commercial français et anglais
Les Frères de St-Gabriel
Rentrée le 5 septembre
20-27

NOS EXCELLENTES
MAISONS D'EDUCATION
Donnez à vos enfants une éducation solide dont ils seront fiers plus tard!

ECOLE ST-PAUL



Les Frères de l'Instruction Chrétienne qui ont la direction de cette école située en la paroisse Sainte-Cécile, 946 rue St-Paul, Trois-Rivières, reçoivent des élèves à titre de COUCHEURS. L'enseignement se donne dans les deux langues et l'élève finissant obtient le certificat de huitième année. Le bon langage y est à l'honneur et une attention spéciale est apportée aux élèves qui se destinent aux études classiques.
20-27

L'Ecole Commerciale Pratique Côté, Enrg.
1260, Rue Notre-Dame – Trois-Rivières – Téléphone 925



Les visiteurs sont toujours les bienvenus à l'Ecole Côté.
Ils peuvent visiter à toute heure du jour et du soir, durant les cours, et se rendre compte par eux-mêmes, comment fonctionnent les cours et comment la morale et la discipline y sont observées.





L'Ecole Côté existe depuis 1920. **L'Ecole Côté** est destinée aux jeunes gens comme aux jeunes filles qui veulent se qualifier pour les diverses positions de bureaux et pour les positions du Service Civil.

L'Ecole Côté donne un **Cours Supérieur de Commerce** — Advanced Course — aux élèves qui ont complété une huitième année ou qui passent les examens d'entrée d'une manière satisfaisante. Elle donne un **Cours Commercial — Commercial Course** — aux élèves qui ont complété une sixième année. Elle donne un **Cours Spécial — Special Course** — aux élèves qui ne désirent suivre que quelques matières. Elle donne un **Cours Préparatoire — Preparatory Course**— (moitié prix pour ce cours) aux élèves plus jeunes, moins avancés, aux élèves maladifs qui ne peuvent pas suivre les cours toute la journée, etc., etc.

Pour avoir plus de renseignements au sujet de nos différents cours — téléphonez-nous, écrivez-nous, venez nous voir ou invitez-nous à aller vous voir.

Un cours commercial pratique bilingue ne coûte pas excessivement cher et il prépare la demoiselle et le jeune homme ambitieux aux diverses positions de bureaux. Messieurs les parents et tuteurs faites encore un sacrifice; envoyez vos enfants à l'Ecole Côté afin qu'ils puissent parfaire leur formation et leur éducation commerciales; ils pourront ensuite subvenir à leurs besoins, se créer un avenir et ils vous rémunéreront pour les dépenses que vous ferez pour eux.

D'ici la rentrée des classes qui aura lieu le 6 septembre vous pourrez voir le président de **l'Ecole Côté** tous les jours de 10 h. à midi, de 2 h. à 5 h., de 7 h. à 8 h., et à toute autre heure sur rendez-vous.

Donat Côté,
Président.

COLLEGE SAINTE-ANNE
dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes
YAMACHICHE
Cours Commercial
Ecole moyenne d'Agriculture
La rentrée est fixée au 5 Sept.
13 20 27 31

LOUISEVILLE
PENSIONNAT
dirigé par les Frères de l'Instruction Chrétienne
S'ADRESSER:
pour Trois-Rivières au Frère Directeur de l'école St-Paul.
pour Shawinigan Falls au Frère Directeur de l'école Supérieure de l'Immaculée Conception.
Pour ailleurs:
au Frère Directeur, LOUISEVILLE
Rentrée le 5 septembre dans l'après-midi
20-23-27-31

Pensionnat des Ursulines
GRAND'MERE, QUE.
Ce pensionnat est pourvu de toutes les améliorations modernes et d'une salubrité parfaite. Affilié à l'Université Laval. Le cours se fait en français et en anglais. High School. On y enseigne la musique, dactylographie, sténographie, travaux à l'aiguille... Prix très modérés. Entrée le 5 septembre.
Août 13 20

COLLEGE ST-JOSEPH BERTHIERVILLE
Sous la direction des Clercs de St-Viateur
DEUX COURS D'ETUDES:
High School ; fréquenté par 150 américains
Commercial et Scientifique, par 200 canadiens
Ouverture des classes le 6 septembre
J.-Arthur Rioux, c.s.v., Directeur
13-20-27

Académie de LaSalle
(angle des rues Laviolette et St-Pierre)
COURS COMMERCIAL COMPLET
Les cours ANGLAIS sont donnés par des spécialistes anglais.
MATIERES ETUDIEES:
Instruction religieuse, français-commercial, correspondances bilingues, droit commercial, arithmétique commerciale, anglais, comptabilité pratique, géographie économique, sténographie, dactylographie, calligraphie, organisation du bureau, etc.....
Peuvent suivre le Cours Commercial de l'Académie, les élèves qui ont fait leur 8e. 9e année ou l'équivalent qui désirent entrer dans la carrière commerciale.
Les Anciens D. L. S. retiennent chaque année les services des diplômés de ce cours.
Pour renseignements, adressez-vous à: Rév. Frère Stanislas, é. e.
Académie de La Salle,
Trois-Rivières, P.Q.

La Page du Foyer

Le bien par la plume

Substitution

A vous deux.

Comme il doit être beau le clair de lune baignant la majesté des eaux du golfe...

C'est votre jolie carte qui m'a glissé cette merveilleuse suggestion. Elle ne doit en reproduire qu'une pâle copie et cependant je m'attendris et je m'émeus à la regarder.

Je me sens la proie du désir irrésistible qui m'entraîne vers des réalisations illusoires. Je bois à la coupe débordante de sa hantise enfiévrée, je m'abandonne à son astucieuse emprise.

Et les espaces infinis qui me dérobent ce coin splendide laissent tomber leur gigantesque barrière.

Devant mon imagination asservie, le rocher de Percé se dresse sombre, menaçant et fantastique sur l'immensité vierge d'un ciel transparent.

La lune, comme une lampe d'albâtre suspendue au-dessus d'une frange del éger nuages de laine argentée, veille sur cette tranquillité inviolée.

Mais que dis-je, ne vois-je pas sur mer des remous où s'enroulent et se fusionnent les teintes du couchant... Ils se bousculent dans une vitesse vertigineuse jusqu'à ce qu'ils se brisent et se dispersent en un éparpillement de brillantes gouttelettes. Tandis qu'au loin, sur la vaste étendue de son domaine, la grande mer bleue berce dans un rythme harmonieux ses vagues songeuses.

Un être humain... qu'est-ce, sinon un atôme devant un semblable spectacle! Moins heureux que le goéland il ne peut survoler le chemin que la reine de la nuit illumine de pâle clarté.

Il ne saurait non plus se réfugier dans l'ombre qui se tasse derrière le rocher déplié comme un écran impénétrable sur l'horizon.

La Puissance Divine plane en splendeur sur cet immuable recueillement. Par contact indicible elle auréole ce décor grandiose, lui insuffle la vie, berce les vagues abec des gestes maternels ou souffle sur elles une force souple t neuveuse. Les éléments fougueux et indomptés s'inclinent avec respect devant cette auguste domination.

Se peut-il ensuite que l'homme ose apposer à cette force invincible son humaine faiblesse...

x x x

O mer! ton image est donc bien évocatrice puisque, jetée sur un minuscule carton, elle me donne l'étrange sensation de ta présence, me trouble par l'irrésistible séduction de ton invite et finalement, me fait lever les bras au Ciel, dans ce geste éperdu de l'enfant qui appelle son père...

JEANNE-LISE.

Charité

Dédié à Méphisto

Toute vêtue de blanc, la petite infirmière à l'air joyeux et à la démarche vive, va tout le jour durant, d'un affligé à un autre, porter réconfort et soulagement.

Dieu l'a désignée ici-bas pour remplir le rôle d'ange consolateur de la souffrance. Etant chaque jour en contact avec elle, la coudoyant à chaque pas; mieux que toute autre elle comprend les dures épreuves qu'ont à subir les hommes. Et toujours chez elle, nous retrouvons la sympathie discrète et l'aide morale plus précieuse souvent que tous les médicaments, parce qu'elles donnent la force de supporter vaillamment les épreuves douloureuses de la maladie.

Aussi, en a-t-elle vu de ces moribonds que la cuisante douleur faisait se tordre dans de cruels tourments. A-t-elle assez prié et lutté pour les arracher à l'emprise de l'aveugle faucheuse. Et si parfois, malgré ses soins vigilants, quelques-uns sont tombés vaincus peu à peu par la maladie qui les minait, la petite infirmière résignée, mais animée aussi d'un courage nouveau, s'en est allée vers d'autres douleurs à soulager, vers d'autres espoirs.

N'allez pas croire aussi qu'en voyant sous toutes les formes, les maux de la vie, qu'elle devienne dur de coeur ou insensible. Oh! non, car vous seriez étonnés de la voir quelquefois le soir, rêver devant les étoiles qui scintillent.

Son âme meurtrie par la vue de la douleur des autres vient puiser à la source des merveilles de la nature, le courage et les forces qu'elle a besoin pour continuer son dur labeur. Devant cette immensité, dans ce cadre si reposant de ce merveillex spectacle, elle se dit qu'il vaut bien la peine de souffrir pour l'Auteur de toutes ces choses. Qe si le moment si court et si léger des afflictions terrestres produit en nous le poids d'une gloire souveraine et incomparable; pourquoi se refuser à la bien supporter!

C'est imprégnée de ces consolantes réflexions que chante l'espérance, qu'elle retourne au chevet des victimes de la souffrance.

Vaillante gardienne des espoirs de ceux qui souffrent, votre tâche je le répète, est grande et noble, vous faites, associée au Christ, l'oeuvre incomparable de la grande charité. Et ceux pour qui vous vous êtes dépensée, sortent vainqueurs de l'épreuve; ceux-là vous doivent à jamais un tribut de reconnaissance et d'amour.

Jean l'Ermite.

Querelle de voisins

Vous êtes étonnée que l'estomac puisse faire palpiter le coeur ? Vous ignorez donc qu'ils sont logés tout près l'un de l'autre? C'est une querelle de voisins, querelle déclenchée par un mécanisme complexe de réflexes, querelle dans laquelle chacun réagit à sa façon. L'estomac boude, refuse le travail et le coeur palpite. Rendons cette justice à ce dernier; c'est toujours l'estomac qui commence. Entre nous convenons que si votre estomac fait preuve d'un mauvais caractère, il a des excuses. Je suis certain que vous le bousculez; vous mangez vite, vous mastiquez insuffisamment vos aliments et, par conséquent, vous lui demandez un surcroit de besogne. Alors, il se fâche. C'est bien compréhensible. De plus, vous savez — ou vous ne savez pas — combien cet organe est sensible à tout ce qui se passe en vous. Le moindre malaise physique le gêne et le plus léger trouble moral l'agace. Il n'aime pas vivre avec un mauvais moral derrière lui. Le seul fait de vous savoir constamment inquiète de votre santé abat son énergie. Alors vous lui donnez des médicaments pour l'aider dans sa tâche. Gentiment, il a horreur des remèdes et quand il voit arriver un cachet, sa muqueuse se soulève de dégoût.

POURQUOI SOUFFRIR INUTILEMENT
ACIDITÉ DE L'ESTOMAC
PLÉNITUDE — INDIGESTION — DYSPEPSIE, BRÛLEMENTS D'ESTOMAC ET AUTRES TROUBLES GASTRIQUES OU DIGESTIFS
Prenez POUDRE OU MENTHES DIGESTIVES di-so-ma

Protégez vos enfants contre la TUBERCULOSE



"Je suis si heureuse que tu te sois fait examiner, Jean — pour le bien de nos enfants comme pour le tien! Quel soulagement de penser que tout va bien!"

(Le Comité Provincial de Défense contre la Tuberculose)

Entre-nous

A MELI-MELO: Si je vous ai oublié, à la Page, je me suis rattrapé, dimanche dernier, et d'une bien plus agréable façon. J'en garderai un très charmant souvenir, et, puisque vous en êtes la cause, je vous dois un grand merci.

A MARTINE: Ce n'est pas charmant retarder autant pour répondre à votre billet du 28 mai dernier... Que pensez-vous de moi, maintenant?

A JEANNINE DES BLES: Le parfum de l'amitié sature l'espace enveloppant notre route, mais qu'il fait bon aussi le respirer, chez soi!

A CLAIRE: Ne pouvant être sérieux, je suis badin. Ce n'est pas un défaut, mais non plus une qualité. Les hommes sont badins, pour ne pas être trop insignifiants.

A Y. DYLLE: Vous voilà donc loin de nous. Comment aimez-vous votre nouvel habitacle et le genre de travail? Je continue à jouer au croquet; c'est un jeu si en rapport avec ma nature.

A MIETTE: Votre pseudo est si gentil, que l'on ne peut rester sourd à votre amicale invitation. Je n'ai qu'un regret: celui d'avoir autant tardé à vous répondre. Me pardonnez-vous?

A REINE DES FRANCS: Il pourrait se faire, en effet, que vous contractiez une migraine à vouloir me connaître et, pourtant, je ne suis pas un agent professionnel... les rôles ne sont pas renversés. Mais l'intuition a peut-être des bornes...

A JACKIE: Avez-vous pris mon récent sourire? Il ne vous a pas trop déçu?

A JENE SUISRIEN: La vie est un printemps continuel, pour ceux qui cultivent des fleurs dans leur intérieur. Plus le soin qu'on leur donne esst grand et plus leur variété est précieuse, plus leur floraison nous enchante.

A CARMEN, MYRZA et L'AUTRE: Je garde un excellent souvenir du dernier dimanche. Vous êtes aussi gentilles que sont beaux les décorz de votre pays. N'oubliez, pas, alors, celui que vous avez connu.

A MARGOTTON DE CHAMPLAIN: Certainement, car si je riais le premier, vous pourriez être déçue au point qu'il ne me serait jamais donné de voir votre sourire... alors, j'attends.

Ki-Ri Toujours

A CLAIRE: Le style de "Solitude" est clair comme votre pseudo. Sincères félicitations.

A L'ERMITE DE LA MAURICIE: Charmant solitaire! Que ne puis-je me glisser près de votre ermitage, pour vous entendre chanter "une romance d'amour". Ne souriez pas, c'est sérieux...

A ALEX: Loin d'envier les propriétaires de rapides véhicules, la marche est mon sport favori. Chacun son goût, n'est-ce pas?

A R. RANTE: Pour être tout à fait soi, cela demande souvent un acte de volonté plus fort que la volonté elle-même. Je dis ça par expérience.

A JOANETTE — A TOUS. Bonjour et bonne vacance.

A MYETTE: Une bonne poignée de main... Si Messieurs "les briseurs de coeurs" peuvent comprendre et se corriger!... Que de désemparées de moins, pour l'avenir. Ils sèment tant de chagrins, ces "fléaux", qui s'amusent avec les coeurs des "naives".

Carillon.

A PRIMAVERA: Notre première rencontre m'a mise au comble du bonheur; quant à moi, ce sera un souvenir ineffaçable. Et vous? Venez me répondre.

A KIKI TOUJOURS: Laissez votre gaîté habituelle, et songez que je puis être triste, car cet après-midi, où je vous ai connu, fut si vite passé.

A JEN VEUX: Avez-vous embrassé la Trappe, pour ne plus revenir à la Page? On ne vous y voit plus "les yeux".

A PIERRETTE: Comme vous, je suis écolière. Et j'adore cette vie de couvent. Mais nous sommes bien familières. Venez donc me jaser, à la Page! C'est charmant.

A CARMEN: Je ne puis passer, sans venir vous "bonjourer" quand même vous seriez de ma petite ville. Revenez.

A JACKIE: N'êtes-vous pas S. A. de St-T. J'ai su cela, le 7 août.

A TOUS-ES: Venez faire quelquefois la causette avec

Myza

Qu'est-ce qu'aimer ?

A la gent masculine!

Aimer quelqu'un, c'est chercher à lui plaire", a dit un poète. Mais vous autres, les hommes, qu'y entendez-vous par ce mot: aimer?

Il semble, pour vous, qu'aimer, c'est vous plaire, vous satisfaire, enfin, n'écouter que votre coeur, vos caprices, sans vous soucier de l'être aimée!

Les hommes, presque sans exception, aiment, parce... qu'il faut aimer, parce qu'aimer, c'est un plaisir qu'il est bon saisir au passage. Qu'importe les coeurs, qu'ils brisent — qu'importe à l'homme — cet égoiste-né — les souffrances, les larmes, le désespoir qu'il laisse derrière lui; que lui importe ses jeunes coeurs qui se sont donnés à lui, dans un amour sincère, il les foule à ses pieds, se riant des malheureuses qui firent la folie... d'aimer!

Les garçons d'aujourd'hui se plaignent de l'inconstance des jeunes filles. N'est-ce pas à vous, la faute, jeune gens de notre siècle?

Soyez constants, **on** le sera!
Soyez sincères, **on** le sera!
Soyez bons, **on** le sera!
Enfin, soyez vous-mêmes, **on** le sera!

Et, ce **on**, c'est toutes les bonnes jeunes filles du XXe siècle; c'est celles que, demain, vous aimeriez avoir pour épouses! car les filles d'aujourd'hui seront vos femmes, demain! Y avez-vous songé?

Elles seront ce que vous leur aurez appris à être, puisque la jeune fille d'aujourd'hui embrasse les carrières masculines, épie vos gestes pour les copier, écoute vos conversations, pour avoir votre langage.

A vous de prendre garde, à vous de monter plus haut, toujours plus haut, si vous voulez que l'épouse rêvée possède la grandeur d'âme qu'il faut pour affronter les périls, les orages, sans faiblir!

Vous ne voudriez pas, au lendemain de votre mariage, croire avoir rêvé? Vous ne voudriez pas, dans quelques années, voire même quelques mois d'union matrimoniale, vous dire, après une querelle violente: "Est-ce bien là la jeune fille que j'ai connue? Comme elle est changée! Si j'avais su!..." Vous ne voulez pas? Alors, ne soyez pas... acteurs, si vous ne voulez pas marier une **actrice**, qui, une fois la lune de miel passée, voudra retourner vers ses admirateurs multiples.

Croyez-moi, jeunes gens, vous forgez votre propre bonheur, votre vie future sera ce que fut votre jeunesse.

Alors... assez du flirt et de ses mensonges!

Assez... des serments trompeurs à l'être aimée!

Assez... des baisers qui ne sont donnés que pour mieux leurrer celle qui vous aime sincèrement.

Assez de cette folle jeunesse, l'américanisme s'infiltre, de plus en plus, chez nos jeunes, ne faisant miroiter à leurs yeux qu'un côté de la médaille, au point, qu'on croit pouvoir acheter le bonheur avec **quelques liasses de billets de banque!**

Attention, amis, toute médaille a son revers, même dorée soit-elle...!

Les jeunes filles ne sont pas des jouets! Si ce ne sont pas des pantins de quinze sous, pourquoi vouloir qu'elles en soient, entre vos mains?

Songez à vos mères, à vos soeurs... vous ne voudriez pas qu'elles soient ce que vous voudriez que fût celle que vous prétendez aimer! Quel drôle d'amour vous avez, parfois! Ou plutôt, quelle curieuse de manière d'aimer!

Ne cherchez pas à abaisser celle que vous aimez, que votre amour soit grand, noble, qu'il soit pour "Elle" le piédestal solide, sur lequel s'élèvera votre bonheur de demain!

Si votre amour s'élève sur une base d'argile, vous verrez, avant peu, s'écrouler vos beaux rêves d'avenir.

Le bonheur est rare aujourd'hui; mais n'est-ce pas parce que trop le cherchent dans des plaisirs fictifs, trop le cherchent là où il n'est pas?

Jeanne SABLON.

La Tuque, août 1938.

Saint-Paulin

Funérailles de Mlle Armande Beaulieu.

D'imposantes funérailles ont été faites à St-Paulin à Mlle Armande Beaulieu, décédée à l'hôpital Notre-Dame à l'âge de 19 ans et 2 mois.

Elle était la fille de M. et Mme Ovila Beaulieu (Evélina Gélinas). Elle laisse en outre ses soeurs: Rosa, Germaine, Mme C. de Charette (Alphina) Rose, Rita et Françoise, deux frères Jean, Guy, et Réjean, Son beau-frère M. Clément De Charette.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Hervé Matteau, vicaire coadjuteur de la paroisse. Le service fut chanté par le Rév. Père Hébert, o.m.i.

M. Joseph Edouard Bergeron, conduisait le convoi funèbre.

Les porteurs et les porteuses étaient M. Donald Barbeau et Mlle Candide Bergeron, M. Maurice Bergeron et Mlle Eva Diamond, M.Wellie Arseneault et Mlle Jeanne d'Arc Gagnon, M. Cyrille Allard et Mlle Cécile Brodeur, M. Paulin Guimond et Mlle Florence Lysight, M. Roland Juneau et Mlle Léonce Bergeron.

La quête fut faite par M. Viateur Allard et Mlle Jacqueline Guimond, M. Paul Gagnon et Mlle Thérèse Juneau.

Une gerbe de fleurs donnée par M. Léo Leduc de Montréal portée par M. Robert Gagnon.

Un groupe d'Enfants de Marie, ouvrait le cortège.

Suivaient la dépouille mortelle son père et sa mère, M. et Mme Ovila Beaulieu, ses soeurs, Rosa, Germaine, Alphins (Mme C. De Charette), Rose, Rita et Françoise, ses frères Jean-Guy, et Réjean. Ses grands-parents, M. et Mme Denis Gélinas de St-Barnabé, son beau-frère M. Clément De Charette, ses tantes, Mme Joseph Lacerte, Mme Evariste Gélinas de St-Barnabé, ses oncles, M. Alfred Gélinas, M. et Mme Origène Gélinas, de St-Barnabé, M. et Mme Donat Beaulieu et leurs garçons Renald et Normand de Hartford, Conn., M. et Mme Hervé Beaulieu et leur fille Georgette de Montréal, ses cousins, M. Arthur Gélinas, M. Fernando Gélinas, MM. Roméo et Bernard Gélinas, M. et Mme Gérard Allard, tous de St-Barnabé, ses cousines, Mlles Rhéa et Rosée Gélinas, Mlle Marie-Blanche Gélinas, Mlle Marie-Anne Gélinas, Mlle Yvette Gélinas, de St-Barnabé, Mlles Marie-Paule et Laurette Gélinas de Charette, M. et Mme Armand Côté, Mme Arthur Dubois, M. Léo Leduc, M. Roger Vigeant, Mlle Thérèse Baribeau, M. Eddy Baribeau tous de Montréal.

On remarquait dans l'imposant cortège, M. et Mme Adrien Arseneault, M. et Mme Emery Paquin, M. et Mme Azarie Bergeron, Mlle Antoinette Bergeron, M. et Mme Evariste Picotte, M. et Mme Jos. Picotte, M. et Mme Willie Allard, M. et Mme Johnny Bergeron, MM. Louis et Onias Julien, M. et Mme Arthur Gagnon, M. et Mme Arthur Bergeron, M. et Mme Azarie Bergeron, fils, M. et Mme Hubert Frappier, M. François Bergeron, maire de la paroisse, Mme Hormisdas Baribeau, M. Josephat Baribeau, M. Charles-Edouard Bergeron, M. et Mme Joseph Bergeron, M. et Mme Trefflé Lefebvre, M. et Mme Pierre Lefebvre, Mme Arthur Lesage, M. Philippe Boisclair, M. Léopold Duhaime, M. et Mme William Duhaime, Mlle Thérèse Boucher, Mlles Renée Lacoursière, Berthe Dupuis, Georgette Dupuis, Rita Boucher, Simone Allard, Gisèle Chevalier, Laurette Gagnon, Marie-Jeanne Deschênes, Claire Constantin, Mme Viatime Turner, M. Maxime Bourassa, maire du village, M. Charles Henri Bailly, Mlle Rollande Leblanc, Mme Léonard Collard, M. Anachel Bergeron, Robert Lafond, Victor Bergeron, Donat Pépin, Mlle Laurette Bergeron, Mme Hervé Deschênes, Suzanne Bourassa, Jeannine Brodeur, Marthe Brodeur, Blandine Houle, Françoise Plourde, Aurore Allard, Ninette Elliott, Agathe Dupuis, Gabrielle Lavallée, Mme David Lacoursière, M. et Mme Hector Deschesnes, Mme Arthur Paquin, M. Jos. Guillemette, Mme Adolphe Paquin, Mlle Simone Langlois, Mme Johnny Boucher, Mlle Thérèse Pépin, Mme Charles-Ed. Brodeur, Mme Ed. Guimond, Rollande Brodeur, Mme Pierre Béland, Mlle Laurenda Allard, Mme Hermyle Chrétien, Mme Liboire Lacombe, Mme Vve Jos. Allard, Mme Vve Charles Bergeron, M. et Mme Henry Bergeron, Mlle Adrienne Lacoursière, Mme Henri Julien, Mlle Estelle Dupuis, Simone et Rosa Brodeur, Anna Leblanc, Mme Adam Bourassa, Simone Leblanc, Bernadette Brodeur, Mme Omer Gélinas, Mme Alph. Lavoie, Mme Elliott, Mme Alph. Turner, Mme Donat Carbonneau, M. Réal Bergeron, Hilaire Pépin, Nap. Barocce Allard, M. et Mme Joseph Brodeur, MM. Odilon Bergeron, Alphonse et Aurèle Allard, Réal Diamond, Léopold Brodeur, Mme Armand Paquin, Mlles Emilienne et Adrienne Beauregard, Irène Boucher, Jeannette Boisclair, Claire Boisclair, Claircée Damphousse, Madeleine Dupuis, Rollande Cardinal, Bernadette Abran, Cécile Bellemare, Jeanne-d'Arc Bellemare, Thérèse Picard, M. Florent Boucher, Maurille Damphousse, Mlle Rosa Baribeau, M. Hormisdas Constantin, Mme Arthur Picard, Mme Urbain Guimond, M. et Mme Victor Dupuis, M. Benoit Juneau, M. Philogène Lampron, M. et Mme Adam Bellemare, M. et Mme Théodore Boulanger, M. et Mme Edouard Paquin, M. et Mme Hervé Bergeron et une foule d'autres amis.

La famille a reçu un grand nombre de bouquets spirituels et cartes de sympathies.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

La récolte en Australie

On estime que l'étendue ensemencée en blé en Australie en 1937-38 est de 13,700.000 acres et le rendement de 186.900,000 boisseaux. Les chiffres correspondants pour 1936-37 sont 12.300,000 acres et 151.400.000 boisseaux. Le rendement moyen estimé pour 1937-38 est de 13.62 boisseaux par âcre, en augmentation de 2.19 boisseaux sur la moyenne de 10 ans.



"Suis-Je Heureuse?"

Vous le serez aussi si vous faites usage de Paradol à des époques régulières pour vous délivrer des maux de tête, des accès de fièvre et des douleurs.

Il est démodé de perdre votre temps ou de manquer vos engagements en pareilles circonstances. Ces tablettes nouvelles, différentes et modernes ne désappointent pas. Elles comportent la garantie du Dr. Chase. Elles procurent un soulagement prompt et durable. Soyez sure d'en avoir au besoin.

PARADOL du DR CHASE

Notre courrier

A ALEX.—La destinée ne s'informe pas toujours de nos préférences avant de nous diriger dans tel ou tel patelin. Souvent, nous sommes les victimes de décisions maladroites, ou bien nous devons nous plier aux contingences. On ne peut, ordinairement, transporter son travail dans le cadre de ses rêves. Voyez-vous les perturbations qu'une pareille licence entrainerait... C'est au moins une douce compensation que d'aller se retremper chaque année dans une atmosphère de son choix et de savourer là toutes les joies que la vie nous apporte. De laisser couler les jours sans se soucier de nos obligations ordinaires, enveloppés par l'intense quiétude et par la poétique griserie du présent. Ma sympathie veille sur tout ce qui vous concerne. Mon silence ne peut que souligner ma satisfaction, car je ne laisserais passer aucune déficience sans vous en faire part. Au revoir mon ami.

A CARILLON. — Votre lettre est une véritable énigme, mon pauvre Carillon. Votre imagination vous a sûrement joué un mauvais tour, car je suis certaine de ne pas évoluer dans vos parages. Cela ne m'empêche pas d'être pour vous une amie fidèle et de vous désirer beaucoup de bien.

A MYRZA.—Je n'ai pas lu votre gentille lettre sans émotion. Je n'aurais jamais cru pouvoir mériter autant de vous, chère Myrza. En retour de la joie que vous me causez, je vous réserverai à toutes heures, ma plus tendre sollicitude. Je tâcherai de toujours vous comprendre, de lire dans votre coeur qui attends de la vie de si magnifiques promesses.

A CLAIRETTE— La belle reproduction de ces fêtes splendides me parle de la constance de votre souvenir. Je suis contente de toutes ces gateries que l'été a déposé dans sa corbeille et je souhaite qu'elles soient le prélude d'un bonheur plus complet.

A JEANNE SABLON. — Mon sourire vous accueille au seuil du Foyer et je désire que vous sentiez de là, toute la chaleur de mon amitié. Je suis sensible à votre intérêt sympathique, puisse-t-il se répercuter en un écho prolongé chez tous ceux que vous aimez. Je penserai à vous en attendant votre retour.

A JEAN L'ERMITE— De votre lettre gentille tout m'a fait plaisir bien entendu. J'ai appris avec soulagement l'heureuse solution précitée. Il ne s'agit peut-être que d'une fausse alerte, avec de la prudence vous écarterez pour toujours, je l'espère, cette crainte justifiée. Vous comprenez que je ne puis aussi rester insensible à ce désir d'écrire qui tend à s'implanter en vous définitivement. Vous n'avez rien à perdre en cultivant les joies intellectuelles et vous pouvez gagner de si alléchantes récompenses. Développer sa personnalité, en affermir les heureuses caractéristiques n'est pas une satisfaction moindre et combien d'autres avantages viennent greffer sur cette base digne d'un intérêt constant. Au revoir, gentil frérot, je vous laisse l'assurance de mes meilleures intentions à votre égard.

JEANNE-LISE

Marines

Lorsque je reverrai dans le prochain automne,
La maison de granit auprès du bois mouvant,
Les rocs déchiquetés ou la vague moutonne,
Les souples tamaris rebroussés par le vent.

Lorsque je m'étendrai dans la grotte lointaine,
Qui conserve dans son sable amical à mes doigts,
L'âme éparse et l'odeur de l'antique Sirène,
Et tout le bruit des flots entre ses murs étroits.

Lorsque je cueillerai le long de la falaise
Le souci nuancé de l'arrière saison,
En regardant fléchir le ciel sanglant où pèse
Un soleil dilaté qui remplit l'horizon,

J'aurai tout abdiqué des orgueils et des craintes
Qui couronnaient mon front comme un bandeau de fer:
Liberté de l'amour et des molles étreintes,
Je recevrai le baiser rude de la mer...

En vain les souvenirs me conteront l'histoire
Des jours que je croyais heureux et triomphants;
Leur voix ne fera plus au fond de ma mémoire
Que le bruit assourdi d'une ronde d'enfants.

Des jours entiers, couchés sur la barque en dérive,
J'écouterai les mots rares des matelots;
Et je recueillerai dans mon âme attentive
Le grave enseignement de l'azur et des flots.

Je serai libre, seul et nu sous le ciel vaste;
Je mêlerai mes cris aux cris du goéland.
Je laisserai bondir mon coeur enthousiaste
Sans crainte qu'un regard en comprime l'élan.

Et parfois, enivré d'embrun, de vent, d'écume,
Grisé de solitude et de loisir vermeils,
A la pointe d'un roc où l'onde bout et fume,
Je dresserai mon corps brûlant en plein soleil.

Alors m'abandonnant aux forces éternelles,
Je lancerai vers l'astre au zénith arrêté,
Et vers l'âpre horizon plein de voiles et d'ailes,
Un long cri de désir et de félicité!...

Maurice LEVAILLANT.

Beauté

C'est donc vous que je revois, Roselinde? C'est bien vous que j'ai connue jeune fille pimpante et joyeuse? C'est vous que j'ai vue un jour d'été, gaie comme une fauvette, venir m'annoncer la nouvelle de vos prochaines fiançailles?

Comme la vie vous a meurtrie? Comme la douleur vous a changée!

Où s'en est allé le rose velouté de vos joues?

Qu'avez-vous fait des boucles brunes de vos cheveux?

Qu'est devenu le vif éclat de vos regards?

Qui vous a pris le timbre clair de votre voix?

Je ne vous retrouve plus. Comme à travers un voile opaque vous m'apparaissez. Et j'ai peine à reconnaitre en vous celle que j'ai connue jadis.

Les rides ont creusé vos joues et votre front.

Les fils d'argent s'emmêlent à votre chevelure.

Les larmes ont terni l'éclat de vos prunelles.

Votre voix même n'a plus les accents d'autrefois.

Je vous ai vue si vive, si jolie, si rieuse que de vous retrouver ainsi rêveuse, triste et vieillie, cela m'a remué jusqu'au fond de l'âme.

C'est que les jours passent, Roselinde. Nous étions jeunes alors, et nous ne le sommes plus. Nous étions au printemps et nous sommes à l'automne. D'un pas agile nous montions la colline; aujourd'hui nous descendons lentement vers la tombe.

Hélas! le temps impitoyable laisse sur nous la trace de ses doigts destructeurs, et le malheur marque les fronts d'une empreinte indélébile.

ALEX.



MAUX DE TÊTE, MIGRAINE, NERVOSITÉ, MAL DE DOS, DOULEURS PÉRIODIQUES

Soulagés promptement et efficacement avec les capsules Antalgine.

Pour connaître les causes des maux de tête lisez la circulaire incluse dans chaque boîte de capsules Antalgine.

23 *En vente partout* 25c *et* 75c

ANTALGINE

Avant la naissance de son premier bébé, elle se sentait affaiblir de jour en jour...



"J'étais enceinte de mon premier bébé et je me sentais affaiblir de jour en jour. Je suis devenue incapable de vaquer à ma besogne de maison. Je me rappelai que j'avais déjà pris des PILULES ROUGES et que j'en avais obtenu de très bons résultats; alors je décidai de me préparer à cet événement avec ce tonique. J'en ai pris durant quelques mois avant la naissance de mon bébé. En effet, au moment de la naissance, j'ai eu une courte maladie et mon bébé était lui aussi en parfaite santé. Immédiatement après, c'est encore avec les PILULES ROUGES que je me suis tonifiée et en peu de temps, j'étais sur pied, grâce aux PILULES ROUGES. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été."

—JEAN BELL,
Granville, P.Q.

Témoin (Signé)—Y.P.

Par un traitement continuel des bonnes PILULES ROUGES, durant les mois de grossesse, vous acquerrez des forces et donnerez à vos organes la santé qui rend facile l'accomplissement des fonctions maternelles; elles remédieront aussi à vos malaises: faiblesse, fatigues, douleurs ici et là et vos relevailles seront plus faciles.

Les bonnes PILULES ROUGES sont depuis au delà de 40 ans, le tonique qui a aidé le plus de femmes dans les cas de: pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

Pilules Rouges, par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25

PRENEZ DES FORCES
en prenant les bonnes

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCQ Américaine Ltée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

LA PAGE DES JEUNES

BOULE-DE-NEIGE



Vous ne me connaissez pas ?

Je m'appelle Boule-de-Neige et je suis un joli petit chat blanc, gracieux et gentil...

Mais, hélas ! je suis aussi paresseux... très paresseux !...

...Ainsi j'aime beaucoup mieux dormir dans un fauteuil, près du poêle, qu'aller chasser les souris dans le grenier !

— Viens-tu avec moi ? me demanda hier ma mère qui partait en chasse...

— Euh !... Tu sais... il fait bien froid aujourd'hui !... Je... »

— A ton aise !...

Mais bientôt je me suis ennuyé... ennuyé !...

Après avoir bâillé sept fois de suite,



j'ai eu une inspiration et je me suis approché, avec mon air le plus gracieux, du poêle...

Connaissez-vous le poêle ?...

C'est une grosse bête noire qui ronronne tout le temps, qui ouvre quelquefois une gueule rouge flamboyante, mais ne cherche jamais à s'échapper...

— Pardon, monsieur le Poêle, voulez-vous jouer avec moi ?...

Le poêle m'a tiré insolemment une belle langue rouge...

Alors une petite araignée qui se chauffait au plafond m'a crié :

— Veux-tu le laisser tranquille !

Une araignée, me donner des conseils !... Par exemple !...

Je me suis éloigné de l'impertinente et je me suis approché de la pendule :

Encore une bête stupide que la pendule !

— Voulez-vous jouer avec moi, madame, je... hein ?... quoi ?...

La pendule s'était mise à sonner et j'ai bien cru comprendre qu'elle me chantait :

— Laisse-moi ! Laisse-moi donc !... Il faut que je marque l'heure et je n'ai pas le temps de m'arrêter !...

Finalement, j'ai trouvé sur la cheminée deux petites bêtes rouges qui nageaient dans une sorte de bocal plein d'eau. « Venez-donc vous amuser dehors avec moi...

Elles ne m'ont pas répondu ; alors j'ai renversé le bocal d'un coup de patte...

Ah ! mes amis !... Le bocal s'est brisé dans un fracas épouvantable, les bêtes rouges se sont mises à danser de joie sur la cheminée... mais au même moment la porte s'est ouverte brusquement, j'ai entendu un cri de fureur et d'indignation et j'ai reçu la plus formidable volée de coups de manche à balai de ma vie !...

Et maintenant, hélas, je rêve aux tristes conséquences de ma paresse...

PIERROT LAPIERRE.

UNE FIN DE VACANCES

— Quoi tu n'es pas encore prête. Ah ! ces filles ! et René lance un regard dédaigneux à sa sœur.

— Je suis prête, je te suis ! répond Eveline en prenant son sac sur un guéridon.

Presque en courant, tous deux descendent les escaliers, traversent le hall, sortent sur le perron et montent dans l'auto de l'oncle Paul.

— Tu crois qu'on s'amusera à cette fête de clôture de vacances, demande René en faisant la moue.

— Oh ! naturellement, il y aura Simone, la fille du docteur ; Marie-Solange, l'estivante de Paris.

— Peuh ! rien que des filles. Je crois qu'il y aura tu sais, ces deux Anglais. L'un est très riche, fils d'un constructeur d'autos ; l'autre, fils d'un fonctionnaire.

— Je suis sûre que ce fonctionnaire sera très gentil, tandis que l'autre sera poseur et exubérant.

Tu as bien raison.

Sur la terrasse les jeux et les tables chargées de gâteaux sont dressés pour les enfants. Les feuilles jaunes jonchent le parterre. On est à la dernière semaine de septembre.

— Tiens, tu vois le brun au beau costume chiné, qui saute et chante en anglais, c'est le milliardaire ! souffle René à sa sœur.

— Vraiment, où est l'autre !

— Je crois que c'est le grand blond, au costume beige très simple, celui qui a l'air timide.

Tous deux se présentent à ce dernier.

— Je me nomme René Haller ; voici ma sœur Evelyne...

Et moi Johnny Cattson. Enchanté.

Le jeune Anglais parle presque sans accent, d'une voix charmante et pleine d'attention pour ses nouveaux amis.

Quant à l'autre, il fait de grands gestes, parle de sports, des courses qu'il a gagnées, des examens qu'il a passés, etc. etc...

Hélas ! tout a une fin. Il faut se quitter.

On se sépare à regret.

Une semaine après René et Evelyne de retour de vacances recevaient un paquet venant de Londres. En hâte, papiers et ficelles sont coupés.

— Oh ! le joli bracelet ! s'exclame Evelyne.

— Chic ! alors, une vraie montre ! s'écrie son frère.

— Oh ! une carte de visite, avec



adresse de l'usine d'autos de Lond... et dedans, écoute :

« Sincèrement, pour remercier gentillesse de petits Français, recevez ces humbles cadeaux ! Jhonny Cattson.

Y. AILHAUD.

Nouvelles Aventures de Médor et Matou

par Pierrot Lapierre

— VII —



(A suivre).

CHOSES CURIEUSES — MAIS VRAIES —



POUR VOUS DISTRAIRE

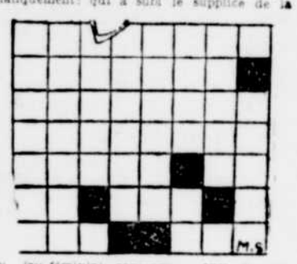
MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

I. Vainqueur d'une épreuve sportive. — II. Espèce de filet qui enveloppe les cheveux. — III. Aux environs. — IV. Chacun des organes que renferment les cavités du corps (au pluriel). — V. Manifestation de la volonté; note de musique. — VI. Pronom personnel; espèce de poche ouverte par le haut; consonne. — VII. L'un des quatre points cardinaux; avec qui on est lié d'une affection réciproque.

VERTICALEMENT

I. Morceau d'étoffe qui se noue autour du cou. — II. Appareils de propulsion, dont la forme rappelle celle d'une vis. — III. Anagrammatiquement: nécessaire pour boire le matin votre chocolat; consonne. — IV. Qui ont peu d'épaisseur. — V. Anagrammatiquement: dont la superficie est unie au pinceau. — VI. Petit quadrupède rongeur qui reste engourdi tout l'hiver ; anagrammatiquement: début de canard. — VII. Anagrammatiquement: qui a subi le supplice de la roi (au féminin); consonne. — VIII. Consonne; anagrammatiquement: marquer un sentiment de gaieté.



M. SOLLIES.

SOLUTIONS

METAGRAMME

GALE. BALE. CALE. FALE. HALE. MALE. JALE.

MOTS CARRES

ANNA
NOIX
NINE
AXE

PAUVRE BLAISE

— Par —

La comtesse de Ségur

No 22

Quand le médecin arriva, il déclara, après un examen prolongé et intelligent, que Jules était atteint d'une fièvre cérébrale. Après avoir entendu quelques phrases qui décélaient une conscience troublée, il recommanda que le malade ne fût soigné que par les deux personnes qui préoccupaient constamment son imagination frappée, afin qu'au premier retour de raison il ne vit que ces deux personnes, et qu'il ne pût pas craindre d'avoir été entendu par d'autres. Il ordonna ensuite de fréquentes applications de sinapismes aux pieds, aux chevilles, aux mollets, aux cuisses; il ordonna des boissons rafraîchissantes, de l'air dans la chambre, diète absolue, une demi-obscurité et pas de bruit.

La journée fut terrible; d'un accablement semblable à la mort, Jules passait à une agitation et à un flot de paroles accusatrices; il apprit ainsi à son malheureux père toute la noirceur de son âme. Le repentir que Jules témoignait de plus en plus adoucissait un peu le coup terrible porté à son amour et à son amour-propre de père. Plus il découvrait l'iniquité de Jules, plus il aimait et admirait la charité, la bonté si chrétienne de Blaise. Dix fois par jour il le serrait contre son cœur, il l'arrosait de ses larmes, et lui redemandait pardon pour Jules et pour lui-même. Blaise baisait les mains du comte, l'encourageait, le consolait, lui parlait du bon Dieu, lui enseignait la prière du cœur, la vraie prière du chrétien. Quand il ne pouvait calmer le désespoir du comte, il se mettait à genoux près de lui et disait tout haut les prières les plus touchantes, qui finissaient toujours par diminuer l'agitation du comte et lui rendre l'espérance.

L'état de Jules était le même depuis six jours: tantôt de l'amélioration, tantôt une reprise de délire et de fièvre. Le septième jour, après un sommeil de trois heures, dont avaient profité le comte et Blaise pour s'assoupir dans leurs fauteuils, Jules s'éveilla et appela Blaise comme de coutume.

"Me voici, Monsieur Jules, dit Blaise en sautant sur ses pieds et prenant sa main.

Jules

Ah ! Blaise, c'est toi ! Je suis content ! J'avais tant besoin de te voir et de te parler. Pauvre Blaise ! J'ai été méchant pour toi ! Comment peux-tu me pardonner?

Blaise

Mon bon Monsieur Jules, de tout mon cœur, du fond de mon cœur, je vous ai pardonné depuis bien longtemps. Notre-Seigneur n'a-t-il pas pardonné à tous ceux qui l'ont offensé ? Ne devons-nous pas tous faire de même? Soyez tranquille, Monsieur Jules, ne vous agitez pas; nous parlerons de cela plus tard.

Jules

Je suis si faible; j'ai été bien malade, il me semble?

Blaise

Oui, mais vous êtes mieux. Buvez un peu et dormez encore."

Jules but de l'orangeade.

"C'est bon, dit-il; et toi, Blaise, comme tu es bon de rester près de moi ! J'ai été si méchant pour toi ! Oh ! si tu savais, comme tout cela me brûlait la tête et le cœur !

—Chut, Monsieur Jules: ne parlez pas; vous vous ferez mal".

Le comte heureux de ce retour de Jules à la raison, ne pouvant maîtriser sa joie, fut sur le point de se montrer et d'embrasser son enfant, qu'il avait cru perdu, quand Jules retourna la tête et dit à Blaise:

"Blaise ne dis pas à papa que je t'ai parlé; ne le laisse pas venir; si je le vois, je mourrai de honte et de frayeur.

Blaise

Non, non, Monsieur Jules; je ne dirai rien, soyez bien tranquille; mais votre papa est si bon pour vous, il vous aime tant, que vous ne devez pas en avoir peur.

Jules

Mais la honte, Baise, la honte?

Blaise

Eh bien, monsieur Jules, ce sera l'expiation de votre faute : ce sera beau de tout avouer. Mais vous avez le temps d'y penser, Dieu merci : ainsi tâchez de dormir encore ; nous causerons de cela plus tard."

Blaise fut satisfait d'avoir pu jeter dans l'âme de Jules la première pensée de l'aveu comme expiation ; il mettait entre ses mains le moyen d'apaiser sa conscience, de retrouver le calme qu'il avait perdu.

Jules reçut les paroles de Blaise avec quelque surprise mêlée de satisfaction ; il sentait vaguement qu'il pouvait tout réparer ; mais, trop faible pour réfléchir sérieusement, il se laissa aller au sommeil et dormit encore deux bonnes heures.

M. de Trénilly osait à peine remuer, tant il avait peur de troubler le repos de Jules ; il désirait dire quelques mots à Blaise, et il n'osait parler. Blaise, s'apercevant de son angoisse, se leva sans bruit, arriva jusqu'à lui sur la pointe des pieds ; quand il fut à la portée du comte celui-ci l'attira doucement à lui, le serra vivement dans ses bras et lui dit bas à l'oreille :

"Dis-lui que je sais tout, que je lui pardonne, que je l'aime, que c'est toi qui as changé mon cœur, que tu es son frère, mon second enfant.

— Je lui dirai combien vous êtes bon, Monsieur le comte, répondit Blaise tout bas.

Le Comte

Rassure-le, encourage-le, mon ami, mon bon Blaise, afin qu'il n'ait plus peur de moi. Ah ! cette pensée me tue.

Blaise

J'arrangerai tout avec l'aide de bon Dieu, mon bon Monsieur le comte ; ayez confiance, vous en serez récompensé."

Le comte ne se retint plus, et cachant sa tête dans ses mains, il réfléchit à la piété de Blaise et aux vertus véritablement admirables de cet enfant.

Blaise

Ecoutez, mon cher Monsieur Jules, ne vous effrayez de rien, ne regrettez rien. Tout est pour le mieux. Pendant que vous étiez si mal, que nous craignions de vous voir mourir, vous avez dit tout ce que vous avez fait ; vous avez tout raconté ; votre papa pleurait, vous embrassait, vous serrait dans ses bras et priait le bon Dieu de vous sauver. Vous voyez bien qu'il ne vous en voulait pas.

—Tout le monde sait donc ce que je suis ? dit Jules avec accablement.

Blaise

Personne, Monsieur Jules, personne que votre papa et moi. Il n'y a que nous deux qui approchions de vous.

Jules

Et papa sait tout ! Comme il doit me mépriser !

— Jules, mon enfant chéri, s'écria le comte, incapable de résister plus longtemps au désir de le rassurer ; Jules ! je t'aime toujours ; plus qu'avant ta maladie, parce que je vois tes remords et que je t'en estime davantage. Oh ! Jules ! mon cher fils ! le vrai coupable, c'est moi, qui ne t'ai jamais parlé du bon Dieu et qui t'ai donné un si triste exemple. Jules ! pardonne-moi, mon enfant ; c'est ton père qui a besoin de pardon, parce qu'il est le vrai, le grand coupable !"

Jules, étonné, attendri, ne pouvait parler, mais il répondait à l'étreinte passionnée de son père en le couvrant de larmes. Le comte eut peur en le voyant ainsi pleurer ; mais ces pleurs étaient un baume pour l'âme malade de Jules ; ces larmes le soulageaient.

"Papa ! papa ! laissez-moi pleurer, dit Jules retenant son père, qui cherchait à s'éloigner, pleurer dans vos bras !... Quel bien me font ces larmes ! Comme je me sens mieux ! Quel soulagement, quel bonheur de n'avoir plus rien à vous cacher, de savoir que vous connaissez la vérité, toute la vérité ! Pauvre Blaise !

(A suivre)

FRIMOUSSET AU JARDIN ZOOLOGIQUE (23)



Le numéro manqué de tante Amélonde dans la cage aux lions a produit le plus désastreux effet, le public est parti furieux.

Pour atténuer cette mauvaise impression, Frimousset décide d'organiser pour le lendemain une attraction nouvelle: le bain de l'éléphant.

Le lendemain, le public se presse à nouveau et M. Legigot, en cornac, se sent un peu inquiet... L'éléphant, « Petit Pois », n'a pas l'air d'être disposé à se baigner.

Après de nombreux efforts qui restent vains, M. Legigot a la fâcheuse surprise de se sentir empoigné (non, pardon! « entrompé ») par l'éléphant.

... Et le bain du cornac obtient un succès beaucoup plus considérable que le bain de l'éléphant...

LES PATRONS DU NOUVELLISTE



Jolie barbotteuse pour enfants de 1, 2, 3, 4 et 5 ans.

Toutes demandes doivent être adressées comme suit: Dépt. des Patrons, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle choisi. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées, inclure 15 cents, soit par bon postal, mandat d'express ou argent sous pli recommandé. Le Nouvelliste n'est pas responsable des lettres non reçues. Ces patrons sont expliqués en anglais seulement, ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux.

St-Justin

M. le professeur Roland Savoie a passé une journée à St-Justin, dans le but de recruter les membres nécessaires à la fondation de son école.

M. et Mme Léonard Lafrenière sont de retour d'une promenade d'une huitaine chez leurs parents de Providence, R.I.

Mme Vve Alfred Payette et ses filles Alice et Aurore accompagnées de Mlles Blanche et Marie-Louise Dupuis, tous de Montréal, passèrent une huitaine chez M. Charles Lafrenière, dernièrement.

M. Joseph Baril de Louiseville passe quelques jours chez son oncle, M. Paul Baril.

M. et Mme Albert Trudel de Providence R.I., rendaient visite à M. et Mme Adrien Bastien récemment.

Mlle Yvette Philibert de Montréal, est retournée dans sa famille après avoir passé une quinzaine chez son oncle M. Raphaël Paquette, ainsi que chez d'autres parents.

M. et Mme Joseph Toupin, accompagné de M. et Mme Arthur Gaboury ainsi que Mme Raymond Toupin sont allés à Shawinigan.

Mme Adélard Thibault et ses deux enfants: Jean et Lisette de Montréal de passage à St-Justin.

M. et Mme Ovila B. Lafrenière, d'Ishpeming, Mich., ainsi que M. et Mme Arthur Lefebvre, d'Iron Mountain, viennent de nous quitter après avoir passé une quinzaine au milieu de leurs parents.

M. et Mme Laubrière Audet, de Providence, R.I., séjournent chez M. Hormisdas Dauphinais.

M. et Mme Zénon Lamarche, leur fillette Irène et leur fils Edgar de St-Lin, rendaient visite à leurs parents de St-Justin.

M. et Mme Emile Arcand ainsi que M. Wilfrid Villeneuve de Montréal chez M. Lazare Villeneuve.

M. et Mme Lionel Bastien de Providence, R.I., ainsi que leurs enfants sont retournés dans leur famille après avoir séjourné une huitaine à St-Justin.

Mlle Rose-Hélène de retour d'une quinzaine chez ses grands-parents, de St-Barthélemy.

M. Roméo St-Jacques de Montréal séjourne pour une huitaine chez M. Edmond Lajoie, à l'occasion de ses vacances.

M. Charles Dufault était de passage à St-Justin ces jours derniers.

M. et Mme Arthur Gaboury, de Montréal séjournent à St-Justin à l'occasion de ses vacances.

M. et Mme Aimé Dupuis sont allés à St-Lin, pour assister aux funérailles de M. Desmarais.

RHUMATISME

Soulagez douleur et raideur rhumatismales, arthrite, lumbago, sciatique, névrite, névralgie, tic douloureux, goutte, pleurodynie, etc., en prenant les Capsules Antirhumatismales Templeton, faites spécialement contre affections rhumatismales. Chez les pharmaciens: 50c et $1.

ESSAI GRATUIT Demandez par lettre à Templetons Ltd., T-R-C's, 56 Colborne St., Toronto, un généreux échantillon GRATUIT, la brochurette informatrice et le dépliant contenant les témoignages.

FRS. CARON

Opticien-manufacturier



Ajustement des verres
Lunettes sur prescription

346, DES FORGES
Téléphone: 118

Juillet 24 25 27 30 Août 1 3 6 8 10 13 15 17 20 22

A Montréal et New-York le marché fait preuve de plus de force

Bourse des mines

Cours du 19 août 1938

BOURSE DE TORONTO

	Haut	Bas	Ferm.
375 Abitibi	3¼	3¼	3¼
85 do pfd.	25¾	24	25¾
600 Afton	63¾	61¼	63¼
10 Alberta G. priv.	27¼	27¼	27¼
1500 Alderman	48	47	48
4000 Amm.	16½	15¾	16
450 Anglo Can.	1.40	1.39	1.39
200 Anglo H.	3.15	3.15	3.15
1500 Armfield	18	18	18
1300 Ashley	67½	67¼	67½
1500 Astoria	06	06	06
11500 Augile	34	31	31
5200 Bazamac	20	18	20
134 Bankfield	64	61	63
10 B. Montreal	214	214	213
25 Bar. Royal I.	5	5	5
200 Bare. Metals	33	33	33
1600 Beattie	1.33	1.25	1.32
35 Beauharnois	3½	3½	3½
40 Bell Tel.	165	164½	164½
2500 Bidgood	31	30	30½
500 Big Missouri	32	32	32
100 Biltmore	8	8	8
500 Bishops	09	09	09
25 Braizone	9.76	9.50	9.50
215 Brazilian	11¾	11½	11¾
286 B. A. Oil	31¾	31¾	31½
5 B. C. Power A	36½	36½	36½
1600 Brown Oil	33	32	32
121 Buff Ank	15½	15¼	15½
1000 Buff Can.	05¾	05¼	05¾
25 Build. Prod.	56	56	56
14500 Bunker Hill	13½	10½	13
25 Can. Cement	16¾	16	16
10 do pfd.	95½	95½	95½
45 Can. Malt.	31	31	31
11 Can. Perm.	136	135	136
28 Can. Steam. priv.	14	14	49
37 Can. W. & C. A.	16¾	16¼	16¾
45 do cl. B	33	33	33
201 Con Brew	1.90	1.90	1.90
175 do pfd.	28¾	26¾	26¾
150 Canora 1 priv.	18½	14¾	14½
470 Can Car	16¾	16	16¾
240 do pfd.	29	24¾	24¾
160 Can L. Alch. A	2¾	2¾	2¾
1100 Can Mal.	1.03	1.00	1.03
300 Can. Pac.	6¾	6¾	6¾
1400 Can. Pacific	2.60	2.60	2.60
1800 Castle T.	95	94	95
250 Cent. Pat.	2.55	2.55	2.55
1300 Chesterville	1.26	1.26	1.22
200 Chromium	65	65	65
4 Cockshutt	11	14½	13
300 Cons. Chib.	32	31	32
174 Cons. Smelt.	59¾	59	59¼
1000 Cons. Gas	179	179	179
5100 Darkwater	10	09	09
4200 Denison	21	20	21
195 Dist Seag.	36	33½	33¾
2185 Dome	31	30½	33¾
12 Dom. Bank	210	210	210
6 Dom. F. & S.	43	43	43
170 Dom. Steel B	13¾	13¼	13¾
100 Dom. Stores	5¾	5¾	5¾
2700 Doral	07	06½	07
500 East Crest	07	07	07
7450 East Mal.	2.20	2.19	2.18
2525 Eldorado	2.22	2.22	2.26
10 English Elect. A	28	28	28
100 F. Farmer	20	19½	20
8300 Fac. Kirk.	06½	06	06½
3500 Fernland	23½	23	23
3500 Flood A	19¾	19¼	19½
4800 Foundation	17	16	17
60 Can. Pow.	13½	13¼	13½
10 do pfd.	84½	84½	84½
1000 Gas	4¾	4¾	4¾
150 G. S. Wares	8	8	8
4300 Gillies	14	13	14
1000 Fitzsimm	05¼	05¼	05¼
600 Gob Lake	48	48	48
2400 Goldale	24½	24	24½
200 Goodfear	65	65	65
2100 Granada	11	10½	10¾
700 Grandoro	05¾	05¾	05¾
2000 Gunnar	64	63	64
2500 Hard Rock	2.20	2.17	2.17
1000 Harker	10¾	10¼	10½
100 High Sar	11	11	11
188 Hinde	15¾	15¾	15½
1125 Hollinger	14¾	14¾	15
700 Home Oil	1.16	1.15	1.15
500 Homestead	28	28	28
1000 Howey	37	36	36½
175 Hud. B. M.	50	50	50
855 Imp. Oil	17¾	17	17¾
1631 Int. Nickel	49¾	48¾	49¾
620 Int. Pete	26	26	26
1000 Jack W.	39	38	39
4916 Jacola	20	19½	19½
13000 Jellicoe	46	43	46
1000 J. M. Cons.	11	11	11
13310 Kerr Add	2.09	2.02	2.05
525 Kirk. R.	55	53	55
3425 Kirk. L.	1.30	1.30	1.30
2160 Lagoon	28	26	27
930 Lake Shore	53½	53	53½
100 Lam. Cont.	02	02	02
10050 Lapa C.	58	58	58
50 Laval C.	90	90	90
22100 Lec	05¾	05¾	05¾
3250 Leitch	88	86	87
2625 Little L. L.	3.60	3.50	3.60
2 Loblaw A	23¼	23¼	23¼
1510 Macassa	5.15	5.00	5.15
4000 Macassa	3.70	3.65	3.65
2000 Mac. & E.	02	02	02
375 Macfie L. M.	3	3	3
2500 Macalpin	11¾	11	11
1100 Macmillan	77	77	77
10 Maple L.	65	65	65
100 do pfd.	85½	85½	85½
385 McIntyre	46¾	46½	46¾
1750 Mckenzie	1.22	1.21	1.22
1800 McVittie	15½	15	15
3700 McWatters	65	63	65
1000 Mining C.	1.93	1.93	1.93
3100 Moneta	1.70	1.70	1.72
150 Morrin	19	19	19
68 Nat. Gro. priv	118	118	118
2500 Naybob	03	03	03
4100 Newbec	06½	06	06½
200 Newgold	15	14	14
400 Nipissing	1.75	1.68	1.68
2000 Normetal	73	72	73
1000 Northcal	3.40	3.35	3.40
400 O'Brien	3.60	3.55	3.60
1000 Omega	55	52	52
1200 Ont. Flats	72	72	72
3 Page H	83½	83½	83½
1100 Pamour	4.41	4.35	4.41
1000 Pandora	21	21	21
1000 Parbec	07¾	07¾	07¾
4700 Paymaster	18	18	18
6700 Payne	14	13	13
700 Pickle C.	3.17	3.10	3.13
532 Pioneer	3.65	3.61	3.65
3200 Powell	2.47	2.41	2.42
100 Premier	2.31	2.30	2.31
47643 Preston	1.82	1.80	1.80
2500 Read A.	2.65	2.63	2.63
200 Red Crest	68	68	68
100 Reno	45	45	45
3000 Roche	14	12	13¾
43 Royal Bank	189	188	189
48 Royalite Oil	46	46	46
2500 St. Anth.	13	12½	12½
100 San Ant.	1.28	1.27	1.28
3000 Sisamibi	09	08	08
1100 Slocan C.	06	05	05
2944 Sherritt	1.27	1.29	1.27
7473 Sicon	2.02	2.00	2.02
2000 Siebin	1.07	1.01	1.03
350 Slate L.	09	09	09
5000 Stadacona	51	50	51
100 Stand. Fur.	13¾	13	13¾
1100 Steel Can.	72	71	72
24000 Straw L.	12	10½	10½
200 Std. Coal	12	12	12
400 Sullivan	1.09	1.06	1.09
500 Sylvanite	3.35	3.35	3.35
700 Tech. H.	4.75	4.71	4.73
850 Texas	1.50	1.45	1.50
100 Uchi	32	2.30	2.31
225 Un. Steel	59	59	59
18044 Wallc A.	3.60	3.25	3.25
51 Walkers	43	42¾	43
2100 Wendigo	14	13½	14
10 W. C. Fir priv.	32	32	32
1000 W. Turner	09	09	09½
5 Weston priv.	88	88	88
500 White Eagle	01	01	01
7100 Wilmay	13	12¾	12¾
5 Winn. Elect. A	2¾	2¾	2¾
10 do pfd.	11¾	11¾	11¾
4500 Wood Cad.	26	25	26
2650 Wright H.	7.85	7.80	7.80
100 Ymir	13½	13½	13½

LE CURB

1000 Brett	02¾	02¾	02¾
15 Can. Vin.	15¾	15¾	15¾
1000 Cobalt	01¾	01¾	01¾
7100 Cons. Paper	8¾	7½	8¾

MINES NON INSCRITES

	Offre	Dem.
Abbeville	11	13
Albany River	22	25
Algold	--	50
Amity Gold	--	--
Amos Cadillac	1	3
Area	13¾	14½
Barber Larder	32	34
Bernard Cadillac	--	18
Big Master	4	5
Bilmac	9	11
Brooke Cadillac	--	8½
Brown Cadillac	1	2
Cadillac Exploration	7	8
Canadian Pandora	4	5
Capital Bouyn	2	2¾
Central Duverna	8	9
Century Mining	--	22
Chibmac	2	3
Continental Kirkland	13	16
Cournor	--	20
Crow Shores	--	12
Cunliffan	7	8
Dempster Cadillac	--	3
Dorval Units	--	8.50
Dunlop Consolidated	2½	3½
Elmos	33	36
Ford Cadillac	--	--
Frontier Red Lake	6	7
Garnet Long Lac	--	2
Gilbec	1½	2½
Golden Gate	43	46
Grace Larder	11	13
Hexa Cadillac	1½	3
Hiawatha	1.00	1.15
Hudson Patricia	1	2
Hugh Pamour	12	14
Hutchison Lake	3	4
Kenrocla	24	26
Kewagama	11½	13
Lacoma	3½	4½
Lafayette Long Lac	1½	2
Lake Geneva	17	20
Lake Rowan	--	8
Lamaque Gold	6.25	6.50
Larray Mines	1¾	1¾
Long Lac Lagoon	3½	5
Louvre	6	8
Magnet Consolidated	70	77
Magnet Lake	13½	14½
Malartic Goldfields	52	54
Margaret Red Lake	17	19
Marguerite Long Lac	--	3
Martin Bird	17	19
McCarthy Webb	--	16
Moffatt Hall vieux	1½	2½
Moffatt Hall nouveau	5	6
Moushla	5	7
Mosher Long Lac	23	27
Northcal	60	62
Northlake	--	--
North Shores	3½	4½
Obaltski	7	8
Okland Cold	20	22
O'Leary Malartic	4	4¾
Opemiska Copper	10	11½
Oriole	--	--
Pan Canadian	14	16
Pascalis	29	32
Plains Petroleum	1.30	1.40
Porcupine Lake	12	14
Pontiac Bouyn	--	--
Potterdal	1	2
Proprietary	1.70	1.80
Quebec Manitou	19½	21
Rand Malartic	37	39
Red Gold	7	9
Reynolds Quebec	--	--
Ribago nouveau	6½	7½
Routhier Cadillac	3½	6
Rubec Mines	1½	2½
Sachigo River	$16½	$17½
Sand River	18	21
Seguin Rouyn	1	2
Shawmakue	8¼	9
Silicon Kirn Gold	13	17
Shenango	6	7
Smelters Gold	3¼	4¼
Springer Sturgeon	9	11
Sturgeon River Gold	19	22
Tonawanda	5	5¾
Upper Canada	59	62
Valdor Minerals	1.20	1.30
Warren Mac	7	10
Wawhano	1½	2¼
Wells Long Lac	13½	15
West Red Lake	1½	2½
Westwood Cadillac	10½	11½
Westside Long Lac	2¾	3½
Whitehorse	4	6
Wiser	23	26
Young Davidson	21	23

Obligations canadiennes

COURS DU 19 AOUT

	Offre	Dem.
Dominion du Canada:		
2½ 1 juin 1948	102½	103¼
2½ 15 oct. 1958	101¼	102¼
3 1 juin 1950-55	96¾	98¾
3 15 oct. 1942	101¼	101¾
3 perpétuelles	88¾	89¾
3½ 1 juin 1946-49	102¾	103¾
do 1936-46	100¼	101¼
3½ 15 oct. 1944-49	102¾	104¾
4 15 oct. 1943-53	107¾	108¾
do 1939	100¼	101
do 1947-52	107¾	108¾
4½ 1 avril 1940	105	106
4½ 15 oct. 1944	111	112
4½ 1 déc. 1946	111¾	112¾
4½ 1 nov. 1946-56	111¾	112¼
do 1947-57	111¾	112¼
do 1948-58	111¾	112¾
do 1949-59	111¾	112¾
5 15 nov. 1941	110	111
5 15 oct. 1943	112¾	113¾
Garanties du Dominion:		
Can. Nat. 2 1943	100	101
do 2½ 1944	100	101
do 3 1944	101¼	102¼
do 3 1941-58	96¾	98¾
do 3 1948-52	98¾	99¾
do 3 1948-53	98¾	99¾
do 4½ 1951	111	116
do 4½ 1956	113¾	114¾
do 4½ 1957	115	116
do 4½ 1958	117¾	118¾
do 4½ 1954	114¾	115¾
do 5 1949-69	120	121
Provinciales:		
Alberta 5 1934	56½	58½
do 4½ 1936	93¾	95¾
Col. Ang. 5½ 1945	103¾	105¾
do 4½ 1957	94¾	96¾
Manitoba 6 1947	100	102
do 4½ 1956	89	92
N.-Brunswick 3 1951	92	94
do 4½ 1961	103	105
N. Ecosse 3 1958	97	99
do 4½ 1960	111	113
Ontario 4 1962	107¾	110¾
do 4½ 1949	111¾	112¾
Québec 3 1951	97	98¾
do 3½ 1949	100½	102
Saskatchewan 4 1954	72½	73½
do 4½ 1951	79	83
Municipales:		
Montreal 4 1945	95½	100½
do 4½ 1971	105¾	101¾
Québec 4½ 1958	101½	103½
Trois-Rivières 4½ 1956	101¾	103¾
Ecoles Cath. Mont. 4 1918	98	100
Mont. Métrop. 4½ 1962	100½	101½
do 4 1947	98	100
Rails et navigation:		
Can. Alt. 4 1956	92½	91½
Can. Pacific 4 1949	92½	91½
Can. Steamships 5 1957	83	85
Utilités publiques:		
Beauharnois 5 1973	93	97
Bell Telephone 5 1960	121½	124
B. C. Power 4¼ 1960	93½	95½
Calgary Power 5 1960	99	101
Can. North. Power 5 1953	103½	105½
Gatineau Power 5 1956	101	103½
do 6 1941	--	--
Int. Hydro Elect. 6 1944	77½	79½
MacLaren Power 5½ 1956	--	--
Mont. L. H. P. 5½ 1956	101½	102½
Mont. Tram. 5 1955	101	104½
Ottawa Power 5½ 1970	105½	107½
Power Corp. 4½ 1959	96½	100½
Québec Power 4 1962	90½	93½
Saguenay Power 4½ 1968	103½	105½
Shaw. W. P. 4½ 1970	103½	105½
do 4 1961	89½	101¾
Twin City 5½ 1952	54	57
United Sec. 5½ 1952	61½	62½
Winn. Electric 4½ 1960	102	104
Industrielles:		
Abitibi 5 1953	64¾	67¾
Brown Corp. 5½ 1946	52	54
do 5 1956	52	54
Can. Cement 5½ 1951	104¾	104¾
Can. Int. Paper 6 1949	97	99
Can. Vickers 6 1947	100	102
Cons. Paper 5½ 1947	--	--
Dom. Coal 4½ 1952	102	104
Dom. S. & C. 6½ 1955	101½	103½
Dom. Paper 4½ 1956	73	77½
Fraser Co. C 1950	98	101
G. S. Wares 4½ 1952	94½	97½
G. L. Paper 5 1953	93	97
Int. City Rice. 6½ 1950	35	38
Maple L. M. 5½ 1949	47	51
Minn. & Ont. Paper 6 1947	36	38
N. S. Steel 5 1959	94	97
do 6 débentures	34½	42
Price Bros. 5 1957	93	96
do 5 1952	96	98
Restigouche 6 1948	96	99
Immeubles:		
Sherbk. S. Realty 3½-4 1952	37	--
Windsor Hotel 6½ 1943	85	--
do 6 1947	29	--

LARUE & TRUDEL
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Liquidateurs de Faillites
J. A. LaRue, C.A. — M. Chartré, C.A.
A. E. Beauvais, C.A. — J. LaRue, C.A.
W. Boulanger, C.A. — J. P. Gauthier, C.A.
Lionel Roussin, C.A. — R. Chagnon, C.A.
L. P. Bélair, C.A.
Québec — St-Jean P. Q. — Montréal
Mercier-Rem.-1.8.8

Un mouvement de hausse marque l'ouverture du marché, hier, à Montréal. — Les outillages battent la marche. — Les métaux demeurent fermes jusqu'à la fermeture. — Des gains sur toute la ligne. — A New-York plusieurs valeurs font des gains importants mais ne peuvent les conserver qu'en partie. — Une journée plus active.

Montréal, 20. — Nonobstant la grande fermeté des stocks la Bourse de Montréal a été presque entièrement immobilisée. On a discerné une demande modérée pour les compagnies de matériel roulant, qui font partie des titres d'aviation, ainsi que dans plusieurs autres spécialités, mais règle générale le virement a été extraordinairement restreint et les titres se sont traités en petits lots.

Le volume des deux premières heures a dépassé à peine 5,500 actions, dans les industrielles et 7,400 actions dans les mines.

En approchant de midi les gains des opérations initiales étaient réduits; sauf dans National Steel Car, qui a fait un essor de 2 1-2 à 64 1-2 pour se fixer à 64 subséquemment, un gain de 2 points, les changements se sont limités à des fractions.

Car ordinaire s'est amélioré de 3-4 à 16 1-2 tandis que Fairchild, Vickers ordinaire et Robert Mitchell se sont appréciés de quelques fractions.

Les métaux usuels ont progressé lentement aussi; Smelters, de 1-4 à 59 1-2. Nickel de 5-8 à 49 et Noranda de 1-2 à 72 3-4.

Une amélioration très légère a été aperçue dans certaines papeteries, notamment Abitibi ordinaire et de priorité et Consolidated Paper. Dans les industrielles Dosco "B" s'est hissé de 3-8 à 33 3-4 et les autres sont demeurés très fermes mais inchangés, de même que Canadian Pacific et Montreal Power dans les services publics.

A NEW-YORK

New-York, 20 — Le marché de New-York s'est remis à monter durant la dernière partie de la séance d'hier et les principales valeurs se sont appréciées d'une fraction à environ 3 points sous l'égide de ces chemins de fer.

Ce mouvement ascendant a suivi le rapport de Washington, que l'Association des chemins de fer américains avait une nouvelle importante à annoncer avant la fermeture de la bourse. Wall Street a immédiatement conclu que ce serait tout probablement l'annonce d'un compromis au sujet de la diminution des salaires.

Les acheteurs sont immédiatement entrés au marché et la vigueur des ferroviaires s'est communiquée aux autres groupes. Il y a eu ralentissement toutefois en dernier lieu à la nouvelle que l'A.A.R. a tout simplement inscrit une demande pour prolonger l'accroissement du tarif sur le transport de la houille.

Le virement total de la journée est d'environ 800,000 actions, presque le double du volume d'hier.

Les aciéries et les moteurs se sont joints aux autres industrielles après avoir affiché une allure rétrograde durant les opérations initiales. La plupart ont rebroussé chemin toutefois durant les derniers échanges.

Les compagnies de pneus ont été à l'avant-scène durant la plus grande partie de la séance. Les comptoirs postaux, les instruments aratoires, les cuprifères et une grande variété de spécialités ont reçu une poussée.

Les titres qui ont reçu le plus d'appui ont été N.-Y. Central, Great Northern, U. S. Steel, Bethlehem, Chrysler, U. S. Rubber, Goodyear, Montgomery Ward, Sears Roebuck, Boeing, Western Union, Anaconda, Kennecott, Westinghouse, General Electric et Dupont.

Marché du grain

COURS DU 19 AOUT

A WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Blé:				
Oct.	68	67¾	66¾	67¾
Nov.	67	67¾	67	67¾
Déc.	67⅝	67¾	66⅝	67⅝
Mai	76⅝	76¾	75⅝	76¾
Avoine:				
Oct.	31¾	32¼	31¾	32¼
Déc.	29⅝	30¼	29¾	30¼
Orge:				
Oct.	37¾	37¾	37	37
Déc.	37	37	36¾	36¾
Mai	38½	38¾	38½	38¾
Lin:				
Oct.	141¾	141¾	141¾	141¾
Seigle:				
Oct.	40½	40¾	39¾	40¼
Déc.	40⅝	41¾	40⅝	41¾
Mai	43½	43¾	43	43¾

Les grains au comptant

Blé: No 1 nord, 75¾; No 2 nord, 72¾; No 3 nord, 69¾; No 4 nord, 61¾; No 5, 55¾; No 6, 47¾; fourrager, 34¾; No 1 garnet, 60¾; No 2 garnet, 57¾; No 1 dur, 56¾; No 4 spécial, 53¾; No 5 spécial, 47¾; No 6 spécial, 43¾; sur rail, 78¾; antérieurs 3.

Avoine: No 2 cw, 32¾; No 3 cw, 30¾; ex 1 fourragère, 30¾; No 1 fourragère, 30¼; No 2 fourragère, 28¾; No 3 fourragère, 25¾; sur rail, 32¾.

Orge: No 3 cw, 36; No 4 cw, 34; No 5 cw, 32; No 6 cw, 32; sur rail, 36.

Lin: No 1 cw, 141¾; No 2 cw, 137¾; No 3 cw, 125¾; No 4 cw, 129¾; sur rail, 139¾.

Seigle: No 2 cw, 40¾.

A CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Blé:				
Sept.	63⅝	64⅝	63¼	64⅛
Déc.	65⅞	66⅞	65¼	66⅛
Mars	68¼	68¾	67¾	68¼
Mai	68¾	69¾	67—	69⅝
Maïs:				
Sept.	52	53⅛	51—	53⅜
Déc.	48⅝	50	48⅜	49⅞
Mars	50⅜	50⅝	50⅛	50⅜
Mai	51¾	51¾	51	51⅜
Avoine:				
Sept.	22⅞	23⅜	22⅝	23⅛
Déc.	23⅝	24⅛	23⅝	24⅛
Mai	25¾	25⅝	25¼	25⅝
Seigle:				
Sept.	42¾	42¾	41⅝	42⅜
Déc.	43	43⅝	42⅝	43⅝
Mai	43¾	43¾	43⅛	43—

Les produits de la ferme

Montréal, 20 (P.C.)— Beurre frais de Québec (92 pts) 23 1-8T, seconds de Québec (38 pts) 22 1-8 1-4. Ventes: 100 beurre frais de Québec (92 pts) à 23 1-4 100 frais de Québec (92 pts) à 23 1-8, 50 seconds de Québec (38 pts) à 22 1-4.

Fromage blanc et coloré d'Ontario 13 7-8 14 1-4, blanc de Québec 13 5-8 7-8.

Oeufs Ont. A-gros 29 1-2A, A-moyen 28A, B-gros 24A et C 21 1-2A.

En transit, beurre frais de Québec (92 pts) 22 7-8 23 1-8.

Fromage blanc, cire, d'Ontario. Ventes fromage, 400 blanc, cire, d'Ontario à 14 1-8.

Beurre option: ferme 1-8 en plus à 1-4 cent en mois, Août 22 7-8 23 1-4, Nov. 23 5-8 7-8. Un contrat de novembre vendu à 23 7-8 cents.

Les devises étrangères

Australie, livre	3.9103
France, Franc,	.027369
Allemagne, Reichsmark,	.4027
Grande-Bretagne, livre,	4.9001
Hollande, Florin,	.5490
Inde, Roupie,	.3651
Nouvelle-Zélande, livre	3.9423
Afrique-Sud, livre,	4.8738
Etats-Unis, dollar 3-8 p.c. prime	

)inch.)

Les prix du gros

Blé No. 1, Nord 84 5-8, No. 2, 82 5-8, No. 3 80 5-8; avoine, No C.W., 40 1-4, No. 1 d'orge 33 1-4; Beurre de l'ouest, livré ici, offert à 23 1-2; Oeufs, libres, A-gros 29 1-2, A-moyen 28, autres prix inchangés.

Etienne Lamontagne
OPTICIEN
1065 rue ST-PROSPER — TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.
TEL. 2178

Bourse de NEW-YORK

COURS DU 19 AOUT

	Haut	Bas	Ferm.
Adams Express	11⅜	11¼	11¼
Air Reduction	62	60½	61¼
Alaska Juneau	10¾	10⅝	10⅝
Allied Chemical	179½	178	179½
Allied Mills	13	13	13
Allis Chalmers	49⅞	48⅝	49⅜
Amerada Corp.	72	72	72
Am. Bank Note	18¾	18⅜	18⅝
Am. Can	100¾	99	100¼
Am. Car & F.	27	25⅞	27
Am. Crystal Sugar	10½	10½	10½
Am. Com. Alcohol	12¾	12½	12¾
Am. & For. Power	3⅞	3⅝	3⅝
Am. Locomotive	21	20	20⅝
Am. Mach. & F.	15¼	15⅛	15⅛
Am. Metals	34⅜	34¼	34¼
Am. Power & Light	5¾	5½	5¾
Am. Radiator	15⅜	14⅞	15
Am. Roll Mills	19¼	18⅝	18⅞
Am. Saf. Razor	18½	18½	18½
Am. Smelting	28¾	26½	27⅝
Am. Sugar	24	24	24
Am. Tel. & Tel.	141⅝	141	141⅝
Am. Tobacco	84½	84¼	84½
do classe B	86⅝	86	86
Am. Waterworks	10¼	9⅞	10⅛
Am. Woolen	5¾	5⅝	5⅝
Anaconda Copper	34⅞	33⅝	34¼
Armour	5¾	5⅝	5⅝
Atchison Rail.	37⅝	37¼	36½
Atl. Coast Line	22¼	21¾	21
Atl. Refining	23⅜	23¼	23⅜
Auburn Motors	4	4	4
Aviation Corp.	4¼	4¼	4¼
Baldwin Loco.	9⅝	9	9½
Balt. & Ohio	8¼	7⅞	8¼
Barber Asphalt	20¼	19⅞	20⅛
Bendix	23⅜	22½	23⅛
Beth. & Co.	46	46	45
Beth. Steel	57⅝	5 ½	56⅝
Boeing Air.	26⅝	25¾	26¼
Borden's Co.	17	16½	17
Borg. Warner	32½	31⅝	32¼
Briggs Mfg.	34¼	32¾	33
Brook. M. T.	10⅝	10½	10⅝
Budd Mfg.	3½	3¼	3⅜
Bulova Watch	34	33	33¾
Burr. Adv. Mach.	18⅞	18	18⅞
Byers A. M.	10⅜	10⅛	10⅜
Can. Dry	19¼	18⅞	18⅝
Can. Pacific	6⅝	6¼	6¼
Case J. I.	92¾	91	91
Caterpillar T.	49½	48½	49½
Celanese Corp.	24¾	23⅝	23⅝
Cerro de Pasco	44½	42¾	43¾
Certain Teed	9⅝	9⅜	9⅞
Ches. Corp.	39	39	39
Ches. & Ohio	30⅞	30⅜	30½
Chrysler	73½	71	72¼
Collins Aikman	35	34	35
Columbia Gas	6¾	6⅝	6⅝
Com. Credit	47¾	46⅞	47¼
Com. Solvents	10⅝	10¼	10½
Con. Southern	1¾	1½	1½
Congoleum	24½	24¼	24½
Cons. Edison	26⅞	26¼	26½
Cont. Oil	9½	9⅜	9⅝
Cont. Can	44	43⅝	44
Cont. Diam	9¾	9⅝	9¾
Cont. Insurance	33½	33½	33½
Cont. Oil	33⅜	33	33⅜
Crown Cork	34	33	4
Crown Zeller	1	12⅝	12⅝
Crucible Steel	34½	33	33⅝
Cuban Am. Sugar	4⅜	4⅜	4⅜
Deere & Co.	19⅝	18¾	19¼
Del. & Hudson	22⅜	21⅝

ANNONCES ECONOMIQUES

Avez-vous quelque chose à vend re, à louer; désirez-vous acheter à bon compte ou encore avez-vous un commerce à annoncer? Annoncez ici. Des milliers ont obtenu des résultats, pourquoi pas vous?

"Le Nouvelliste" journal quotidien, est publié aux Trois-Rivières par la Cie de Publication du Nouvelliste, Ltée, 835, rue Ste-Marguerite. Emile Jean, directeur-gérant.

TARIF

35 sous pour 25 mots, un sou par mot additionnel. Payable d'avance.

Naissances, fiançailles, mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies et autres: 75 centins par insertion suivant la formule, 2 sous par mot ajouté.

Téléphonez: 3000 jusqu'à 5 heures P.M.

A Vendre ou à Echanger

BON gros cheval à vendre. S'adresser à M. Georges Gagné, marchand de fruits, 34 St-Denis, Cap Madeleine.
36 B13685 Août 19 20

COMMERCE de gazoline en pleine opération, rapportant bon revenu, vendra pour cause de santé, situé dans bon centre d'affaires. Ecrire à Casier 646 "Le Nouvelliste".
36 B13710 Août 20 22 23

LIT double à vendre avec bon sommier en très bon ordre. S'adresser à 1050 Ste-Angèle.
36 B13686 Août 19 20

MENAGE à vendre comprenant chesterfield, set de chambre, poêle électrique, 2 tapis etc. S'adresser à 719 Ste-Angele, Tél. 2685-M.
36 B13687 Août 19 20 22

MAISON à vendre à St-Célestin, en face de la tour des martyrs. Comprenant deux beaux logements de six appartements chacun avec eau courante. Grande galerie, terrain d'environ 35 x 100 pieds, hangar et verger. Vendra à sacrifice. S'adresser: Mme Nazaire Pratte, St-Célestin, Nic.
36 B13619 Août 13 20 27

MACHINERIES A VENDRE. A vendre à très bas prix, diverses machineries provenant d'une manufacture de meubles: moteurs, tour, machine à mortoise, à embouveter et redresser le bois, etc. S'adresser à J. Michaud, 1433 Notre-Dame, Tél. 1725.
36 B13713 Août 20 27 Sept 3 10

RESTAURANT à vendre bonne place d'affaires en face de la route de Shawinigan, vendra pour cause de santé. Aussi table de pool à vendre. S'adresser à 34 Fusey, Cap Madeleine.
36 B13666 Août 17 19 20

VACHES fraichement vêlées à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Albert Champoux, 359 Des Forges, Tél. 2464 ou Rue St-Antoine en face de M. Corbeil.
36 B13679 Août 18 19 20

Accessoires d'autos

VENEZ profiter des prix du garagiste pour accessoires d'automobiles, lignes complètes, telle que: Spark-plug, liste 75 cts, prix net 52 cts; batteries 13 plates "Heavy Duty" $7.50 net; "brake-lining" 42 cts pds; muffler, huile à moteur, 88 cts gallon. "BRUNO GELINAS AUTO PARTS" 1521, Notre-Dame, Tél. 1205-J
19 B13541 Août-6 1mois

Articles de ménage

A VENDRE: Meubles; poêles "Mécary"; tapis, prélarts, neufs ou usagés. Achetons. Vendons. Echangeons. Tél 1246 J A. ALAIN, 1251 Laviolette, 3ième maison de la rue St Maurice.
33 B13642 Août-16 1mois

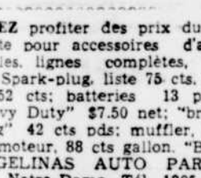
MEUBLES USAGES! A vendre: Meubles, poêles, radios, laveuses en bon ordre. Vêtements pour dames et messieurs. Conditions de paiements faciles sur demande HENRI TURCOTTE, 1555, rue Badeaux, Trois-Rivières. Tél. 3686.
33 B13429 Juil.-28 1mois

Appartements à Louer

BEAU petit logement, moderne, 4 pièces, planchers de bois dur, fixtures électriques, entrée poêle électrique. Près du centre, rue Notre-Dame. S'adresser à M. Bachand 1425 Notre-Dame.
34 B13698 Août 20

LOGEMENT meublé à louer, aussi suite de deux chambres dans maison privée. S'adresser par téléphone à 796-W.
34 B13709 Août 20

POURQUOI COURIR?



Alors qu'une Annonce Classée vous ferait trouver, sans trouble, ce que vous cherchez.

TEL. 3000

35c. POUR 25 MOTS OU 3 ANNONCES POUR $1.

Automobiles usagés

A VENDRE: Plymouth coach 1938, avec radio, chaufferette, licence et assurances comprises. Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser à 1154, Ste-Angèle.
46 B13668 Août 18 19 20

A VENDRE: Ford modèle 1935, sédan De Luxe, millage 17,000, pneus neufs, batterie neuve. Grande aubaine pour prompt acheteur. S'adresser: Garage McColl Frontenac, Coin Notre-Dame et Fusey, Cap-Madeleine, Tél. 3160 et 1861.
46 B13716 Août 20

A VENDRE: Sédan De Luxe, en très bon ordre, pneus neufs. Vendra bon marché à prompt acheteur. S'adresser à 1392 Hart. Tél. 3649-J-3..
46 B13703 Août 20

CHARS USAGES: Chez Pierre Trudel, 16, 4ème rue, Shawinigan, aubaines pour quelques jours: PACKARD 8 coupe 1930, licences 1938, $275. NASH sédan 1928, licences 1938 $80. ESSEX sédan 4 p. 1929 $35. NASH-LAFAYETTE 1933 démonstrateur, réduction spéciale. Août 19 20 22

FORD coach 1930 en bon ordre. Aussi un camion G.M.C., 2 1-2 tonnes, 1936. S'adresser à Armand Doucet, Village Pointe du Lac.
46 B13708 Août 20

Chambres et Pension

1er SEPTEMBRE, ouverture du Foyer pour vieillards, personnes âgées et vieux couples. Place idéale. Au Cap, quelques minutes du Sanctuaire. Faire application dès maintenant. Chambres limitées. S'adresser 950 St-Martin.
22 B13701 Août 20

Chambres à Louer

A LOUER une ou deux belles chambres chauffées, eau chaude, propre, tranquille, confortablement meublée, garde-robes, téléphone. Dans famille très distinguée. S'adresser à Mme Bérard, 1178, Ste-Ursule, Tél. 1867-W.
21 B13704 Août 20 22

BELLE grande chambre à louer, pour homme ou pour couple sans enfant. Usage du bain et téléphone. S'adresser 1028 Ste-Ursule.
21 B13702 Août 20

CHAMBRES meublées à louer, eau chaude et froide avec poêle électrique dans chaque chambre. S'adresser à 601 Des Forges ou 437 Des Forges.
21 B13706 Août 20 22 23

Enseignement

COURS PRIVES commenceront le 1er Septembre. Français, arithmétique, anglais. S'adresser à A. M. Laliberté, 667 La Vérendrye, Tél. 2617.
18 B13670 Août 18 20 22

THE PROGRESSIVE ENGLISH SCHOOL a le plaisir d'annoncer au public, que ses cours commenceront le 6 septembre, pour dames et messieurs. Prix par mois, $3.00 et $6.00. Tél. 64, 1060 Ste-Angèle.
18 B13699 Août 20 25 26 27 Sept. 1 2 3

Immeubles

LORSQUE vous désirez acheter, vendre, échanger un commerce, une propriété de ville ou campagne. Voyez quelqu'un qui a une organisation qui pourra vous rendre des services appréciables et effectifs. J. LUCIEN ROUSSEAU, courtier en immeubles. Tél. 252, 562, Ste-Ursule, Trois-Rivières, P. Qué.
42 B13655 Août 16 17 18 19 20

Maisons à Vendre

A VENDRE à Champlain propriété située village de Champlain, coin route Nationale et rue St-Joseph, bâtisse, épicerie et restaurant, commerce établi, bonne clientèle. Vendra pour cause de maladie. Ainsi que maison à deux logements de 6 appartements. S'adresser à M. le Notaire Lud. Bergeron, Champlain.
34 B13695 Août 20

A VENDRE OU A LOUER- Immeuble désigné sous le nom de Manufacture Gélinas, coin Notre-Dame et Bell, en bon ordre, 5600 pieds de plancher, terrain 126 x 213. Le tout ou partie seulement. S'adresser à J. Michaud, Tél. jour: 1725, soir: 1923.
34 B13712 Août 20 27 Sept. 3 10

MAGNIFIQUE propriété, située en la ville de St-Tite, Co. Laviolette, près de l'église, centre de la ville. 11 appartements, fournaise à air chaud, en parfait ordre. Vendra au prix de l'évaluation pour du comptant. S'adresser à O. Lebrun, 21 la Canardière, Québec ou sur les lieux à J. B. Lebrun, agent d'assurances.
34 B13617 Août 13 20

COUVRE-PIEDS DE SOIE
rose, bleu, vert, blanc et or. Grandeur 90 x 72. **$1.00** Spécial.
Magasin Renommé, Inc.
1586 Badeaux, T.-Rivières
Août1-1ms

Meubles et décoration

ATTENTION! ATTENTION! Nous achetons, vendons et échangeons les meubles neufs et usagés de toutes sortes. Un gros lot de lits bruns, un "Roll-Top", tables, poêle, sets de salle à dîner, de chambre à coucher, de chesterfield, de divanette, à déjeuner. A vendre tout à très bon marché. S'adresser à Jos. Lemay, 886 Ste-Marguerite. Tél. 3031. Aussi un radio combiné.
46 B13694 Août 19 20

Mariages

GELINAS-MALO- On annonce pour le mardi, 30 Août, le mariage de M. Antoine Gélinas des Trois-Rivières, fils de M. et Mme Nap. Gélinas, à Mlle Mathilda Malo des Trois-Rivières, fille de M. et Mme Joseph Malo. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Ste-Marguerite de Cortonne à 7 heures. Pas de faire-part.
3 B13705 Août 20

On désire Louer

LOYER demandé de trois appartements. S'adresser à Casier 643 "Le Nouvelliste".
33 B13677 Août 18 19 20

On désire acheter

JE DESIRE acheter boucherie-épicerie située dans un centre populeux. S'adresser à Casier 642 "Le Nouvelliste".
38 B13678 Août 18 19 20

Offres d'emploi

AVIS AUX INTERESSES: Désirez-vous améliorer votre situation? Si oui, écrivez pour détails complets et catalogue à la CIE JITO LTEE. 1031 Dorchester Est, Montréal. Détaillez nos 200 produits en demande partout. Proposition attravante. Très petit capital requis. 30 jours d'essai à nos risques. Succès garanti pour personne sérieuse.
16 B13590 Août-10 15fs

COMMIS demandés avec expérience dans la chaussure. Se présenter lundi au Marché de Chaussures Lefebvre, 367-A Des Forges.
16 B13711 Août 20

DAMES demandées pour couture légère chez elle. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. National Manufacturing Co., Dépt. 58, Montréal.
16 B13243 Juil 16 23 Août 6 20 4fs

GAGNEZ $25.00 par semaine en vendant thé, café, épices, remèdes, toilettes 300 produits, très haute qualité, conditions faciles, territoire réservé. Produits Populex, 4524 rue Delaroche, Montréal.
16 B13616 Août 13 20 27 Sept. 3

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans et plus demandés pour apprendre la profession de détective. Cours par correspondance. Prix modique, termes faciles. Pour informations écrivez à: Maurice L. Julien, 25 Station T., Montréal.
16 B13632 Août 13 20 27

NOUS AVONS aidé des centaines à obtenir positions de facteurs, commis de malles, examinateurs de douanes, commis et sténographes, etc, et nous pouvons vous aider. Ecrivez-nous pour preuve et renseignements gratuits. M.C.C. School Ltd, Toronto (10). La plus ancienne au Canada.
16 B13467 Août 3 6 10 13 17 20 24 27 31

ON DEMANDE une servante. Devra coucher chez-elle. S'adresser à 1579 Royale.
16 B13700 Août 20

ON DEMANDE une fille comptable avec expérience pour magasin. Ecrire donnant tous les détails au Casier 645 "Le Nouvelliste".
16 B13681 Août 19 20 22

ON DEMANDE voyageur ayant bonne clientèle et références pour le nord du fleuve, pour ventes de gants et mitaines, comme "side line" commission seulement. Ace Glove Works Reg'd, St-Tite, Laviolette.
16 B13691 Août 20

ON DEMANDE une cuisinière d'expérience. Références exigées. S'adresser à 1284, rue Royale.
16 B13696 Août 20

SERVANTE sachant faire la cuisine demandée. S'adresser en personne ou par téléphone dans l'après-midi seulement, de 1 heure à 5 heures. 1117 Ste-Louise, Tél. 429.
16 B13645 Août 16 18 20

SERVANTE demandée immédiatement, dans famille sans enfant, sachant faire la cuisine, références exigées. Personne âgée de préférence. S'adresser: 908, Ste-Cécile. Tél. 3492-W.
16 B13697 Août 20

RETOURS payés hebdomadairement pour la vente de nos produits Etiquette Rouge, universellement employés, treize cents variétés. Ouvrage toute l'année, tout votre temps ou une partie. Coopération personnelle du bureau, beaux échantillons. La Pépinière Dominion, Montréal.
16 B13671 Août 20

VENDEURS demandés, deux hommes sérieux, travaillants avec ou sans expérience dans la vente d'accessoires électriques. Très bonne rémunération. S'adresser à J. Ouellette, 1258 Notre-Dame, Tél. 3367.
16 B13661 Août 17 19 20

Personnel

MANIERES de vous faire aimer, envoyez 10c., votre vie sera changée. Loadstone, 1105 Anderson, Montréal.
11 B13640 Août-15 1mois

POILS superflus indésirables sur le visage, les jambes ou les bras, disparaissent pour toujours avec pommade "Ray-Mar" Détruit sans douleur, sans inconvénient pour la peau. Ecrire Boîte Postale 291, Québec. Flacons $0.50 et $1.00 seront expédiés sur demande. Pas de timbres.
11 B13717 Août 20

Radios et accessoires

SI VOTRE radio ne fonctionne pas très bien, pourquoi ne pas consulter un expert certifié "Radio-Tricien", diplômé de "National Radio Institute" et "Electrical Sound Institute", "Spraberry Academy of Radio". 12 ans d'expérience. Satisfaction garantie. Lampes vérifiées à domicile. "LEO LACOURSE" 1582 Royale Tél. 560.
56 B13557 Août-6 1mois

Réparations, service

E. CLOUTIER, expert en réparations de laveuses électriques: Soudure au gaz; rouleaux pour toutes marques de laveuses; huile et pièces de rechange. Service indépendant. Achetons et vendons laveuses usagées. A vendre radio Victor. 1456 Ste-Julie. Tél. 1761-M.
50 B13375 Juil.-22 1mois

LA CHAUSSURE se vendant bon marché, nous venons de recevoir un grand assortiment de cuir, ce qui nous permettra de vous charger seulement $1.00 pour semelles et talons. Cordonnerie Blanchette, 609 Ste-Julie.
50 B13707 Août 20 24 27

Salon de coiffure

ATTENTION! Mesdames et Demoiselles, venez donner votre appointement au Salon Parisien. M. Lafrance, expert coiffeur, vous donnera un permanent souple soigneux et durable, avec la nouvelle machine "NEW-CURL" qui vous donnera l'avantage de placer vos cheveux vous-même sans difficulté. Spécialité: coupe de cheveux "Personnalité" pour permanents et tous genres de coiffures pour dames. Salon de barbier des plus modernes, hygénique et sanitaire. 1009, St-Maurice. Tél. 1113.
73 B13641 Août-10 1mois

AU SALON ROMANO: Spécial permanents de $1.00 à $8.00, avec ou sans machine. Pour appointements s'adresser à 931, rue Ste-Angèle. Tél. 259
73 B13344-Juil-20 1mois

LE "SALON ALICE", est toujours à votre disposition pour votre permanent à l'huile garanti. Valeur $3.00 pour $1.00; $5.00 pour $3.00. Tous genres de coiffures. Mme Vincent, Prop. 1732, St-François-Xavier. Tél. 1676.
73 B13376-Juil-23 1mois

Terrains à Vendre

A VENDRE: Nombreux lots pour résidences, magasins ou autre but. Jonction des Piles Station. Ecole, service autobus, avions. Conviennent pour culture maraichère, tabac jaune. Elevage volailles. Superficie 4000-3150-2400 ou plus. Yolande Halin, 765 Ste-Geneviève.
35 B13648 Août 16 17 18 19 20 22

TERRAINS à vendre. 60 x 90 pieds, situé 2ème Avenue. Aussi 150 x 90 pieds situé à 4ème Avenue, Boulevard St-Louis. S'adresser à T. Barakett & Fils, 935 St-Maurice, Tél. 2355-W.
35 B13663 Août 17 19 20

Le ver du tabac

Le ver du tabac, qui oblige les planteurs des districts à tabac jaune de l'Ontario à pulvériser presque chaque année pour maîtriser ce fléau, n'est pas un nouvel ennemi dans la province. Ce ver était connu dans le comté de Kent dès 1880, et dans le comté d'Essex en 1892. L'apparition de un ou deux petits-trous dans la feuille du tabac est le premier signe de la présence de ce fléau, qui ne tarde pas à gâter entièrement la feuille.

Crêpe de laine à **$1.20** la verge
meilleure qualité
Matériel à tabliers "Sparva", la verge **39c**
Mme C. Hamel, Coupons
1033 Ste-Cécile — Tél. 2106
20 23 25 27 29 31

Manteaux!
● Seal d'Hudson
● Rat Musqué
● Mouton de Perse
Tous de fabrication "McCOMBER"



PARURES!
● Renards Argentés
● Martes de Riche
● Kolensky; Fitch
● Visons, etc.

Collets pour manteaux!
● Chat-Sauvage
● Renards Argentés
● Mouton de Perse
● Lynx, ainsi que
● Renard et Loup teints
De différentes couleurs

"Fourrures de qualité aux plus bas prix"

J. Alb. Durand FOURRURES
1879, St-Philippe T-Rivières
Août 19 20 22 24 26 27 29 31 — Sept. 2 3 5 7 9 10

St-Justin

Dernière séance du conseil municipal de St-Justin.

Séance régulière du Conseil municipal de la paroisse de St-Justin.

Séance régulière du Conseil municipal de la paroisse de St-Justin, tenue en la salle publique de la dite paroisse. Y sont présents M. le maire W. H. Gagné et MM. les Conseillers Paul Ladouceur, F. X. Gagnon, Victor Bellemare, Joseph Fleury, et Paul Baril formant quorum. Le secrétaire trésorier y est aussi présent.

Après la prière lecture et approbation du rapport de la dernière séance, il est procédé comme suit:

Les comptes suivant sont soumis pour approbation: Laurent Lefebvre, $10.50; Hormisdas Dauphinais $22.60.

Proposé par le conseiller Paul Baril, appuyé par le conseiller Joseph Fleury, que ces réclamations ci-dessus soient approuvées et payées.

Une requête signée par M. André Mandeville, Adélard Dupuis et autres contribuables de la partie sud du village demandant au conseil de vouloir bien adopter toute procédure que de droit aux fins de parvenir à l'érection d'un égout collecteur dans la partie sud du village.

Proposé par le conseiller Victor Bellemare, appuyé par le conseiller Paul Baril, que demande soit faite au député de bien vouloir solliciter l'aide du Ministère public aux fins de parvenir à l'érection d'un égout collecteur dans cette partie du village et plus spécialement les services d'un ingénieur pour visiter les lieux et faire ce que de droit.

Proposé par le conseiller Victor Bellemare, appuyé par le conseiller F. X. Gagnon que demande soit de nouveau faite d'aide de la part du Département de la Voirie de Québec pour la réparation de l'éboulis du chemin de front de la propriété de M. Lucien Morin.

Proposé par le conseiller Joseph Fleury, appuyé par le conseiller F. X. Gagnon, qu'une demande spéciale soit faite à la Shawinigan Water & Power Co., de faire diligence dans le prolongement de sa ligne de distribution dans les rangs du Ruisseau des Aulnes le Petit Bois-Blanc et le haut de la concession Nord-Est de l'Ormière. Que les contribuables ont fait effectuer tous les travaux nécessaires pour l'obtention du service électrique depuis plus d'un an, et que satisfaction soit faite à leur juste réclamation.

Proposé par le conseiller Paul Ladouceur, appuyé par le conseiller Joseph Fleury que l'Inspecteur de la concession Nord-Est et Sud-Ouest du Bois-Blanc soit requis de faire effectuer par qui de droit les travaux d'entretien et de rrelèvement du dit echemin nouvellement couvert d'une couche de gravier et plus spécialement de faire remonter au centre le gravier amoncelé sur les parois de chaque côté.

Que l'Inspecteur de la route du Bois-Blanc soit requis de faire effectuer le défrichement d'icelle dans un délai de 8 jours et que demande soit faite au département de la Voirie.

Proposé par le conseiller Victor Bellemare, appuyé par le conseiller Joseph Fleury que M. François Gagnon soit nommé Officier Spécial au sens du règlement No. 153.

VENTE DE MATELAS
A RESSORTS NEUFS



MATELAS A RESSORTS
De solide construction recouvert de matériel de bonne qualité. Nous les avons dans les grandeurs régulières 3' 3" 4' 4.6" Prix régulier **$19.50**
SPECIAL pour une semaine seulement COMPTANT $10.95
Termes faciles sur demande, moyennant un léger supplément.
$2.00 comptant
Balance payable en 3 mois.
H. TURCOTTE
1555 RUE BADEAUX TROIS RIVIÈRES TEL. 3686
Voisin du marché aux denrées.

A VENDRE

Propriété à 2 logements, en bon ordre, 1568-1570 rue Champflour, Trois-Rivières.

Propriété à 2 logements, en bon ordre, 32-34 rue St-Pierre, Cap-de-la-Madeleine.

S'adresser à J. Michaud, 1433 Notre-Dame, Trois-Rivières. Tél. 1725.
Juillet 2 16 30 Août 6 20 Sept 3 17 Oct. 1 15 29

Le Bateau de Pommes

ROUETTE ET FRERES
Marchands de Pommes
GROS ET DETAIL

annoncent l'arrivée de leur bateau de pommes avec un choix considérable de belles pommes mûries à point.

MARCHE A POISSON **Téléphone 3206**
19 20

Homme demandé

Gérance d'un bureau de courtage aux Trois-Rivières. Références et garantis exigés. Salaire attrayant.

S'adresser à

CHAMBRE 21, EDIFICE OLIVIER, SHERBROOKE.

Appointement: Tél. 3633.
Samedi-j.n.o.

L'AGENT SECRET X-9

EPISODE No 32

Par CHARLES FLANDERS

(Copyright Public Ledger Inc.)



FEUILLETON DU NOUVELLISTE

Le Fils de Stenio Morelli

Par EDOUARD COZ

30

—Non, répondit alors la Signora Morelli, je ne vais pas si loin, quand je retournerai là-bas, cara mia, je t'emmènerai avec moi, tu peux en être sûre...

—Alors, tu vas recommencer un de tes mystérieux voyages, une de ces absences dont tu ne veux pas me dire le but, et durant laquelle tu me défends de te suivre?...

Tatiana inclina la tête.

—Mère, je t'en conjure, nomme-moi le lieu où tu te rends? songe donc! si tu tombais malade, si quelque accident t'arrivait... je ne saurais où te joindre?...

—Calme-toi, tu le sauras bientôt; je ne cours aucun danger; tu sais, je suis forte et résistante. Encore un peu de patience et nous serons heureuses et riches!

Lucia sourit doucement.

—Crois-tu donc que nous serons plus heureuses étant riches? Le bonheur, vois-tu, mère, ce serait de ne nous séparer jamais!

—Toi-même, carissima, ne parles-tu pas de t'éloigner de moi? Ne m'as-tu pas dit que, bientôt, il te faudrait aller passer quelques mois en France; que l'on t'offrait déjà de t'installer dans une maison d'éducation dans cette ville dont j'ai oublié le nom?

—Oui, la Signora Pellegri a reçu deux offres: l'une vient de Paris, l'autre de Châteaupons; comme je te l'ai dit, Paris, m'effraye... Mais moi, je te dirai mon adresse, ajouta-t-elle avec un sourire. Il est vrai que la séparation sera longue et dure; mais, après cela, je gagnerai bien davantage en donnant des leçons de français, et en France j'amasserai une somme en donnant des leçons d'italien, en dehors du cours que je dois faire dans la pension. Mère, nous prendrons un petit logement plus rapproché de l'habitation de la Signora Pellegri, j'aurai beaucoup de temps à passer près de toi, et toi, tu ne t'exténueras plus à travailler pour les autres...

Tatiana serra sa fille dans ses bras:

—Oh!!!! chère, chère! s'écria-t-elle, il ne s'agit pas de cette chétive existence! Si je te parlais de ce séjour en France, c'était pour que tu ne te plaignes plus de mon court voyage; non, tu ne t'en iras pas... nous n'aurons plus jamais à nous séparer en ce monde que le jour où un époux, que nous choisirons, jeune, beau, riche et noble, viendra te chercher pour t'emmener dans quelque splendide palais!

—Mère, que me dis-tu là! un conte de fées? Il n'y a pas de fées, et ne mets pas, je t'en prie, de tels rêves dans le cerveau d'une pauvre fille!

—Tu as raison, cara mia! tu juges tout avec ton esprit calme et sage... Oh! comme tu me rappelles...

Et subitement Tatiana s'arrêta, deux larmes coulèrent sous ses paupières, elle les essuya, et presque aussitôt ses yeux étincelèrent:

—Ne me demande rien, dit-elle, mais sois remplie d'espérance!

Et la mère et la fille se séparèrent pour la nuit avec un baiser...

V

Jacques avait trouvé d'abord sa nouvelle existence mauvaise, parce qu'elle était sans but, sans utilité, foncièrement oisive.

Peu à peu, il s'y accoutumait; le marquis se montrait moins exigeant pour les leçons d'italien; malgré son apparente aversion pour la France, il avait pris des abonnements à plusieurs journaux et à des revues mondaines qui lui arrivaient de Paris au bout de quarante-huit heures. Quant aux livres, tous les nouveaux ouvrages parus dans le genre leste étaient déposés sur le bureau de Jacques. Deux chevaux de selle et une charrette américaine étaient à la disposition du jeune comte.

Les impressions du premier moment ne s'étaient pas sensiblement modifiées. Jacques se sentait toujours très loin de son père, mais à mesure que reculait dans la pénombre le temps passé avec Pierre Ganne, il était plus sensible à cette sorte d'affection qui consistait à lui tenir un amusement toujours en réserve.

Il prenait goût à cette vie molle, et qui flattait ses sens et son orgueil.

Il ne tarda pas à écourter les lettres qu'il écrivait à Pierre Ganne. Une lassitude lui venait de cette correspondance où il se croyait obligé de s'analyser, de se disséquer lui-même. Puis, bientôt une question se posa dans son esprit... Ses lettres parvenaient-elles à celui à qui elles étaient destinées, sans avoir été préalablement ouvertes?

Il n'avait pas la preuve du contraire, et pourtant une certaine méfiance lui venait; il eût mieux aimé que, dès le premier jour, son père lui eût dit:

—Jacques, tu as laissé en France des amis qui jusqu'ici ont tenu dans ta vie la première place... Je ne te demande pas de rompre avec eux, mais je veux les connaître et te connaître: toute votre correspondance passera par mes mains.

Ah! certes, il eût trouvé cela dur, une gêne fût venue à sa plume à chaque phrase de ses lettres; il n'eût pu lire celles qui lui étaient adressées sans ce frisson particulier à ceux qui sentent qu'un blâme peut les atteindre, non pour l'action qu'ils font où la parole qu'ils disent, mais pour l'action ou la parole dont ils sont l'objet.

Cependant, Jacques eût préféré, au soupçon qui le hantait cette franchise, dans laquelle il eût vu transparaître, avec un peu de jalousie, la prévoyance paternelle. Ses lettres devaient être décachetées secrètement; il en avait trouvé des indices à peu près certains; une sorte de cabinet noir était-il organisé tout près de lui?

Chaque lettre reçue ramenait pour Jacques le même malaise, les mêmes investigations minutieuses autour de l'enveloppe; chaque lettre écrite par lui, la même gêne en songeant que sa pensée intime allait être connue peut-être de celui devant lequel il n'osait l'exprimer; et aux confidences succédaient les banalités, aux expressions de vive tendresse envers sa mère, de confiante amitié pour Pierre, l'indifférence forcée dans les termes choisis.

Un instant, il songea à exiger que sa correspondance lui fût remise sans passer par les mains de son père; mais il comprit bien vite que la domesticité refuserait de se mettre en hostilité avec le maître qui la payait. D'autre part, le bureau de poste le plus voisin était trop éloigné pour qu'il pût songer à y porter lui-même les lettres qu'il écrivait.

Sous la direction très suivie, si ferme, parfois un peu sévère de Pierre Ganne, Jacques avait senti l'homme libre se développer et grandir en lui; il était aimanté vers la foi, ses sentiments religieux s'éclairaient de nobles élans qui le faisaient monter vers les régions les plus élevées de la pensée où l'homme, le front courbé, adore la divinité entrevue et comprise; maintenant, l'âme éteinte entre ce mélange d'agissements voilés et de pression autoritaire, Jacques avait la perception, vague encore, trop vague pour mettre sa conscience en révolte ouverte, qu'il devenait "une chose".

Il aimait à croire que le climat, l'ambiance de l'air, l'aspect même du paysage lui mettaient de la paresse à l'esprit et de la mollesse au coeur. Ganne, seul, avait su développer en lui le germe de la combattivité; il lui avait enseigné la force d'âme et la lutte contre soi-même, si nécessaire dans la société humaine. Maintenant Jacques était tenté de se dire: "A quoi bon puisque je vis à peu près seul, et que rien ne me force à engager la bataille de la vie?...

(à suivre)

L'exposition

(Suite de la page 27)

On ne pourra s'empêcher de noter les améliorations apportées à la piste de course, la construction de nouvelles écuries pour les chevaux de course, l'érection d'une nouvelle piste-forme en face de la grande estrade et d'un nouveau kiosque pour les juges.

Les directeurs de l'exposition tiennent aussi à signaler au public que toutes les dispositions ont été prises pour nettoyer le terrain de l'exposition de tous les matériaux nécessaires à la construction des nouvelles bâtisses. L'on aura pour la tenue de l'exposition le même espace que les années dernières et même plus parce que les terrains ont été sensiblement agrandis.

Pour le bénéfice de tous nous donnons ici sommairement, le programme de la semaine de l'exposition qui s'ouvrira lundi matin.

DIMANCHE

Demain après-midi à deux heures, première matinée de courses avec une course nommée trot et amble et le 2.26 trot et amble. Il y aura en même temps représentation des spectacles de vaudeville et concert de fanfare.

A huit heures, demain soir, en face de la grande estrade, représentation des actes de vaudeville, concert de fanfare.

LUNDI

C'est lundi matin que se fera l'ouverture officielle de l'exposition de la Vallée du Saint-Laurent. Au cours de la journée les exposants continueront d'arriver et finiront de s'installer. Il y aura des courses dans l'après-midi. Le soir la représentation de vaudeville aura lieu au stade de baseball.

MARDI

C'est au cours de la journée de mardi que se déroulera l'exposition du comité des Trois-Rivières sous les auspices de la Société d'Agriculture. Il y aura courses durant l'après-midi et représentations de vaudeville dans la soirée.

MERCREDI

Comme c'est la tradition la journée de mercredi sera la journée des ministres. Les juges travailleront à déterminer les vainqueurs des exhibits agricoles.

Dans l'après-midi lors des courses aura lieu la parade des animaux en face de la grande estrade.

Le même jour aussi aura lieu le concours des Jeunes Eleveurs sous la direction de M. André Héon, propagandiste fédéral.

Durant l'après-midi, matinée de courses et programme de vaudeville. Durant la soirée, programme de vaudeville au stade de baseball.

Les ministres seront les hôtes de l'association de l'exposition à un banquet qui leur sera servi au début de la soirée.

JEUDI

Jeudi marquera le rendez-vous de toute la population de notre ville sur les terrains de l'exposition. Ce sera alors fête civique pour la ville des Trois-Rivières. Durant l'après-midi, il y aura courses et parade des animaux. Dans la soirée on assistera à la dernière représentation du vaudeville au stade de baseball.

LES COURSES

Les courses, qui s'ouvriront dimanche après-midi, se continueront tous les jours de la semaine jusqu'à jeudi inclusivement. Elles auront lieu à deux heures et seront accompagnées de représentations du spectacle de vaudeville avec concert de fanfare.

LE VAUDEVILLE

Le programme de vaudeville aura lieu tous les jours à partir de dimanche jusqu'à jeudi soir inclusivement. Dimanche ces représentations auront lieu en face de la grande estrade. Tous les autres soirs de la semaine elles auront lieu au stade de baseball. Durant l'après-midi elles auront lieu en même temps que les courses en face de la grande estrade.

S.E. Mgr Comtois

(Suite de la page 27)

C'est toujours sous la direction du clergé que doivent s'exercer tous les mouvements d'Action Catholique.

De même, la distinction entre la hiérarchie d'ordre et la hiérarchie de juridiction devait entrer dans votre thèse, afin de dissiper ou d'éviter toute ambiguité. S'il est certain que les laïcs ne peuvent en rien participer à la hiérarchie d'ordre, il n'en est pas ainsi de la hiérarchie de juridiction. Le Pape Pie XI n'a-t-il pas dit que c'est par une inspiration de l'Esprit-Saint qu'il a défini l'Action Catholique: "la participation des laïcs à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise"? L'institution du laïcat est donc comme un prolongement de la hiérarchie constituée. Si l'Eglise a pu, dans le passé, faire des additions aux deux degrés établis par le Christ, selon que l'exigeaient les circonstances, pourquoi ne pourrait-elle plus faire ce qu'elle a déjà fait et ajouter encore, donnant aux laïcs un rôle qu'on ne leur a pas reconnu jusqu'ici, au moins dans la forme d'organisme permanent tel qu'établi par la création du laïcat, pourvu que demeure la distinction essentielle du clergé et du peuple?

Bien qu'à base paroissiale, l'Action Catholique est cependant hiérarchisée; c'est comme une seconde hiérarchie parallèle à la hiérarchie traditionnelle, subordonnée à celle-ci à chacun de ses degrés. C'est bien ce qui ressort de la formule du Cardinal Pizzardo que vous citez: "L'Action Catholique est rigidement hiérarchique, ayant une organisation complètement entée sur l'économie hiérarchique de l'Eglise jusqu'à être à base paroissiale". Cela étant, il est clair que les comités paroissiaux ne peuvent pas se considérer comme autonomes, qu'ils doivent au contraire recevoir leurs directives de l'organisme supérieur de l'Action Catholique, sans que le curé lui-même ait le droit d'y mettre arbitrairement son véto.

On lira avec beaucoup d'intérêt les chapitres où vous démontrez que le curé n'est pas membre de la hiérarchie divine de juridiction, qu'il n'est pas membre de la hiérarchie ecclésiastique de juridiction au sens strict, mais seulement au sens large. Cette étude préliminaire aidera le lecteur à se faire une idée juste sur le rôle et les droits du curé dans la hiérarchie de l'Action Catholique. D'ailleurs, tout ce qui ce précède est ordonné à servir de base à votre argumentation par laquelle vous établissez comment le curé doit se comporter vis-à-vis du comité paroissial de l'Action Catholique et ce qu'est celui-ci en regard sans lui; un peu comme dans le corps de Fabrique qui est lui aussi présidé par le curé.

Bref, mon révérend Père, je pense beaucoup de bien de votre livre, et je suis persuadé qu'il procurera la lumière à ceux qui, désirant organiser l'Action Catholique dans leur paroisse, sont arrêtés par l'incertitude de la position du curé vis-à-vis du comité paroissial. C'est pourquoi, je recommande votre livre à tous, mais surtout aux curés des paroisses.

Votre bien dévoué en
Notre-Seigneur,
† Alfred-Odilon Comtois,
Evêque des Trois-Rivières.

A son tour, l'Eminentissime Cardinal-Archevêque de Québec écrit à l'auteur: "J'ai lu avec un peu de hâte, il est vrai, en ces jours surchargés, vos pages intitulées "Le curé dans la Hiérarchie de l'Action Catholique". Elles m'ont paru complètes et nuancées. J'estime qu'en jetant de la lumière, celle des principes et des vertus, sur les problèmes délicats qui se posent souvent au presbytère à propos d'action catholique, elles contribueront et à les résoudre et à stimuler le zèle de chacun dans le sens du meilleur bien."

L'ouvrage du P. Meunier se recommande donc à tous les membres de l'Action Catholique. On pourra se le procurer dans quelques jours, au monastère des Oblats du Cap-de-la-Madeleine, au prix de 0.35 sous franco.

Beau geste de deux Nicolétains



Un des arcs les plus remarqués lors des fêtes qui eurent lieu à Nicolet lors de l'arrivée et du sacre du nouvel évêque, S. E. Mgr Lafortune. Ce magnifique travail est l'oeuvre de MM. F. X. Gagné et Albert Leclerc, deux citoyens bien connus de Nicolet. On peut apercevoir sur la vignette de gentilles bouquetières, Mlles Rita et Marcelle Gagné ainsi que Gisèle Leclerc, fillettes des donateurs de ce bel arc.

LE CARDINAL

Cité Vaticane, 20. (P.C.-Havas) — Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Quebec, a reçu, hier, au Collège canadien, la visite de François Charles-Roux, ambassadeur français auprès du Saint-Siège.

Hier matin, le cardinal a visité l'Académie pontificale du Latran, où il a été accueilli par plusieurs membres éminents de la faculté.

VOLCAN QUI S'EVEILLE

Tokio, 20. (P.C.-Havas) — Le mont Asama, un volcan près de Karauizawa, sur l'île de Hondo, à 90 milles d'ici, est entré en éruption, hier, en lançant en l'air, à un mille de hauteur, des colonnes de fumées. Des secousses et des grondements sourds et terribles ont accompagné l'éruption. Karauizawa est une station balnéaire très en vogue.

Ste-Anne de la Pérade

M. et Mme Witley de Montréal furent les hôtes de M. et Mme Victor Germain.

M. et Mme Wilbrod Deslauriers de Québec et leur fillette Gisèle sont venus visiter M. et Mme Edouard Mayrand.

M. et Mme Réal Laganière de Montréal, Mme Joseph Plourde de St-Paulin furent dernièrement les invités de M. et Mme Charles Laganière.

Mme Côme Perreault de Notre-Dame des Quinze, Lac Témiscamingue passe une quinzaine chez son frère M. Johnny Hivon.

Mlle Cécile Tessier de Montréal est en visite chez son père M. C. D. Tessier.

M. et Mme Gédéon Guertin et leur fillette Olympe sont allés à l'île d'Orléans.

Dépositaire des montres "BREMEN"
R. ANGRIGNON
BIJOUTIER
973 Champflour, T.-Rivières
Tél. 3665
Juillet 28—1 mois

IMPORTANT !

UN SEUL MOYEN A PRENDRE SI VOUS NE VOULEZ PAS QUE VOTRE LINGE S'EGARE

Servez-vous des étiquettes :

Cashs

A l'école comme au collège les ETIQUETTES CASH" sont devenues indispensables aux étudiants. Elles se cousent facilement, ou encore peuvent être collées en un rien de temps avec le ciment "NO-SO" de "CASH". Aucune garde-robe n'est complète sans ce moyen d'identification pratique et ECONOMIQUE.

Le ciment "NO-SO" se vend en tube de 25c.

Prix pour noms au complet

3 douzaines $1.50 6 douzaines 2.00

9 douzaines 2.50 12 douzaines 3.00

Initiales seulement "A à Z" 3 doz. pour 10c.

Donnez votre commande dès maintenant si vous ne voulez pas être désappointé à l'entrée des classes

J. L. Fortin Limitée



COLOSSAL !

VOILA CE QUE TOUS DIRONT DE LA 39ième

EXPOSITION

De la Vallée du St-Laurent qui s'ouvrira

Lundi, 22 Août

Pour se continuer jusqu'au 25

TERRAIN SUPERBE DEBLAYE ET NIVELE

Une foule immense envahira le terrain de l'exposition.



GRANDES COURSES DE CHEVAUX

Les meilleurs chevaux de la Province

DIMANCHE A 2.00 HEURES P. M.

Classe nommée, trot et amble: $250.00

Classe 2.26, trot et amble: $250.00

VAUDEVILLE

Admission 35c. — Réservés 50c.

Réservez vos billets pour les courses
TELEPHONEZ 1780

Vaudeville et Concert
Dimanche soir à 8.00 hres



8 troupes Concerts de Fanfare

Le plus grand gala d'amusements variés encore venu à Trois-Rivières

VAUDEVILLE

Durant les courses dimanche et le soir sur le terrain des courses.
Les autres jours durant les courses et le soir au stade.

EFFETS DE LUMIERE
SOMPTUEUX DECORS
RICHES COSTUMES

Association de l'Exposition des Trois-Rivières, Ltée

Dr C.-E. Vigneau, Gérant — Téléphone 1780 — Gaston Panneton, Ass.-secrétaire

Les organisateurs décerneront une coupe spéciale au propriétaire du cheval qui réussira le meilleur temps durant le meeting.

MERCREDI LE 24 AOUT

LE PUBLIC POURRA VISITER

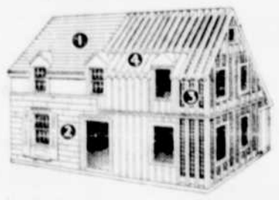
La Nouvelle Maison Confortable à l'année

METTANT EN EVIDENCE **Les Matériaux J. M.**

Venez voir cette charmante demeure moderne. Vous serez surpris de trouver tant de valeur pour si peu d'argent. Grâce aux récents matériaux de construction de Johns-Manville, cette demeure sera toujours plus fraîche dans les grandes chaleurs, plus chaude et plus facile à chauffer en hiver... et les comptes de chauffage seront beaucoup moindres. Les frais de peinture et d'entretien seront énormément réduits, car les murs extérieurs sont en fibre-ciment permanent (amiante), qui n'a jamais besoin d'entretien. De plus, le risque d'incendie est éloigné par la résistance au feu du toit et des murs extérieurs.

SURTOUT si vous avez dessein d'acheter ou de faire construire une maison neuve, ne manquez pas d'inspecter cette exceptionnelle habitation modèle **Confortable à l'année**. Lors de votre visite parlez à notre représentant de l'intéressant plan de finance créé par la Loi Fédérale sur le Logement; et demandez-lui comment obtenir le livre de Johns-Manville, "La Maison Idéale".

*Modèle disséqué d'une maison confortable à l'année.



1. Bardeaux amiante J-M pour toits: Ne peuvent brûler, pourrir, fendre ou s'user. Bardeaux d'Asphalte J-M: Pas plus chers que les genres ordinaires, mais plus durables.

2. Bardeaux amiante muraux Cedargrain: Texture ressemblant au cèdre patiné. A l'épreuve du feu — ne peuvent pourrir, s'user ni se fendre — n'ont jamais besoin de peinture.

3. Laite de plâtrage "Service Lourd" J-M ou Sleeltex J-M: Pour renforcer le plâtrage, prévenir les craquages, résister à l'incendie. Pose peu coûteuse.

4. Isolant de maisons J-M: Carreaux de ouate minérale, incombustible. Imputrescible, pour garder la maison chaude en hiver, fraîche en été, en économisant jusqu'à 30 p.c. du combustible. (Ne se tasse pas).

JOHNS MANVILLE JM PRODUCTS

L'EMBLEME D'UNE VRAIE PROTECTION

Emplacement de la Maison Modèle: Avenue Mont-Royal, 1995 subdivision 1121, Trois-Rivières.

Architecte: Ernest-L. Denoncourt
Entrepreneur: Pierre Hallé
Matériaux: Johns-Manville, fournis par

GOUIN LUMBER CO. LTD

M. Boulos, Henri Rousse
Québec — St-Je
ILLEFEUILLE. TELEPHONE 2270